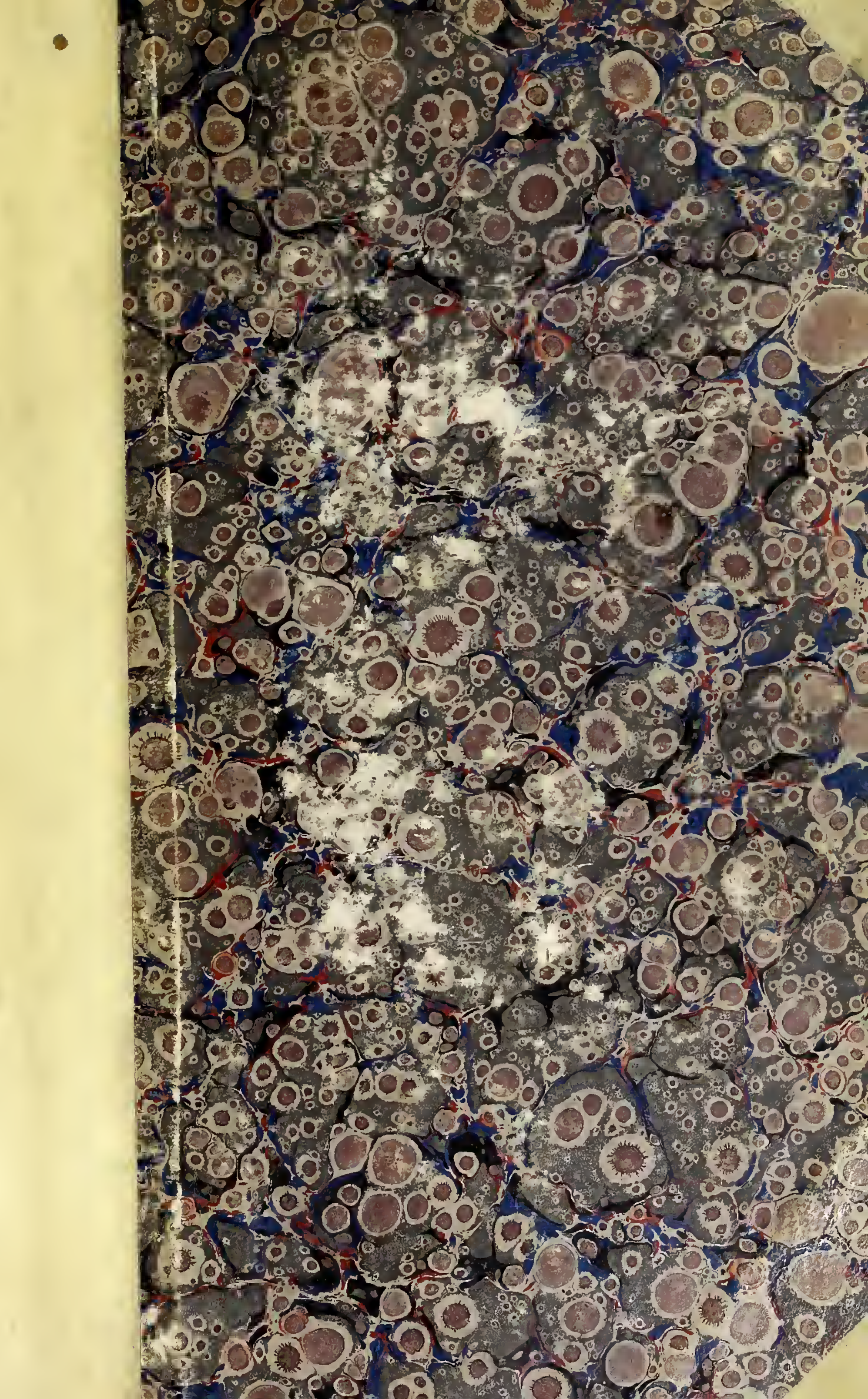




1 / VIII - 2
CHARLES · FRED^ERIC
EX-LIBRIS
ARCHITECTE
E S E
N°
N°


F. MEWES

ŒUVRES

DE

ENNIUS QUIRINUS

VISCONTI.

ICONOGRAPHIE

ROMAINE

Tome Premier.

MILAN,

Chez J. P. Giegler, Libraire.

1818.



MILAN,

De l'Imprimerie et Fonderie
de Jean-Joseph Destefanis,
à S. Zeno, *N.°* 534.

AVANT-PROPOS.

*La première partie de l'*Iconographie romaine*, que je publie dans ce volume, a pour objet les portraits des Romains illustres. Je n'y comprends pas ceux des Empereurs, des Césars et des personnages de leurs familles; ils formeront la seconde partie.*

Le nombre des portraits d'hommes illustres, qu'on peut regarder comme authentiques dans ce qui nous reste des antiquités romaines, ne s'élève guère au-delà de cinquante. Il n'étoit pas difficile de les ranger dans un ordre convenable, et je les ai distribués sous cinq chapitres.

Le premier contient ces portraits que plusieurs antiquaires croient d'un genre idéal et de convention, et qui cependant ont dû, pour la plupart, avoir des modèles dans des siècles très-reculés; tels que les ouvrages en bronze des statuaires toscaniques. *Ces portraits appartiennent à la première période de l'histoire romaine, lorsque la ville de Mars étoit gouvernée par des rois.*

Dans le second chapitre, j'ai réuni les portraits des hommes d'État et de guerre qui ont fleuri dans les diverses périodes du gouvernement républicain ; et j'ai rangé dans le chapitre suivant ceux qui se sont fait un nom dans l'histoire sous le gouvernement des empereurs. Quoique le nombre de ces personnages soit très-peu considérable, en comparaison du nombre immense d'hommes illustres dont l'histoire romaine étonne, pour ainsi dire, notre imagination, il y en a toutefois quelques-uns sur lesquels elle garde le silence, et que les monuments nous ont fait connoître.

Le quatrième chapitre comprend les portraits des écrivains qui ont illustré la littérature latine depuis Térence jusqu'à Apulée, et dont la plupart ont laissé un nom immortel. On regrette que des portraits si intéressants ne nous aient pas été conservés par des ouvrages de l'art moins imparfaits que ne le sont la plupart de ceux qui nous sont parvenus.

Enfin, j'ai consacré le cinquième et dernier chapitre à ces personnages qui ont dû principalement leur illustration à leur

vanité, et qui, en obtenant des honneurs et des monuments publics dans les municipes, ont réussi à faire passer leur nom à la postérité. Je n'ai pas été curieux de multiplier les dessins des monuments de ce genre.

La différence dans l'arrangement et la disposition de la chevelure et de la barbe est remarquable dans les portraits des citoyens de la même ville, et souvent contemporains. On y voit de jeunes Romains portant la barbe par fantaisie et pour se distinguer, tels que Cicéron peint les amis de Clodia; des personnages d'un certain âge entièrement rasés; sur d'autres portraits, on retrouve cette barbe longue et hérissée que l'orateur romain remarquoit dans les vieilles statues (1): *d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, semblent n'avoir mis aucune recherche dans leur ajustement.*

*Comme le temps qui s'est écoulé depuis la publication de l'*Iconographie grecque *jus-*

---

(1) *Ex barbatis illis non hac barbula qua ista delectatur, sed illa horrida quam in statuis antiquis et imaginibus videmus.* Pro M. Cœlio, § 14.

qu'à l'édition de ce volume a produit plusieurs découvertes numismatiques, propres à enrichir cette Iconographie, sur-tout depuis que la paix a rendu facile le commerce et l'échange des connoissances entre la France et l'Angleterre; j'ai réuni dans une planche les dessins des monuments que j'ai pu découvrir dans mon voyage à Londres, et de ceux qui, trouvés par d'autres antiquaires, m'ont paru propres à intéresser les savants et même le public: ce sera un Supplément *nécessaire à l'*Iconographie grecque. *J'ai fait imprimer l'explication de ces monuments sur des feuilles séparées, qu'on trouvera à la fin de ce volume.*

Je renouvelle ici les témoignages de reconnoissance que je dois à plusieurs savants pour les communications utiles qu'ils m'ont prodiguées, témoignages que je me suis déjà empressé de leur offrir dans le Discours préliminaire *placé à la tête de l'*Iconographie grecque. *Mais rien ne peut m'empêcher de répéter expressément ici les noms de M. Dacier et de M. Boissonade, dont les lumières et les conseils ne m'ont point abandonné un seul instant.*

TABLE DES CHAPITRES

DE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ICONOGRAPHIE ROMAINE.

HOMMES ILLUSTRES.

Chapitre I.

Personnages illustres appartenants aux époques les plus anciennes de l'histoire romaine.

§ 1. *Romulus.*
» 2. *Tatius.*
» 3. *Numa.*
» 4. *Ancus Marcius.*

Chapitre II.

Hommes d'État et de guerre qui appartiennent aux différentes époques du gouvernement républicain.

§ 1. *Lucius Junius Brutus.*
» 2. *Aulus Postumius Régillensis.*
» 3. *Lucius Domitius Ahénobarbus.*
» 4. *Caïus Servilius Ahala, ou Ala.*
» 5. *Servius Sulpicius.*
» 6. *Marcus Atilius Régulus.*
» 7. *Marcus Arrius Secundus.*
» 8. *Caïus Numonius Vala.*
» 9. *Publius Scipion Africain l'ancien.*
» 10. *Marcus Claudius Marcellus.*
» 11. *Titus Quinctius Flaminius.*

Chapitre III.

Hommes d'État et de guerre sous les empereurs.

Chapitre IV.

Personnages illustres dans l'histoire littéraire des Romains.

CHAPITRE V.

Personnages illustres dans les municipes.

Fin de la Table de la première partie.

ICONOGRAPHIE ROMAINE.

PREMIÈRE PARTIE. HOMMES ILLUSTRES.

CHAPITRE PREMIER

Personnages illustres appartenants aux époques les plus anciennes de l'histoire romaine.

§ 1. Romulus.

Vingt-six siècles se sont à-peu-près écoulés depuis qu'un homme élevé dans la simplicité des mœurs pastorales se fit chef d'une colonie, et fonda une ville sur les bords du Tibre, non loin de la mer Tyrrhénienne, dans un emplacement que des volcans, éteints depuis long-temps, avoient couronné de collines (1). L'aménité du

(1) Voyez les *Observations lithologiques sur la ville de Rome*, par M. Breislak, imprimées à la fin de ses *Voyages physiques et lithologiques de la Campanie*; Paris, 1801, chez Dentu, t. II, p. 231. Vulcain, dieu des feux souterrains, étoit honoré du temps de Romulus comme une des divinités tutélaires de la nouvelle ville (Pline, l. XVI, § 86). Ce que je dis de son fondateur, est tiré principalement du premier livre des Histoires de Tite-Live, des deux premiers des *Antiquités* de Denis d'Halicarnasse, et de la *Vie de Romulus* par Plutarque.

site et le voisinage d'un fleuve navigable avoient, quelques siècles auparavant, invité des étrangers à fixer leur demeure dans ces mêmes lieux, et à construire des villages. Le petit nombre d'habitants qui s'y trouvoient encore à l'époque où la nouvelle colonie vint s'y établir, se réunirent, sous des auspices plus heureux, au jeune chef que la commandoit. Ce chef étoit issu, par sa mère, d'une famille qui régnoit depuis plusieurs siècles sur le pays des Latins, et que l'opinion commune faisoit descendre du sang d'Énée (1). On ignoroit quel étoit son père; et la superstition, les convenances, et même la flatterie, qui jusque dans les mœurs pastorales peut trouver accès auprès des hommes puissants, attribuèrent sa naissance à un dieu : aux yeux de la postérité et dans l'opinion des nations conquises par les armes romaines, il dut sembler naturel que la ville la plus belliqueuse qui eut jamais existé, fût fondée par un fils de Mars. Ce fondateur, qu'à l'exemple de quelques-uns de ses ancêtres, on nomma Romulus (2), avoit un frère jumeau : on débita des

---

(1) L'antiquité croyoit trouver dans une foule de traditions particulières, ainsi que dans les rites religieux des Romains, des traces certaines de leur origine troyenne.

(2) Le douzième roi d'Albe s'appelloit Romulus (Tite-Live, l. I, § 3) : une ville des Samnites portoit le nom de Romulea, probablement d'après celui de son fondateur inconnu (Tite-Live, l. X, § 17). On a fait dériver ce nom du mot grec appellatif ῥώμη (*rhômé*), *force*, *vigueur*; d'autres l'ont tiré des mots, *ruma*, *rumis*, *rumen*,

contes qui tiennent du merveilleux sur l'exposition de ces deux enfants; sur la manière dont ils furent sauvés par le hasard, et nourris par une louve (1); sur leur éducation, plus soignée que celle de simples bergers, quoiqu'ils eussent été élevés par les soins d'une bergère; sur les exploits

---

qui, dans l'ancien latin, signifioient *mamelle*: les noms de Romulus et de Remus auroient été imposés aux deux jumeaux de Rhéa, à cause des mamelles de la louve qui les allaita; et c'est du nom du premier que la ville fut appellée Rome. Suivant quelques auteurs anciens, elle auroit été appellée Remuria, si Remus eût été plus heureux que son frère.

(1) D'après l'étymologie indiquée dans la note précédente, l'épithète de *ruminalis* fut donné au figuier du mont Palatin, à l'ombre duquel les deux enfants avoient été nourris par une louve. Tacite (*Annal.* l. XIII, c. LVIII) semble croire, contre toute vraisemblance, que ce figuier, regardé avec vénération par les Romains, ne s'étoit desséché qu'après huit siècles, l'an 58 de l'ère chrétienne, sous le règne de Néron. Les partisans du scepticisme sur l'histoire des premiers siècles de Rome n'ont point manqué de tirer parti de ce conte: mais Pline (l. XV, § 20) avoit dit expressément que les prêtres romains prenoient le soin de renouveler cet arbre toutes les fois qu'il venoit à mourir: *Illic arescit, rursusque, curâ sacerdotum, seritur.* On l'avoit même transporté de la colline dans la plaine, à l'endroit appellé proprement *Comitium*.

La statue de bronze de la louve dont Pline fait mention, et que Denis d'Halicarnasse (l. I, p. 65) regarde comme un ouvrage antique, se conserve encore à Rome, dans un des palais du Capitole (Winckelmann, *Storia delle Arti*, etc. l. III, c. III, § 11; t. I, p. 201 et 202 de la traduction italienne imprimée à Rome).



qui signalèrent bientôt leur jeune courage. Ces contes, qui ont été crus de toute l'antiquité, ne peuvent plus l'être ; et l'histoire des fondateurs de Rome doit commencer par des faits qui, malgré leur ancienneté, ne puissent pas être désavoués par une critique raisonnable (1).

Les deux fils de Rhéa parvinrent à se faire chefs d'un parti qui rétablit Numitor leur aïeul sur le trône d'Albe, dont Amulius son cadet s'étoit emparé. Le prince ayant recouvré son autorité, soit par reconnoissance envers ses petits-fils, soit par la crainte que lui inspiroit leur humeur entreprenante et guerrière, les envoya régner sur un peuple nouveau et sur la ville qu'ils alloient fonder dans les lieux mêmes si chers à leur enfance, et qui, placée sur les limites du Latium et du pays des Etrusques, serviroit au premier de rempart contre une nation d'origine différente, nombreuse et policée, que la dynastie des rois d'Albe avoit eue souvent pour ennemie. L'ambition des jeunes héros leur fit embrasser avec empressement ce parti, et Rome fut fondée la troisième année de la sixième olimpiade, 753 ans avant l'ère chrétienne (2).

---

(1) Voyez le mémoire de Freret, intitulé: *Réflexions sur l'étude des anciennes histoires, et sur le degré de certitude de leurs preuves*. Tom. III des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, pag. 157.

(2) Je préfère, avec la plupart des chronologistes, le calcul de Varron: voyez Velleïus Paterculus, l. I, c. VIII, Censorinus, *de Die natali*, c. XXI. Ce calcul fut le plus

Les éléments de l'histoire romaine font une partie si essentielle de l'instruction la plus ordinaire, qu'il est inutile de répéter ici tous les événements qui caractérisèrent la conduite et le règne de Romulus. Personne n'ignore que Remus arrosa de son sang l'enceinte toute récente de la ville qu'il fondoit avec son frère. Les mœurs féroces des nouveaux colons, que l'asile ouvert sur le Capitole avoit multipliés, ont pu absoudre Romulus de ce crime (1). L'enlévement des Sabines, violence à laquelle les habitants de la nouvelle ville se portèrent par la rareté des femmes et par le refus que faisoient les peuples voisins de s'allier avec eux par des mariages; les guerres qui en furent la suite; les triomphes de Romulus et ses revers qui l'obligèrent à recevoir dans Rome les parents des femmes ravies, et à partager l'autorité souveraine avec Tatius, chef d'une peuplade sabine; les événements qui le délivrèrent de cette association incommode et dangereuse; les institutions et les lois qu'il donna à son peuple; l'ordre qu'il établit dans son nouvel état; le systême d'y réunir les peuples voisins, et ce-

---

suivi par les anciens depuis le siècle d'Auguste; et d'après ce systême, on régla les solemnités de l'année millénaire révolue de la fondation de Rome, célébrées sous Philippe, l'an 348 de l'ère chrétienne: voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, *Philippe*, art. 5; Eckhel, *D. N.* t. VII, p. 323.

(1) Plutarque, *Comparaison de Thésée et de Romulus*, § 5.

lui d'envoyer des colonies occuper les terres des ennemis subjugués; enfin le mécontentement que sa conduite trop absolue excita parmi les citoyens du premier rang, dans un siècle où le commandement des armées et les fonctions de juge étoient regardés comme la seule prérogative des rois, et presque les seuls droits de la royauté (1), sont des points d'histoire universellement connus. L'opinion générale attribue à ce ressentiment des sénateurs la disparition subite du prince, et son apothéose à la crainte qu'ils eurent que le parti populaire ne se portât à venger son roi. Ce fils de Mars fut vénéré à Rome, après sa mort, sous le nom de *Quirinus*, ou du dieu de la lance (2),

(1) Montesquieu, *Esprit des lois*, l. XI, c. XII.

(2) Festus, v. *Curis*. Proculus, qui assuroit avoir vu Romulus devenu immortel, ajoutoit qu'il étoit armé d'une pique. C'est de là qu'étoit dérivée la dénomination *quirites*, *ἐγχεσίμωροι*, *guerriers habiles à manier la lance, braves*, qu'on donnoit aux Romains. La ressemblance de ce nom avec celui de Curetes a donné lieu à M. Clavier de faire descendre les Sabins Curetes, ou les Quirites qui habitoient la ville de Cures, des habitants de la Crète, connus aussi sous le nom de Curetes dans l'histoire et dans la mythologie (*Histoires des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 221); cette ressemblance seule me semble un motif trop foible pour appuyer une conjecture qui n'est pas fondée sur d'autres faits, d'autant plus que les anciens reconnoissent les Sabins comme des peuples venus, non de la Crète, mais de la Laconie (Plutarque, *Romulus*, § 16), et que l'identité prétendue du nom de Curetes n'est qu'apparente. La première voyelle est brève dans le nom des Curetes Sabins (Properce, l. IV, él. IV, v. 8); elle est

dénomination qui exprimoit à merveille l'idée de cette valeur indomptable que ses amis et ses ennemis avoient admirée durant le cours de sa vie. Sa mort arriva l'an 37 de la fondation de Rome, 717 ans avant l'ère chrétienne.

Les Romains prétendoient avoir le portrait de Romulus; mais l'histoire de l'art ne leur étoit pas assez familière pour qu'ils pussent reconnoître si les images de ce prince avoient été exécutées de son temps, ou supposées dans des temps postérieurs. Les monuments de ce genre, qu'on citoit comme contemporains du fondateur de Rome (1), ne pouvant plus être soumis à la criti-

---

longue dans le nom des Curetes Crétois. L'étymologie que j'ai indiquée la première, fondée sur l'autorité, me paroît plus vraisemblable; ces peuples, comme les Quirites Romains, portoient le nom de lanciers, *hastati*, tiré de leurs armes; leur ville s'appelloit *Curis*, la ville de la lance: il n'est pas impossible que le mot même de *curis* ait été emprunté des langues orientales, où *corah* signifie une *poutre*. Les poëtes latins ont souvent désigné les grandes piques par le mot de *trabes*; et il est indubitable que plusieurs mots de la langue latine sont tirés de racines hébraïques ou syriaques.

(1) Pline fait mention de quelques ouvrages de peinture antérieurs à la fondation de Rome (l. XXXV, § 6). Mamurrius, artiste en bronze, étoit censé contemporain de Numa (Properce, l. IV, él. XI, v. 59). Plusieurs ouvrages qu'on appelloit *Tuscaniques*, soit qu'ils eussent été exécutés en bronze par les Étrusques, soit qu'on les dût aux habitants des colonies grecques de l'Italie, étoient regardés comme des monuments de la plus haute antiquité (Pline, l. XXXIV, § 16).

que (1), nous nous bornerons à remarquer que, de l'aveu des savants et des connoisseurs les plus instruis du temps des premiers Césars, on regardoit les sept statues des rois de Rome, consacrées dans le Capitole, comme des ouvrages exécutés sous leur règne (2). A la vérité, l'opinion la plus probable est que, parmi ces statues, les plus anciennes ne datoient pas d'une époque antérieure au premier des Tarquins, prince puissant et magnifique, dont la famille, originaire de la Grèce, avoit renouvelé dans l'Étrurie le germe, si l'on peut s'exprimer ainsi, du goût pour les arts (3). Il ne seroit cependant poin absurde

---

(1) Plutarque (*Romulus*, § 17 et 24) semble croire que plusieurs statues de Romulus, existantes encore de son temps, datoient du règne de ce prince.

(2) *Reges sibi ipsos posuisse statuas verisimile est* (Plin. l. XXXIV, § 13). Ailleurs ce même auteur cite le costume de ces figures pour prouver quelqnes particularités dans les usages de ces temps anciens; il parle de quelques statues qui avoient des bagues aux doigts; et il observe que la figure de Romulus n'en avoit pas, que même il étoit sans tunique; c'est-à-dire que sa toge ou manteau étoit placé sur le corp nu. Les peintures des vases qui portent vulgairement le nom d'étrusques nous offrent souvent ce même costume (Pline, l. XXXIII, § 4, et l. XXXIV, § 11). Ces figures de bronze étoient placées devant la façade du temple (Appien, *Civil.*, l. I, § 15 et 16); ainsi elles avoient pu echapper aux différents incendies du Capitole.

(3) C'étoit la conjecture de Pline (liv. XXXIV, § 13); toutefois il étoit porté à croire quelques-unes de ces statues plus anciennes, parce qu'elles représentoient des rois antérieurs à Tarquin: *Primas putarem (statuas) positas*

de penser que quelque portrait du fondateur de Rome s'étoit conservé jusqu'au règne de Tarquin. Quant à la statue placée dans le Capitole, elle a dû servir de prototype aux têtes de Romulus qu'on a gravées sur des monnoies romaines.

Vers le siècle d'Auguste, un C. Memmius qui, par les droits de la magistrature dont il étoit revêtu, surveilloit la fabrication de la monnoie de Rome, fit graver la tête de Romulus sur le coin d'un *denarius* (1) (n.° 1); et pour que le public

---

aetate Tarquinii prisci, nisi regum antecedentium essent in Capitolio. Cependant rien n'empêche de conjecturer que Tarquin I, en plaçant sa statue dans un temple, avoit voulu honorer par des monuments semblables son bienfaiteur Ancus, et les trois autres rois ses prédécesseurs. J'oserai même proposer une conjecture plus hardie, savoir, que Tarquin n'avoit élevé des statues qu'à ceux de ses prédécesseurs qui avoient bien mérité de l'etat; et qu'ainsi, parmi plusieurs rois dont les noms ont péri, il avoit choisi Romulus, le fondateur de Rome; Numa, qui en avoit été le législateur, et Hostilius, qui avoit soumis les Albains. Cette hypothèse feroit disparoître toute l'invraisemblance qu'offre une suite de sept rois qui ont occupé le trône durant l'espace de deux-cents quarante-quatre ans, quoique plusieurs d'entre eux aient fini par une mort violente, et que le dernier ait survécu bien des années à son expulsion (*Histoire critique de la République romaine*, par M. Lévesque, t. I, p. 76). Les sept statues des rois de Rome, qui existoient encore au Capitole au III siècle de l'ere vulgaire (Dion. l. XLIII, § 45), auroient fourni la principale autorité pour constater dans les fastes cette suite de rois, d'après laquelle des princes, dont le regne n'auroit été ni long ni brillant, auroient disparu de la chronologie et de l'histoire.

(1) Le *denarius* étoit une monnoie d'argent de la va-

pût la reconnoître, elle fut désignée dans la légende par le nom de QVIRINVS (1). Le fondateur de Rome est couronné de laurier; sa barbe qui tombe en boucles parallèles, et sa longue

---

leur de dix *as*. Cette valeur le rapprochoit beaucoup de la *drachma* des Grecs. L'une et l'autre de ces monnoies avoient à-peu-près le poids de notre franc actuel.

(1) Morellius, *Thesaurus familiarum*, *familia* Memmia, n.° 1. Cette médaille, ainsi que toutes celles qu'on cite sans désigner la collection dont elles font partie, appartiennent au cabinet de la bibliothèque du roi; la légende du côté de la tête est la suivante: QVIRINVS C · MEMMI C · F., *Quirinus. Caius Memmius, fils de Caïus* (a fait frapper cette monnoie). Du côté du revers on lit: MEMMIVS AED · CERIALIA PREIMVS FECIT., *l'édile Memmius fut le premier à faire* (célébrer) *les* (fêtes dites) *Cerealia*. Le type représente la déesse Cérès assise, une torche dans la main gauche, et des épis de blé dans la droite; les serpents qui traînoient son char sont à ses pieds. Les antiquaires ont proposé différentes conjectures pour déterminer l'occasion où la médaille fut frappée, et pour indiquer le motif des types qu'elle présente. Ce qu'il y a de certain, c'est que Memmius, probablement un des triumvirs préposés à la fabrication de la monnoie, a voulu profiter de cette circonstance pour renouveler le souvenir d'un fait honorable à un de ses ancêtres: savoir, qu'un Memmius, édile, avoit été autrefois le premier à célébrer à Rome les fêtes et les jeux consacrés à Cérès, et connus sous la dénomination de *Cerealia*. La tête du fondateur de Rome pourroit faire croire que cette médaille a été frappée à Rome l'an 27 avant l'ère chrétienne, lorsque le sénat déféra à Octave l'autorité suprême, avec le titre d'Auguste. On sait que plusieurs sénateurs avoient proposé de lui donner de préférence le nom de Romulus (Suétone, *Augusto*, c. VII).

chevelure, ajoutent à la majesté de sa physionomie. Plutarque avoit vu sans doute des portraits de Romulus semblables à celui-ci, lorsqu'il nous décrit ce prince, au retour de sa première campagne, « mettant, suivant la traduction d'Amyot, un chapeau de laurier sur sa longue perruque (1) ».

La même tête a été répétée, probablement vers la même époque, sur une monnoie de bronze (n.° 2), frappée par l'autorité du sénat romain. S · C ·, *senatus consulto*. La louve qu'on voit au revers, allaitant Romulus, a rapport aux circonstances qui ont rendu merveilleuse l'histoire de son enfance.

§ 2. Tatius.

Titus Tatius, chef des Sabins qui habitoient la ville de Cures, résolut de venger l'outrage que les peuples voisins de Rome, et particulièrement les Sabins, avoient reçu par l'enlévement de leurs filles; mais il ne suivit pas l'exemple de quelques-uns de ces petits peuples qui, ne consultant que leur ressentiment, et malgré l'infériorité de leurs forces, avoient osé se mesurer avec Rome, et n'avoient fait qu'accroître l'orgueil de ses habitants et leur assurer l'impunité de leurs violences.

Tatius rassembla une armée nombreuse, la conduisit jusqu'au pied des collines sur lesquelles s'élevoit la ville de Romulus, et s'empara, par

(1) *Vie de Romulus*, § 16.

la trahison d'une femme, du rocher fortifié, connu ensuite sous le nom de Capitole (1). Le desir de le reprendre et celui de le conserver donnèrent lieu à des combats qui avoient déjà ensanglanté la vallée par laquelle le Capitole est séparé du mont Palatin, lorsque l'intervention subite des femmes sabines désarma la fureur des combattants. Vaincus par les prières et par les larmes de ces épouses tendres et courageuses, ils conclurent l'étrange traité par lequel Rome devoit appartenir à deux peuples, et être gouvernée par deux chefs (2).

Cette périlleuse communauté de puissance dura quelques années: mais Tatius, injuste envers ses voisins, ne fut pas aussi habile ou aussi heureux que Romulus; il devint la victime du ressentiment de quelques citoyens de Lavinium, auxquels

---

(1) On prétend que cette femme, appellée Tarpeïa, étoit la fille du guerrier à qui Romulus avoit confié la défense du Capitole; et l'on ajoute que le prix de la trahison devoit être les bracelets d'or que les Sabins portoient autour du bras gauche. Properce (l. IV, él. IV) suppose que la vierge Tarpeïa étoit une prêtresse, et qu'elle étoit devenue amoureuse du prince ennemi.

(2) Ce système, quoique contraire à toute bonne politique, n'étoit cependant pas une nouveauté dans ces anciens gouvernements. A Sparte, il se perpétua durant une longue suite de siècles; et il n'étoit pas rare dans la fondation des nouvelles villes et dans l'établissement des colonies. Thucydide (l. VI, § 1 et 2) et Strabon (l. XII, p. 582) en fournissent plusieurs exemples.

il avoit refusé de rendre justice (1). Il paroît cependant que ce prince avoit de la franchise et de la modération, une telle simplicité, ou plutôt une telle rudesse dans ses mœurs, qu'elle étoit encore citée en proverbe par les écrivains du siècle d'Auguste (2).

Nous avons déjà remarqué que le magistrats romains qui présidoient à la fabrication de la monnoie ne laissoient pas échapper l'occasion de réunir dans les types les faits de leurs familles avec ceux de l'histoire romaine: c'est ainsi que Titurius Sabinus et Vettius Sabinus Judex, magistrats qui se vantoient de tirer leur origine des anciens Sabins, et probablement de Titus Tatius lui-même, ont fait graver sur la monnoie la tête de cet ancien chef. Les n.° 3 et 4 présentent les dessins de ces médailles; d'un côté est la tête de Tatius sans aucun ornement. Sur le revers de la première on voit les Sabins accabler de leurs boucliers la vierge Tarpeïa, qui venoit de leur livrer le Capitole (3). Les descendants de

---

(1) On conçoit aisément que, dans cette circonstance, quelques soupçons planèrent sur Romulus (Plutarque, *Numa*, § 5). Tatius avoit régné avec lui pendant six ans; il mourut l'an 742 avant l'ère chrétienne.

(2) Properce, l. II, él. XXXII, v. 47.

(3) Morellius, *Thes. famil.*, TITURIA, B; et VETTIA, n.° 1. Le *denarius* du n.° 3 a pour légende, du côté de la tête, le surnom SABIN*us*, porté par Lucius Titurius, qui a fait frapper la médaille : ce surnom peut avoir rapport aussi à la tête de Tatius, qui étoit Sabin. La légende

Tatius ont sans doute voulu faire honneur à l'auteur de leur race de l'horreur qu'il avoit montrée pour les traîtres, lors même qu'il avoit profité de la trahison (1).

§ 3. Numa.

L'interregne qui suivit la mort de Romulus, et les dissentions qui s'élevèrent entre les deux partis les plus puissants à Rome, celui des anciens habitants et celui de Sabins, se terminèrent par l'élection de Numa (2). Ce prince, Sa-

---

du revers présente le prénom et le nom du magistrat, L · TITVRI, *Lucius Titurius*: le croissant et l'étoile, emblêmes de la nuit, désignent le moment de la trahison. Sur la médaille n.° 4, le surnom *Sabinus* est encore celui d'une branche de la famille Vettia, et peut avoir les mêmes rapports: le monogramme, composé d'un T et d'un A, donne les deux lettres initiales du nom *Tatius*: les deux lettres S · C ·, *senatus consulto*, marquent que Titus Vettius Sabinus Judex, dont le reste des noms est gravé sur le revers, T · VETTIVS IVDEX, a fait frapper cette monnoie par l'autorité du sénat. L'homme barbu, qui est debout sur un char à deux chevaux, est probablement Tatius lui-même. La palme qui, sur la médaille n.° 3, est du côté de la tête, se voit ici, n.° 4, derrière la figure du prince sabin, et fait allusion à ses victoires (Eckhel, *D. N.*, tav. V, p. 336).

(1) Properce, l. IX, él. IV, v. 89:

Neque enim sceleri dedit hostis honorem.

(2) Cette élection eut lieu l'an 38 de Rome, 716 ans avant l'ère chrétienne; et le règne de Numa s'étendit jusqu'à l'an 672. Les auteurs de l'histoire romaine, que j'ai suivis dans les articles précédents, et Plutarque, dans la *Vie de Numa*, m'ont fourni aussi les matériaux de cet article.

bin de nation, étoit gendre de Tatius: la douceur de son caractère, sa piété, ses lumières, étoient ses titres; et l'opinion publique qu'il avoit su se concilier, et qui l'avoit accompagné jusque dans sa retraite à Cures, le désigna au choix du sénat et du peuple.

La tranquillité que les armes de Romulus avoient assurée à Rome, les troubles intérieurs qui éclatèrent dans la ville d'Albe, à l'extinction de la dynastie des Sylvius, procurèrent au nouveau prince le calme dont il avoit besoin pour affermir sa domination, et adoucir les mœurs de ses sujets par quelques institutions religieuses et politiques (1). L'antiquité romaine a conservé longtemps les traces de ces institutions; et les cantiques composés par Numa retentissoient encore,

---

(1) M. Lévesque tire du long règne pacifique de Numa de nouveaux arguments en faveur de son scepticisme (*Histoire critique de la République romaine*, t. I, pag. 24 et 31): mais, en supposant même que les circonstances dans lesquelles se trouvoient les peuples voisins de Rome fussent absolument ignorées, est-il permis d'attaquer par de simples vraisemblances générales les faits attestés par des autorités positives? Cependant l'éloignement des temps ne nous a pas dérobé une connoissance, confuse à la vérité, des agitations intestines du peuple d'Albe, où Numitor étoit mort, sans enfans mâles, pendant les derniers années du règne de Romulus, et où des ambitieux se disputoient la couronne, ou du moins la puissance dictatoriale (Plutarque, *Vie de Romulus*, § 27; et Denis d'Halicarnasse, l. III, p. 104, et l. V, p. 337.

sous les Césars, dans les fêtes qu'on célébroit en l'honneur des dieux (1).

Parmi les institutions de Numa, on doit distinguer la division qu'il fit des citoyens par états et par métiers; division salutaire qui fit disparoître la différence de leur origine, que Romulus avoit perpétuée en les classant par tribus. On doit distinguer encore l'institution du culte du dieu Terme, gardien des limites et des propriétés; et les cérémonies religieuses qui tendoient à inspirer l'horreur de la violation des serments, et qui contribuèrent puissamment à multiplier et à resserrer les liens de la société (2).

Numa, plus qu'octogénaire, dut mourir content de n'avoir jamais été obligé, durant un long règne, d'ouvrir les portes de la guerre, qu'il avoit placées lui-même au temple de Janus, et qui, ouvertes bientôt après sa mort, et rarement closes pendant le cours de mille ans, furent le signal des guerres qui assujètirent à la domination romaine presque tout l'univers connu.

---

(1) Horace, l. II, ép. 1, v. 88, parle de l'hymne des Saliens. Les actes des Frères Arvales nous ont conservé un fragment d'un autre cantique dont l'abbé Lanzi a donné une explication plausibile; il n'est point d'une date moins ancienne (Marini, *Atti de' fratelli Arvali*, t. II, p. 595 et suivantes).

(2) . . . . *Primus qui legibus urbem*
Fundabit. . . (Virg. l. VI, v. 811).

Cicéron fait un grand éloge des talents politiques de Numa (*De Orat.* l. II, § 37).

Plusieurs familles à Rome, celles des Pomponius, des Émile, des Calpurnius, des Marcius, se vantoient de tirer leur origine de Numa; les prétentions des deux dernières étoient les plus avouées: ainsi on ne sera pas étonné de voir la tête de Numa gravée sur des médailles que des magistrats issus de ces familles illustres ont fait frapper à Rome.

Caïus Calpurnius Piso, étant proquesteur (trésorier de l'armée) sous l'un des proconsulats de Pompée, a fait représenter la tête de Numa en profil sur un *denarius* (n.° 7). NVMA (1), le nom du prince, est gravé sur le large bandeau dont elle est ceinte: c'est une espèce d'anticipation de l'usage qui fut introduit dans la suite, parmi les rois d'Occident, par Alexandre-le-Grand et par ses successeurs. Cet ornement ne devoit pas exister sur la statue antique de Numa que Pline avoit vue au Capitole, et dont il avoit soigneusement examiné le costume (2). Il est d'ail-

---

(1) Les analogies du nom *Numa* n'ont pas échappé aux critiques qui ont voulu faire de ce prince un personnage allégorique, comme si ce nom qu'ils tirent du grec, ΝΟΜΟΣ (*nomos*), *loi*, ne signifioit qu'un législateur ou la loi même personnifiée, ainsi que la valeur, *rhômé*, l'avoit été, suivant eux, dans Romulus. Ils n'ont pas fait attention que le prénom de *Numa* étoit d'un usage fréquent dans l'âge reculé où ce prince a vécu. Un Numa Marcius étoit son contemporain. L'histoire de ces époques nous présente un *Numitor*, et même une rivière qui porte le nom de *Numicus*. L'antiquité romaine nous a laissé la mention de plusieurs, *Numius*, *Numisius*, *Numitorius*, etc.

(2) Pline, l. XXXIII, § 4 et 6.

leurs vraisemblable que les traits de la figure ont été copiés d'après cet ancien monument; le style roide et sévère de la tête semble annoncer une copie de quelque ouvrage très-ancien (1). Le même profil, mais tracé avec plus de liberté, se voit aussi sur une monnoie de bronze frappée sous la magistrature d'un Marcius Censorinus (n.° 8). Ce profil est accouplé à celui d'Ancus Marcius, quatrième roi de Rome, et un des descendants de Numa: la légende porte les noms des deux princes, NVMA POMPILI*us*, ANCVS MARCI*us*. Deux navires stationnés dans un port sont le type du revers, que nous aurons occasion de considérer de nouveau au paragraphe suivant (2).

Enfin on reconnoît la même physionomie dans un hermès antique de marbre qu'on voit encore à Rome dans la *Villa Albani* (3), et dont le

---

(1) Morellius, *Thesaur. famil.*, CALPURNIA, pl. 11, n.° 5. La légende du côté de la tête est la suivante: CN*eus* PISO PRO *Quaestor*; *Cnéus Pison*, *proquesteur*. Celle du revers: MAGN*us* PRO · COS; *Magnus* (c'est-à-dire Pompée, *proconsul*. Le navire qui en forme le type a rapport peut-être à la guerre contre les pirates.

(2) Morellius, *Thes. famil.*, MARCIA, pl. 11, n.° 7.

(3) Virgile, *Æn.* VI, 809:

Nosco crines incanaque menta
Regis Romani.

Ce dessin a été fait d'après un plâtre moulé sur l'antique, qui est désigné dans l'*Indicazione antiquaria della villa Albani*, au n.° 104 de la première, et au n.° 106 de la seconde édition.

dessin est gravé sous les n.° 5 et 6. Ici le costume a été mieux observé ; ce roi religieux a la tête voilée, suivant le rite troyen usité à Rome dans les cérémonies du culte depuis la plus haute antiquité (1). L'histoire nous représente aussi Numa la tête voilée au moment de son inauguration (2) ; et Tite-Live nous apprend que ce prince exerçoit ordinairement lui-même les fonctions de *flamen dialis*, ou de pontife de Jupiter (3). L'air vénérable de sa physionomie avoit déjà frappé les anciens, auxquels les images de ce prince étoient plus familières (4).

§ 4. Ancus Marcius.

Ancus Marcius descendoit de Numa par Pompilia sa fille (5). Lorsque Tullus Hostilius, successeur de Numa, et qui n'avoit point d'enfants, fut arrivé au déclin de l'âge, et que ses facultés intellectuelles commencèrent à s'affoiblir, Ancus, pressé par le desir de s'emparer du sceptre de son aïeul, le brigua, du vivant même de Tullus, avec un empressement qui devoit offen-

---

(1) Virgile, *Æn.* l. III, v. 545, où l'on peut consulter les commentateurs anciens et modernes de ce poëte.

(2) Plutarque, dans la *Vie de Numa*, § 7.

(3) Tite-Live, l. I, c. xx.

(4) Denis d'Halicarnasse, l. II, p. 135 : Μορφῆς απέλαυσε βασιλικωτάτης ; « Il étoit doué d'un aspect véritablement royal ».

(5) Les matériaux pour cet article ont été puisés dans les mêmes sources que ceux des articles précédents.

ser ce prince (1). La mort subite de Tullus qui fut, dit-on, frappé d'un coup de foudre, et les richesses dont la destruction d'Albe avoit rempli son trésor (2), facilitèrent à Ancus le chemin du trône, et lui procurèrent les moyens de régner avec plus d'éclat que ses prédécesseurs. La splendeur qu'il déploya dans les monuments publics, les travaux utiles que la postérité dut à sa munificence, le port d'Ostie, l'aqueduc de l'eau Marcienne, *acqua Marcia* (3), sa valeur et ses talents guerriers ont rendu sa mémoire chère et respectable aux Romains pendant une longue suite de siècles.

Les Sabins, les Latins, les Etrusques, qui avoient espéré de voir s'éteindre avec Tullus l'esprit martial de Rome, humiliés par son sucesseur, furent obligés de respecter la tranquillité des Romains, et d'agrandir leur territoire.

Juste et affable envers son peuple, Ancus ne

---

(1) Cette tache dans la conduite d'Ancus est assez indiquée par les vers de Virgile (*Æn.* VI, v. 815), que je rapporterai ci-après, et plus clairement relevée par l'un des anciens commentateurs du poëte. Denis d'Halicarnasse (l. III, p. 176) a rapporté des bruits encore plus injurieux à la mémoire d'Ancus, mais il ne les estime pas dignes de foi.

(2) *Tullus dives*, le riche Tullus; ainsi le nomme Horace (l. IV, od. VII, v. 15).

(3) Cette eau, la plus célébrée des quatorze eaux qui arrosoient à grands frais la capitale de l'empire, avoit ses sources dans les collines Tusculanes; elle se perd maintenant dans la petite rivière de la Marrana.

parvint pas à la vieillesse ; il mourut, dans son lit, la vingt-quatrième année de son règne, l'an 616 avant l'ère chrétienne, laissant après lui la réputation d'un bon roi (1).

Nous avons des portraits d'Ancus Marcius sur des médailles de la famille Marcia, c'est-à-dire sur des monnoies frappées à Rome par des magistrats de cette famille qui comptoit Ancus parmi ses ancêtres (2). Nous avons vu sa tête jointe à celle de Numa, sur une monnoie de bronze, n.° 8. Le type du revers, qui représente un port, comme nous l'avons déjà remarqué, est entièrement relatif au règne d'Ancus; la statue de la Victoire, élevée sur une colonne qu'on aperçoit sur le second plan, est probablement une allusion aux victoires remportées par ce prince ; et on ne peut guère douter que ce monument n'y ait été gravé pour faire mieux reconnoître le port d'Ostie, sur lequel il étoit sans doute placé dans le temps où la médaille a été frappée (3).

---

(1) *Bonus Ancus*, le bon roi Ancus; c'est la phrase qui le caractérise dans les fragments d'Ennius et dans le poëme de Lucrece.

(2) Une branche de cette famille portoit le surnom de *Rex*, Roi, comme une marque de son origine royale.

(3) Sur d'autres médailles presque semblables, on voit deux arcades, pour indiquer les chantiers de ce port. La légende du revers offre le nom de *Rome*, ROMA, et ceux du magistrat C · CENSO, *Caïus Censorinus*. Le surnom de Censorinus distinguoit une autre branche de la famille Marcia, à cause d'un de ses membres qui avoit obtenu deux fois la magistrature de censeur (Morellius, *Thes. famil.* MARCIA, pl. 11, n.° 7).

La physionomie d'Ancus est encore beaucoup plus reconnoissable sur les belles médailles d'argent qu'un magistrat, issu d'une autre branche de la famille Marcia, fit frapper vraisemblablement sous l'empire d'Auguste (1). J'ai fait graver le dessin d'une de ces médailles sous le n.° 9. La tête penchée un peu en arrière, et l'air satisfait et assuré de la figure, nous rappellent le portrait que Virgile a tracé d'Ancus (2).

---

(1) Dès que Rome, lasse des discordes civiles, se décida de nouveau pour la monarchie, on fit paroître sur la monnoie les portraits des princes qui avoient bien mérité de la patrie; ceux de Romulus, de Numa, d'Ancus. Je crois toutes ces médailles frappées à la même époque, à l'exception de celle du n.° 7, qui a été frappée un peu plus tôt; et ma conjecture me semble se confirmer par l'observation qu'on n'a reproduit sur la monnoie que les portraits de ces princes, auxquels, dans le temps, on comparoit, ou l'on pouvoit comparer Auguste. Comme fondateur d'un nouveau système de gouvernement, il étoit le nouveau Romulus; en rétablissant les temples de Rome et les solemnités de la religion, il étoit un autre Numa; ses soins pour embellir la capitale de l'empire pouvoient le faire, à bon droit, comparer à Ancus. Ce même esprit a fait sans doute restituer, sous l'empire de Trajan, les monnoies qui présentent les portraits de Romulus et d'Ancus.

(1) Virgile, *Æn.* VI, loco citato:

Quem juxta sequitur jactantior Ancus,
Nunc quoque jam nimium gaudens popularibus auris.

Je ne pouvois me rendre compte des motifs qu'avoit eus le poëte de nous présenter Ancus, ce prince universellement loué, sous un aspect tant soit peu équivoque. J'en étois d'autant plus étonné, que la famille des Marcius te-

Le *lituus*, bâton augural et pontifical qui est gravé dans le champ, fait allusion aux soins qu'avoit pris le petit-fils de Numa pour rétablir les cérémonies du culte dans toute leur dignité (1). Le revers représente une suite d'arcades, audessus desquelles passoit le conduit de l'eau Marcienne; et la statue équestre qu'on voit au haut de cet édifice avoit été probablement élevée en l'honneur d'Ancus par quelqu'un des membres de la famille Marcia. Cette famille, qui avoit exercé les plus hautes magistratures dans les siècles de la république, avoit acquis encore une plus grande considération sous le règne d'Auguste, élevé par les soins d'un Marcius Philippus qui avoit épousé sa mère.

Les légendes de la médaille sont: ANCVS du côté de la tête; au revers, PHILIPPVS, surnom d'une branche de la famille Marcia et du magistrat qui avoit fait frapper cette monnoie. Les lettres gravées dans le vide que laissent les arcades sont au nombre de cinq, AQVAM, *aqua Marcia* « l'eau Marcienne », et désignent l'édifice représenté par le type (2).

Comme il est certain qu'une très-ancienne sta-

---

noit à celle d'Auguste: mais le portrait d'Ancus, gravé sur cette médaille, me semble tout expliquer. Virgile a voulu peindre Ancus conformément à l'idée que ses images, et sans doute sa statue placée au Capitole, donnoient de son caractère à ceux qui les voyoient.

(1) Eckhel, *Doctr. num.* t. V, p. 248.

(2) Morellius, *Thes. famil.* MARCIA, pl. 1, n.° 1.

tue d'Ancus Marcius existoit au Capitole avec celles de six autres rois, il est probable que Tarquin l'ancien, son successeur, et qui lui devoit le commencement de son élévation, la lui avoit fait ériger; à moins qu'on n'aime mieux croire qu'elle y avoit été placée sous son règne même. La tête d'Ancus, gravée sur les médailles, a, sans doute, été dessinée d'après ce monument, au diadême près, que doit y avoir ajouté l'artiste du siècle d'Auguste, comme une marque distinctive de la dignité royale.

NOTE.

Goltzius a publié une médaille de la famille Tullia, présentant dans la légende les noms de *Servius Decula*, et dans le type la tête du roi Servius Tullius. Comme ce monument numismatique n'a jamais été vu par des antiquaires dont la bonne foi et la critique soient à l'abri de tout soupçon, on l'a justement rejeté dans la classe des monuments apocryphes (Morellius, *Thesaurus familiarum, Numi incertae fidei*, pl. XXXIII, n.° 2).

CHAPITRE II.

Hommes d'État et de guerre qui appartiennent aux différentes époques du gouvernement républicain.

§ 1. Lucius Junius Brutus.

Servius Tullius n'aimoit pas les Tarquin, quoiqu'il fût lié avec eux par les nœuds de plusieurs alliances. Soit que la jalousie du pouvoir le portât à se défier d'une famille qui avoit plus de droit que lui à la royauté, soit que le caractère ambitieux et l'esprit ardent de celui qui en étoit le chef lui inspirassent de la crainte et de l'aversion, il avoit formé le projet de n'avoir point de successeur au trône, en préparant à l'état une costitution aristocratique, suivant laquelle deux magistrats annuels devoient en être les chefs (1).

Lucius Tarquin, qu'on distingua depuis par le surnom odieux de Superbe, ne donna pas à

---

(1) Tite-Live (l. I, c. LX) dit expressément que le gouvernement consulaire fut établi l'an de Rome 245 (509 ans avant l'ère vulgaire), conformément au projet que Servius Tullius en avoit laissé par écrit: *Duo consules comitiis centuriatis .... ex commentariis Servii Tullii creati sunt.* Cet historien, avec Denis d'Halicarnasse (l. IV et V), et Plutarque dans la *Vie de Publicola*, m'on fourni la plupart des faits énoncés dans cet article.

son beau-père le temps d'accomplir ses desseins : il se débarrassa de lui par un meurtre, et s'empara du trône. Les projets républicains de Servius Tullius avoient rendu plus difficile pour Tarquin l'exercice de la royauté. Les obstacles qu'il eut à vaincre, et quelques défauts qui tenoient peut-être à son caractère, donnèrent à sa conduite une teinte de tyrannie qui le fit haïr. L'inquietude le rendit soupçonneux au point de prêter l'oreille à la voix des calomniateurs, et son règne, d'ailleurs glorieux, fut terni par des actes de cruauté qui s'étendirent même jusque sur ses plus proches parents. Junius, son beau-frère, et Junius fils, son neveu, furent sacrifiés à l'intérêt imaginaire de son repos : et si Lucius, frère cadet de ce dernier, conserva sa vie et obtint quelques emplois honorables, il le dut à l'espèce d'imbécillité qu'il sut feindre, et qui lui valut à la cour de son oncle le surnom de Brutus, et le fit dépouiller de la plus grande partie de sa fortune paternelle, qui fut usurpée par le roi. Il souffrit cette injustice sans murmurer : mais le desir et l'espoir de la vengeance s'accroissoient tous les jours dans ce cœur ulcéré, et ses pensées secrets n'avoient d'autre objet que la ruine de son oppresseur.

Un évènement imprévu lui en offrit tout-à-coup les moyens, et lui permit de donner un essor à son ressentiment. L'insulte que Sextus, fils de Tarquin, fit à Lucrece, femme romaine des plus distinguée, et qui étoit sa parente ; le

désespoir qu'elle en montra en ne voulant pas survivre à son déshonneur, disposèrent le peuple à la sédition. L'absence du roi et de l'armée, occupés au siège d'Ardéa; l'influence de Brutus, qui commandoit la cavalerie et les gardes du roi; celle du père de Lucrece, qui gouvernoit la ville en l'absence de Tarquin, donnèrent au tumulte un caractère de révolte; et le changement inopiné qui parut s'être opére dans l'esprit de Brutus, et que la superstition regarda comme un prodige, rendit le peuple docile à toutes les mesures que ce chef, qui allioit la promptitude de l'exécution à la prudence des projets, proposa pour changer la constitution de l'état. Le plan de Servius Tullius fut en grande partie adopté; et le peuple s'engagea, par serment, à ne plus reconnoître de rois. Aussitôt que Tarquin en fut informé, il accourut vers la ville révoltée, qui lui ferma ses portes; et les émissaires de Brutus ayant profité de l'absence du roi pour soulever l'armée, ce prince fut contraint d'aller chercher son salut hors du territoire de Rome. Brutus et Collatin, mari de Lucrece, sans perdre de temps, s'emparèrent, sous le titre de consuls, de l'autorité royale, dont l'exercice fut limité à l'espace d'une seule année.

Le fondateur de la république romaine et du consulat, dant l'ivresse de ses succès, ne prévoyoit pas, sans doute, quel prix devoit lui coûter une si mémorable vengeance. Le systême de gouvernement que Rome avoit choisi ne pouvoit, ainsi

qu'il arrive presque toujours dans les grands changements, convenir ni à toutes les classes des citoyens, ni à tous les intérêts de la société. Les jeunes patriciens ne purent s'accoutumer ni à l'absence de la cour, ni à ce ton d'égalité que, dans la première illusion de la liberté, la populace ne pouvoit s'empêcher de prendre, et affectoit même vis-à-vis de la noblesse. Plusieurs d'entre eux conspirèrent pour le rétablissement du roi: un esclave découvrit le complot, les conjurés furent arrêtés; et Brutus eut la douleur de trouver parmi les coupables ses deux fils, qui donnoient la plus grande espérance, et devoient être le soutien de sa famille: plusieurs de leurs parents, et à peu près du même âge qu'eux, étoient pareillement entrés dans la conspiration. Brutus, dans cette affreuse situation, ne démentit pas son caractère; il sacrifia, sans balancer, ses enfants à l'intérêt de la république (1) et à

---

(1) Virgile, *Æneid.* l. VI, v. 822:

Infelix! utcumque ferent ea facta minores;
Vincet amor patriae, laudumque immensa cupido.

Je suis porté à croire que ce dernier hémistiche, *laudumque immensa cupido*, n'est ici qu'une cheville ajoutée par quelque grammairien à la *clausula* « *vincet amor patriae* », par laquelle le grand poëte avoit fermé la période, sans se soucier de terminer l'hexametre, ainsi qu'il en use souvent dans les endroits les plus passionnés de son poëme (voyez mes remarques à ce sujet, *Iconographie grecque*, P. I, c. VII, § 4). Les idées que fournit cette dernière phrase s'entrevoient déjà dans les mots qui précedent,

sa haine contre les Tarquin (1); et ce cruel arrêt fut exécuté sous ses yeux. Le récit de ce funeste évènement contriste encore aujourd'hui le lecteur dans Tite-Live, et le déchire dans Denis d'Halicarnasse. Brutus, qui n'avoit point épargné ses deux fils, ne put souffrir que son collegue, plus humain, tâchât de sauver ses neveux. Collatin fut obligé d'abdiquer le consulat; et Valerius, qui le remplaça, fut, à Rome, le premier exemple d'un véritable magistrat républicain, ardent pour le bien public, et ne cédant à l'impulsion d'aucune passion haineuse, ni d'aucun intérêt personnel.

Le malheureux père, dans l'état horrible où ces évènements l'avoient plongé, ne put trouver quelque soulagement que dans le tumulte des armes et dans les fureurs de la guerre. Les Tarquin avoient rassemblé une armée dans l'Étrurie, et marchoient vers Rome; les consuls se portèrent à leur rencontre avec toutes les for-

---

utcumque ferent ea facta minores; et la phrase même est prise, ou plutôt parodiée, d'un autre vers de l'Énéide (l. V, v. 138): *Laudumque arrecta cupido.*

(1) J'ai ajouté aux motifs de Brutus, le principal peut-être, sa haine contre les Tarquins: Plutarque ne l'a pas oubliée dans ce passage où il peint le caractère de Lucius Brutus (*M. Brutus*, § 1): « Celui-là ayant les mœurs aus»tères de nature, et non addoulcies par la raison, res»semblant aux épées de trop aigre trempe, se laissa trans»porter au courroux et à la haine qu'il avoit contre les »tyrans, jusques à en occire ses propres enfants » (Amyot).

ces de la république. Valerius commandoit l'infanterie, et Brutus la cavalerie : mais, comme celui-ci s'aperçut que Aruns, un des fils de Tarquin, étoit à la tête de la cavalerie ennemie, il s'élança sur lui comme un lion sur sa proie. Aruns, qui ne lui cédoit pas en bravoure et qui avoit sur lui l'avantage de la jeunesse, ne refusa pas le combat : il fut terrible ; les deux ennemis se percèrent l'un l'autre de mille coups, et périrent d'une mort honorable sur le champ de bataille. Les Romains, qui eurent quelques succès dans cette sanglante journée, rapportèrent à la ville le corps du consul avec une pompe extraordinaire ; et les femmes romaines, pour témoigner leur douleur et honorer la mémoire du vengeur de Lucrece et de leur honneur, portèrent publiquement le deuil de Brutus comme elles avoient coutume de le porter à la mort de leurs pères.

Les Romains des temps postérieurs connoissoient des statues de Brutus : il y en avoit une de bronze dans le Capitole, qui étoit placée auprès des statues des sept rois. Le consul, qui les avoit bannis de Rome, avoit à sa main un poignard hors du fourreau (1). Pline cite ce mo-

(1) Plutarque, dans la *Vie de Marcus Brutus*, *loco citato ;* Dion. l. XLIII, § 45 ; Pline, l. XXXIII, § 4 et 13, où cependant il remarque que la statue de Brutus n'etoit point si ancienne que celle de Clélie. On a cru qu'il étoit question de la même statue dans la II.e *Philippique* de Cicéron, § 2 : mais, dans cet endroit, l'ora-

nument comme un ouvrage très-ancien. Dans l'histoire de César, il est fait mention du poignard que tenoit la statue comme d'une des circonstances qui excitèrent Marcus Brutus à assassiner le dictateur. Ce fut alors que l'on grava la tête de Lucius Brutus sur la monnoie romaine, comme si l'exemple et le souvenir de l'ennemi des Tarquin eussent pu justifier l'attentat d'un autre Brutus et de ses complices. J'ai fait graver sous le n.° 3 de la planche II la médaille d'argent qui présente d'un côté la tête de Lucius Brutus, indiquée par la légende BRVTVS (1); et de l'autre le portrait de Servilius Ala, qui, dans un autre temps, avoit immolé un citoyen à la cause de la liberté. La tête de Lucius Brutus, d'une physionomie sévère, a été probablement imitée de la tête de la statue qu'on voyoit au Capitole. Une médaille d'or de Marcus Brutus, dont le dessein a été gravé sous le n.° 4, présente d'un côté le même portrait, mais plus petit et exécuté avec moins de finesse; la légende : LVCIVS BRVTVS PRIMVS CONSVL, *Lucius Brutus, premier des consuls*, le fait reconnoître (2): une couronne civique, formée

---

teur romain ne fait allusion qu'aux images de Brutus, executées en cire, et conservées dans les maisons des Romains qui prétendoient être issus de sa race.

(1) Morellius, *Thesaur. famil.*, Junia, pl. I, n. 1; Eckhel, D. N., t. VI, p. 20.

(2) Ce dessein a été exécuté d'après l'empreinte d'une médaille d'or qui se trouve dans le cabinet de l'empereur d'Autriche (Eckhel, *loco citato*).

d'une branche de chêne, entoure le type; de l'autre côté est la tête de Marcus Brutus, renfermée dans un ornement semblable.

Ces deux monnoies ont été frappées par les meurtriers de César, ou plutôt par les chefs de leurs armées et de leur parti, dans le court espace de temps qui s'écoula depuis le commencement de la guerre civile qu'ils allumèrent, jusqu'à la bataille de Philippes où César fut vengé.

Nous retrouverions la physionomie du fondateur de la république bien mieux développée dans la tête antique de bronze dont on a gravé deux desseins sous les n.° 1 et 2 de la même planche, si elle appartenoit à Lucius Brutus avec autant de certitude que la tête gravée sur les médailles que je viens de décrire. Cependant, comme on a cru y reconnoître le même personnage, et que cette opinion a été presque généralement adoptée, je n'ai pas dû exclure de ce recueil un portrait que, malgré les doutes d'une sage critique, on peut attribuer à Lucius Brutus, du moins comme un portrait de convention. Le profil, à la vérité, présente beaucoup de ressemblance avec le profil tracé sur la médaille, à la forme du nez près, qui, sur celle-ci, est droit, tandis que sur le buste il est aquilin. Ce monument est placé à Rome, dans le palais du magistrat de la ville, sur le Capitole (1).

---

(1) C'est un don que le cardinal Rodolphe Pio da Carpi avoit fait à la ville de Rome, dans le XVI.e siècle (Fa-

§ 2. Aulus Postumius Regillensis.

L'abolition de la monarchie avoit fait décheoir Rome de cette superiorité que ses armes et la force de son gouvernement lui avoient assurée sur les peuples environnants.

La guerre qu'elle eut à soutenir contre les Toscans, commandés par Porsenna, ne put, à la vérité, ni l'assujétir, ni replacer Tarquin sur le trône; mais elle humilia la nouvelle république, et aneantit presque toute son influence sur les nations voisines. Les Latins, qui avoient formé du temps des rois une espèce d'union fédérative avec les Romains, union dont ceux-ci avoient retiré presque seuls tout l'avantage, se séparèrent de la république: ils firent plus, ils

bri, *Imagines ex bibliotheca Fulvii Ursini*, p. 50). Jean Lefebvre a pensé que cette tête pouvoit avoir appartenu à la statue de Brutus, dont on a fait mention ci-dessus (*loco citato*). Quoiqu'à présent l'on convienne que le buste en toge, sur lequel cette tête est rapportée, n'est pas du même siècle que la tête, le travail de celle-ci n'annonce pas une antiquité aussi reculée que celle que Pline semble supposer à la statue qui étoit placée dans le Capitole. Il seroit plus vraisemblable de dire que cette tête a été imitée, par un ancien artiste, d'après la statue de Lucius Brutus, encore plus ancienne; et que la différence qu'on remarque entre le nez de cette tête et celui des têtes qui sont gravées sur les médailles peut être attribuée à ce que ces médailles, suivant toute probabilité, ont été frappées dans la Grèce ou dans l'Orient, où commandoient les meurtriers de César, et où l'artiste auroit tracé l'image de Lucius Brutus sans en avoir sous les yeux un dessin bien arrêté.

tâchèrent de la détruire et de rétablir l'ancien gouvernement. Divisés en un grand nombre de petits états indépendants l'un de l'autre, dont la plupart étoient régis par des chefs plus puissants qu'il ne l'auroit fallu dans des villes libres, ils étoient formidables, lorsqu'une autorité supérieure comme celle des rois de Rome donnoit plus d'unité à leurs entreprises, et plus de célérité à leurs mouvements : mais ils étoient foibles dans une coalition dont un conseil étoit l'âme, et où la différence des opinions et des intérêts mettoit dans toutes les démarches de la nation une lenteur qui étoit préjudiciable au succès de ses armes. Dans la circonstance dont nous parlons, deux fils de Tarquin, et Mamilius, chef des Tusculans, leur beau-frère, qui s'étoient mis à la tête de tous les peuples latins, rendoient leur union plus redoutable : mais Rome ne manquoit ni de citoyens, ni de soldats ; et les contrariétés qu'elle avoit éprouvées depuis quatorze ans de la part de ses voisins avoient rendu plus opiniâtre la résistance du peuple, et lui avoient inspiré une espèce de fanatisme pour le gouvernement qu'il avoit adopté. Tant de résolution et de courage n'avoient besoin que d'un chef habile. La république confia l'autorité suprême à Aulus Postumius Albus (1), le meilleur

(1) L'an de Rome 258, 496 avant l'ère vulgaire : Tite-Live, l. II, c. XIX et suiv. ; Denis d'Halicarnasse, l. VI, p. 342 ; et Aurelius Victor, *de Viris illustribus*, C. XVI.

général que Rome eût peut-être produit jusqu'à cette époque. Il étoit alors consul, et il est probable que dans cette circonstance il fut élu dictateur. Une seule bataille livrée sous son commandement par l'armée romaine, près du lac Régille (1), détruisit tous les projets des Latins, et remit ces peuples dans la dépendance. Une charge de cavalerie commandée à propos par le dictateur, qui, pour donner plus d'impétuosité à ce mouvement, avoit ordonné aux cavaliers de laisser tomber les rênes de leurs mains, détermina la victoire. Sextus, l'oppresseur de Lucrece, fut tué dans le combat, ainsi que Mamilius, gendre de Tarquin.

Le surnom de Regillensis (vainqueur de Régille) distingua depuis cette époque, et de la manière la plus honorable, le général victorieux et sa postérité; la pompe du triomphe mit le comble à sa gloire.

Decimus Junius Brutus, l'un des meurtriers de César, étoit entré par adoption, dans la famille des Postumius (2). Lorsque la guerre civille s'alluma, le parti opposé aux triumvirs fit frapper des monnoies dont nous avons indiqué quelques-unes dans l'article précédent. Celles qui furent fabriquées sous les ordres de Deci-

---

(1) A présent *Lago della Colonna*, à six ou sept lieues de Rome.

(2) Dion, l. XLIV, §. 14.

mus Brutus nous ont conservé le portrait de Postumius Regillensis : sa tête, avec la légende A · POSTVMIVS COS ·, *Aulus Postumius*, *consul*, est gravée sur l'un des côtés (1). Le type du revers est une couronne formée d'épis de blé, dans laquelle on lit le nom de ALBINVS BRVTI F ·, *Albinus*, *fils de Brutus*, nom que Decimus Brutus avoit pris après son adoption, le surnom d'Albinus ayant remplacé celui d'Albus dans cette branche de la famille Postumia.

Ainsi ce conspirateur rappeloit aux Romains que, par droit d'adoption, il pouvoit compter parmi ses ancêtres l'un des hommes qui avoient le mieux mérité de la république naissante, et dont la valeur avoit été fatale aux Tarquin. La tête de Postumius a dû être copiée d'après son image en cire, que la famille Postumia conservoit sans doute religieusement dans l'*atrium* de sa maison.

La couronne d'épis de blé est la marque du sacerdoce des frères Arvales, dont Decimus Brutus étoit probablement décoré.

---

(1) Morellius, *Thesaur. familiar.*, POSTUMIA, n.° 1. Le simple titre de consul, donné à Postumius sur la médaille, paroîtroit démentir les historiens qui ont supposé ce Romain revêtu de la dictature : mais il me semble probable que l'un de ceux qui avoient conspiré contre la vie du dictateur s'est abstenu, avec intention, de donner à un de ses ancêtres le titre d'une magistrature que son parti n'avoit pu supporter dans la personne de César.

§ 3. Lucius Domitius Ahenobarbus.

La victoire remportée par Postumius, près du lac Régille, combla les Romains d'une joie d'autant plus vive que le danger avoit paru plus imminent. La nouvelle s'en répandit dans la ville avec une célérité que le peu de distance des lieux pouvoit bien expliquer, mais que le vulgaire, dans l'ivresse du succès, regarda comme prodigieuse. Deux jeunes soldats avoient rencontré, disoit-on, Lucius Domitius, citoyen distingué qui revenoit de la campagne; ils lui avoient annoncé la nouvelle de la victoire, l'avoient chargé d'en faire part à ses concitoyens; et, pour se concilier sa confiance par un miracle, ils avoient touché ses joues, dont la barbe noire étoit, à l'instant, devenue rousse (1). C'est pour cette raison que Domitius fut désigné dans la suite par le surnom d'*Ahenobarbus*, barbe couleur d'airain, barbe rousse; sobriquet qui distingua durant plusieurs siècles une des familles les plus illustres de la république. Les Domitius montroient sans doute dans le vestibule de leur maison l'image en cire de cet homme, aux yeux duquel Castor et Pollux avoient daigné se montrer, et qu'ils avoient choisi pour porteur d'une si heureuse nouvelle.

---

(1) Suétone, *Nerone*, c. 1; Plutarque, *Vie du Paul Emile*, § 25.

Au temps de la guerre civile contre Cassius et Brutus, un Cnéus Domitius Ahenobarbus avoit embrassé leur parti, et commandoit une flotte formidable qui croisoit dans la mer Ionienne et bloquoit les ports de l'Italie (1). Il fit frapper, pour les besoins de son expédition, des monnoies, sur lesquelles il fit empreindre la tête de l'auteur de son nom. Le dessein d'une de ces monnoies a été gravé sous le n.° 6 de cette planche (2). On y voit d'une côté la tête de Lucius Domitius Ahenobarbus, désignée par son surnom, AHENOBARBVS: elle a un peu de barbe, à peu près comme celle de Postumius (3). Le revers presente un trophée èlevé sur le pont d'un vaisseau; allusion à la victoire remportée par Cnéus Domitius sur la flotte des triumvirs (4): la légende offre son nom, CN · DOMITIVS IMP., *Cneus Domitius*, *empereur* (c'est-à-dire commandant en chef).

---

(1) Nous donnerons une notice plus complete sur ce personnage, à l'occasion de son portrait, dans le § 23 de ce même chapitre.

(2) Morellius, *Thes. famil.*, DOMITIA, n. 7.

(3) Voyez Eckhel, D. N., t. V, p. 202.

(4) Ce combat eut lieu sur la mer Ionienne, entre le port de Brindes, d'où la flotte d'Octave étoit partie, et l'Épire, vers lequel elle faisoit route. Il fut livré le jour même où Cassius et Brutus furent vaincus à Philippes, l'an 42 avant l'ère vulgaire (Appien Alexand. *de bello civili*, l. IV, § 115 et suiv.)

§ 4. Caïus Servilius Ahala, ou Ala.

Tandis que le sénat et les patriciens s'efforçoient de défendre leur puissance contre les tentatives toujours plus hardies du peuple et de ses tribuns, un petit nombre d'ambitieux qui avoient imaginé de profiter de ces troubles pour s'ouvrir un chemin au pouvoir absolu échouèrent dans leurs projets téméraires. Comment pouvoient-ils, en effet, espérer d'atteindre le but qu'ils se proposoient, par des largesses répandues au milieu d'une multitude plus avide que reconnoissante, sans s'être mis auparavant à la tête d'une armée, ou s'être, du moins, assurés de l'un des partis? Tel fut Cassius Viscellinus, patricien et consul, qui s'étoit flatté d'acquérir une grande popolarité en proposant le premier la loi agraire, et qui, au sortir de sa magistrature, fut mis en jugement, et condamné à mort par ce peuple même, sur le faveur duquel il avoit fondé ses plus belles esperances. Tel fut aussi Spurius Melius, plébéien, qui servoit parmi les cavaliers : celui-ci, en accaparant du blé dans un temps de famine, et en le distribuant gratuitement au peuple, croyoit s'être fait un parti assez puissant pour renverser le gouvernement (1); il avoit compté dans sa folle présomption que, pour s'emparer du pouvoir suprême, il ne lui falloit

(1) L'an de Rome 315, 439 avant l'ère vulgaire.

plus que des armes : il en rassembloit secrètement dans sa maison, lorsque le sénat, informé de ces tentatives, fit nommer par les consuls un dictateur. Cette magistrature absolue et indépendante que les Romains avoient empruntée des peuples voisins étoit, dans l'imperfection de la société civile et dans le désordre de ces gouvernements mixtes, la sauve-garde de l'état. Elle substituoit tout d'un coup une autorité forte et illimitée à l'anarchie dans laquelle des constitutions mal affermies, et changeant au gré de la multitude et des démagogues, étoient toujours près de tomber.

Le dictateur nommé à cette occasion fut ce même Cincinnatus qu'on avoit vu passer plusieurs fois de la charrue au timon de l'état, de sa chaumière à la chaise curule ; et que tant d'honneurs n'avoient jamais dégoûté ni de sa pauvreté, ni de sa modestie.

Le dictateur octogénaire nomma C. Servilius Ahala pour son général de cavalerie, et lui ordonna d'amener Melius devant lui. Le conspirateur déconcerté, et cherchant à se soustraire au jugement et à ameuter le peuple en sa faveur, se cachoit dans la foule, et imploroit le secours de ses partisans. Servilius, pour étouffer la sédition dans son berceau, plongea son épée dans le sein de l'accusé, et se présenta au dictateur le fer tout ensanglanté à la main. Cincinnatus approuva l'action hardie de Servilius, le reconnut pour le sauveur de la république ;

et fit raser la maison de Melius, devenue abominable depuis que des projets contre l'état y avoient été enfantés. Les tribuns, et quelques esprits inquiets de la populace, menacèrent Servilius de le mettre en jugement au sortir de sa charge ; mais le peuple, plus équitable, persuadé des desseins criminels de Melius, refusa de punir le citoyen courageux qui avoit immolé le coupable à la sûreté et à la tranquillité de la patrie. Servilius obtint dans la suite les plus hautes magistratures de la république (1).

Marcus Brutus avoit des liaisons étroites avec la famille Servilia, dont sa mère étoit issue, et dans laquelle il étoit entré par adoption. Sur les monnoies que lui ou ses partisans firent frapper durant la guerre civile, on plaça la tête de Servilius Ahala au revers de celle de Lucius Brutus, que le meurtrier de César affectoit de compter parmi ses ancêtres. Il pensoit sans doute que ses exemples domestiques devoient excuser son attentat aux yeux des Romains. Ce portrait de Servilius Ahala avoit probablement été tiré, comme plusieurs autres, d'une de ces images que les familles nobles se faisoient gloire de conserver: la légende, AHALA, désigne le personnage représenté sur ce côté de la médaille (2).

---

(1) Tite-Live, lib. IV, §. 13 et suiv.; Pighius, *Annal. Magistratuum an.* 314.

(2) Cicéron a remarqué que ce surnom d'*Ahala* avoit

§ 5. Servius Sulpicius.

Ce Romain, issu de la plus ancienne noblesse, n'a pas autant de titres à la célébrité que les personnages dont nous venons de parler : il étoit au nombre des tribuns militaires revêtus de l'autorité des consul, l'an de Rome 378, 376 ans avant l'ère vulgaire (2).

Lorsque la ville de Tusculum, surprise par les Latins qui, à cette époque, cherchoient à se soustraire à la puissance romaine, implora le secours de Rome, les Tusculans avoient conservé la citadelle ; et il ne fut pas difficile aux tribuns militaires Sulpicius et Quinctius de courir au secours de leurs voisins qui, depuis peu, s'étoient donnés à la république. Les Latins, attaqués de deux côtés à la fois par leurs enne-

---

été formé, par la suppression de l'*x* et par la rapidité de la prononciation, du mot *axilla*, aiselle ; sobriquet qu'on avoit donné à l'un des ancêtres de Servilius, d'après quelques particularités relatives à cette partie de ses membres. Les *Fastes Capitolins* nous présentent des Servilius tantôt avec le surnom d'Ahala, tantôt avec celui d'Axilla, que Pighius s'est efforcé de distinguer l'un de l'autre, contre l'opinion de Cicéron, qui, parlant avec Marcus Brutus de ce même Servilius, lui donne indifféremment les deux surnoms (*Orator.*, §. 45 ; et *Philippica*, II, §. 11). *Les Fastes capitolins* prouvent que ces surnoms existoient dans la famille des Servilius avant l'époque de ce général de la cavalerie (Gruter, p. CCCLXXXIV et CCCXC.

(1) Tite-Live, L. VI, c. XXXIII.

mis, furent tous taillés en pièces : voilà la seule action d'éclat de Servius Sulpicius qui nous soit connue ; cependant son nom ne doit jamais être oublié dans l'histoire des révolutions romaines. Sa femme étoit une des filles de Fabius Ambustus, qui en avoit donné une autre en mariage à Licinius Stolon, plébéien. La jalousie de ces deux sœurs, dont la dernière ne pouvoit supporter la supériorité que la magistrature de Sulpicius donnoit à son aînée, fut la cause des longues dissensions entre les patriciens et le peuple, qui finirent par l'admission des plébéiens au consulat (1).

La médaille dont le dessin est gravé sous le n.° 8 a été frappée par un magistrat de la famille Sulpicia : les noms, *Lucius* SERVIVS, RVFVS, en sont la preuve ; mais la tête qui y est empreinte n'est point celle de ce magistrat :

---

(1) Tite-Live, l. VI, c. XXXIX ; Aurelius Victor, *de Viris illustr.*, c. XX. Ce dernier donne à Servius Sulpicius le prénom d'*Aulus*. Quoique les Romains fussent généralement dans l'usage de ne prendre qu'un seul prénom, il est cependant possible que le tribun ait joint au prénom de *Servius* l'autre prénom d'*Aulus* : le premier prénom, ainsi que celui d'*Appius* dans la famille Claudia, étant commun à presque tous les personnages de la famille Sulpicia, ceux-ci prenoient un autre prénom pour se distinguer l'un de l'autre. Cette medaille même nous offre l'exemple d'un autre Servius Sulpicius qui prenoit *Lucius* pour son premier prénom (Spanheim, *De* U *et* P, *Num.*, t. III, p. 27 à 30 ; M. Marini, *Atti dei Fratelli Arvali*, t. I, p. 234 et 235).

la barbe courte qui la distingue fait qu'elle ressemble, par le costume, aux têtes de Postumius et d'Ahenobarbus (1). Au contraire les diverses médailles frappées sous l'autorité de Lucius Servius Rufus, par le caractère de leur fabrique, ne peuvent appartenir qu'aux dernières époques de la république romaine. Cette monnoie a été restituée ou renouvelée par ordre de Trajan (n.° 7), ainsi qu'il est prouvé par la légende du revers, IMP*erator* CAES*ar* TRAIAN*us* AVG*ustus* GER*manicus* DAC*icus* P*ater* P*atriae* REST*ituit*; « L'empereur César Trajan Auguste, » vainqueur des Germains et des Daces, père » de la patrie, a rénouvelé (cette monnoie) ». La légende est gravée autour de deux figures debout que, par leurs bonnets surmontés d'une étoile, on reconnoît pour Castor et Pollux. Cette légende fait la seule différence entre la médaille plus ancienne, n.° 8, et la médaille restituée, n.° 7.

Comme d'autre médailles frappées par ce même magistrat ont pour type du revers la ville de Tusculum (2), et que les deux divinités repré-

(1) Morellius, *Thes. famil.*, Sulpicia, pl. 1., n.° 4 et B. Eckhel a donné à ce sujet un exemple frappant de son peu d'attention aux portraits qui sont gravés sur les médailles, défaut que nous avons eu plusieurs fois occasion de remarquer dans ce savant célèbre. Il hésite à décider si la tête dont il s'agit ne seroit pas une tête d'Auguste (*D. N.*, t. V, p. 319).

(2) Morellius, *Thes. famil.*, Sulpicia, pl. 1, n. 5; Eckhel, *D. N.*, loc. cit.

sentées sur le type que nous examinons étoient les dieux tutélaires de cette ville latine, la conjecture des antiquaires, qui ont regardé la tête gravée sur ces *denarius* comme celle de Servius Sulpicius, tribun militaire et libérateur de Tusculum, semble extrêmement probable (1). Lucius Servius Rufus, à l'exemple d'autres magistrats ses contemporains, qui plaçoient les têtes de leurs ancêtres sur les types de la monnoie de l'état, aura fait graver, sur celle qu'il étoit chargé de faire fabriquer, la tête d'un homme qui, plusieurs siècles auparavant, avoit illustré sa famille (2).

L'empereur Trajan, en faisant renouveler sous son règne, ou, suivant la phrase usitée par les Romains, *restituer* cette médaille, avoit voulu sans doute honorer à la fois la mémoire de cet ancien républicain, et donner un témoignage

---

(1) On peut même conjecturer, d'après la légende de cette médaille, que le tribun militaire de l'an de Rome 378 appartenoit à cette branche de la famille Sulpicia qui prenoit le surnom de *Rufus*. Tite-Live ne le nomme que *Servius Sulpicius*.

(2) Nous n'avons aucune certitude que le magistrat qui a fait frapper cette medaille soit ce même Servius Rufus qui mourut dans sa mission politique auprès de Marc-Antoine, l'an 44 avant l'ère vulgaire, et à qui Cicéron fit décerner une statue par le sénat, proposition qui fait le sujet de sa IX.e *Philippique*. Cette opinion a cependant quelque probabilité; Servius Sulpicius Rufus avoit dû exercer plusieurs magistratures, dont quelques-unes pouvoient l'avoir autorisé à faire frapper la monnoie.

de bienveillance aux personnages vivants de cette noble famille.

§ 6. Marcus Atilius Regulus.

Souvent dans les mémoires généalogiques des familles romaines on mêloit des contes romanesques aux récits historiques (1); mais il n'y a peut-être eu aucun de ces mémoires où la vérité des faits ait été altérée d'une manière aussi sensible que dans la vie de Marcus Atilius Regulus. Sa vertu, exagérée jusqu'à un degré à peine croyable, a fait, pendant plusieurs siècles, l'étonnement des lecteurs de l'histoire romaine, et a fourni aux poëtes (2), aux orateurs (3), aux philosophes (4),

---

(1) Plutarque, *in Numa*, §. 1 et 21. Les oraisons funèbres des hommes illustres faisoient partie de ces mémoires. Ces discours étoient souvent l'ouvrage de leurs descendants ou des clients de leur famille : composés dans des temps postérieurs, et dictés plus par la flatterie que par la vérité; on y lisoit, dit Cicéron, des faits controuvés, des triomphes qui n'ont jamais eu lieu, des consulats supposés, de fausses généalogies : *multa scripta sunt in iis quae facta non sunt ; falsi triumphi ; plures consulatus ; genera etiam falsa*, etc. (Cicéron, *de Claris Oratoribus*, §. 62.).

(2) Horace, *Carmen*, I, od. XII; III, od. V; Silius Italicus, liv. VI, v. 539.

(3) Cicéron, *Orat. in Pisonem.*, c. XIX.

(4) Cicéron, *de Offic.*, liv. III, c. XXVI : Séneque *de Providentia*, c. III; *de Tranquil. Animi*, c. XV; *de Beneficiis*, l. V, c. III; *Epist.* LXVII et XCVIII : Valere Maxime, l. I, c. 1, n.° 14 : Helvetius, *de l'Esprit*, disc. III.e, c. XXII.

un modèle idéal de la constance la plus sublime.

Ce consul ayant passé en Afrique l'an 256 avant l'ère chrétienne, avec son collegue Manlius, pendant la première guerre Punique, y demeura l'année suivante seul à la tête de l'armée avec le titre de proconsul. Ses succès furent brillants; et les Carthaginois, forcés à demander la paix, ne se décidèrent à continuer la guerre que parcequ'ils furent rebutés par les conditions insupportables que le proconsul prétendoit leur imposer, et par les manières hautaines dont il accompagnoit la dureté de ces conditions (1). Un aventurier lacédémonien, habile général, que les Carthaginois venoient de prendre à leur solde, leur fit voir que leurs revers étoient non l'effet de la supériorité des talents ou de la valeur de l'ennemi, mais de leurs fautes ed de leur inéxpérience. Xantippe (2), c'étoit le nom de cet

---

(1) Pour les faits de l'histoire, on a suivi plus particulièrement Polybe, l. I, c. XXXI à XXXV; et Diodore de Sicile, *Excerpta*, l. XXIII et XXIV; dans l'*Edition de Wesseling*, p. 563 à 566.

(2) M. Lévesque, qui accuse sans cesse d'exagération les historiens romains, ne veut pas reconnoître un Spartiate dans le vainqueur de Regulus : il trouve indigne d'un élève de Lycurgue de prendre du service chez des barbares; il voudrait faire de Xantippe un Hilote (*Histoire critique de la République romaine*, t. I, p. 456). Cependant l'autorité de Polybe, qui fait mention de l'éducation lacédémonienne que ce guerrier avoit reçue, auroit dû arrêter M. Lévesque dans ses conjectures. Les Spartiates, postérieurs à Alexandre-le-Grand, et plus particulièrement

étranger, obtint la confiance des Carthaginois; la guerre, dirigée désormais par ses ordres, leur devint moins funeste: bientôt les troupes romaines furent battues, prises, ou détruites; et l'orgueilleux proconsul se trouva lui-même au nombre des prisonniers. Il mourut dans sa captivité; et sa femme et ses enfants, auxquels les magistrats romains avoient cru devoir confier la garde de deux prisonniers illustres, Bostar et Hamilcar, généraux carthaginois, soupçonnant que la mort de Regulus avoit été la suite du peu de soins qu'on avoit pris de lui dans les prisons de Carthage, se livrèrent à de si cruelles représailles, que Bostar en mourut, et qu'on eut beaucoup de peine à rendre à la vie Hamilcar, délivré de la maison des Atilius par l'indignation des Romains et par les ordres du sénat. Ce ne fut qu'en considération des vertus et des services du proconsul qui venoit de mourir à Carthage qu'à Rome on pardonna tant d'inhumanité à ses enfants et à sa veuve.

Dans les mémoires particuliers de cette famille, le soupçon qui avoit fait commettre de si grands excès se convertit en certitude, et peu à peu le défaut de soins imputé aux Carthaginois fut métamorphosé en mauvais traitements, qui ne furent bientôt, dans ces récits, rien moins

---

les contemporains d'Aréus II et de Cléombrote, avoient bien dégénéré de leurs ancêtres: ils n'étoient plus les Spartiates des Thermopyles, ni ceux de Lysandre ou d'Agésilas.

que les suplices les plus cruels. Le roman devint encore plus intéressant par l'épisode d'une mission dont ont disoit que Regulus avoit été chargé par ses vainqueurs pour aller traiter à Rome de la paix, ou du moins de l'échange des prisonniers. Ce fut alors que l'illustre captif, qui s'étoit engagé par serment à reprendre ses fers dans le cas où il ne réussiroit point, s'éleva par sa sagesse, par son amour de la patrie, et par sa fidélité à la parole qu'il avoit donnée, au-dessus des exemples les plus héroïques de l'histoire de tous les âges. Il exposa lui-même au sénat le désavantage qu'il y auroit pour Rome à consentir à la paix ou à l'échange, dans les circonstances où se trouvoit Carthage; il se refusa, ajoute-t-on, aux caresses et aux instances de sa famille, et se rendit en Afrique, où il mourut dans les tourments les plus affreux et les plus recherchés.

Rendons honneur à la mémoire de ce respectable Romain; si nous ne pouvons l'excuser entièrement sur les manières dures dont les historiens l'accusent, admirons au moins sa valeur, son amour pour la patrie, et, si l'on veut, sa confiance dans les destinées des Romains: admirons encore plus ses mœurs simples et frugales, et son amour pour la pauvreté, dans l'exercice de la plus haute magistrature (1); mais cessons de l'envisager comme le martyr de sa

---

(1) Valere Maxime, l. IV, c. IV, n.° 6.

religion pour le serment, et comme la victime la plus courageuse et la plus ferme qui se soit jamais dévouée à son attachement pour ses principes (1).

---

(1) Paulmier de Grentemesnil, dans ses *Exercitationes in auctores graecos*, p. 151, *ad Appiani Libyca*, a le premier attaqué la vérité de ce récit. Ses arguments sont tirés du silence de Polybe, de cet historien si véridique, qui avoit puisé ses informations sur les évènements des guerres Puniques, dans la maison même de Scipion, à laquelle il avoit été attaché : son silence est d'autant plus remarquable sur ces faits, que ce grave historien ne laisse pas de faire des réflexions sur le caractère moral de Regulus, et sur sa captivité. Ils sont tirés aussi des détails qu'a donnés Diodore de Sicile sur ce trait d'histoire ; détails entièrement opposés à la tradition générale, et qu'il n'auroit pu accréditer, si l'opinion vulgaire, et particulièrement la mission de Regulus à Rome, eussent été fondées sur la moindre autorité. Tite-Live (l. XVIII), à la vérité, suivoit lui-même aussi cette opinion ; mais, comme il ne nous reste de cette partie de son ouvrage que le sommaire écrit par Florus, nous ne pouvons savoir aujourd'hui jusqu'à quel point il ajoutoit foi à la tradition qui était en vogue de son temps. Je serois tenté de croire qu'il ne l'avoit adoptée qu'avec quelque réserve, comme il en use très-souvent dans son histoire, puisqu'il ne fait aucune mention de l'opposition de Regulus à l'échange des prisonniers, dans le discours qu'il fait tenir à Manlius Torquatus, lorsque ce sénateur s'oppose au rachat de huit mille prisonniers fait par Annibal à la bataille de Cannes. Cependant il paroît que dans cette occasion Manlius n'auroit pu se dispenser de rappeler le souvenir d'un exemple si fameux, et qui auroit si bien appuyé ses conclusions (liv. XXII, c. LIX à LXI).

J'observerai aussi que l'échange des prisonniers à l'époque de Regulus auroit été favorable aux Romains et con-

Je pense, d'accord avec plusieurs autres antiquaires, qu'une tête romaine, gravée sur des monnoies qui ont été frappées par un Livineïus Regulus, préteur, est le portrait de Marcus Atilius Regulus (1). Ce dernier nom étoit probablement passé des Atilius aux Livineïus (2) par une adoption; et lorsqu'un Livineïus a été préposé à la fabrication de la monnoie, ou sous César, ou sous Auguste, puisque c'est à cette époque que les personnages de cette famille paroissent dans l'histoire (3), il s'est empressé, conformément à l'usage établi, de consacrer sur ces médailles l'image du plus illustre de ses ancêtres. Aucune inscription n'accompagne cette

traire aux intérêts des Carthaginois, les troupes de ceux-ci étant en grande partie composées de mercenaires, et au contraire les soldats romains étant tous des citoyens ou des Italiens alliés. Si Annibal, dans la seconde guerre Punique, proposa aux Romains le rachat de leurs captifs, c'étoit pour se procurer de l'argent dont il manquoit, et que sa patrie négligeoit de lui faire passer: ces motifs mêmes déterminèrent le refus des Romains.

(1) Voyez Jean Lefebvre, *Imagines virorum illustrium, ex Bibliotheca Fulvii Ursini*, n.° 38.

(2) C'est ainsi que les surnoms de *Cépion* et d'*Albinus* désignèrent Marcus Brutus et Decimus Brutus, qui, par adoption, avoient passé de la famille Junia dans celle des Servilius Cépion et des Postumius Albinus. Les surnoms, au contraire, de *Scipion* et d'*Atticus* furent conservés par deux Romains de la famille Cornelia et de la famille Pomponia, lorsqu'ils passèrent par adoption dans la famille Cæcilia.

(3) Hirtius, *de Bello African.*, §. 89; Dion. l. LIV, §. 14.

tête; nouveau motif de conjecturer que c'est le portrait d'un homme célèbre : mais le revers, qui représente la chaise curule et six faisceaux sans haches, marques de la dignité prétorienne, offre dans la légende les noms de L. LIVINEIVS REGVLVS, *Lucius Livineïus Regulus.* Sur d'autres médailles, la sigle PR, annonce cette même dignité (1).

§ 7. Marcus Arrius Secundus.

Vers la fin du gouvernement républicain, ainsi que sous l'empire d'Auguste, plusieurs personnages de la famille Arria parvinrent à des magistratures. L'un d'eux, chargé de la direction des monnoies, eut soin d'y faire graver la tête d'un de ses ancêtres, qui portoit probablement comme lui les noms de Marcus Arrius Secun-

---

(1) Morellius, *Thes. famil.*, Livineïa, n.° 5; Eckhel *D. N.*, t. V, p. 135.

Parmi toutes ces médailles qui paroissent frappées sous un Lucius Livineïus Regulus, préteur, il s'en trouve quelques-unes où il est fait mention de la dignité de *préfet de Rome*, dont le fils de ce préteur étoit revêtu à la même époque. C'est ainsi qu'un Messalla, magistrat monétaire, a marqué dans une monnoie le consulat de son père (Eckhel, *D. N.*, t. V, p. 333). Je fais ici ce rapprochemens pour montrer que l'opinion de ceux qui regarderoient cette tête comme le portrait de Livineïus Regulus, préteur, empreint sur des monnoies qui auroient été frappées sous la préfecture de son fils, ne seroit pas assez fondée.

dus (1). La perte d'un grand nombre d'ouvrages anciens sur l'histoire romaine nous prive, vraisemblablement pour toujours, de la connoissance des exploits d'un homme qui avoit dû jouir de quelque célébrité dans les annales de la république, puisque sa postérité se glorifioit de l'avoir eu pour aïeul, et faisoit empreindre son image sur la monnoie de l'état. La légende qui accompagne cette tête présente les noms de M. ARRIVS SECVNDVS (2), *Marcus Arrius Secundus*. Ce personnage semble appartenir à une époque antérieure au VII siècle de Rome; du moins la barbe courte qui couvre ses joues donne lieu de le faire conjecturer (3). Les trois symboles gravés dans le type du revers sont une couronne, une haste sans pointe, et un trépied: il est vraisemblale que le premier de ces symboles fait allusion à des honneurs et à des récompenses militaires obtenus par le personnage

---

(1) Un Arrius, contemporain de Catulle, partit pour la Syrie par commission du gouvernement (Catulle, *Carmen*, 84): mais c'est par erreur que Glandorpius, dans son *Onomasticon*, donne à cet Arrius le prénom de *Marcus* et le surnom de *Secundus* qu'on lit sur cette médaille.

(2) Morellius, *Thes. famil.*, ARRIA, n.° 1.

(3) On doit, à ce sujet, rendre justice à la critique de Havercamp qui a fait cette observation, en vertu de laquelle il s'est refusé à reconnoître dans ce portrait un Quintus Arrius, général romain, qui avoit commandé sous Crassus dans la guerre contre Spartacus, et dont la tête auroit pu être gravée sur des monnoies qu'un Marcus Arrius son fils auroit fait fabriquer.

qui a fait frapper la médaille; le second, à ses fonctions de préteur (1) ou de juge; et que le trépied est une emblême du sacerdoce quindecimviral, dont ce même personnage étoit décoré (2).

§ 8. Caïus Numonius Vala.

Ce Romain n'est pas plus connu aujourd'hui que l'Arrius Secundus de l'article précédent: toutefois par le revers même de la médaille sur laquelle sa tête est gravée, on peut conjecturer qu'il s'étoit distingué par sa valeur dans l'attaque d'un retranchement ennemi; que le surnom de Vala lui avoit été donné, et qu'il l'avoit transmis à ses neveux comme un souvenir du *vallum*, ou de la palissade qu'il avoit forcée. Autour de la tête, sans barbe, et qui annonce un âge mûr, on lit son nom, C · NVMONIVS VAALA, *Caïus Numonius Vaala* (3). On voit

---

(1) La *hasta praetoria*, ou *centumviralis*, est assez connue dans l'histoire du droit romain.

(2) Val. Flaccus, *Argon*, l. I, v. 5, sqq., Servius, *ad Æneid.*, l. III, v. 332.

(3) Morellius, *Thes. famil.*, Numonia; Pellerin, *Mélanges*, t. I, p. 192; Eckhel, *D. N.*, t. V, p. 263. L'*a* long, dans le surnom de Vaala, est marqué par une double voyelle: au contraire on n'a pas doublé la liquide *l*, comme l'étymologie l'exigeoit; ces archaismes semblent prouver que Numonius Vala a vécu à une époque antérieure au VII.e siècle de Rome.

sur le revers un camp retranché attaqué par un Romain seul, et défendu par deux ennemis qui semblent céder à son courage (1). Le nom VAALA, ou *Vala*, qu'on lit dans l'exergue, désigne le guerrier représenté, et est le surnom qui consacra dans sa postérité le souvenir de cette action. Le soin que l'empereur Trajan a pris de faire restituer la médaille de Vala est un nouvel honneur pour la mémoire de ce Romain.

Les Numonius Vala jouirent de quelque considération sous le règne d'Auguste; mais celui qui commandoit la cavalerie dans la défaite de Quintilius Varus par les Germains avoit bien dégénéré des vertus guerrières de ses ancêtres (2).

§ 9. Publius Scipion Africain l'ancien.

Il naît par intervalles des hommes qu'on ne peut se dispenser de regarder comme les principaux auteurs de la grandeur et de la puissance

---

(1) Havercamp a cru que le camp attaqué étoit celui des Romains: cette opinion m'a paru peu probable. Sur une médaille frappée en l'honneur de Vala, on ne le verroit pas combattre, accompagné, contre un seul ennemi; ajoutez que la figure qui attaque est plus grande que les deux autres, et semble la figure principale.

(2) Velleïus Paterculus, l. II, §. 119. Ce Numonius Vala, qu'on prétend avoir été un autre que celui à qui Horace avoit adressé une de ses épîtres, étoit un des lieutenants de Varus: il contribua par sa fuite à la défaite et à la destruction de l'armée, sans toutefois avoir réussi à sauver sa vie.

d'un pays et quelquefois d'une nation tout entière. Rome, fondée par Romulus, fut une ville guerrière; et la constitution qu'elle se donna quelques siècles après, plutôt par hasard et entrainée par une suite d'évènements que par un plan conçu avec maturité, ne lui laissa d'autres moyens de se conserver que la guerre (1). Parvenue à dominer sur presque toute l'Italie et sur les îles adjacentes, ses destinées pouvoient changer encore. Dans l'Europe et dans l'Asie les dynasties macédoniennes, dans l'Afrique Carthage avoient des princes ou des chefs guerriers, de grands capitaines, des armées nombreuses et disciplinées, en un mot des forces capables de balancer la puissance romaine et de la contenir, peut-être pour toujours, dans des limites que les circonstances et ses révolutions intérieures ne lui auroient jamais permis de franchir. Mais, à l'époque de la deuxième guerre Punique, et à l'instant même où la république romaine étoit dans le plus grand danger, il parut un homme, qui par son courage et par l'ensemble des qualités extraordinaires qu'il réunissoit, réussit à la sauver, et l'éleva, dans le cours d'une seule génération, à un degré de puissance et de grandeur qui lui donna une prépondérance decidée dans le monde ancien, et lui rendit facile pour l'avenir la conquête de toutes les

---

(1) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, c. 1.

nations qu'elle n'avoit pas encore subjuguées (1). Cet homme est Publius Cornelius Scipion, fils de Publius, né vers l'an 235 avant l'ère chrétienne (2). Le cours entier de sa vie offre une suite d'évènements merveilleux, et pour ainsi dire de prodiges, qu'on ne pourroit retracer avec quelques détails sans répéter une des plus belles et des plus nobles parties de l'histoire romaine. Pour l'objet de mon ouvrage, il suffit de les indiquer sommairement, et je dois me borner à quelques considérations sur le caractère et la vie de ce grand homme (3).

Dès l'âge de dix-sept ans, il se fit un nom dans l'armée et dans sa patrie par le courage avec lequel il sauva son père, qui, dans la déroute du Tésin, étoit enveloppé par un peloton

---

(1) C'est à quoi fait allusion Silius Italicus, dans cette apostrophe à Scipion l'Africain, par laquelle il termine son poëme (l. XVII, v. 652):

Salve, invicte parens, non concessure Quirino.

(2) Il n'avoit que dix-sept à dix-huit ans lorsqu'il sauva son père, consul, en 218 avant Jésus-Christ.

(3) Tite-Live, dans plusieurs livres de la III.e et de la IV.e décade, en commençant par le XXI.e, c. XLVI, jusqu'à la fin du livre XXXVIII, et au chapitre LII du XXXIX.e; Polybe, dans les fragments des livres X, XIV, et ailleurs; Appien, *in Hispanicis*, *Annibalicis*, *Punicis et Syriacis*; Valere Maxime, en plusieurs livres; Silius Italicus, en commençant par le livre XIII de son poëme; Dion, dans plusieurs fragments des XXXIV premiers livres; Séneque, dans les épitres; Pline et Plutarque, en divers endroits, sont les principaux garants des faits que j'ai résumés dans cet article.

de cavaliers ennemis. A vingt-deux ans il sauva Rome, lorsqu'après la bataille de Cannes il menaça de la mort l'élite des officiers romains, qui, désespérant du salut de leur patrie, avoient formé à Canusium le projet de se retirer en d'autres contrées. A vingt-quatre ans, on le vit briguer l'honneur de commander en Espagne, où son père et son oncle avoient péri, pour y venger leur mort, et y rétablir la domination romaine. Ses succès surpassèrent toutes les espérances: la province fut reconquise; le siége de la puissance punique, la nouvelle Carthage fut emportée: les alliés rentrèrent sous la protection de Rome; et les peuples qui auparavant étoient soumis aux Carthaginois lui furent assujétis. La jalousie des compatriotes de Scipion put bien le priver du triomphe; mais leur intérêt, bien entendu, en l'élevant au consulat, ne put lui refuser le commandement dans la guerre contre Carthage. Il en transporta le théâtre en Afrique: Annibal y fut rappelé, et y fut bientôt vaincu. Le consul victorieux dicta à Carthage consternée ces conditions humiliantes qui détruisirent toute sa force politique, qui firent donner au vainqueur le surnom glorieux d'*Africain*, et laissèrent Rome desormais sans rivale.

Quelques années après, une coalition formidable, composée d'une partie des peuples de la Grèce et de l'Orient, menaça la république: des nations puissantes et éclairées prenoient les armes contre elle, et Annibal, exilé de Cartha-

ge, avoit été choisi pour les commander. Tous les yeux étoient tournés vers Scipion : il ne voulut être que le lieutenant et le conseil de Lucius son frère qui étoit alors consul. Antiochus fut vaincu en moins de temps qu'on n'auroit pu l'espérer, et Annibal alla chercher une retraite en Arménie. La Grèce et l'Asie mineure fléchirent le genou devant la puissance romaine; et le surnom d'*Asiatique* décora le frère de Scipion l'Africain.

Tant de succès et tant de gloire excitèrent à Rome deux sentiments contraires. Les uns auroient voulu remettre les destinées de la patrie entre les mains d'un homme qui leur sembloit avoir quelque chose de divin; mais trop d'intérêts s'y opposoient, et ne tardèrent pas à réveiller la jalousie démocratique dans les chefs du peuple, et la jalousie oligarchique parmi les personnages les plus distingués du sénat. Scipion avoit encore contre lui l'inimitié de Fabius; il devint l'objet de celle de Caton le censeur. En vain de nouvelles dignités étoient accumulées sur sa tête : on lui chercha querelle sur l'administration et sur l'emploi des trésors qu'il avoit acquis à la république, jusque-là qu'il y eut des tribuns qui osèrent lui intenter une accusation formelle devant le peuple. Scipion dédaigna de se justifier : à la première assemblée, il fit lui-même son éloge, et reprocha aux Romains leur ingratitude; à la seconde, après leur avoir rappelé que ce jour même qu'ils

avoient choisi pour le juger étoit l'anniversaire de sa victoire sur Annibal: « Venez plutôt avec » moi, ajouta-t-il, aux temples des dieux pour » les remercier de m'avoir inspiré les conseils » qui m'ont fait vaincre, et rendre dans cette » occasion, ainsi que dans beaucoup d'autres, » des services éclatants à ma patrie; et prier ces » dieux qu'ils vous accordent toujours des chefs » qui me ressemblent (1). » Tout le peuple le suivit, et les tribuns furent abandonnés même par leurs huissiers. A l'époque du troisième ajournement, Scipion avoit quitté Rome, et s'étoit rétiré à sa campagne de Liternum; la faction contraire renonça à l'y poursuivre, d'après les remontrances du tribun Gracchus, qui détourna le peuple de cette démarche, en lui représentant combien elle seroit honteuse au nom romain chez les étrangers et chez la postérité. Scipion passa ses derniers jours tranquille à Liternum: il y mourut; et, gardant jusqu'à sa mort le ressentiment de tant d'ingratitude, il défendit à ses héritiers de rapporter ses restes dans les murs qui l'avoient vu naître (2).

Il régne une grande obscurité sur cette partie de la vie de Scipion: les histoires romaines de cette époque présentoient, même aux anciens qui les étudioient, des lacunes, des difficultés, des doutes et des contradictions sans

(1) *Ite mecum, Quirites, et orate Deos ut mei similes principes habeatis*: Tite-Live, l. XXXVIII, c. LI et LIII; Pline, l. XVI et LXXXV.

(2) Valere Maxime, l. V, c. III, n.° 2.

nombre (1). On voit dans ce qui nous est parvenu les traces de quelques tentatives faites par un parti pour déférer à Scipion une autorité extraordinaire et suprême (2). On parle d'un consulat sans limites de temps, et d'une dictature pérpétuelle; de statues à ériger en son honneur dans tous les lieux publics, et même dans le temple de Jupiter au Capitole; on ajoute que Scipion eut assez de modération pour se refuser à cette autorité et à ces honneurs excessifs. Mais nous ne pouvons plus juger maintenant jusques à quel point ces refus étoient sincères. Nous le voyons chercher à accréditer lui-même ses communications avec les dieux; et nous savons qu'on ne le croyoit pas entraîné par un fanatisme visionnaire (3). Nous sommes certains

---

(1) Tite-Live, l. XXXVIII, c. LVI : *Multa alia in Scipionis exitu maxime vitae dieque dicta, morte, funere, sepulcro, in diversum trahunt; ut cui famae, quibus scriptus adsentiar, non habeam*, etc.

(2) Tite-Live, *loco citato : Castigatum quondam ab eo* (Scipione) *populum ait* (Gracchus) *quod eum perpetuum consulem et dictatorem vellet facere : prohibuisse statuas sibi in comitio, in rostris, in curia, in Capitolio, in cella Jovis poni : prohibuisse ne decerneretur ut imago sua triumphali ornatu e cella Jovis Optimi Maximi exiret.* Valere Maxime répete les mêmes faits, l. IV, c. I, n.° 6.

(3) On débitoit sur son compte des histoires merveilleuses: il étoit né, comme Alexandre-le-Grand, du commerce de sa mère avec Jupiter transformé en serpent. Tiré du flanc de Pomponia par une opération césarienne, sa naissance avoit quelque chose de semblable à celle de

d'ailleurs que sa conduite en plusieurs occasions ne fut nullement républicaine : on l'a vu ci-dessus se refuser au jugement du peuple. Appelé par le sénat à rendre compte de l'argent pris sur l'ennemi, il apporta les livres de son administration en pleine assemblée, mais pour les y déchirer avant qu'on eût pu faire l'examen : il est indigne, ajouta-t-il d'un ton irrité, qu'on demande compte d'un million à un homme qui en a apporté plus de cinquante au trésor de la république (1). Lorsqu'il vit que les tribuns du

---

Bacchus (Pline, l. VII, §. 7; Silius Italicus, l. XIII, v. 615 et suiv., Tite-Live, l. XXVI, c. XIX etc., et plusieurs autres). Scipion, dès sa première jeunesse, prenoit tous les jours les conseils de Jupiter, en restant seul dans le temple du Capitole; quelquefois ses visites au temple étoient nocturnes, et les chiens placés la nuit à la garde de ce temple le laissoient approcher sans obstacle et même sans aboyer: on divulguoit que ses avis étoient inspirés par les dieux; il le faisoit croire; et, interrogé sur sa naissance prétendue divine, il ne l'affirmoit, ni ne la démentoit: en un mot, dit Tite-Live, il étoit admirable par des vertus sincères; il l'étoit encore par l'habitude qu'il avoit contractée dès sa jeunesse d'affecter des qualités propres à imposer au vulgaire: *Fuit enim Scipio non veris tantum virtutibus mirabilis, sed arte quadam ab juventa in ostentationem earum compositus.... his miraculis nunquam ab ipso elusa fides est; quin potius aucta arte quadam nec abnuendi tale quidquam, nec palam affirmandi* (loco citato). Valere Maxime a eu donc raison de ranger la piété de Scipion parmi les exemples d'une religion simulée: *De simulata religione* (l. I, c. II).

(1) Tite-Live, l. XXXVIII, c. LV. La valeur intrinseque du *denarius* étoit à peu près celle d'un franc.

peuple, par une suite de ce même procès, faisoient traîner en prison son frère l'Asiatique, il employa la force pour le délivrer, et fit violence aux officiers des tribuns. Il se montra dans cette occasion, dit Tite-Live, meilleur frère que citoyen (1). Il est possible que Scipion, qui s'étoit lui-même donné une éducation grecque, qui avoit étudié et adopté les mœurs et le luxe de cette nation (2), et qui en connoissoit l'histoire, eût été flatté qu'on lui déférât dans la république une autorité extraordinaire sous des formes populaires et modestes, à peu près comme celle qu'avoit exercée sur les Athéniens Périclès, dont il se plaisoit à imiter la munificence (3). Son excellent esprit le détermina à

(1) Tite-Live, l. XXXVIII, c. LVI; *Magis pie quam civiliter.*

(2) Tite-Live, l. XXIX, c. XIX. Fabius objectoit à Scipion qu'il se conduisoit envers les troupes comme les rois étrangers: *Externo et regio more.* On lui reprochoit dans le sénat que ses habillements, ses exercices, et même ses lectures, étoient dans les mœurs grecques: *Cum pallio crepidisque inambulare in gymnasio, libellis, palaestrisque operam dare.* Il fut, suivant Pline (l. XXXVII, §. 23), le premier des Romains qui porta dans sa bague une sardoine, gravée sans doute. Voyez aussi Plutarque, *Cato junior*, §. 3.

(3) Il avoit fait construire, à l'exemple des propylées dont Périclès avoit décoré l'acropole d'Athenes, un arc d'entrée magnifique au haut de la colline du Capitole. Cet édifice étoit orné de plusieurs statues de bronze doré: il l'avoit probablement fait élever lorsqu'il étoit censeur (Tite-Live, l. XXXVII, c. III).

repousser des honneurs et des magistratures dont il ne pouvoit douter que ses concitoyens ne fussent blessés. Ce jugement et cette modération, qui en d'autres circonstances avoient fait citer Scipion comme un prodige de continence, malgré son penchant pour les femmes et pour les plaisirs (1), firent que dans ses projets ambitieux il se maintint toujours dans les bornes que ne devoit point franchir un citoyen qui avoit mieux mérité de sa patrie qu'aucun de ses contemporains, et qui étoit bien éloigné de vouloir la livrer aux horreurs des guerres intestines. Cependant il prévoyoit sans doute que ses conquêtes ne laisseroient pas subsister long-temps la république dans la même forme, et qu'elle éprouveroit prochainement quelque grande révolution; il auroit peut-être desiré qu'une autorité perpétuelle et légitime, remise en ses mains, eût épargné à Rome les convulsions et les calamités dont elle étoit menacée; mais il sentoit aussi que les tentatives qu'il pourroit faire seroient prématurées, d'autant plus qu'une suite de troubles et de malheurs n'avoient encore pu faire perdre de vue au peuple ces maximes d'indépendance

---

(1) Scipion, suivant Polybe, aimoit les femmes. Cet écrivain, l'ami intime du second Scipion, donne au premier l'épithete de φιλογύνης, *philogynès* (l. X, c. XIX). Ses mœurs étoient généralement regardées comme peu séveres: voyez Spartien, dans la *Vie de Pescennius Niger*, c. XII.

que l'ambition de ses chefs lui avoient inspirées. Il ceda donc à l'orage; et, en se proposant peut-être de prendre conseil du temps et d'agir suivant les circonstances, il parut oublier toute sa grandeur, et être content de vivre dans une retraite obscure et paisible (1).

Scipion Africain le jeune, dans le récit qu'il fait de son songe, dit qu'il reconnut l'ombre de son aïeul d'adoption plus par les portraits qu'il en avoit vus, que par le souvenir qu'il en avoit pu garder depuis ses premières années (2).

Les images de Scipion l'ancien étoient donc connues; en effet, des statues qui le représentoient furent placées dans les monuments qu'on lui érigea après sa mort : son buste fut consacré dans le temple même du Capitole, honneur que nous avons vu lui avoir été décerné de son vivant, et avoir été refusé par lui. Lorsque la

---

(1) Ces sentiments généreux de Scipion ont été développés par Séneque, dans son épître LXXXVI.

(2) Cicéron, *de Somnio Scipionis*, §. 1. Ce même auteur fait voir qu'il connoissoit bien les portraits de Scipion, puisqu'il observe que, par erreur, on avoit donné sa physionomie à des statues qui devoient représenter Scipion Sérapion (*ad Atticum*, l. VI, ep. 1). Tite-Live, l. XXXVIII, §. 76, parle de plusieurs autres images de Scipion, en sculpture, qui étoient placée à Rome et à Liternum. On en avoit déposé une au Capitole, dans le temple de Jupiter; c'est de là qu'on la tiroit pour en décorer les funérailles des personnages issus de la famille Cornelia (Valere Maxime, l. VIII, c. xv, n.° 1).

munificence d'Auguste décora le nouveau *forum* qu'il fit construire, des statues des grands hommes célébrés dans l'histoire romaine (1), on ne peut douter que la statue de Scipion n'y fût placée une des premières, et qu'on n'en trouvât des copies dans les places publiques des colonies et des municipes, qui s'empressèrent d'imiter l'exemple de la capitale. Il étoit naturel que les portraits d'un homme si extraordinaire fussent multipliés chez les Romains, d'autant plus que, dans le cours du III siècle de l'ère chrétienne, les Gordiens, dont le dernier régna paisiblement à Rome durant plusieurs années, se faisoient honneur de compter Scipion parmi leurs ancêtres. En effet, plusieurs portraits de ce grand homme, sculptés en marbre et en bronze, et gravés en pierres fines, nous sont parvenus, et nous avons des renseignements suffisants pour les reconnoître. Un buste d'un travail médiocre, mais d'une parfaite conservation, fut placé, au XVI siècle, dans un des palais du Capitole. Il présente sur son piédouche une inscription qui porte les noms de P · COR · SCIPIO AFR·, *Publius Cornelius Scipion Africain*.

On pourroit élever quelques doutes sur le Scipion représenté par ce buste, puisque le des-

---

(1) Voyez ce qu'a observé sur cette institution d'Auguste M. l'abbé Morcelli, dans son excellent ouvrage, *de Stylo Inscriptionum*, l. I, p. I, au commencement du chapitre V; et Pline, l. XXXIV, §. 9.

tructeur de Carthage, petit-fils par adoption de Scipion l'ancien, et plusieurs de ses descendants, auroient pu être désignés par les mêmes noms: mais d'autres considérations font disparoître les incertitudes. Ce même portrait se trouve répété sur un grand nombre de monuments de différents genres; il est donc le portrait d'un homme célèbre. Scipion Africain le jeune l'étoit à la vérité, autant que l'ancien; mais les observations suivantes me portent à reconnoître ce dernier dans le monument que nous examinons.

1.° L'inscription *Publius Cornelius Scipio Africanus*, sans autre nom, me paroît ne pouvoir convenir qu'à l'ancien Scipion. Pour faire reconnoître Scipion Emilien, on auroit ajouté ce surnom ou celui de *Numantinus* qui le distinguoient, ou enfin une qualification quelconque, comme celle de *junior*, *posterior*, ou une autre semblable: c'est ainsi que les écrivains anciens le désignent. La critique exige dans ce cas que lorsqu'un nom peut appartenir à plusieurs personnages, et qu'il n'est accompagné d'aucune désignation particulière, on le rapporte toujours au premier ou au plus célèbre de ces homonymes.

2.° On remarque dans ce portrait des particularités qui, toute autre considération mise à part, nous déterminent à y reconnoître le premier des deux Scipion. Une tête semblable fut trouvée, vers le même temps, près de Liternum, lieu devenu fameux par la retraite de Scipion

l'ancien. Sur cette tête, ainsi que dans tous ses portraits (1), on aperçoit la cicatrice de la blessure qu'il avoit reçue, et dont il est parlé dans l'histoire, tandis qu'elle se tait sur les blessures dont Scipion Emilien put être atteint; enfin, dans l'*Iconographie grecque* (2), j'ai présenté un portrait semblable sur un fragment de peinture antique représentant les noces de Massinissa et de Sophonisbe; or le jeune Scipion ne put être témoin d'un évènement dont il ne fut pas contemporain. L'examen de différents portraits, que j'ai fait graver sur la planche III, me fournira les moyens de répondre aux autres objections qu'on pourroit faire contre la certitude de cette désignation, et d'en confirmer la vérité.

Sous les n.° 1, 2, 3 et 4 de cette planche, on a représenté le buste dont nous venons de parler. Les n.° 1 e 2 l'offrent sous deux aspects, de face et de profil. Le n.° 3 présente l'inscription latine gravée sur la *tessera* ou cartel qui tient au buste au-dessus du piédouche, et qui donne les noms de P · COR · SCIPIO · AFR·, *Publius Cornelius Scipio Africanus*.

---

(1) Fabri, *Imagines illustrium*, n.° 49. Cette tête, sculptée sur une pierre égyptienne, qui est le *basalte* des anciens, étoit, au temps de Fulvius Ursinus, dans le palais du cardinal Cesi, à Rome: elle étoit passée postérieurement dans le palais des princes Rospigliosi, où on l'avoit entée sur un buste de bronze doré.

(2) *Iconographie grecque*, pl. LVI.

Le simple trait, sous le n.° 4, est celui du profil du buste pris du côté gauche : on y reconnoît au-dessus de la tempe la cicatrice d'une double blessure en forme d'x.

Winckelmann est le premier qui ait aperçu cette marque caractéristique qui distinguoit les portraits de Scipion. Il en tire un argument en faveur de ceux qui regardent ces portraits comme appartenants à Scipion l'ancien, que l'histoire nous apprend avoir été blessé à la bataille du Tésin ; et, pour certifier ce fait, il cite Polybe (1). Comme cet historien ne dit pas ce que Winckelmann lui fait dire, sa conjecture demeureroit presque sans fondement, et les monuments, dans ce cas, nous donneroient seuls la certitude d'un fait dont l'histoire ne nous offriroit que de fortes probabilités fondées sur la bravoure et l'intrépidité dont Scipion l'ancien donna des preuves dans plusieurs batailles (2) : mais, plus heureux que Winckelmann dans mes recherches, j'ai trouvé que des historiens romains, actuellement perdus, avoient fait mention des blessures que Scipion avoit reçues en sauvant son père ; ils en comptoient jusqu'à vingt-sept. Servius, l'ancien

(1) *Histoire de l'Art chez les Anciens*, l. XI, c. I, §. 2, t. II, p. 307, 308 de l'éd. de Rome, soignée par M. Fea. Winckelmann lui même hésitoit cependant à déterminer lequel des deux Scipion étoit représenté dans ces sculptures.

(2) Polybe, l. X, c. III ; Appien, *Punica*, c. XLV. Scipion attaqua Annibal corps à corps à la bataille de Zama, ou plutôt de Cilla.

commentateur de Virgile, nous a conservé la mémoire de ce fait (1); aussi cette cicatrice honorable n'a-t-elle jamais été omise par les artistes, soit statuaires, soit graveurs en pierres fines, qui nous ont transmis le portrait de Scipion (2).

Nous retrouvons dans le buste de Scipion, en le considérant sous différents aspects, cette forme carrée et anguleuse du front, ce léger prolongement du menton terminé en pointe, caractères que les anciens physiognomonistes reconoissent comme les marques de talents extraordinaires et d'une grande énergie (3).

Le buste de bronze trouvé à Herculanum offre la même cicatrice que les autres portraits de Scipion; les formes y sont exprimées avec plus

---

(1) Servius, *ad Æn.*, l. X, v. 800:

Dum genitor nati parma protectus abiret.

Hoc igitur de historia est: nam Scipio Africanus, cum esset annorum vix decem et septem, patrem suum defendit in bello; nec cesset nisi viginti septem confossus vulneribus.

(2) Winckelmann (*loco citato*, et *Monumenti inediti*, n.° 176) a remarqué cette cicatrice sur cinq autres portraits authentiques de Scipion. Le dessin gravé dans les *Monumenti inediti* la présente sur la tempe droite. Nous avons remarqué ailleurs que les pierres gravées étant faites pour donner des empreintes, les artistes y représentent les objets à la contre-épreuve.

(3) Aristote, *Physiognomonicon*, c. III et VI; Polémon, c. IV; Adamantius, l. II, c. XIX.

d'art et de savoir (1). Ce monument le représente dans un âge déjà avancé, et tel qu'il devoit être à Liternum dans les dernières années de sa vie. On aperçoit, en regardant ce portrait dessiné sous les n.° 5 et 6, cette grace et cette amabilité qui brilloient dans sa physionomie, et lui gagnoient tous les cœurs (2).

Cependant ce buste semble, ainsi que nous venons de le dire, représenter Scipion dans un âge avancé, auquel on croit communément qu'il ne parvint pas; et il nous l'offre entièrement rasé, tandis que l'histoire nous apprend que sa belle chevelure ajoutoit encore à la majesté naturelle de sa physionomie (3).

Pour faire disparoître cette seconde objection, il suffit d'observer que l'usage des Romains dans le siècle de Scipion étoit de se raser lorsqu'ils touchoient à l'âge de quarante ans (4); or ni

---

(1) *Bronzi d' Ercolano*, t. I, pl. XXXIX et XL.

(2) Sa figure, observe Suidas (v. Σκηπίων), étoit plutôt aimable que sévère : mais cette amabilité, dit Tite-Live, n'etoit pas séparée d'un air majestueux (l. XXVIII, c. XXXV).

(3) Tite-Live, *loco citato*.

(4) Aulugelle, l. III, c. IV. Ce qu'il dit de la barbe doit s'entendre aussi de la chevelure. Il semble que ces anciens Romains craignoient de paroître au peuple trop âgés pour commander les armées; ainsi ils n'avoient garde de faire montre de leurs cheveux blancs. Aulugelle cite pour preuve de cet usage les images des hommes illustres de Rome. J'ajouterai qu'on trouve dans les collections d'antiques, soit en sculptures, soit en pierres gravées,

l'un ni l'autre de ces portrais ne nous représente Scipion dans un âge moins mûr; et quant aux traits, qui annoncent le commencement de la vieillesse, on peut assurer que, dans l'incertitude, le désordre et les contradictions qui obscurcissent les faits relatifs à la dernière période de la vie de ce grand homme, rien n'est plus incertain que l'époque de sa mort (1). Suivant la tradition que Tite-Live semble avoir préférée, il avoit plus de quarante-huit ans à l'époque de son exil volontaire à Liternum, et il y mourut dans sa cinquante-deuxième année (2).

Nous avons vu dans l'*Iconographie grecque* jusques à quel point le portrait gravé ici sous le n.° 2 ressemble à celui que l'on trouve dans le tableau représentant les noces de Sophonisbe, et confirme l'autenticité de l'inscription qui attribue le premier à Scipion (3). Voici encore un

plusieurs têtes dont la chevelure est rasée, ainsi que la barbe. Nous en verrons quelque autre exemple dans ce chapitre même; et on peut citer à ce propos plus d'une tête qu'on a trop légèrement attribuée à Scipion sur cette seule particularité : telle est la tête que M. Fea a publiée pour celle de Scipion dans l'édition romaine de l'*Histoire de l'Art* par Winckelmann, à la page 348 du second volume.

(1) Tite-Live, l. XXXVIII, c. LVI : *Non de accusatore convenit.... non de tempore quo dies dicta sit, non de anno quo mortuus sit*, etc.

(2) Liv. XXXIX, c. LII. Cet évènement appartient, suivant lui, à l'an de Rome 571, 183 avant l'ère vulgaire.

(3) *Iconographie grecque*, part. II, c. XIX, §. 5, p. 627 de l'édition in-fol., et t. III de l'édition in-4.°

autre rapprochement qui est échappé aux recherches des antiquaires, et qui donne un nouvel appui à ce que j'ai avancé sur la certitude de ces portraits. J'ai remarqué que, sur les monnoies romaines frappées par un magistrat de la famille Cornelia des Blasion, la tête couverte d'un casque, et que l'on prend pour la tête de Mars, n'a point une physionomie idéale, et qu'elle est réellement le portrait d'un guerrier romain (1). Cette tête, sur tous les coins qui la représentent, a les mêmes traits et le même caractère de physionomie; et je ne balance pas à la reconnoître pour celle de Scipion Africain l'ancien. Tout le monde peut l'y reconnoître comme moi, en comparant le profil de la tête empreinte sur la médaille gravée sous le n.° 7 avec celui du buste de Scipion gravé sous le n.° 2. L'étoile qu'on voit au-dessus de la tête de Scipion est un symbole de son apothéose, symbole par lequel on l'assimile à Castor, à Pollux, et à d'autres fils de Jupiter. Le revers a pour type les troi divinités du Capitole, Jupiter, Junon et Minerve. On sent combien ce type convient à Scipion qui avoit une vénération toute particulière pour leur temple, et qui avoit fait bâtir sur la colline du Capitole, au bord de la petite plaine qui en sépare les deux sommets, un arc d'entrée ou un propylée magnifique (2). Les

(1) Morellius, *Thes. famil.*, Cornelia, pl. 1. n.° 1 à 12.

(2) Nous avons déjà parlé de ce monument dans ce même article, à la remarque (3) de la page 73.

mêmes motifs qui ont determiné à graver ce type au revers de la tête de Scipion avoient, comme nous l'avons vu, porté le peuple romain, dans un moment d'enthousiasme, à lui ériger une statue dans le temple même de Jupiter Capitolin (1).

Ainsi l'un des Cornelius Blasion a consacré, dans le type des monnoies romaines qu'il a fait frapper par le droit de sa magistrature, l'image d'un héros, dont les grandes actions et le noble

---

(1) La figure de Junon avec son sceptre, et celle de Minerve armée d'une pique et d'un casque, dans l'action de couronner Jupiter, sont aisées à reconnoître. On a cependant méconnu celle de Jupiter, malgré sa draperie, disposée de la manière particulière qui a été appropriée à ses images : c'est que ce dieu est ici sans barbe, et qu'il a dans sa main gauche trois fleches qui tiennent lieu de foudre. Toutefois ces particularités ne servent qu'à donner plus de poids à l'explication que je viens de proposer. Jupiter, lorsqu'il étoit adoré sous le nom de *Vejovis*, tenoit des fleches à la place du foudre, et il n'avoit point de barbe : or Jupiter étoit adoré sous ce nom à l'entrée du Capitole, et précisément à l'endroit où Scipion avoit élevé l'arc et les statues dont il est fait mention dans Tite-Live (Voyez Aulugelle, l. V, c. xxii; Ovide, *Fast.*, l. III, v. 429. sqq.; Nardini, *Roma vetus*, l. V, c. xiii). Il me paroît probable que trois des sept statues de bronze doré, dont Scipion avoit décoré ce monument, représentoient les trois déités du Capitole; et que Jupiter étoit, dans le caractère de Vejovis, comme divinité propre de cet emplacement. Ces trois figures, placées au revers d'une médaille de Scipion, offrent une foule d'allusions à sa vie et à son caractère.

caractère répandoient une splendeur égale sur sa patrie et sur sa famille (1).

§ 10. Marcus Claudius Marcellus.

Ce Romain étoit contemporain de Fabius Maximus et de Scipion; mais il étoit plus âgé que celui-ci. Il fut un des généraux qui se distinguèrent le plus pendant la seconde guerre Punique (2), et il jouissoit déjà d'une assez grande réputation à l'époque de l'invasion d'Annibal. Sa

---

(1) Nous avons vu que le souvenir de l'Africain faisoit la gloire non seulement de la famille des Scipion, mais de toutes les branches de la famille Cornelia, et qu'on portoit dans les convois funebres de tous les Corneliens patriciens le portrait de ce grand homme. Ainsi nous ne devons pas être étonnés de voir sa tête empreinte sur une monnoie qui a été frappée par ordre d'un magistrat non de la famille des Cornelius Scipion, mais de celle des Cornelius Blasion; j'ajouterai que, d'après cette médaille, il me paroît probable que les Blasion regardoient les Scipion comme issus de leur branche. En effet, on ignore de quelle branche de cette famille étoit issu ce Cornelius qui, par sa piété filiale, fut désigné le premier par le surnom de *Scipion*, comme s'il eût été le bâton de la vieillesse de son père. Il transmit ce surnom à sa postérité; mais le surnom des Blasion étant plus ancien encore, rien n'empêche que ce premier Cornelius Scipion n'ait appartenu à la branche des Blasion; et la médaille que nous examinons me semble servir d'appui à cette conjecture.

(2) Plutarque, dans la *Vie de Marcellus*; Tite-Live, dans plusieurs livres de la seconde décade, sont les auteurs que j'ai suivis dans cet article.

valeur et son courage s'étoient fait remarquer dans des combats singuliers (1). Ces mêmes qualités, dans son premier consulat, le firent triompher de Virdomarus, chef gaulois, qui, à la tête d'une armée de sa nation, étoit venu secourir ses compatriotes établis depuis quelques siècles dans le nord de l'Italie, et alors en guerre avec les Romains. Virdomarus, qui s'avançoit vers Clastidium avec des troupes nombreuses, tomba sous les coups du consul, qui s'étoit élancé hors des rangs pour le combattre. Ces dépouilles obtenues par le chef d'une armée sur le chef de l'armée ennemie prenoient, chez les Romains, l'épithète fastueuse de *dépouilles opimes*; on les consacroit, sur le Capitole, à Jupiter Feretrius. Marcellus est le troisième et le dernier qui y ait suspendu de pareils trophées (2).

Dans la guerre Punique, Marcellus, souvent consul ou proconsul, fit la conquête de Syracuse, et on peut dire de la Sicile; l'histoire a conservé le souvenir de la résistance inattendue que le génie d'un seul homme, d'Archimede, opposa aux assiégeants par ses inventions éton-

---

(1) Plutarque (*loco citato*, §. 1) prétend, sur l'autorité de Posidonius, que ce surnom fut donné à Marcellus à l'occasion de ce combat, et qu'il fut le premier de sa famille à le porter, comme un diminutif du nom du dieu Mars. Cependant les *Fastes Capitolins* attribuent le même surnom aux ancêtres de Marcellus.

(2) Virgile, l. VI, v. 855, sqq.; Properce, l. IV, él. x, v. 39, sqq.

nantes, et les regrets du général romain de n'avoir pu sauver, à la prise de la place, la vie du prince des géomètres. Marcellus, qui aimoit les lettres et les arts des Grecs, enleva aux Syracusains vaincus un grand nombre de monuments les plus précieux de ces arts pour en orner sa patrie. Cette action du proconsul, imitée par les conquérants romains qui le suivirent, a rendu Rome, pendant le cours de vingt siècles, la capitale des arts (1).

Fabius Maximus avoit fait voir aux Romains qu'on pouvoit résister à Annibal; Marcellus leur prouva qu'on pouvoit l'attaquer et le battre : il le battit en effet près de Nola, dans une sortie pleine d'audace; et après la conquête de la Sicile, il le provoqua plusieurs fois avec des succès différents: mais sa hardiesse, trop peu mesurée, le fit s'exposer, près de Venusia, dans une découverte que la sagacité d'Annibal avoit prévue; il tomba dans les embûches des Carthaginois, et il périt en se défendant avec la plus grande vaillance. Le vainqueur lui fit rendre honorablement les devoirs funèbres.

On ne peut douter qu'il n'éxistât des images

(1) Polybe (*Fragm.*, l. IX, c. x, édit. de Gronovius) déclame contre ce déplacement des chefs-d'œuvre des arts : mais la faiblesse des motifs qu'il allegue prouve qu'il étoit excité moins par une conviction intime, que par l'amour de son pays, dont il voyoit à regret enlever tant de monuments célèbres.

de Marcellus ailleurs que dans les maisons de ses descendants. Outre les statues que probablement on lui éleva du temps d'Auguste, prince qui se plaisoit à déférer cet honneur aux hommes célèbres dans l'histoire romaine, et qui avoit dû plus particulièrement le décerner à un aïeul de son beau-frère (1), il paroît que le vainqueur de Syracuse avoit été jaloux lui-même de transmettre son image à la postérité. Plutarque nous a conservé l'épigramme grecque qui étoit gravée sur la base d'une statue de Marcellus, que ce proconsul avoit consacrée lui-même dans le temple de Minerve, à Lindos, comme pour rendre grâce à la déesse de l'avoir assisté dans la prise de Syracuse (2).

Un magistrat issu de la famille de Marcellus, et adopté dans un autre, a renouvelé dans le type de la monnoie romaine, dont il dirigeoit la fabrication, le souvenir du plus illustre de ses ancêtres. La médaille, dont le dessin est gravé sous le n.° 1 de la planche IV, présente d'un côté la tête en profil de Marcellus (3). Il est sans

---

(1) On sait qu'un Marcellus fut le premier mari d'Octavie, sœur d'Auguste qui avoit désigné pour son successeur le jeune Marcellus, fruit unique de cette union.

(2) Plutarque, *Marcellus*, §. 30. Le biographe remarque d'après Posidonius, qui semble avoir recueilli avec soin dans son histoire les actions de Marcellus, que cette statue se trouvoit à Lindos avec des statues et des tableaux pris à Syracuse, et que Marcellus avoit envoyés lui-même au temple de Minerve.

(3) Morellius, *Thes. famil.*, Claudia, pl. 1. n.° 1.

barbe, comme les Romains de ce temps, quand ils avoient atteint un certain âge. On voit dans le champ de la médaille, derrière la tête, la *triquetra*, ou les trois jambes réunies par les hanches, symbole de la Sicile, qu'on y a placé pour en désigner le conquerant (1). La légende MARCELLINVS, *Marcellinus*, a rapport au magistrat qui a fait frapper ce *denarius* (2). Le nom de Marcellus se lit au revers, MARCELLVS · COS · QVINQ ·, *Marcellus consul quinquies*; « Marcellus qui a été cinq fois consul ». Le type le représente portant au temple de Jupiter les dépouilles *opimes* de Virdomarus. Le triomphateur, pour accomplir cette cérémonie religieuse, a couvert sa tête d'un des pans de sa toge, suivant les rites prescrits dans le culte romain. On trouve dans les cabinets d'autres médailles qui ne diffèrent de celle-ci que par la légende de Trajan, qui les a renouvelées. Cet excellent prince signaloit par de pareilles restitutions son zèle pour la mémoire des grands hommes de la république.

§ 11. Titus Quinctius Flamininus.

Ce jeune guerrier donna des preuves si éclatantes de sa valeur et de sa prudence en plu-

---

(1) Eckhel, *D. N.*, t. I, p. 184.

(2) Un Claudius Marcellus, adopté dans la famille des Cornelius Lentulus, avoit pris le surnom de *Marcellinus*, et l'avoit probablement transmis à ses descendants (Eckhel, *D. N.*, t. V, p. 186 et 187).

sieurs occasions, et particulièrement dans la surprise où Marcellus perdit la vie, qu'il osa se présenter comme candidat pour le consulat, avant d'avoir passé, suivant l'usage, par l'édilité et la préture (1). Il fut nommé consul, par la faveur du sénat, l'an 198 avant l'ère chrétienne; et bientôt la guerre de Philippe l'appela au-delà des mers. Les six années qu'il passa dans la Grèce furent également remarquables par ses victoires sur le prince macedonien (2), et par la politique humaine et populaire, au moyen de laquelle, en brisant les chaînes de la nation, il sut lui en donner d'autres, et les lui faire porter sans qu'elle s'en aperçût. Persuadé que de petites républiques indépendantes les unes des autres sont naturellement soumises à l'influence de l'état qui a été assez puissant pour les délivrer de tout joug étranger, il fit proclamer dans les jeux sacrés de la Grèce la liberté entière de la nation,

---

(1) Les tribuns du peuple, qui s'opposoient à l'élection de Titus, se fondoient sur l'ordre usité, qui ne permettoit pas qu'on passât immédiatement de la questure au consulat; et, quoique Titus n'eût pas encore trente ans, ils ne lui objectoient point son âge: les lois *annales*, à cette époque, étoient bien plus indulgentes que dans les temps postérieurs (Cicéron, *Philippica* V, §. 17). Voyez aussi Tite-Live, l. XXXII, c. VII; et Plutarque, dans la *Vie de Flamininus*, §. 2. Ces deux historiens m'ont fourni la plupart des faits que j'indique dans cet article.

(2) La bataille des Cynocéphales, gagnée par Flamininus l'an 197 avant l'ère chrétienne, obligea Philippe à une paix humiliante, et délivra la Grèce de son influence.

et ne crut pas devoir même se réserver la garde de Corinthe et de Chalcis, que Philippe appeloit les entraves de la Grèce. S'il permit à Nabis de réguer sur Lacédémone, ce furent les circonstances, et plus encore la juste prévoyance de Flamininus, qui lui firent épargner ce prince perfide et cruel. La guerre contre Antiochus étoit inévitable; il voulut par là lui ôter un allié d'autant plus redoutable qu'il eût été au désespoir, et empêcher d'ailleurs Sparte d'entrer dans la ligue Achéenne, la seule réunion politique qui pût conserver encore à la nation une ombre d'indépendance.

Il est beau de voir dans Plutarque comment le vainqueur de Philippe, devenu le protecteur des Grecs, s'efforçoit d'adoucir envers plusieurs d'entre eux la sévérité et les ressentiments, peut-être justes, des commissaires romains, et du général qui lui succédoit; et il est presque impossible de concilier cette conduite, qui annonce un caractère doux et humain, avec celle qu'il tint, en se chargeant, dit-on, volontairement, d'aller demander la tête d'Annibal, déjà plus que sexagénaire, à son hôte le roi de Bithynie. Faudra-t-il attribuer à l'obéissance qu'il devoit aux décrets du sénat une demarche si odieuse? ou bien l'incxactitude des historiens du temps a-t-elle confondu Titus Flamininus avec son frère Lucius, homme qui ne manquoit pas de valeur, mais qui étoit bien au-dessous de Titus par la noblesse des sentiments et par la dignité de la con-

duite? cette dernière opinion me paroît la plus probable, malgré les autorités contraires, et j'en expose les motifs dans la note suivante (1).

---

(1) L'un des frères s'appeloit Titus Quinctius Flamininus; l'autre, Lucius Quinctius Flamininus. Quelques historiens qui attribuent vaguement cette action à un Flamininus, ou à un Flaminius, car ils confondent très-souvent ce nom qui appartenoit à une autre famille, avec le surnom de *Flamininus* donné à une branche de la famille Quinctia; ces historiens, dis-je, ne doivent pas être comptés parmi ceux qui impriment cette tache au caractère de Titus.

Les textes de Tite-Live donnent cependant le prénom de T. (*Titus*) au Flamininus qui demandoit la tête d'Annibal; et Plutarque s'accorde avec Tite-Live. Ces autorités ne laisseroient aucun moyen de nier le fait, si un auteur plus ancien que l'un et l'autre, Cornelius Nepos, qui écrivoit un siècle à peine après la morte de Titus Flamininus, n'attribuoit cette action à son frère Lucius (n.° XXIII, c. 12). Il se contente d'en désigner l'auteur par ce prénom et par la qualité d'*homme consulaire*, qualité qui étoit commune aux deux frères; et ne fait mention ni de la censure, ni du triomphe de Titus, ni de ses exploits, par lesquels il n'auroit pas manqué de le caractériser. Il me semble pouvoir conjecturer d'après cela que le T a été mis au lieu de l'L dans les textes de Tite-Live par les copistes, qui étoient accoutumés à placer ce prénom plus souvent que l'autre avant le nom et le surnom de Quinctius et de Flamininus. Cette faute, plus ancienne, aura été la cause de celles des écrivains postérieurs, et particulièrement de Plutarque. Les memoires du temps étoient d'ailleurs très-embrouillés et inexacts sur ce trait d'histoire. Plusieurs de ces mémoires supposoient un ordre du sénat, d'autres le nioient; quelques-uns donnoient pour cette mission un collègue à Flamininus, et ce collègue étoit Lucius Scipion l'Asiati-

Flamininus vécut honoré au milieu de ses concitoyens; et, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à sa patrie, l'an 173 avant l'ère chrétienne, la pompe de ses funérailles et les jeux des gladiateurs, célébrés autour de son bûcher, signalèrent la piété de son fils envers lui (1). La reconnoissance des Grecs lui décerna l'apothéose; et, trois siècles après sa mort, des prêtres lui offroient encore des sacrifices à Chalcis; il y partageoit un temple avec Apollon Delphinius, et on chantoit des hymnes à sa louange dans les fêtes établies en son honneur (2).

Une statue de bronze de Flamininus existoit, du temps de Plutarque, à Rome, vis-à-vis du grand cirque (3). Nul doute que plusieurs villes

---

que, circonstance qui ne s'accorderoit pas avec la chronologie reçue. Il me paroît probable que Lucius Flamininus a voulu, par cette action d'éclat, faire oublier la conduite qui l'avoit fait exclure du sénat, où il ne fut replacé que par la popularité de son frère. Quant à la meprise des écrivains qui ont donné le nom de *Flaminius*, au lieu de celui de *Flamininus*, au Romain chargé de cette mission en Bithynie, elle a été la cause de celle où est tombé le grand Corneille dans sa tragédie de *Nicomede*. Il suppose dans l'ambassadeur romain un ressentiment personnel contre Annibal, qui avoit fait périr son père à la bataille du Trasimene. Cette faute excusable dans un poëte, ne l'est pas dans l'auteur des notes sur l'édition de Tite-Live *ad usum Delphini*.

(1) Tite-Live, l. XLI, c. XXXIII.

(2) Plutarque, *Flamininus*, §. 16.

(3) *Loco citato*, §. 1.

de la Grèce ne conservassent des images d'un homme qu'elles avoient placé au rang des dieux : mais il étoit jusqu'à présent fort douteux qu'aucune de ces images fût parvenue jusqu'à nous avec des caractères auxquels on pût la reconnoître. L'authenticité de celle que Fulvius Ursinus regardoit comme un portrait de ce général célèbre est appuyée sur des conjectures trop foibles pour être admise (1).

Je puis heureusement donner ici un portrait de Flamininus plus propre à satisfaire la curiosité des amateurs éclairés de l'iconographie; c'est une médaille d'or, jusq'à présent inédite, que j'ai trouvée dans la riche collection de la bibliothèque du roi (2). Elle présente d'un côté une tête romaine avec un peu de barbe. Nous avons vu qu'au VI siècle de la fondation de Rome l'usage étoit de la porter ainsi jusqu'à l'âge de

---

(1) C'étoit une pierre gravée représentant la tête en profil d'un homme sans barbe, et offrant dans le champ ces trois caractères grecs, T. Φ. Θ., que Fulvius Ursinus a jugés assez gratuitement être les initiales de ces trois mots, ΤΙΤΟΣ ΦΛΑΜΙΝΙΝΟΣ ΘΕΟΣ, *Titus Flamininus, dieu.* D'autres antiquaires doutent encore si les trois caractères étoient véritablement ceux que nous venons d'indiquer, et que Fulvius Ursinus croyoit avoir expliqués (Fabri, *Imagines*, n.° 127; Bosius, *ad Cornel. Nep.*, XXIII, c. XII, dans l'édit. de van Staveren).

(2) M. Cousinery atteste avoir vu à Constantinople une médaille semblable (*Observations sur une médaille où quelques savants ont cru voir le portrait de Cicéron*, insérées dans le *Magasin Encyclopédique*, an 1808, t. I., p. 23).

quarante ans. Flamininus n'avoit point atteint cet âge, lorsqu'il quitta la Grèce. Le revers présente une Victoire debout, les ailes déployées, une couronne dans la main droite, une palme dans la gauche, telle à peu près qu'on la voit sur les *stateres* d'or d'Alexandre-le-Grand-, et sur ceux de ses successeurs qui ont fait frapper des monnoies à l'imitation des siennes. La légende porte les noms de T · QVINCTI ·, *Titus Quinctius.*

Je ne doute presque pas qu'un Titus Quinctius, soit le fils, soit le petit-fils du vainqueur de Philippe, qui tous les deux parvinrent au consulat, l'un en 150, l'autre en 123 avant l'ère chrétienne, n'ait fait frapper cette médaille, sur laquelle est empreinte la tête de Flamininus. Avant d'être élevés à cette haute magistrature, ils avoient dû remplir les fonctions de questeurs ou de préteurs; et je pense que l'un d'eux, et plus probablement le dernier, avoit exercé en Asie une de ces magistratures, soit durant la guerre contre Aristonicus, soit à l'occasion de quelque autre expédition des Romains dans ces contrées où les monnoies d'Alexandre étoient généralment connues et répandues dans le commerce. D'après ces considérations, il me semble naturel de croire qu'ayant été obligé de faire fabriquer de la monnoie pour l'usage de l'armée, le descendant de Flamininus, tout en imitant les monnoies d'Alexandre, a été jaloux d'y faire empreindre la tête de son grand-père, dont le nom étoit pour lui un titre de popularité parmi

les Grecs qui chérissoient et honoroient la mémoire de ce grand homme.

§ 12. Caïus Marius.

L'aristocratie de la naissance, fondée sur les privilèges dont jouissoient les patriciens, et l'aristocratie de la richesse, née de la distribution inégale du peuple faite par Servius Tullius, et qui donnoit aux riches la majorité dans les assemblées par centuries, avoient cédé l'une et l'autre aux efforts opiniâtres que le peuple et ses tribuns n'avoient cessé de faire pendant plusieurs siècles pour les détruire. Les tribuns avoient réussi à faire admettre les plébéiens au partage de toutes les magistratures qui étoient auparavant réservées aux seuls patriciens, et à restreindre l'usage des comices par centuries à un petit nombre d'élections, dont le mode fut réglé par les lois de manière à ce que le parti populaire n'y eût aucun désavantage. Mais il y a toujours des pauvres dans un état, et ils forment le plus grand nombre. A la jalousie qui avoit précédemment régné entre les patriciens et les plébéiens succéda la jalousie entre la noblesse et le peuple. Les familles, quelle que fût leur origine, qui avoient été revêtues des premières magistratures de la république, furent nobles, tout le reste fut peuple. Le sénat dévint l'appui de la noblesse, dont il étoit en grande partie composé: le peuple se crut fort de celui des tri-

buns. Le premier de ces partis, sous le prétexte de maintenir l'ordre, se permettoit quelquefois des abus d'autorité; le second, pour les réprimer, se livroit souvent à l'anarchie. Les Gracques avoient dénoncé quelques désordres, et avoient fait voir combien les conséquences en seroient funestes à l'état; mais ils cherchoient à se perpétuer dans leur magistrature, et l'ambition, qui perçoit à travers le zèle dont ils se montroient animés, les perdit. Le sénat et la noblesse en triomphèrent; et désormais, libres de toute crainte, ils rendirent le pouvoir arbitraire, qu'ils étoient arrogé, encore plus odieux par la vénalité et par tous les genres de corruption. Le peuple, qui avoit été éclairé par les Gracques sur ses vrais intérêts, sentoit sa position, et la souffroit avec impatience. Tout annonçoit la guerre civile; il ne manquoit que des chefs aux partis; le cours des événements leur en donna, et elle éclata avec fureur. Bientôt l'état n'eut d'autre moyen de salut que de se soumettre au gouvernement monarchique, et le monarque ne tarda pas à paroître.

Le premier qui alluma les torches de la guerre civile fut Caius Marius. Né d'une famille obscure et pauvre dans le municipe d'Arpinum, son éducation avoit été extrêmement négligée: son ame forte et hautaine affecta de mépriser dans les autres les talents et les qualités qu'elle n'avoit pas; et son corps, endurci par la pauvreté aux privations et à la fatigue, avoit acquis une vigueur

proportionnée à celle de son esprit (1). Il conçut le projet de s'élever et d'abaisser la noblesse, et cette ambition lui tint lieu de vertus, et lui en donna même quelques-unes, telles que la tempérance, la sobriété, la patience, et cette apparence de justice par laquelle on gagne la confiance de ses égaux; mais ni l'amour véritable de la patrie, ni les doux sentiments de l'humanité, n'échauffèrent jamais ce cœur féroce et ambitieux.

Il fit ses premières campagnes sous Scipion Emilien, à Numance; il obtint des grades militaires, l'estime de ses camarades, et celle de son général. Parvenu à être tribun d'une légion, la réputation qu'il avoit acquise à l'armée, et l'appui de Metellus, patron de sa famille, l'élevèrent bientôt au tribunat du peuple, où il commença à donner l'essor à sa haine contre la noblesse. L'audace et l'impudence de sa conduite politique (2) indisposèrent contre lui Metellus, et signalèrent au parti populaire le tribun factieux comme un des hommes sur lesquels il devoit le plus compter. Bientôt, dans la guerre contre Jugurtha, on le donne pour lieutenant à son

(1) Plutarque, *Vie de Marius;* Appien d'Alexandrie, *Civil.*, l. I; Velleïus, l. II, c. XI; Florus, l. III, c. I, III, et XXI.

(2) Ακαμπτος πρὸς φόβον ἄτρεπτος δ' ὑπ' αἰδοῦς: » Prit-on opinion de lui qu'il seroit homme roide, qui » ne fléchiroit point par crainte; ni ne ployeroit point » de honte » (Amyot). Plutarque, *Marius*, §. 4.

ancien patron. Marius profite de cette place pour accroître sa réputation militaire et se procurer les moyens d'exécuter ses projets ambitieux. Sa correspondance à Rome n'a d'autre but que de décrier son général et d'exalter ses propres services. Il se fait à l'armée un parti qui grossit celui qu'il s'étoit fait à Rome : il obtient un congé, arrive, se présente aux comices, est élu consul sans avoir passé par la préture (1), et arrache le commandement à Metellus au moment où la guerre étoit presque terminée. Il en poursuit les succès ; et, par la conduite ferme et habile de Sylla son questeur, il parvient à s'emparer de la personne même du roi barbare.

Il est à peine de retour de cette expédition, que l'invasion des Teutons et des Cimbres met la république en danger : le peuple, qui a fait son idole de Marius, le continue dans le consulat. Le vainqueur de Jugurtha passe dans les Gaules, y déploie les talents d'un grand général, et détruit les Teutons. Les Cimbres avoient pénétré dans l'Italie du côté de l'Adige. Marius, consul pour la cinquième fois, accourt à l'appui de Catulus, alors proconsul. Les Cim-

---

(1) L'abréviation PR., dans l'éloge de Marius (Gruter, p. CDXXXVI, n.º 3), doit indiquer la dignité de *proconsul,* et non pas celle de *préteur*. Si Marius avoit été préteur, lorsqu'il étoit lieutenant de Metellus, son empressement à solliciter le consulat n'auroit pu être regardé par son général comme trop prématuré.

bres sont détruits près de Verceil, comme les Teutons l'avoient été près d'Aix. Mais Catulus ne se distingue pas moins que Marius, et a peut-être même un succès plus complet. Dès ce moment, il devient l' objet de la jalousie et de la hainè de son collègue, qui cependant est contraint de partager avec lui son second triomphe.

Jusques ici la fortune avoit couvert, pour ainsi dire, les qualités odieuses de Marius par l'éclat de sa valeur et de ses vertus guerrières (1); le reste de sa vie laisse apercevoir toute la noirceur et l'inhumanité de son caractère. Il brigue et obtient pour la sixième fois le consulat. Dans cette haute magistrature, il se lie avec des scélérats; souffre que les assemblées du peuple soient ensanglantées par le meurtre des bons citoyens et des magistrats; tend des pieges à la franchise de Metellus, et le fait exiler. Les excès de Saturnin et de Glaucias ses créatures révoltent les Romains; le consul ne peut les sauver de la fureur du peuple (2), et termine honteusement sa magistra-

---

(1) *Vir in bello hostibus, in otio civibus infestissimus, quietisque impatientissimus* (Velleïus, l. II, c. XIII).

(2) Son parti, qui devint par la suite celui de César, ayant obtenu le dessus, on tâcha d'excuser, autant qu'il étoit possible, la conduite de Marius dans cette occasion. On trouve les traces de cette dissimulation dans l'inscription dont je viens de parler; et, ce qui doit paroître plus

ture. Metellus est rappelé : sa présence humilie et irrite Marius qui se rend en Asie, où il tâche d'allumer la guerre contre Mithridate (1).

A son retour à Rome, une autre guerre l'attend ; c'est la guerre Sociale. Les peuples de l'Italie, qui avoient partagé avec les Romains les dangers et les fatigues de tant de conquêtes, veulent partager également les droits de citoyen et les honneurs de la république. Les Romains, moins nombreux que ces nouveaux prétendants, craignent de perdre leur prépondérance dans les assemblées. L'Italie est déchirée par une guerre intestine. Marius commande comme proconsul, et ne fait rien qui soit digne de son ancienne renommée. L'orage s'apaise peu à peu ; les Italiens déposent les armes, sont reçus citoyens, et forment de nouvelles tribus (2). Sylla qui, dans cette guerre même, a développé des talents supérieurs, et qui de-

---

surprenant, on retrouve dans Velleïus l'éloge de cette conduite (l. II, c. XII) : mais le récit de Tite-Live, dont il nous reste le sommaire (*Epit.*, l. LXIX), découvre la perfidie du consul factieux, que Plutarque et Appien ont d'ailleurs mise dans le plus grand jour.

(1) *Ὥσπερ ὄργανον πολεμικὸν ἐν εἰρήνῃ παρημελεῖτο*, dit Plutarque, *loco citato*, §. 32 : « En temps de » paix, on n'en tenoit pas compte non plus que d'un » harnois et d'un outil, qui n'étoit bon qu'à la guerre » tant seulement » (Amyot).

(2) Huit nouvelles tribus furent ajoutées aux trente-cinq tribus romaines, suivant Velleïus (l. II, c. XX) ; dix, suivant Appien (*Civil.*, l. I, c. V) : mais le texte d'Appien n'est pas, dans cet endroit, exempt d'altération.

puis la captivité de Jugurtha n'a point cessé d'être l'objet de la jalousie de Marius, est élu consul; c'est à lui que l'on confie le commandement des armées qui vont venger Rome de Mithridate. L'ambition de Marius blessée ne peut plus se contenir; une loi qu'il fait proposer par Sulpicius, tribun séditieux de sa faction, excite de nouveau les Italiens à la révolte; on leur fait sentir que leur influence sera nulle tant qu'ils ne seront pas incorporés dans les anciennes tribus, dont, par leur nombre, ils déeideront le suffrage. Les assemblées du peuple sont ensanglantées de nouveau; Sylla va chercher son salut à l'armée; l'exécution de la loi qui lui en ôte le commandement et le donne à Marius éprouve une opposition insurmontable de la part des soldats. Les envoyés de Marius sont massacrés. Celui-ci se venge à Rome par le meurtre des amis de Sylla. Sylla y accourt: Marius et ses principaux amis sont proscrits; leurs têtes sont mises à prix.

Le vainqueur des Cimbres, des Teutons, et des Numides, erre en fugitif sur les côtes de l'Italie, et cherche à s'enfuir par mer. Il est arrêté à Minturne. Le magistrat de cette colonie, voulant faire exécuter la loi de proscription, envoie un soldat étranger pour le mettre à mort. Le nom et la physionomie de Marius font une telle impression sur l'ame du barbare, qu'il n'ose le frapper. Les magistrats de Minturne, au récit de cet événement, éprouvent la même

impression : « Que cet homme, disent-ils, aille
» remplir ailleurs ses destinées ; nous ne nous
» baignerons pas dans le sang de celui qui a
» sauvé autrefois des barbares Rome et l'Italie. »

Voilà donc Marius exposé sur une nacelle à tous les dangers de la mer. Il rencontre dans quelques îles des compagnons de sa disgrace, et gagne l'Afrique. Par-tout l'autorité le poursuit ; et le licteur d'un gouverneur romain intime à Marius l'ordre de s'éloigner sans délai du rivage désert où il avoit abordé : « Va dire
» à ton maître, lui répond l'orgueilleux fugitif,
» que tu as vu Marius, banni de son pays,
» assis sur les ruines de Carthage. » Il se rembarque ; il erre de nouveau sur ces mers, retrouve son fils, et est rappelé en Italie par Cinna, un des consuls et son ami, qui avoit déclaré la guerre au sénat.

Nous sommes enfin parvenus à l'époque où Marius va développer toute l'atrocité de son caractère, exaltée par le desir de la vengeance. Rome le reçoit en tremblant ; il en est déjà le maître : toute autorité, même celle de Cinna ; s'est éclipsée devant lui. Le consul Octavius est immolé sur son tribunal, contre la foi des traités ; Catulus, le vainqueur des Cimbres, est réduit à chercher la mort ; les personnages les plus illustres, les sénateurs les plus respectables, tombent sous le fer des assassins. Marius a armé les esclaves ; leurs maîtres sont leurs premières victimes. Un mot équivoque de Ma-

rius, sa froideur, son silence même, sont le signal d'un massacre. Ce monstre s'est abreuvé du sang le plus pur; il provoque encore de nouveaux carnages: mais Sylla est vainqueur en Asie; il annonce lui-même son retour par une lettre au sénat, et jure de punir tant de crimes. Marius se flatte encore de pouvoir résister à ce rival trop puissant: il se fait élire consul pour la septième fois. Mais, à l'approche de Sylla, son ame est frappée de terreur: il cherche en vain à s'étourdir sur le danger de sa position; affoibli par l'âge, il succombe; et le meurtrier de tant de Romains illustres meurt paisiblement dans son lit le dix-septième jour de son septième consulat (1).

Les statues qu'on ne peut douter qu'on n'eût élevées en son honneur pendant sa vie durent être renversées après sa mort; mais on sait que César, encore jeune, osa relever les trophées de Marius (2); et l'on peut croire que, depuis la défaite de Pompée à Pharsale, on rétablit de nouveau les monuments de l'ancien chef d'un parti dont les restes avoient combattu et triomphé avec César. Nous avons encore un éloge de Marius (3), qui semble avoir été cal-

---

(1) L'an de Rome 668, 86 avant l'ère vulgaire.

(2) Suétone, *Cæsar*, c. XI. César fit paroître dans le convoi funebre de Julie sa tante, veue de Marius, l'image de ce chef. Ce fut la première fois que le public la revit après la victoire de Sylla (Plutarque, *César*, §. 2).

(3) Gruter, p. CDXXXVI, n.° 3. Le lecteur consultera

qué sur l'inscription qu'on lisoit autrefois au-dessous de la statue qu'on lui avoit érigée, probablement dans le *forum* d'Auguste. Plutarque parle d'une statue de marbre du même personnage qu'il dit avoir vue à Ravenne (1). Cette particularité fait conjecturer que les images de Marius étoient alors rares dans la capitale. Il est, en effet, peu vraisemblable que les empereurs romains aient été jaloux de faire revivre les monuments propres à honorer la mémoire d'un factieux qui avoit été le fléau de sa patrie.

Les recueils iconographiques présentent cependant des portraits de Marius : mais les antiquaires qui les proposent n'en établissent l'authenticité que sur des conjectures vagues, tirées uniquement du caractère rude et sévère de ces têtes (2). Je pense que le portrait de l'ennemi de Sylla, gravé sur une pâte antique de verre, dont je donne ici le dessin sous le n.° 3 de la planche IV, peut être regardé comme un monument unique. Je l'ai vu plu-

---

avec fruit, sur l'authenticité de cet éloge et de quelques autres, l'ouvrage, déjà cité, de M. l'abbé Morcelli, *de Stylo Inscriptionum*, l. I, part. I, c. v, dans le préambule.

(1) *Vie de Marius*, §. 2.

(2) Fabri, *Imagines ex Bibliotheca Fulvii Ursini*, n.° 88; Tetius, *Ædes Barberinae*, p. 201; Gronovius, *Thes. Antiq. grec.*, t. III, fol. oo; De La Chausse, *Mus. Rom.*, t. II, sect. II, pl. LVII, édition de 1746; Bottari, *Mus. Capit.*, t. III, pl. L.

sieurs fois dans le cabinet de son ancien possesseur (1), et je me suis convaincu que ce morceau est véritablement antique. Le buste de Marius y est gravé de profil : il est revêtu d'une chlamyde militaire. L'inscription tracée autour porte le nom du personnage, C · MARIVS · VII · COS., *Caïus Marius septies consul* ; « Caïus Marius, sept fois consul (2). » Le peu de barbe qu'on voit à l'extrémité des joues, et la chevelure qui couvre une partie du front, donnent à cette physionomie une expression austère qui convient très-bien au caractère connu de Marius (3).

---

(1) C'étoit le prélat Joseph Casali : il fit graver un dessin de cette pâte antique au frontispice de l'édition d'un de ses opuscules, qui a pour titre : *Lettera su d'una antica terra cotta trovata in Palestrina;* Roma, 1794, in-4.°

(2) Nous avons lu la même phrase, *quinquies consul*, sur la médaille de Marcellus (voyez le n.° 1 de cette planche). Au reste ce morceau n'est point l'ouvrage d'un artiste contemporain de Marius. Il est probablement du II ou III siècle de l'ère vulgaire, époque où les portraits de ce Romain étoient encore assez connus, ainsi que nous pouvons l'inférer du passage de Plutarque cité dans la note suivante.

(3) Marius nous est peint par Velleïus, *hirtus atque horridus,* « âpre et toute hérissé de poil » (l. II, c. XI). Plutarque observe que la statue de Marius, qu'il avoit vue à Ravenne, représentoit « fort naïvement cette rigueur » et austérité de nature et de mœurs que l'on dit avoir » été en lui » (Amiot) : *Λιθίνην εἰκόνα πάνυ τῇ λεγομένῃ περὶ τὸ ἦθος στρυφνότητι καὶ πικρίᾳ πρέπουσαν* (*Marius*, §. 2).

§ 13. Caïus Coelius Caldus.

Issu d'une famille obscure, et nourri dans le parti de Marius, Cœlius Caldus se fraya, par ses talents et par ses principes populaires, le chemin des honneurs (1). Créé tribun du peuple l'an de Rome 647, 107 ans avant l'ère chrétienne, il signala sa magistrature par l'accusation qu'il intenta contre C. Popilius, qui étoit patricien, et qui, dans la guerre contre les Cimbres, étant un des lieutenants du consul, avoit signé cette même année une capitulation honteuse avec les Tigurins, peuple helvétique, pour sauver le reste de l'armée, après la défaite et la mort du consul Cassius. Le tribun, prévoyant que le parti du sénat feroit tous ses efforts pour sauver l'accusé, et craignant que les plébéiens qui conservoient toujours un certain respect pour la noblesse, et qui étoient influencés par leurs patrons, n'osassent pas donner leurs suffrages en public pour condamner Popilius, fit porter une loi par laquelle le peuple étoit autorisé à donner ses voix en secret, même dans le jugement des crimes de haute trahison, cas excepté jusques alors par les lois. Popilius, à qui cette mesure ne laissoit aucune espérance de salut, prévint sa condamnation par un exil volontaire (2). Cepen-

(1) Quintus Cicéron, *de Petitione Consulatus*, §. 3.

(2) Cicéron, *de Legibus*, l. III, c. XVI; *Orosius*, l. V, c. XV.

dant Cœlius Caldus, qui aimoit sa patrie et qui desiroit la prospérité de l'état, se repentit toute sa vie d'avoir obtenu un succès si funeste à la république (1). Il ne tarda pas à se convaincre que la liberté des suffrages secrets avoit augmenté l'impudence de la populace, et fourni un moyen plus facile de sacrifier les meilleurs citoyens aux fureurs et aux intrigues des démagogues; mais, comme le repentir de Cœlius n'influoit point sur sa conduite, sa popularité alla toujours croissant, au point que, l'an 94 avant l'ère vulgaire, il parvint au consulat, et obtint la préférence sur deux patriciens d'un mérite reconnu (2).

La condamnation de Popilius, qu'il avoit si vivement sollicitée, lui imposoit la loi de signaler sa valeur, lorsque la république lui mettroit les armes à la main; et, quoique l'histoire se taise sur ses faits militaires, nous avons sur plusieurs monuments numismatiques des preuves certaines de ses succès dans la guerre d'Espagne (3).

---

(1) *Dedit huic quoque judicio (perduellionis) Cœlius tabellam, doluitque quoad vixit, se ut opprimeret C. Popilium, nocuisse et reipublicæ* (Cicéron, *loco citato*). La leçon des éditions les plus anciennes qui présentent le mot *doluit* au lieu de *docuit*, est la seule que le sens autorise: aussi a-t-elle été replacée dans le texte de l'édition d'Ernesti.

(2) Quintus Cicéron, *loco citato*.

(3) On voit gravées sur le champ de ces médailles, à côté de la tête de Cœlius Caldus, des étendards portant

Un descendant de Cœlius Caldus, préposé à la fabrieation de la monnoie, y a fait empreindre la tête de ce consul auquel sa famille devoit sa première illustration. La légende (*V. Pl. IV, n.* 4) C · COEL · CALDVS COS, *Caïus Cœlius Caldus, consul*, fait connoître cette tête: La tablette gravée en arrière de la tête offre les lettres L · D; ce sont les initiales des mots *libero*, *damno*, « j'absous, je eondamne », qui font allusion aux tablettes portant l'un ou l'autre de ces mots, que Cœlius avoit introduit l'usage de faire distribuer au peuple dans les comices ou assemblées publiques, afin qu'il pût absoudre ou condamner par suffrages secrets les citoyens accusés du crime de haute trahison (1).

La tête du soleil, représentée sur le revers de la médaille, a donné lieu à différentes conjectures (2); la moins invraisemblable, au juge-

---

les lettres initiales HIS, et indiquant l'Espagne, *Hispania;* ou les Espagnols, *Hispani;* et des enseignes militaires surmontées de la figure d'un sanglier, symbole qu'on reconnoît sur d'autres monuments comme affecté aux peuples de l'Espagne ancienne (Morellius, *Thes. famil.*, COELIA, n.° 1 et A: Eckhel, *D. N.*, t. I, q. 176).

(1) De l'usage de ces tablettes, *tabellæ*, les lois romaines sur les suffrages secrets, dérivèrent l'épithète de *tabellariæ*.

(2) Morellius, *Thes. famil.*, COELIA, n.° 2; Liebe, *Gotha Nummaria*, p. 26; Eckhel, *loco citato*. La légende du revers, CALDVS III VIR·, *Caldus*, *triumvir* (préposé à la fabrication des monnoies), désigne le magistrat de la même famille qui a fait empreindre la tête du consul

ment d'Eckhel, est celle qui tend à établir que l'image du soleil est à la fois un symbole du ciel et un emblême de la chaleur, et fait allusion au nom de Cœlius et au surnom de Caldus. Je ne serois pas étonné que quelque critique, peu satisfait de cette explication, quoique assez ingénieuse, ne jugeât devoir plutôt regarder la tête rayonnante du soleil comme une allusion aux jeux Apollinaires qui avoient lieu à Rome en l'honneur d'Apollon ou du Soleil, lorsque cet astre avoit touché le solstice d'été. On trouve des types, ayant rapport à ces mêmes solennités, sur plusieurs médailles des familles romaines qui tiroient vanité de la pompe ou de la depense extraordinaire avec lesquelles ces fêtes avoient été célébrées par quelques-uns de leurs membres. La patère, symbole de sacrifices, et que l'on voit gravée en avant de la tête du Soleil, semble donnée quelque vraisemblance à cette conjecture (1).

Caldus sur ce *denarius* d'or, conservé dans le cabinet de S. A. le duc de Saxe-Gotha, d'où l'on m'en a fait passer une empreinte. Des *denarius* d'argent, avec les mêmes types, se trouvent dans la plupart des collections.

(1) Les numismatistes ont pris cette patère pour un bouclier: ils n'ont point fait attention à sa forme légèrement concave et enrichie d'ornements en dedans. On voit sur d'autres médailles un véritable bouclier, de forme oblongue, gravé derrière la tête du Soleil. La différence des dimensions entre ces deux emblêmes fait voir plus clairement encore que le plus petit des deux n'est point un bouclier.

§ 14. Lucius Cornelius Sylla.

L'homme qui devoit apprendre à Rome républicaine qu'elle pouvoit être gouvernée par un monarque, passa la plus grande partie de sa vie sans que ses concitoyens pussent soupçonner ni les changements qu'il feroit subir un jour aux lois et aux institutions de leurs aïeux, ni l'étendue de ses vertus ou de ses vices. L'ame de Sylla étoit grande et extrêmement sensible à la gloire; de là, tant d'actions éclatantes qui l'élevèrent au plus haut degré dans l'opinion publique: mais le sentiment qu'il avoit de sa superiorité le portoit à mépriser les autres hommes, et fut la source de cette cruauté froide et réfléchie qui ternit ses grandes qualités, qui fit nager sa patrie dans le sang, et qui a flétri son nom dans la postérité (1).

Né d'une famille noble, mais presque sans fortune, Sylla fut élevé soigneusement par ses parents: il acquit une instruction étendue et variée, qui le mit en état de s'essayer avec

(1) Plutarque, dans la *Vie de Sylla;* Appien, dans le premier livre des *Guerres civiles;* Salluste, dans *Jugurtha;* Velleïus, liv. II; Valere Maxime; Florus, dans l'*Histoire*, et dans les *Épitomes* de Tite-Live, sont les principales sources où j'ai puisé les faits que je rapporte dans cet article. Montesquieu a tracé le caractère de Sylla dans son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*: cet excellent portrait est rehaussé par quelque mélange de beauté idéale.

succès dans plusieurs genres de littérature (1). Son penchant pour les plaisirs et même pour la débauche n'étoit pas un obstacle à ses occupations sérieuses : ceux qui le connoissoient le mieux croyoient voir en lui deux hommes différents (2).

Sa naissance lui inspiroit un ressentiment profond des torts faits par la popularité de Marius à la noblesse et à l'état dont ce factieux renversoit les institutions, et qu'il précipitoit dans l'anarchie. Mais la réputation militaire étant le seul chemin qui conduisît à la puissance, Sylla fit tous ses efforts pour se distinguer à l'armée; et, à l'âge de trente et un ans, il parvint à être le questeur de Marius dans la guerre de Numidie. Nous avons vu que la captivité du prince numide fut due presque entièrement à l'adresse du questeur romain. Celui-ci n'eut garde d'en faire honneur à son général, et fit graver sur son cachet ce fait important dont il s'attribuoit publiquement tout le mérite; Marius s'en effaroucha, et plus encore

---

(1) *Sulla... literis græcis atque latinis juxta atque doctissime eruditus, animo ingenti, cupidus voluptatum, sed gloriæ cupidior* (Salluste, *Jugurtha*, §. 95), Sylla écrivit lui-même les mémoires de sa vie, qui furent continués par Epicadus son affranchi (Suétone, *de Illustr. Grammat.*, §. 12). Il avoit composé des pieces de théâtre dans le genre de celles qu'on appelloit *Atellanæ* (Athénée, l. VI, p. 261).

(2) Valere Maxime, l. VI, c. IX, n.º 6.

lorsqu'à l'insinuation de Sylla, Bocchus, roi de la Mauritanie, qui lui avoit livré Jugurtha, consacra sur le Capitole un groupe de statues qui représentoient cet évènement (1). Le chef de la faction populaire ne put réussir à faire disparoître ce monument des regards du public; et cependant son rival, dont le crédit s'augmentoit de jour en jour, ne cessoit d'avancer dans le chemin des honneurs.

Sylla, lieutenant de Marius dans la guerre contre les Teutons, y avoit fait briller sa valeur. Commandant sous Catulus, dans la guerre

(1) La médaille que j'ai fait graver sous le n.° 8 représente probablement le type de ce cachet: on y voit Bocchus, roi de Mauritanie, qui, en attitude de suppliant, un genou à terre, et levant dans sa main droite une branche d'olivier, présente à Sylla Jugurtha captif. Celui-ci est dans la même pose que Bocchus; ses mains sont attachées derrière son dos. Le questeur romain, assis et revêtu de la toge, semble accepter le rameau qu'on lui offre comme symbole de paix. De l'autre côté est empreinte la tête de Diane, caractérisée par l'arc et le croissant: c'est Diane Tifatine, vénérée sur le mont Tifate, près de Capoue. Sylla de retour en Italie, ayant défait dans ces environs une armée du parti contraire, en marqua sa reconnoissance à cette déesse, faisant don à son temple de vastes campagnes et de plusieurs sources d'eaux thermales (Velleïus, l. II, §. 25). La légende de la médaille présente d'un côté le surnom de FAVSTVS, *Faustus*, fils de Sylla, et magistrat romain, qui, après la mort de son père, fit frapper ce *denarius;* on lit de l'autre côté le surnom FELIX, *Felix*, qui est celui de Sylla lui-même.

contre les Cimbres, il y avoit également montré la prévoyance et les talents d'un grand général. Il avoit obtenu la préture; et l'amitié de Bocchus, qui lui envoya à cette occasion un grand nombre de lions pour les faire périr dans l'arêne, lui avoit concilié de plus en plus la faveur d'une populace féroce et passionnée pour ces spectacles sanglants. La guerre Sociale venoit de s'allumer; Sylla et Marius y commandèrent; et c'est au premier, presque seul, que le sénat et les anciens citoyens furent redevables du succès de cette lutte longue et opiniâtre. Le consulat lui fut déféré, par les suffrages de tout le peuple, l'an de Rome 666, 88 avant l'ère vulgaire: il étoit alors âgé de quarante-neuf ans.

Sans l'inimitié de Marius, peut-être Sylla, élevé à la première dignité de la république, se seroit-il contenté des lauriers qu'il alloit moissonner dans la guerre d'Asie, et n'auroit-il pas songé à changer le gouvernement; mais son rival lui enleva le commandement de l'armée dans la guerre contre Mithridate, et ses moyens pour l'obtenir furent la sédition, la violence et le meurtre. Le consul eut recours à la force; il sut mettre l'armée dans ses intérêts, et, le premier des Romains, il marcha contre Rome, la prit, et proscrivit douze des citoyens les plus séditieux, du nombre desquels étoit Marius.

Le vainqueur jeta à la hâte quelques-uns

des fondements de la réforme qu'il méditoit; mais, jaloux de surpasser par la gloire de ses exploits celle que Marius s'étoit acquise à la guerre, il se pressa de passer la mer. Sylla, en quittant Rome et le consulat, partit revêtu de l'autorité de proconsul; mais il n'avoit pu réussir à s'assurer ni de la plus grande partie des citoyens, ni même des magistrats qui lui succédoient. L'un des consuls, Octavius, étoit de son parti; mais Cinna, l'autre consul, étoit du parti contraire, et favorisoit l'anarchie et la révolte. Bientôt l'ordre établi par Sylla est renversé; Marius est rappelé; les amis du proconsul sont massacrées; sa femme et ses enfants parviennent à peine à s'échapper et à s'enfuir dans la Grèce, et il est lui-même déclaré ennemi de la république. Cependant Sylla ne songe qu'à vaincre l'ennemi de Rome: ses actions militaires sont au nombre des plus brillantes qu'on admire dans l'histoire romaine. Il lutte à la fois contre la supériorité du nombre des ennemis, contre le découragement et l'indiscipline de ses propres soldats, contre la disette de tous les moyens: il fait des prodiges: les armées de Mithridate sont détruites à Chéronée et à Orchoménos; Athenes et le Pirée ont opposé une vaine résistance; l'ennemi consterné offre au vainqueur une paix honorable et des secours pour soutenir la guerre civile. Sylla les refuse; il exige que Mithridate souscrive à des conditions si dures,

que Rome, quand elle n'auroit pas été agitée par des discordes intestines, eût à peine osé les lui imposer (1). Sylla trouve en Asie des Romains qu'il croyoit avoir à combattre; son nom et sa gloire les avoient gagnés d'avance à son parti: il aborde en Italie, et ne se voit pas moins inférieur en forces au parti contraire qu'il l'avoit été à Mithridate. Mais la haine que la faction dominante à Rome s'étoit attirée rassemble autour de lui la partie la plus saine de l'état; les armées de l'ennemi passent sous ses enseignes. Sylla, vainqueur du jeune Marius, livre, sous les murs de Rome, la plus sanglante peut-être de toutes les batailles où il se soit trouvé. Telesinus, chef samnite, en se rangeant dans le parti de Marius, s'étoit flatté

---

(1) Sylla, ayant accordé à Mithridate, qui demandoit la paix, une entrevue sur les côtes de la Troade, ne se laissa toucher la main que lorsque celui-ci l'eut assuré qu'il acceptoit toutes les conditions qu'on lui avoit imposées. La médaille gravée sous le n.° 9 est un monument de cette entrevue, que les numismatistes n'avoient point encore reconnu: on y voit le proconsul descendu de son vaisseau, le *parazonium*, ou épée de commandant, dans sa main gauche, tendant l'autre au roi Mithridate qui la lui serre. Ce prince a la tête ceinte d'un diadême: la pique dont il est armé a la pointe en arrière, pour indiquer qu'il ne se présente pas en ennemi. La légende, SVLLA IMP·, *Sulla imperator*, « Sylla empereur (ou » général en chef) », prouve que cette monnoie a été frappée par son autorité. Le type de l'autre côté est le buste de Minerve, ou plutôt celui de Rome couronnée par la Victoire.

de venger sa patrie par la ruine de Rome ; il combattoit près des portes en désespéré ; la troupe qu'il commandoit étoit formée de vieux soldats, restes redoutables de la guerre Sociale. La fortune de cette journée fut longtemps en balance ; enfin elle se décida pour Sylla, qui fut tellement enivré de son bonheur, qu'il prit dans ses actes publics le surnom d'*Heureux*.

» Heureux, en effet, Sylla, s'écrie un his-» torien romain, s'il avoit cessé de vivre au » moment où il cessa de combattre et de » vaincre (1) ! » Le proconsul, assuré par ses actions et par ses succés de l'immortalité de son nom, ne songea plus qu'à signaler sa reconnoissance envers ses amis, et à se venger de ses ennemis. En satisfaisant ces deux passions de son ame, il crut réussir plus facilement à établir cette constitution aristocratique qui étoit l'objet de tous ses vœux, et que les excès de Marius et de sa faction avoient fait desirer à un grand nombre de bons citoyens. Le sang des ennemis de son parti devoit la cimenter, et des torrents de sang coulèrent dans Rome. On commença par le carnage des soldats qui s'étoient rendus prisonniers ; c'étoit le reste des troupes de Telesinus et des esclaves affranchis par Marius et Cinna. Bientôt les personnages les plus considérables qui avoient

---

(1) Velleïus Paterculus, liv. II, §. 27.

favorisé le parti de Marius furent immolés. La terreur étoit répandue dans tous les ordres de l'état. Quelqu'un ayant demandé à Sylla quel seroit le terme de ses vengeances, il répondit froidement qu'il l'ignoroit lui-même. Cependant ce fut alors qu'il fit afficher sur la plaee publique une table de proscription, premier exemple que l'histoire nous présente de cette mesure terrible et cruelle. Un grand nombre de sénateurs et de chevaliers romains, y ayant trouvé leurs noms (2), essayèrent de s'enfuir; leurs têtes furent mises à prix, et leurs biens confisqués: quiconque les auroit recélés, même parmi leurs amis ou leurs parents, eût été compris dans la proscription. Leurs fils et leurs descendants furent déclarés incapables d'exercer aucune magistrature. L'insouciance de Sylla sur les abus qui augmentoient prodigieusement les ravages de cette loi cruelle et le nombre des victimes furent une nouvelle preuve de son mépris pour les hommes, et de sa cruauté. Il permit à ses partisans d'inscrire sur la liste fatale les noms des leurs ennemis particuliers, ou même des personnes dont ils convoitoient les richesses. Ce fléau se propagea par toute l'Italie; tout prétexte fut bon pour faire proscrire un riche ou un citoyen queleonque qui

(1) Appien, l. I, *Civil*, §. 103, compte quatre-vingt-dix sénateurs proscrits, parmi lesquels quinze consulaires; et deux mille six cents chevaliers.

avoit un ennemi. Des villes entières furent enveloppées dans la proscription ; elles perdirent leurs propriétés et leurs privilèges, ou payèrent des sommes considérables. Les biens confisqués furent mis à l'enchère, ou distribués par Sylla à ses soldats, à ses amis, à ses flatteurs, aux compagnons de ses débauches. Il se fit nommer dictateur pour un temps illimité (1).

Quand il fut revêtu de cette magistrature toute puissante, il fit adopter un grand nombre de lois, dont la plupart concernoient le droit public et la justice criminelle. Ces lois changèrent la constitution de l'état. Les comices ne furent plus convoqués que par centuries, et les propriétaires y eurent presque toute l'influence. Les lois durent être approuvées par le sénat avant d'être présentées à la sanction du peuple. On interdit à ses tribuns l'espérance de parvenir à aucune autre magistrature ; ils n'eurent plus la faculté ni de haranguer le peuple, ni de proposer des lois. Les tribunaux ne furent formés que de sénateurs ; les magistratures ne pouvoient être demandées que suivant un certain ordre. Des lois de *majesté* prévenoient les abus d'autorité dont les gouverneurs des provinces et les commandants des armées pouvoient se rendre coupables ; elles foudroyoient les séditieux et

---

(1) L'an de Rome 671, 83 avant l'ère chrétienne.

même les calomniateurs (1). De nouvelles lois criminelles furent portées contre le crime de faux, le meurtre et l'empoisonnement; elles en atteignoient les complices, et étoient sévères sans être cruelles (2).

---

(1) Montesquieu a censuré ces lois de *majesté*, ou de *lese-majesté*, comme si elles eussent été tyranniques (*Esprit des lois*, l. XI, c. XVI). Je soupçonne qu'il a été trompé, ainsi que Sigonius (*de Judiciis*, l. II, c. XXIX), par une fausse leçon du passage suivant de Cicéron (*Epist. ad famil.*, l. III, ep. II): *Verumtamen est majestas, et sic Sylla voluit, ne in quemvis impune declamare liceret.* Cet article de la loi regardoit les accusations calomnieuses. Dans quelques éditions, on lit moins correctement, suivant l'opinion des meilleurs critiques: *Ut in quemvis impune declamare liceret.* De ce passage, ainsi corrompu, l'auteur de l'*Esprit des lois* a inféré que » Sylla apprit aux Césars qu'il ne falloit point punir les » calomniateurs ». Les lois de majesté, portées par le dictateur, celles mêmes que l'auteur cite dans la note sur ce chapitre, n'ont pour but que le maintien du bon ordre dans ce qui concerne le commandement des armées: elles défendent aux gouverneurs des provinces de détourner les forces militaires qui leur sont confiées des entreprises auxquelles elles ont été destinées par la république; elles condamnent le général qui s'attribue la propriété particulière des captifs faits à la guerre, et les rançonne à son profit; elles sont sévères contre ceux qui excitent les troupes à la désertion ou à la révolte; mais rien d'odieux ni de tyrannique n'est établi par ces lois.

(2) Les lois *Cornéliennes* ont été jugées trop sévèrement par le même philosophe (*Esprit des lois*, liv. VI, c. XV), qui reconnoît cependant que presque toutes ces lois ne portoient que l'interdiction de l'eau et du feu; mais il prétend que, par elles, « Sylla tendit des pièges,

Le dictateur laissa élire des consuls (1), et réunit lui-même la dignité annuelle du consulat à la puissance extraordinaire de la dictature.

Quel fut l'étonnement du monde romain lorsque Sylla, après quatre années de domi-

---

» sema des épines, ouvrit des abîmes sur le chemin de » tous les citoyens » ; et que, « qualifiant une infinité » d'actions du nom de meurtre, il trouva partout des » meurtriers ». Si nous examinons ce qui reste de cette législation dans les collections des lois qui nous sont parvenues, nous n'y trouverons que des dispositions très-sages. Si l'homme qui se présente avec des armes dans les assemblées publiques est qualifié non de *meurtrier,* mais de *sicaire,* l'histoire romaine de cette époque nous prouve à chaque page la nécessité d'une pareille mesure; et il suffit de parcourir les plaidoyers de Cicéron pour reconnoître jusqu'à quel point l'impunité presque entière des crimes, dont jouissoient les citoyens romains, avoit multiplié l'assassinat et l'empoisonnement, et pour avouer que la fréquence et la facilité de ces crimes sollicitoient une législation encore plus sévère. En général celle de Sylla, tant pour les innovations politiques que pour celles qu'il introduisit dans le code pénal, auroit pu conserver la république romaine et les citoyens dans un état d'ordre et de tranquillité assez durable, si l'exemple du dictateur n'avoit enflammé l'ambition de tous les généraux, et si l'excessive corruption des membres du sénat leur eût permis de montrer plus de zèle, ou du moins plus de respect, pour l'autorité d'un corps auquel ils appartenoient, et que les lois de Sylla avoient rendu le véritable souverain de l'empire romain. Le même Montesquieu, dans ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains,* c. XI, rend plus de justice à cette législation.

(1) L'an de Rome 674, 80 avant l'ère chrétienne.

nation, se démit lui-même de cette magistrature (1), parut sur la place publique seul comme un simple particulier, et, coupable de tant de meurtres, s'offrit à en rendre raison à qui voudroit l'accuser ! Mais le sénat qu'il avoit mis à la tête des affaires, mais cent vingt mille soldats devenus par lui les nouveaux propriétaires des plus belles terres de l'Italie, mais dix mille Cornéliens choisis parmi les esclaves des proscrits, et devenus par ses bienfaits citoyens de Rome, le garantissoient contre toute tentative de la part de ses ennemis, auxquels son nom seul et sa vue inspiroient l'effroi (2).

Sylla ne fut pas dans le cas de ces hommes qui, après avoir abdiqué l'autorité suprême et laissé passer de leur vivant la puissance en d'autres mains, ont terminé leur carrière dans la dépendance. Sylla avoit renoncé aux détails du gouvernement et aux travaux ordinaires de l'administration ; mais, quoiqu'il ne parût être qu'un simple citoyen, il s'étoit réservé le pouvoir suprême. « C'est de lui seul », disoit en public Lépidus, l'un des consuls qui furent élus après son abdication, « c'est de lui seul » que dépendent les lois, les tribunaux, les

---

(1) A la fin de l'année suivante, 79 avant l'ère chrétienne.

(2) Appien, *Civil.*, l. I, §. 104. Il faut voir dans le même historien, *loco citato*, §. 106, comment le corps seul de Sylla, quand on le portoit au tombeau, épouvantoit encore les citoyens du parti contraire.

» trésors de l'état : il dispose des provinces et » des royaumes ; il décide de la vie et de la » mort des citoyens (1) ».

Après avoir consacré à Hercule la dixième partie de ses biens (2), il employa à donner pendant plusieurs jours, à tout le peuple, des banquets où régnoit une magnificence sans égale. Ayant, dans ces entrefaits, perdu sa femme Metella, dont il avoit des enfants, il célébra de nouvelles noces avec Valeria, qui étoit issue de la noble famille des Messalla, et qui lui donna une fille posthume ; car Sylla ne survécut pas long-temps à ce mariage. Retiré dans ses maisons de plaisance de Tibur, de Préneste et de Cumes, où il donnoit la plus grande partie de son temps aux plaisirs, et le reste à des affaires dont il aimoit à s'occuper lui-même, et à la composition de ses propres mémoires, il mourut subitement, dans un accès de colère, au moment où il faisoit mettre à mort, sans aucune espèce de jugement, un

---

(1) *Leges, judicia, ærarium, provinciæ, reges, penes unum ; denique necis civium et vitæ licentia* (Salluste, *Fragm.*, l. I, *Histor.*). Ceux qui voudroient atténuer l'autorité de ce passage, dans la persuasion que ces discours ont été composés par l'historien, peuvent faire attention que Salluste a été lui-même témoin de la dictature, de l'abdication et de la mort de Sylla.

(2) C'est à cette action religieuse de son père que se rapportent les types des médailles frappées par Faustus, qui présentent la tête d'Hercule.

citoyen romain, premier magistrat de Cumes, à cause de sa négligence à ramasser de l'argent qui devoit servir à la réédification du temple de Jupiter, sur le Capitole (1). Sylla se proposoit de consacrer lui-même ce monument, et il n'attendoit peut-être que cette occasion pour se revêtir de nouveau de quelque magistrature suprême. Quoique je n'ignore pas que la plupart des écrivains le font mourir d'une maladie pédiculaire, le récit que j'ai adopté me semble beaucoup plus probable (2).

Tous les ordres de l'état prirent part à la célébration des funérailles du réformateur de la république; son corps, contre l'usage de sa famille (3), fut brûlé dans le champ de Mars, où on lui éleva un tombeau dans lequel ses

---

(1) Plutarque, *Vie de Sylla;* Valere Maxime, l. IX, c. III, n.° 8.

(2) On voit dans la note précédente la diversité des traditions: mais la maladie pédiculaire de Sylla, que Valere Maxime ignoroit, et qui se trouve déjà dans Pline (l. VII, §. 44), n'est probablement qu'un conte inventé par la haine du parti contraire, et suggéré par l'apologue plein d'inhumanité, que Sylla lui-même n'avoit point hésité à débiter dans l'assemblée du peuple réuni pour l'élection des consuls (Appien, *Civil.*, l. I, §. 101).

(3) Les Cornéliens patriciens avoient, jusqu'à cette époque, suivi l'ancien usage d'ensevelir les corps, et non de les brûler. Sylla voulut que le sien fût consumé sur le bûcher: on prétend qu'ayant fait disperser les restes de Marius, il craignoit que les siens ne fussent traités de même (Cicéron, *de Leg.*, l. II., c. XXII; Pline, l. VII, §. 55).

cendres furent déposées. Cette distinction lui fut accordée comme à un citoyen qui l'avoit méritée par des services extraordinaires rendus à la république : « Le monde, dit Séneque, » est encore incertain du jugement qu'on doit » porter sur Sylla. Quelques-uns ont regardé » son bonheur comme le crime des dieux ; » mais ses ennemis même doivent convenir » qu'il a pris justement les armes contre sa » patrie, et qu'il à bien mérité d'elle lorsqu'il » les a déposées (1). »

On avoit dans l'antiquité un assez grand nombre de statues de Sylla, (n. 10). Plutarque en avoit vu plusieurs (2), outre la statue équestre de bronze doré qu'on lui avoit élevée, et qui étoit la première de ce genre que jusques à l'époque de sa dictature on eût déeernée à un Romain vivant (3). Après la bataille

---

(1) Séneque, *de Consolatione ad Marciam*, c. XII : *Deorum crimen erat Sylla tam felix. Sed istud inter res nondum judicatas habeatur, qualis Sylla fuerit; etiam inimici fatebuntur bene illum arma sumpsisse, bene posuisse.*

(2) Plutarque, *Sylla*, §. 2 et 6.

(3) Cicéron, *Philippica* IX, §. 6. J'ai fait graver sous le n.° 10 une médaille d'or très-rare. La statue équestre du dictateur en est le type. Sylla est représenté en habit civil. La légende, L · SVLL · FELI · DIC · *Lucio Sullae Felici Dictatori* « Au dictateur Lucius Sylla l'Heureux, » indique le personnage à l'honneur duquel ce *denarius* d'or à été frappé par ordre du questeur Aulus Manlius, fils d'Aulus, dont le nom se lit sur l'autre côté de la médaille, qui a pour type la tête de Minerve ou de Rome.

de Pharsale, quelques-unes de ses statues avoient été abattues; mais César les fit relever (1).

Nous ne connoissons aujourd'hui d'autres portraits authentiques de Sylla que ceux qui sont empreints sur les monnoies d'argent frappées par un Quintus Pompeïus Rufus, son petit-fils (2). Quelques-unes sont d'un assez beau travail; de ce nombre est celle dont je donne le dessin sous le n.° 5 de la planche IV. La légende SYLLA COS·, *Sylla*, *consul*, ne laisse aucun doute sur la tête qu'on y voit gravée d'un coté (3). Nous appliquerons à cette tête de Sylla la remarque faite par Plutarque sur les

---

(1) Suétone, *Cæsar,* c. LXXV; Plutarque, *César,* §. 734; Dion, l. XLIII, §. 49.

(2) On ne peut pas regarder comme un portrait authentique de Sylla, ni un buste de marbre qui existe à Rome dans le palais Barberini, ni un autre buste de bronze trouvé à Herculanum. La seule raison qui a fait donner au premier cette dénomination, c'est qu'il faisoit le pendant d'un prétendu portrait de Marius; et il a suffi pour la donner au second qu'il eût une ombre de ressemblance avec le premier. Voyez Tetius, *Ædes Barberinæ,* p. 199; *Bronzi d'Ercolano*, t. I, pl. XLI et XLII; De La Chausse, *Mus. Rom.*, sect. II, pl. LVI; *Mus. Florent.*, t. III, pl. LXXXII. On avoit donné aussi légèrement les noms de *Marius* et de *Sylla* à deux statues que nous avons reconnues pour celles de *Ménandre* et de *Posidippe*. Voyez l'*Iconographie grecque*, pl. VI, et le *Museo Pio-Clementino*, t. III, pl. XV et XVI.

(3) Morellius, *Thes. famil.*, CORNELIA, pl. IV, n.° 1.

statues de ce dictateur (1); savoir, que ses traits y étoient bien exprimés; mais qu' en les voyant, on ne pouvoit se former aucune idée de l'air terrible que donnoient à cet homme extraordinaire son teint couperosé et l' éclat de ses jeux jaunâtres. Le biographe semble n' avoir jamais vu aucuns portraits du dictateur exécutés en peinture.

§ 15. Quintus Pompeïus Rufus.

Le consulat, cet objet suprème des vœux et des espérances d'un ambitieux, ce prix du mérite le plus éminent, obtenu par Quintus Pompeïus Rufus, fut l'avant-coureur de ses revers et de sa perte. Ce plébéien, issu d'une famille ennoblie par les dignités, avoit suivi, ainsi que son père, dans les magistratures, le parti du sénat et de la noblesse (2). Elevé au consulat l'an 666 de Rome, 88 ans avant l'ère vulgaire, et devenu collègue de Sylla, il se

(1) *Sylla*, §. 6.

(2) Nous apprenons d'Orosius, liv. V, c. VIII et XVII) que Q. Pompeïus Rufus, père de celui qui fut consul, avoit été tibun du peuple l'an de Rome 622 (132 ans avant l'ère vulgaire), et que son fils le fut l'an 655) 99 ans avant la même ère); que le premier s'etoit déclaté contre les Gracques, et le second en faveur de Metellus qu'il tâcha de rappeler de l'exil, et que ce fut l'opposition de ses collègues qui fit différer ce rappel à l'année suivante.

vit en butte aux manœuvres séditieuses de Marius et du tribun Sulpicius, entièrement dévouvé à ce chef de parti. Les deux consuls, pour rendre vaines les mesures anarchiques du tribun, eurent recours à un moyen que la religion romaine mettoit à leur disposition : ils proclamèrent des *féries*, pendant lesquelles les lois ne permettoient pas de traiter les affaires publiques. Le ressentiment et la violence de Sulpicius soulevèrent contre cet obstacle une populace furieuse, qui courut aux armes. Le fils de Pompeïus Rufus, jeune homme qui étoit gendre de Sylla, périt dans le tumulte. Sylla lui-même dut son salut à la suppression des féries, qu'il prononça; et Rufus son collègue eut beaucoup de peine à s'évader. Quand, par la suite, Sylla marcha sur Rome pour venger ses injuries, et pour y rétablir l'ordre, Rufus se joignit à lui, et par son accession donna une apparence légale à l'attaque dirigée par son collègue. On a vu que Sylla eut l'avantage; que Marius fut proscrit, Sulpicius massacré, et que les affaires furent arrangées au gré du vainqueur. Mais Sylla sortant du consulat se rendit en Asie avec son armée, et Pompeïus Rufus resta en Italie, sans aucune magistrature, exposé à la vengeance d'un parti nombreux et mal comprimé. Le sénat voulant le mettre en sûreté, lui donna le commandement d'une armée qu'on laissoit en Italie pour y éteindre les dernières étincelles

de la guerre Sociale : mais cette armée avoit pour chef un consulaire qui n'étoit pas disposé à céder son commandement. Pompeïus Strabon, c'étoit le nom de ce général, feignant d'obéir au décret du sénat, se retira du camp, où, le jour suivant, des soldats séditieux et ardents à le servir massacrèrent le nouveau proconsul qui les haranguoit pour la première fois; et aussitôt après Strabon reprit le commandement (1).

Ce fils de Pompeïus Rufus (n. 5), qui périt à Rome dans le soulèvement du peuple contre les consuls, avoit eu de la fille de Sylla un fils qui prit les mêmes noms que son père et son aïeul, et parvint par la suite à des magistratures dans l'exercice desquelles il ne régla pas toujours sa conduite sur celle de ses ancêtres (2). Préposé à la fabrication des monnoies, il en fit frapper plusieurs sur lesquelles il consacra leur

---

(1) Appien, *Civil.*, §. 63; et Plutarque, dans la *Vie de Sylla*, sont les principaux garants de ce que je viens d'avancer dans cet article.

(2) Il fut tribun du peuple l'an de Rome 701 (53 ans avant l'ère vulgaire). Il se conduisit en homme séditieux et turbulent, au point que, malgré sa magistrature, il fut conduit en prison par ordre du sénat; et ayant été mis en liberté, peu de temps après il profita de l'occasion de la mort de Clodius pour exciter de nouveau à la sédition et au désordre une populace effrénée qui finit par brûler la salle des assemblées du sénat. L'année suivante, il fut condamné pour cette conduite comme incendiaire (Dion, l. XL, §. 45, 49 et 55).

mémoire. Le *denarius*, dont le dessin est gravé au n. 5 de cette planche, présente d'un côté la tête de Sylla, que nous avons décrite à l'article précédent; et au revers celle de Quintus Pompeïus Rufus, désigné par la légende, RVFVS COS·, *Rufus, consul*. La suite de cette légende Q·POM·RVFI, *Quinti Pompei Rufi*, indique le magistrat qui a fait empreindre sur cette monnoie les têtes de Sylla et de Rufus; le premier étoit son aïeul maternel, et le second son aïeul paternel.

§ 16. Lucius Cornelius, Préteur.

Ce que nous connoissons de ce préteur romain, ainsi que son portrait, dont le dessin est gravé sous le n. 6 de la planche IV, est dû uniquement à la découverte d'un buste en marbre, faite dans le XVI siècle à *Tivoli*, l'ancienne Tibur.

Dans l'enceinte de cette ville, et précisément à l'endroit où l'on croit qu'étoit situé le palais public du municipe, une fouille rendit au jour ce buste que nous avons sous les yeux. Un anneau, ou plutôt une belière de bronze étoit insérée dans le derrière du cou, et avoit servi à sceller dans le mur d'une ancienne salle cet ouvrage de sculpture, tout près duquel on trouva une tablette de bronze qui, suivant toute apparence, faisoit partie du même monument (1).

(1) Voyez Fabri, *Imag. ex Biblioth. Fulvii Ursini*,

L'inscription qui est gravée sur cette tablette, et dont je donne la copie et la traduction dans la note au bas de la page (1), présentoit la ré-

---

n.° 48, p. 28; Volpi, *Vetus Latium*, t. X, p. 58 et suiv., liv. XVIII, c. II; MM. Cabral et del Re, *delle Ville di Tivoli*, p. 5 et suiv., ont cru que les ruines des anciens édifices, dans lesquelles étoient ensevelis les monuments dont il s'agit, appartenoient au *forum* de Tibur; mais qui ne sait que les salles des assemblées du corps municipal et les autres édifices publics étoient placés ordinairement près des *forum*?

(1) Voici la copie exacte de l'inscription telle que je l'ai prise moi-même, en 1790, sur la tablette de bronze que je retrouvai parmi les restes du cabinet des princes Barberini, à Rome:

L · CORNELIVS · CN · F · PR · SEN · CON . A . D · III · NONAS · MAIAS · SVB · AEDE · KASTORVS — SCR · ADF · A · MANLIVS · A · F · SEX · IVLIVS · L · POSTVMIVS · S · F — QVOD · TEIBVRTES · V · F · QVIBVSQVE · DE · REBVS · VOS · PVRGAVISTIS · EA · SENATVS — ANIMVM . ADVORTIT . ITA . VTEI · AEQVOM · FVIT · NOSQVE · EA · ITA · AVDIVERAMVS – VT · VOS · DEIXSISTIS · VOBEIS · NONTIATA · ESSE · EA · NOS · ANIMVM · NOSTRVM — NON · IN · DOVCEBAMVS · ITA · FACTA · ESSE · PROPTER · EA · QVOD · SCIBAMVS — EA · VOS · MERITO · NOSTRO · FACERE · NON · POTVISSE · NEQVE · VOS · DIGNOS · ESSE — QVEI · FACERETIS · NEQVE · ID · VOBEIS · NEQVE · REI · POPLICAE · VOSTRAE — OITILE · ESSE · FACERE · ET · POSTQVAM · VOSTRA · VERBA · SENATVS · AVDIVIT — TANTO · MAGIS · ANIMVM · NOSTRVM · INDOVCIMVS · ITA · VTEI · ANTE — ARBITRABAMVR · DE · IEIS · REBVS · AF · VOBIS · PECCATVM · NON · ESSE — QVONQVE · DE · EIEIS · REBVS · SENATVEI · PVRGATI · ESTIS · CREDIMVS ·

ponse que le sénat, consulté par le préteur Lucius Cornelius, fils de Cnéus, avoit faite aux dé-

---

VOSQVE — ANIMVM · VOSTRVM · INDOVCERE · OPORTET · ITEM · VOS · POPVLO — ROMANO · PVRGATOS · FORE·

Lucius Cornelius Cnei filius praetor senatum consuluit, ante diem tertiam nonas maias, sub aede Castoris. Scribendo adfuerunt, Aulus Manlius Auli filius, Sextus Julius, Lucius Postumius Spurii filius. Quod, Tiburtes, verba fecistis, quibusque de rebus vos purgavistis ea senatus animum advertit, ita uti aequum fuit. Nosque ea ita audiveramus ut vos dixistis vobis nuntiata esse. Ea nos animum nostrum non inducebamus ita facta esse, propterea quod scibamus ea vos merito nostro facere non potuisse, neque vos dignos esse qui faceretis, neque id vobis neque reipublicae vestrae utile esse facere: et postquam vestra verba senatus audivit, tanto magis animum nostrum inducimus, ita uti ante arbitrabamur, de iis rebus a vobis peccatum non esse. Cumque de iis rebus senatui purgati estis, credimus, vosque animum vestrum inducere oportet, item vos populo romano purgatos fore.

» Lucius Cornelius, fils de Cnéus, préteur, a consulté, » le 5 mai, le sénat (qui étoit assemblé) près le temple » de Castor.

» Aulus Manlius, fils d'Aulus; Sextus Julius; Lucius » Postumius, fils de Spurius, ont été présents lorsq'on a » mis par écrit (le décret qui suit):

» Le sénat, citoyens de Tibur, a, comme il étoit juste, » pris en considération ce que vous lui avez exposé, ainsi » que vos justifications.

» Nous aussi nous avions reçu sur ce fait des rapports » conformes à ce qu'on vous avoit annoncé, comme vous » le dites. Nous ne pouvions pas nous persuader que la » chose fût ainsi, parceque nous savions n'avoir point » mérité de vous une telle conduite, et qu'il n'étoit ni » de votre dignité, ni de l'utilité de votre commune, de

putés de Tibur, envoyés à Rome pour justifier leurs concitoyens d'une imputation grave qu'on avoit répandue à leur désavantage, et qui étoit parvenue à la connoissance du gouvernement. Cette réponse, faite pour calmer les Tiburtins, dont le sénat reconnoît l'innocence, avoit été gravée sur le bronze, et placée dans l'une des

---

» vous comporter de la sorte. Depuis que le sénat a en-
» tendu ce que vous venez de lui dire, nous nous con-
» firmons de plus en plus dans notre première opinion,
» qu'il n'y a eu dans cette affaire aucune faute de votre
» part. Et, puisque vous êtes justifiés à cet égard auprès du
» sénat, nous pensons ce que vous devez penser aussi,
» que vous le serez également auprès du peuple romain. »

Ce monument, rare et précieux, a été, pour la première fois, publié dans la grande collection de Gruter, page 499, n.° 12, et avec une très-grande exactitude même dans la distribution des lignes. Je n'y ai trouvé d'autres variantes qu'à la *ligne* 6 la suppression du point placé par la négligence de l'ancien graveur après l'IN du mot *indoucebamus,* et l'addition du pronom EA avant le verbe *faceretis* de la *ligne* 8. Cependant cette répétition rendoit la phrase moins élégante; et nous voyons qu'on n'a pas repété le pronom dans cette phrase semblable qu'on lit dans Séneque (*de Ira*, l. III, c. XVIII): *Dignus erat Marius qui illa pateretur, Sylla qui juberet, Catilina qui faceret.* M. l'abbé Morcelli a dissipé quelques doutes que le marquis Maffei avoit élevés sur l'authenticité de ce morceau (*de Stylo Inscription.*, p. 378). L'hypothèse de quelques autres antiquaires, qui ont attribué à cette inscription une antiquité trop reculée, a donné naissance à des doutes en apparence mieux fondés, mais qui s'évanouissent d'eux-même d'après les conjectures que je crois plus probables, et que je vais proposer sur l'âge de l'inscription, dans la note suivante.

salles de la *Curia*, ou du palais public de leur ville, où l'on avoit aussi consacré un buste, vraisemblablement celui du préteur Cornelius, qui avoit consulté le sénat sur leur demande, et leur en avoit transmis le décret favorable.

Cet acte ne semble point, par le style, être antérieur au VII siècle de Rome; et les considérations que j'ajoute dans les notes me font regarder comme extrêmement probable qu'il a été fait dans le temps de la guerre Sociale (1).

---

(1) Les antiquaires qui ont les premiers examiné ce monument se sont empressés de chercher, dans les fastes, quelque Lucius Cornelius dont le père eût porté le prénom de Cnéus, ou du moins dont le père ne fût point connu par un prénom: lorsqu'ils en ont trouvé quelq'un, ils ont tâché d'expliquer par l'histoire de son temps ce qui avoit pu donner lieu à ce sénatus-consulte, sans considérer si le style de la réponse du sénat, si les personnes qui l'on vu écrire, si les particularités et les faits qui sont indiqués dans l'inscription, ou supposés par les expressions qu'elle présente, pouvoient convenir aux temps et aux circonstances auxquels ils attribuent ce monument. Ainsi on ne doit tenir aucun compte des opinions qui font remonter cette inscription aux années 292, ou 368, ou 378 de la fondation de Rome, époque où Rome n'avoit point encore de préteurs. Nous ne regardons pas non plus comme étant d'un grand poids l'opinion de Jean Lefebvre, suivant laquelle ce préteur est un Lucius Cornelius Lentulus Lupus, dont le père avoit le prénom de Cnéus, qui fut consul l'an de Rome 598, et qui, suivant Pighius, étoit préteur en 594, 160 ans avant l'ère chrétienne. Quand même on admettroit cette supposition de Pighius, l'histoire romaine ne fournit à cette époque au-

Les Tiburtins, habitants du Latium, et confinant aux Marses révoltés contre Rome dont ils

---

cun évènement qui ait pu donner lieu à la réponse du sénat et à l'absence des deux consuls. Je pense que le monument que nous examinons est d'un temps encore moins ancien : le style de l'inscription, net et élégant, ne se ressent point de l'antiquité reculée à laquelle on veut l'attribuer. Le petit nombre d'archaïsmes qu'on y rencontre dans l'orthographe sont pour la plupart les mêmes qu'on remarque sur les médailles et les monuments du temps d'Auguste, et ceux qui sont plus rares, tels que KASTORVS pour KASTORIS, et OITILE pour VTILE, se retrouvent encore sur des monuments du VII siècle de la fondation de Rome; par exemple dans la loi *Thoria* (Gruter, page 203, 2), où on lit MOINICIPIEIS pour MVNICIPIIS; et dans une inscription napolitaine (Gruter, page 207, col. 2), où l'on trouve AEDEM HONORVS pour AEDEM HONORIS. Ce fait admis, il me paroît presque certain que la réponse du sénat a été rendue aux Tiburtins à l'occasion de la guerre Sociale, l'an de Rome 664 ou 665. Les Tiburtins étoient voisins des peuples rebelles qui faisoient la guerre à Rome pour être admis à partager tous les droits de ses citoyens : ils se trouvoient eux-mêmes dans une position pareille, car ils ne jouissoient jusqu'à cette époque que des droits des alliés latins. Ainsi on avoit pu répandre qu'ils favorisoient les rebelles, et on l'a pu soupçonner à Rome. Les consuls avoient quitté Rome pour se mettre à la tête des armées, et, dans cette circonstance, un préteur a pu, à leur défaut, assembler le sénat. Nous ignorons les noms des préteurs de ces années: ainsi il est d'autant plus probable qu'un Lucius Cornelius, fils de Cnéus, a pu exercer cette magistrature, qu'il est certain qu'il y avoit alors à Rome des Cornéliens qu'on pouvoit désigner de cette manière. Les noms d'*Aulus Manlius,* fils d'Aulus, de *Sextus Julius,* et de *Lucius Postumius*, fils de Spurius, désignent

demandoient, les armes à la main, à être reçu citoyens, ont pu être accusés de favoriser ces rebelles. Le préteur Cornelius, dans l'absence des consuls qui étoient à la tête des armées, avoit sans doute réuni le sénat pour entendre les députés des Tiburtins, et examiner leur justification.

A quelle branche de la famille Cornélienne appartenoit ce préteur, qui n'est désigné dans l'inscription par aucun surnom, et à qui la ville de Tibur avoit cru devoir donner des marques durables de sa reconnoissance? il est maintenant impossible de le découvrir, à moins que quelque nouveau monument ne vienne nous éclairer sur ce point d'histoire (1).

---

de même des personnages de cette époque dans Salluste (*Jugurtha*, c. LXXXVI et XC), dans les fastes, et dans les légendes des monnoies de ce temps (voyez les *Annales* de Pighius, et la *D. N.* d'Eckhel, t. V, p. 57, 188, 189, 190, 228, et 288): enfin il est certain que Tibur garda dans cette circonstance difficile sa fidélité envers le peuple romain, puisqu'elle devint municipe, et obtint pour ses habitants, à la fin de la guerre Sociale, tous les droits des citoyens romains (Appien, *Civil.*, l. I, §. 65). Ces considérations semblent presque prouver que la véritable époque du sénatus-consulte dont il s'agit est celle de la guerre Sociale ou des Marses.

(1) Les prénoms de *Lucius* et de *Cnéus* étoient usités l'un et l'autre dans la famille Cornelia: mais on peut observer encore que ces noms s'alternoient ordinairement dans la branche des Cornelius Sisenna. Le célèbre historien de la guerre Sociale et de celle de Marius et Sylla étoit un Lucius Cornelius Sisenna, et probablement il

§ 17. Antius Restio.

Ce magistrat, peu de temps après la dictature de Sylla, avoit porté une loi somptuaire, par laquelle il croyoit pouvoir mettre un frein au luxe de la table, et même faire cesser l'usage où étoient les candidats ambitieux qui briguoient les magistratures, de donner des repas splendides pour s'assurer des suffrages (1). On ne sait de quelle magistrature Restio étoit revêtu lorsqu'il proposa cette loi (2): il est vraisemblable qu'il

---

étoit fils ou neveu d'un Cnéus Cornelius (voyez Vossius, *de Histor. latin.*, l. I, c. x, et les médailles des Cornelius Sisenna dans le *Trésor* de Morellius). Il ne seroit pas impossible non plus que ce Lucius Cornelius, préteur, n'eût eu aucun surnom. Nous voyons, dans les *Oraisons* de Cicéron, des Quinctius, des Roscius, des Rabirius, qui n'en avoient pas.

Mais une observation encore moins étrangère à des recherches iconographiques est que l'opinion de ceux qui regardent ce buste comme un portrait du préteur Lucius Cornelius, n'est appuyée que sur une simple probabilité; car, quoiqu'on ne puisse guère douter que ce monument n'ait été érigé à un bienfaiteur du municipe de Tibur, la seule proximité du buste et de la tablette qui nous donne le nom de ce préteur, et nous fait connoître ses titres à la reconnoissance des Tiburtins, ne forme point une preuve convaincante que ce buste le représentoit.

(1) Aulugelle, *N. A.*, l. II, c. xxiv; Macrobe, *Saturnal.*, l. II, c. xiii.

(2) On a trop légèrement supposé qu'il étoit tribun du peuple. Suivant les lois de Sylla, les tribuns du peuple ne pouvoient plus proposer des lois (Florus, *Epitome*

étoit édile ou préteur. Quoi qu'il en soit, la loi *Antia* étoit à peine sanctionnée qu'elle fut oubliée. Si elle étoit appropriée au genre de vie modeste auquel le nouvel ordre établi par Sylla sembloit devoir assujétir les grands et les riches, elle n'étoit point d'accord avec la licence et la corruption qui, à cette époque, avoient gagné tous les ordres de la république. Le sévère législateur fut obligé de se condamner lui-même à ne plus accepter aucun repas, pour n'être pas témoin des infractions journalières qu'on faisoit à la loi qu'il avoit portée.

Un autre Antius Restio, qui étoit probablement fils du précédent, fit frapper, pendant sa magistrature, des monnoies sur lesquelles étoit empreinte la tête de son père. J'en ai fait graver une sous le n. 7 de la planche IV (1). La légende, RESTIO, désigne la tête de *Restio* père: l'air de son visage et son âge avancé s'accordent très-bien avec ce que l'on sait de l'austérité de ses mœurs antiques. Hercule vainqueur est représenté sur le revers: le demi-dieu porte un trophée dans sa main gauche enveloppée d'une peau de lion, et une massue dans la

---

Hist. T. Livii, l. LXXXIX). Cette autorité leur fut rendue par la suite. De ce fait supposé on inféroit que les Antius étoient plébéiens, conséquence aussi peu fondée que la prémise.

(1) Morellius, *Thes. famil.*, ANTIA, n.° 1.

droite (1). La légende, C · ANTI · C · F·, *Caïus Antius, fils de Caïus*, présente le nom du magistrat qui a fait frapper ce *denarius*. Si ce magistrat étoit, comme il semble probable, le fils du législateur, on peut dire qu'il ne dégénéroit pas des vertus paternelles. Cicéron, dans ses lettres à Atticus, loue la noble franchise de ce sénateur (2): peu s'en fallut qu'elle ne lui coutât la vie. Lorsqu'il fut proscrit par les triumvirs, il ne fut sauvé que par la généreuse fidélité d'un de ses esclaves qu'il venoit de maltraiter (3).

---

(1) On peut croire que l'un des Antius avoit, pendant son édilité, fait restaurer l'autel d'Hercule, qu'on appeloit *ara maxima*. C'est l'opinion de quelques antiquaires qui ont tâché de la rendre probable par les types d'une autre médaille de la famille Antia (Eckhel, *D. N.*, t. VI, p. 139).

Il ne seroit point non plus sans vraisemblance qu'à une époque où les Mamilius prétendoient descendre d'Ulysse, les Jules d'Énée, les Antoines d'Hercule, les Antius voulussent rattacher leur origine à la race de ces héros divinisé, dont l'un des nombreux enfants portoit, dans la mythologie, le nom d'*Antiade* (Apollodore, l. II, c. VII, n.° 8.)

(2) *Ep. ad Attic.*, l. IV, ep. XVI.

(3) Il l'avoit stigmatisé. L'esclave, qui avoit peut-être mérité ce traitement, n'en voulut point à son maître. Il le suivit dans sa fuite à la campagne, où, informé de l'approche des satellites, il tua un malheureux vieillard (esclave peut-être) qui se trouva sous sa main, lui coupa la tête, et fit croire aux sicaires que c'étoit celle de son maître qui étoit à peu près du même âge. Antius se

§ 18. Pompée.

Elevé dans les camps de Strabon son père, Pompée fit ses premières armes dans la guerre Sociale, où il apprit de ce général l'art de commander les armées; mais il ne dut qu'à lui-même l'apprentissage d'un art encore plus rare, et que son père avoit négligé, celui de se faire aimer de ses compagnons d'armes (1). A la mort de Strabon, son fils se vit exposé à des persécutions, auxquelles il échappa, protégé par la bienveillance et l'estime de ses concitoyens qu'il avoit déjà su se concilier (2). Pompée n'étoit âgé

---

sauva en Sicile (Valere Maxime, l. VI, c. VIII, n.° 7; Appien, *Civil.*, l. IV, §. 43; Macrobe, *in Somn. Scip.*, liv. I, c. II).

(1) Cnéus Pompeïus Strabon (ou *le Louche*) étoit détesté, principalement à cause de son avidité. Son fils se garda bien de prendre le même surnom. Plutarque, dans les *Vies des hommes illustres*, et principalement dans celle de Pompée; Appien d'Alexandrie, dans les deux premiers livres des *Guerres civiles*; Dion, dans les livres XXXVI et suivants, jusqu'au XLII, sont les sources d'où j'ai tiré la plupart des matériaux de cet article, sans négliger les écrivains contemporains de Pompée, tels que César, Cicéron, Salluste, et autres de différentes époques.

(2) Cette bienveillance, Pompée la devoit à la régularité de ses mœurs, et à des talents agréables joints à des qualités solides. Dans sa jeunesse, il ne fréquentoit point les bains, et il avoit coutume de prendre ses repas assis et non couché (Diodore de Sicile, *Excerpta*, édition de Wesseling, pag. 615). Salluste parle de son adresse dans tous les exercices de la gymnastique (*Frag. ex lib. VI*,

que de vingt-trois ans, lorsque la guerre civile et l'arrivée de Sylla en Italie lui ouvrirent la carrière de puissance et de gloire qu'il ne cessa de parcourir jusqu'aux derniers jours de sa vie. Quoique simple particulier, il réussit a rassembler dans le *Picenum*, où son père avoit exercé le proconsulat, une armée composée d'anciens soldats qui avoient servis sous ce général, et de

---

Histor. ap. Vegetium, l. I, c. IX). A l'époque où il se préparoit à la guerre civile, quoique âgé de plus de cinquante ans, il se livroit à ces exercices, dans le champ de Mars, sous les yeux des Romains: ce fut alors probablement, ou à l'occasion de sa convalescence à Naples, qu'on inventa, pour son amusement au jeu de la paume, une espèce particulière de petits ballons connus postérieurement sous le nom de *folliculi* (Athén., l. I, p. 14, F). Il avoit cultivé son esprit par l'étude de la littérature grecque et latine: ses entretiens avec l'infortuné Quintus Valerius dans l'expédition de Sicile (Plutarque, *Pompeïus*, §. 10), et ses rapports avec Théophane de Mytilene, en sont des preuves, sans parler de plusieurs autres faits que l'on pourroit citer. Dans l'oraison de Cicéron pour la loi *Manilia* (particulièrement aux §. 13 et 14) on trouve un éloquent panégyrique des vertus de Pompée, où, malgré l'exagération que le genre et l'occasion de ces discours semblent justifier, on ne peut s'empêcher de reconnoître les traits d'un noble et grand caractère. Le même orateur rend un témoignage encore plus positif à la parfaite intégrité, à la retenue, et à la gravité de ses mœurs, et cela dans un temps où il n'avoit plus rien à craindre ou à espérer de Pompée: c'est dans une lettre où il ouvre son cœur à son ami Atticus (*ad Attic.*, l. XI, *epist.* VI). Les remarques suivantes nous rameneront encore à ce sujet.

volontaires de la province, qui, dans le bouleversement de l'état, aimoient à partager le sort du fils de leur proconsul. Bientôt plusieurs chefs qui combattoient pour le parti de Marius et de Cinna furent vaincus par Pompée, qui alla à la rencontre de Sylla, et lui offrit trois légions avec lesquelles il venoit de battre ses ennemis. Le rival de Marius, par un de ses sentiments confus qui font que les grands hommes reconnoissent souvent leurs égaux au premier coup-d'œil, parut prévoir toute la grandeur future de son nouveau partisan : il lui fit un accueil honorable, et, en le saluant, il le nomma *Imperator*.

Sylla n'est pas plutôt maître de Rome, qu'il charge Pompée de la guerre de Sicile et de celle d'Afrique, dans lesquelles celui-ci détruit les chefs du parti contraire, et soumet les princes barbares qui favorisoient les ennemis du dictateur. Son armée lui défère le titre de Grand, *Magnus*, et ce titre devient son surnom.

Le dictateur prend quelque ombrage d'une gloire si promptement acquise. Mais bientôt ses soupçons sont détruits, et il ne s'oppose plus au triomphe du jeune vainqueur ; honneur accordé alors pour la première fois à un général qui n'avoit point encore pris place dans le sénat.

La grandeur et la puissance de Sylla sont les seuls objets que dorénavant Pompée trouvera dignes de son ambition : mais les sentiments honnêtes qui lui sont naturels ne lui permettent pas d'y parvenir par le chemin horrible que le

dictateur s'est ouvert. Il commence par se montrer complaisant envers le parti populaire; Sylla, dans ses derniers jours, lui en fait des reproches. Il meurt; et Pompée témoigne le zèle le plus ardent pour faire rendre des honneurs extraordinaires aux restes et à la mémoire du dictateur.

Sertorius étoit encore, en Espagne, le chef et l'espérance du parti vaincu: Metellus Pius, qui le combattoit, affoibli par l'âge, ne sembloit pas pouvoir le soumettre. Les succès de Sicile et d'Afrique ont désigné d'avance Pompée pour cette expédition, plus difficile que les premières. Sa valeur, ses talents et son bonheur le débarrassent bientôt de ce redoutable adversaire, et lui méritent un second triomphe. Il entre alors dans le sénat, et il y entre consul.

Le caractère politique de Pompée a été tracé en peu de mots par Velleïus Paterculus (1), et d'après lui par Montesquieu (2). Pompée ne vouloit pas usurper la puissance; il vouloit qu'on la lui remît entre les mains. De là cette con-

---

(1) Liv. II, c. XXIX. *Potentiae quae honoris caussa ad eum deferretur, non quae ab eo occuparetur cupidissimus.*

(2) *Grandeur et décadence des Romains*, c. XI: « Pompée avoit une ambition plus lente et plus douce que » celle de César. Celui-ci vouloit aller à la suprême puissance les armes à la main, comme Sylla. Cette façon » d'opprimer ne plaisoit point à Pompée. Il aspiroit à la » dictature, mais par les suffrages du peuple: il ne pouvoit consentir à usurper la puissance; mais il auroit » voulu qu'on la lui remît entre les mains. »

duite, à quelques égards incertaine et tortueuse, que Pompée a tenue dans sa vie publique (1). L'aristocratie du sénat avoit été solidement établie par Sylla; il falloit la renverser; il falloit briser les barrières qui contenoient l'anarchie, pour qu'une puissance extraordinaire et dictatoriale devînt nécessaire: il falloit accoûtumer le peuple à ce genre d'autorité, et pour s'en emparer, il falloit s'attacher les armées. Pompée, en rétablissant pendant son consulat les droits tribunitiens abolis par Sylla, amoindrit la puissance du sénat (2), et fit disparoître la tranquil-

---

(1) Cicéron, après s'être plaint à Atticus de la dissimulation de Pompée à son égard, termine ainsi le caractère de cet homme puissant: « Aucune prévenance, » aucune candeur, rien d'honnête dans sa conduite poli» tique; on y chercheroit envain du courage, de la gran» deur, de la franchise »; *Nihil come, nihil simplex, nihil ἐν τοῖς πολιτικοῖς honestum, nihil illustre, nihil forte, nihil liberum* (*ad Atticum*, lib. I, epist. XIII). Quoique l'orateur romain n'ait point osé, en cet endroit, nommer Pompée, il est certain, par les circonstances du temps et des affaires, que cette censure ne peut être appliquée à un autre personnage. J'admets que, dans ces expressions de Cicéron, on entrevoit son dépit contre un homme qu'il regardoit comme un déserteur du bon parti. Toutefois on ne peut pas révoquer en doute cette conduite équivoque et versatile de Pompée. Nous verrons qu'avant la guerre civile, il quitta le parti populaire, et se déclara pour le sénat dont il croyoit alors pouvoir disposer à son gré.

(2) Pompée favorisa, presque dans le même temps, l'abolition de la loi de Sylla, qui n'admettoit que des sénateurs dans les tribunaux. Les chevaliers y furent admis, et même des notables du peuple (voyez Asconius Pedianus, *ad Ciceronis divinat. in Q. Caecilium*, §. 3).

lité intérieure de la république. En revanche, le parti populaire et les tribuns reconnoissants s'empressèrent de lui déférer des commissions extraordinaires qui, se succédant à de très-courts intervalles, le mettoient sans cesse à la tête des armées, et l'investissoient d'une autorité bien supérieure à celle d'un magistrat républicain.

Par ce moyen Pompée, trois ans après son consulat, fut chargé de la guerre contre les pirates, commandement qui mit à sa disposition presque toutes les forces, et lui donna l'autorité sur la plus grande partie du territoire de la république. Sa prompte victoire rassura le commerce et pacifia la mer. L'année suivante, il fut nommé proconsul pour marcher contre Mithridate: il conquit l'Orient; il triompha de l'Asie comme il avoit triomphé de l'Afrique et de l'Espagne. Rome n'avoit jamais vu une pompe plus imposante ni plus variée. Ce fut alors qu'on osa comparer Pompée avec Alexandre (1); ce fut alors que le vainqueur se vanta lui-même, dans une inscription orgueilleuse, d'avoir pris aux ennemis plus de quinze cents places, et de sept cents vaisseaux; d'avoir battu, détruit ou soumis plus de treize millions d'hommes; enfin d'avoir tout conquis, depuis le Palus Méotide jusqu'à la mer Rouge (2).

(1) Salluste, *Fragmenta l. III Hist., ap. Nonium, V. Æmulus.*

(2) C'est Pline (liv. VII, §. 27) qui nous a conservé

Le proconsul, au retour de chaque expédition, s'empressoit de congédier ses troupes: cette conduite, qui inspiroit une grande confiance au peuple et au sénat, les disposoit à lui conférer, quand l'occasion s'en présentoit, une autorité égale à celle qu'il venoit de déposer avec tant de désintéressement et de noblesse. On auroit pu croire que ce grand homme avoit atteint le but de ses desirs: sans être monarque, il étoit le premier des Romains; respecté de tous les partis, dans toutes les conjonctures difficiles il étoit placé à la tête de la république.

Mais cette république étoit trop grande pour se ranger ainsi d'elle-même, et volontairement, sous l'autorité d'un seul homme dont le pouvoir n'étoit pas fondé sur les lois. Les moyens mêmes qui l'avoient élevé si haut lui avoient fait des ennemis dangereux.

---

ce morceau de littérature latine, le plus sublime peut-être qu'on ait jamais produit dans le même genre: la noble simplicité de la diction est au niveau de la grandeur du sujet. Le voilà: *Cneus Pompeius Magnus, imperator, bello triginta annorum confecto, fusis, fugatis, occisis, in deditionem acceptis hominum centies vicies semel, centenis octoginta tribus millibus; depressis aut captis navibus septingentis quadraginta sex; oppidis, castellis mille quingentis viginti octo in fidem receptis; terris a Maeoti lacu ad Rubrum mare subactis, votum merito Minervae.* Cette inscription étoit placée dans un temple de Minerve bâti par Pompée dans le champ de Mars. Il avoit employé à la construction de cet édifice une partie des richesses qu'il avoit prises sur les ennemis.

Le sénat le regardoit comme un homme qui, pour capter la faveur populaire, l'avoit dépouillé de toute la puissance dont Sylla l'avoit investi; et le peuple, agité par des ambitieux du second ordre, perdoit peu à peu ce respect et cette admiration qu'il avoit pour Pompée. Son caractère même et ses actions étoient l'objet de censures qui paroissoient être justes. Ce héros, qu'on distinguoit par le surnom fastueux de Grand, ne l'étoit devenu, disoit-on, qu'en se parant des exploits et de la gloire d'autres généraux. Il avoit, continuoient-ils, dérobé son triomphe d'Espagne à Metellus Pius; à Catulus, l'honneur d'avoir détruit la faction du séditieux Lepidus; à Crassus, le mérite d'avoir terminé la guerre Servile: il avoit arraché à Lucullus les trophées de Mithridate et de l'Asie, et à un autre Metellus les palmes de la Crete. Le sénat indigné ne ratifioit pas les actes de Pompée, et toutes les dispositions de ce général en faveur des soldats et des alliés demeuroient sans exécution. Pompée se vit forcé de reconnoître qu'il y avoit à Rome d'autres puissances que la sienne; il se repentit d'avoir congédié ses armées, et pour s'assurer la prépondérance, il consentit à se coaliser avec deux citoyens qui, par l'étendue de leur considération, pouvoient paroître les premiers après lui. L'un étoit Crassus, dont le crédit étoit fondé principalement sur les richesses immenses qu'il avoit su amasser, et que, malgré son avarice, il savoit employer pour servir

son ambition: l'autre étoit César, qui sembloit avoir hérité, dans un autre parti, de toutes les grandes qualités de Sylla; mais elles étoient réunies à plus de souplesse, et n'étoient point ternies, comme dans ce dernier, par un mélange odieux d'orgueil et de férocité. Cette coalition de trois hommes puissants, que les historiens ont distinguée par le nom de *premier Triumvirat*, fut cimentée à Rome par le mariage de Pompée avec la fille unique de César, et renouvelée, deux ans après, à Lucques.

Tout céda à cette triple puissance: les actes de Pompée furent ratifiés; l'exil de Cicéron humilia le sénat, et son rappel réprima les excès des démagogues; le gouvernement de la Gaule Cisalpine et des provinces romaines de la Transalpine fut accordé à César avec une armée: une autre armée fut donnée à Crassus avec le gouvernement de la Syrie; une troisième à Pompée pour contenir l'Espagne: mais celui-ci y exerça les pouvoirs de proconsul sans quitter Rome, où il resta le seul des triumvirs, et où de nouvelles commissions extraordinaires ne cessèrent de relever et d'étendre son autorité. Il est au faîte de la grandeur, et peut se croire sans compétiteur et sans égal.

Pendant sept années, la république romaine fut constamment soumise à l'influence de ces trois hommes, dont Pompée paroissoit être le chef par l'avantage que sa gloire militaire lui

donnoit sur ses collègues (1): mais la fortune, en peu de mois, amene le dénouement de cette longue tragédie, et en précipite la catastrophe. Crassus et son fils périssent dans la guerre des Parthes; Julie meurt en couche, et le fruit de son hymen la suit bientôt au tombeau.

Les deux collègues délivrés d'une crainte commune, et affranchis des liens mutuels de la parenté, commencent bientôt à se regarder comme deux rivaux. Pompée est effrayé de la grandeur à laquelle il a laissé parvenir son beau-père, et il appréhende d'avoir un égal. César, de son côté, prétend ne devoir pas être au-dessous de son gendre: la conquête des Gaules peut se comparer aux conquêtes de l'Asie; cette gloire récente efface en quelque sorte le souvenir des victoires de Pompée; les trésors ramassés par César au-delà des Alpes lui donnent des moyens faciles de mettre à sa solde les démagogues, et d'abattre les foibles obstacles qui résistent encore à l'anarchie.

Nous avons vu que Pompée, en rendant aux tribuns du peuple leur ancienne autorité, a fait renaître ce fléau; les tribuns et les triumvirs ont détruit successivement les institutions sur lesquelles reposoient le pouvoir du sénat et l'ordre

---

(1) La coalition de ces trois hommes puissants fut formée par César, l'an de Rome 694 (60 ans avant l'ère vulgaire); et Crassus périt l'an 701 (53 ans avant la même ère).

public. César, par ses liberalités sans bornes, s'est rendu plus populaire que Pompée; et à Rome le désordre est tel qu'il n'y a plus d'assemblée du peuple sans effusion de sang, que l'administration est entravée dans ses moindres opérations, que l'élection même aux magistratures ordinaires est suspendue, que Rome au renouvellement de l'année n'a plus de magistrat pour la gouverner (1).

Dans cette crise, Pompée, pour affermir son autorité, prend enfin le parti du sénat contre les chefs populaires, et dément ainsi la conduite politique qu'il a tenue depuis son premier triomphe (2). Il n'ose cependant accepter la dictature qui lui est offerte : il craint de se décorer du titre d'une magistrature que Sylla a rendue trop odieuse, et de grossir par là le parti de César; mais il consent à être nommé seul consul (3), et, quelques mois après, il se fait donner pour collègue Metellus Scipion, dont il a épousé la fille. Il flatte César de l'espoir d'un second consulat, et cependant il fait désigner pour consuls des années suivantes des sénateurs entièrement dévoués à son parti, qui s'empresseront d'ôter à son rival ses armées et ses provinces. Ces manœuvres durent encore deux années, pendant

(1) C'est ce qui arriva l'an 702 de Rome (52 ans avant l'ère chrétienne).

(2) Dion, liv. XL, §. 50.

(3) La même année 702.

lesquelles on réussit à engager César à céder deux légions; mais on essaie en vain de l'amener à se démettre de son gouvernement et de son autorité proconsulaire. Les flatteurs qui entourent Pompée prennent trop de crédit sur son esprit; ils le portent à se dissimuler les forces et les ressources de César; et lorsque Pompée veut le pousser à bout, il est tout étonné d'apprendre que son compétiteur a déjà passé le Rubicon, et qu'il marche vers Rome.

Pompée ne se croyant pas en état, faute de s'y être préparé, de lui opposer une résistance assez prompte et assez forte, quitte Rome, et se fait suivre par presque tous les magistrats, et par la plus grande partie du sénat, qui l'avoit déjà investi, sous le titre de proconsul, de cette autorité extraordinaire que la république confioit à ses chefs lorsqu'elle se croyoit en danger. Ses contemporains, et les historiens qui ont partagé leur opinion, ont condamné cette fuite qui livroit sans défense la patrie à son ennemi (1). Mais le parti de César étoit trop nombreux à Rome pour que son adversaire pût y rester avec sûreté; et Pompée en gagnant du temps pour ses préparatifs, et transportant le théâtre de la guerre au-delà de l'Adriatique, pouvoit raisonnablement croire qu'il disposeroit plus librement de ses moyens, n'ayant

(1) Voyez les déclamations de Cicéron sur cette retraite, qu'il appelle une fuite honteuse, dans ses *Lettres à Atticus*, notamment dans les III, VII et VIII du liv. VIII.

que des amis dans son camp, et étant maître de la mer.

En effet, malgré la promptitude et l'activité de César, Pompée s'embarqua à Brindes pour l'Epire, avec ses forces et sous les yeux, pour ainsi dire, de son ennemi. Cette retraite habile fut la dernière opération remarquable de sa carrière militaire. Arrivé dans l'Epire, où César le suivit, il obtint d'abord des avantages si considérables, que l'unique sollicitude des sénateurs réunis sous ses drapeaux étoit de chercher les moyens de se soustraire par la suite au pouvoir monarchique de celui qu'ils reconnoissoient pour leur chef (1). Vaines sollicitudes, Pompée, vainqueur à Dyrrachium, ne sait pas profiter de sa victoire; il permet à César, qui manquoit presque entièrement de subsistances, de se sauver en Thessalie, où il le poursuit. Il se croit certain de la victoire, et cédant aux conseils de cette foule de personnages qui l'environnent et qui ne connoissent point la guerre, il commet deux fautes irréparables : l'une de présenter la bataille, qu'il pouvoit éviter, à une armée à la vérité moindre que la sienne, mais plus aguer-

---

(1) On peut voir, dans la *Vie de Caton le jeune* par Plutarque, quels étoient les sentiments de ce sénateur dans une telle circonstance. Ces sentiments animoient de même tous ceux qui se vantoient d'aimer la liberté, et qui n'aimoient véritablement que l'autorité du sénat, dont ils étoient membres ou près de le devenir.

rie, et réduite au désespoir; l'autre de n'avoir pris aucunes précautions dans le cas où il éprouveroit une défaite, pour la réparer. Pompée est vaincu à Pharsale; son camp est pris, et son armée mise en deroute: échappé presque sans suite, il passe avec précipitation à Lesbos, d'où il emmène sa femme et le plus jeune de ses enfants. Au lieu de gagner sa flotte, il va chercher un asile en Egypte (1), et veut débarquer à Peluse, où se trouve le roi dont il a mis deux fois le père sur le trône. L'affreuse politique des conseillers de ce jeune prince lui persuade qu'il sauvera l'Egypte en éteignant le flambeau de la guerre dans le sang de cet hôte trop grand et trop dangereux. Une nacelle se détache du rivage: on invite Pompée à y entrer; il quitte son vaisseau et sa famille, et n'est pas encore descendu à terre que les satellites dont il est entouré, parmi lesquels est un Romain qui avoit servi sous ses ordres, le percent de coups sous les yeux de sa femme et de son fils, qui les tenoient fixés sur lui. Ce grand homme se couvre le visage pour dérober à ses perfides assassins le spectacle de ses dérniers moments; il pousse un soupir, et il expire. Le jour de sa mort

(1) Nous avons vu que Pompée avoit pris le conseil de Théophane (*Iconographie grecque*, part. I, c. v, §. 3). Mais, suivant l'avis de Cicéron, il étoit à craindre que tous les rois qui étoient sous l'influence de Rome ne se fussent conduits dans cette circonstance de la même manière que Ptolémée (*ad Attic.*, l. XI, ep. vi).

fut celui où il terminoit sa cinquante-huitième année, et le même où, quatorze ans auparavant, il avoit triomphé de l'Asie (1).

La tête de Pompée fut séparée du tronc, et réservée pour en faire présent au vainqueur : un de ses affranchis emporta le corps, le brûla sur la plage, et couvrit ses cendres d'un peu de terre. Lorsque sa mort eut été vengée par César, la triste Cornélie transporta les restes de son époux en Italie, et les déposa à sa maison de plaisance d'Albe. On éleva en l'honneur de Pompée un cénotaphe à Peluse, à l'endroit où son affranchi lui avoit donné la sépulture. L'empereur Adrien, dans ses voyages, visita ce monument, le fit restaurer, et y fit inscrire, en grec, ce vers qu'on crut qu'il avoit composé lui-même :

A peine eut-il une urne! il avoit des autels (2).

On avoit érigé à Rome, et dans la plupart des villes de l'empire, des statues à Pompée à l'époque de sa fortune ; on lui avoit aussi élevé des temples. Mais la nouvelle de la bataille de Pharsale ne fut pas plutôt répandue, qu'on se

---

(1) Ce fut vers l'équinoxe d'automne de l'an 706 de Rome, 48 ans avant l'ère vulgaire (Lucain, *Pharsal.*, l. VIII, v. 467).

(2) Τῷ ναοῖς βρίθοντι πόση σπάνις ἔπλετο τύμβου.
Pene caret tumulo, cui jam tot templa fuerunt!
Appien, *Civil.*, l. II, 86 ; Dion, l. LXIX, §. 11 ; Spartien, *Hadrianus*, c. XIV.

hâta de faire disparaître ces monuments ( ). Le caractère noble et généreux du vainqueur étoit à la vérité loin d'approuver de pareils excès ; plusieurs statues de Pompée furent rétablies et replacées dans les endroits les plus fréquentés de Rome : « C'est, disoit Cicéron dans cette » circonstance, c'est s'ériger des monuments à » soi-même que de relever ceux de Pompée (2) ». Cependant, comme les fils de ce grand homme ne purent faire revivre qu'un moment la gloire et la puissance de sa famille, on se lassa bientôt de renouveler ses images, et, à quelques exceptions près, elles n'existent plus que sur des monnoies que ses fils firent frapper lorqu'ils faisoient la guerre en Espagne et en Sicile, ou sur les médailles qu'on fabriqua dans l'une des villes de l'Asie mineure qui portoient le nom de Pompée.

J'ai fait graver sur la planche V les dessins de onze médailles qui présentent toutes la tête de Pompée : elles sont de fabriques et même d'époques différentes. J'ai cru que la comparaison de ces divers monuments pourroit donner une idée plus complete de sa physionomie que l'inspection d'un seul portrait. Je pense que les

---

(1) Suétone, *Caesar*, c. LXXV ; Plutarque, *Vie de César*, §. 57.

(2) Suétone et Plutarque, *loc. citat.*; et ce dernier dans les *Apophthegmes*, t. II, p. 205 ; Dion, l. XLIII, §. 49.

médailles gravées sous le n.° 4, 6 et 11, sont celles qui rendent le mieux les traits de cet homme extraordinaire. La médaille n.° 4 est de bronze et du genre des as : elle présente d'un côté la tête de Janus, de l'autre une proue de navire, types ordinaires des as, et a été frappée par l'autorité de Sextus, fils de Pompée, ainsi qu'il est prouvé par la légende, MAGNus PIVS IMPerator, « Magnus le Pieux, impe- » rator (ou général en chef) ». On sait que Sextus Pompeïus s'étant mis à la tête d'un parti puissant, s'annonça comme le vengeur de son père, et que cet acte de piété filiale le fit surnommer le Pieux. La tête de Janus est ici sans barbe, contre l'usage le plus généralement suivi, et présente les deux profils d'un portrait largement dessiné (1). Nous pourrions conjecturer qu'on a donné ce caractère au portrait de Pompée, même sans le comparer à d'autres médailles qui en fournissent la preuve. Telles sont celles dont on voit le dessin sous les n.° 6 et 11 : la première présente la tête de Pompée en profil ; le *lituus*, ou bâton augural, et le petit vase qu'on voit dans le champ de la médaille, sont les symboles de la dignité sacerdotale d'augure dont il étoit revêtu (2). Neptune, ou plutôt Pom-

(1) Morellius, *Thes. famil.*, POMPEIA, pl. 1, n. 5. Cette médaille a été probablement frappée en Sicile, ainsi que celles qu'on voit sous les n. 6, 8, 11 et 12.

(2) Cicéron, *Philippica* XIII, §. 5.

pée sous la figure de ce dieu, est le type du revers. Pour qu'on n'en doute pas, il est représenté sans barbe; l'*aplustrum*, ou fleuron de vaisseau, qu'il tient dans sa main droite, et la proue sur laquelle il pose le pied, annoncent l'arbitre souverain des mers, et font allusion à la victoire de Pompée sur les pirates, et à la puissance maritime de Sextus son fils. Les deux groupes au milieu desquels la figure de Neptune est placée représentent les frères pieux de Catane, qui emportent leurs parents sur leurs épaules pour les soustraire à l'éruption de l'Etna, et à l'incendie de leur patrie (1). Ce type avoit été adopté par Sextus, fils de Pompée, pour faire une sorte d'opposition à celui qu'on voyoit empreint sur les monnoies de César et d'Octave ses ennemis, et qui représentoit Enée emportant son père, son fils, et ses dieux domestiques, pour les soustraire à l'incendie d'Ilion. Les légendes se rapportent uniquement à Sextus Pompeïus, dont elles offrent le nom et les titres, MAGN*us* PIVS IMP*erator* ITER*um* PRAE*Fectus* ORAE MARIT*imae* ET CLAS*sis* EX *Senatus Consulto*, « Magnus le Pieux, empe» reur par la seconde fois, commandant les côtes » de la mer, et la flotte, par décret du sénat ». Nous verrons à l'article suivant à quelle époque ces titres pouvoient convenir au plus jeune des fils de Pompée. La tête du rival de César est

---

(1) Morellius, *Thes. famil.*, POMPEIA, pl. II, n. 1.

entourée des attributs de Neptune sur la médaille n.° 11; et la légende, NEPTVNI, « de » Neptune », confirme ce que le trident et le dauphin donnent à entendre. Le vaisseau voguant à pleines voiles indique l'armée navale qui faisoit la force de Sextus Pompeïus; et la légende, Q · NASIDIVS, *Quintus Nasidius*, présente le nom d'un amiral qui servoit sous lui, et qui l'abandonna dans ses revers (1). La tête du grand Pompée est gravée aussi sur la médaille n.° 8, où elle est en regard avec la tête de Cnéus Pompeïus son fils aîné. Le *lituus* augural est placé ici comme son attribut, ainsi que nous l'avons déjà vu sur la médaille n.° 6 (2).

Les antiquaires disent bien pourquoi on a donné à Pompée sur ces médailles les attributs de Neptune; c'est, suivant eux, et avec raison, parceque Sextus Pompeïus, fier de ses succès maritimes, affectoit de se faire passer pour le fils du dieu de la mer (3): mais ils ne disent pas

(1) Appien, *Civil.*, l. V, §. 139; Morell., *Thes. famil.*, NASIDIA, n. 2. L'astre qu'on voit dans le type peut faire allusion à la protection des dieux, et à cette nuit fatale où les tempêtes détruisirent la plus grande partie de la flotte d'Octave (Appien, *Civil.*, l. V, §. 90).

(2) Nous reviendrons sur cette médaille au paragraphe suivant.

(3) *Neptunius dux*, « l'amiral fils de Neptune ». Il est appelé ainsi par Horace (*Epod.*, od. IX, v. 7) dans un sens de dérision: mais lui-même se vantoit de cette origine; et, ce qui pis est, pour mieux l'accréditer, il offroit au dieu de la mer des victimes humaines qu'il précipitoit dans les flots (Dion, l. XLVIII, §. 19 et 48; et Appien, *Civil.*, l. V, §. 100).

que Sextus, dans l'excès de sa vanité, ne renioit cependant point son père. Les types des monnoies que nous examinons nous révèlent ses véritables intentions : il vouloit faire croire que son père avoit été non un simple mortel, mais le dieu Neptune lui-même, le frère de Jupiter, qui s'étoit plu à se transformer en homme, et à prendre le corps et les formes sous lesquels le monde trompé avoit connu le grand Pompée. Cette idée bizarre n'étoit contraire ni aux opinions de la théologie païenne, ni à celles des poëtes de ce temps. Horace, dans une de ses odes, expose d'une manière assez diffuse l'idée qu'il semble partager, que le jeune Octave est non pas un homme, mais le dieu fils de *Maia*, Mercure, qui, pour venger César, s'est revêtu d'un corps mortel, et cache sa divinité sous les dehors du triumvir (1).

Comme les légendes de toutes ces médailles se rapportent exclusivement à Sextus Pompeïus, on pourroit peut-être soupçonner que la tête qu'on y voit empreinte lui appartient aussi. Ce soupçon peu fondé seroit bientôt détruit par la seule réflexion que ces portraits ne peuvent absolument être regardés comme ceux d'un homme qui n'avoit pas encore atteint sa quarantième année ; mais voici une preuve plus directe qu'ils représentent son père. Ce général, vainqueur des pirates, transporta dans quelques villes pres-

---

(1) Liv. I, od. II, v. 41 et suivants.

que désertes de l'Asie ceux d'entre eux qui, ayant déposé les armes, eurent recours à sa clémence : la ville de Soles en Cilicie fut repeuplée par eux, et prit, dès cette époque, le nom de *Pompeïopolis* (ville de Pompée). Plus de deux siècles après, lorsque la mémoire de Pompée et les honneurs qu'on lui rendoit ne pouvoient plus exciter la jalousie des Césars qui occupoient le trône, les Pompeïopolites firent graver sur leurs monnoies la tête de leur second fondateur. Les n.° 3 et 5 de cette planche présentent deux médailles de bronze de Pompeïopolis : on voit sur la première la tête en profil du grand Pompée, avec la légende grecque, ΓΝ. ΠΟΜΠΗΙΟΣ, *Cnéus Pompeïus*. Le revers, qui a pour type la ville personnifiée assise sur un siège, et ayant à ses pieds la demi-figure d'un fleuve, offre la légende, ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΕΙΘΩΝ ΘΚΣ, « (monnoie) des Pompeïopolites, l'an » 229 (1) ». Cette année, comme nous l'avons vu dans l'*Iconographie grecque*, coincide avec l'an 163 de l'ère vulgaire, sous l'empire de

(1) Cette médaille existoit autrefois dans le cabinet de feu J. B. Visconti mon père. J'en conserve une empreinte d'après laquelle on a fait le dessin qui est gravé ici. Le cabinet impérial possede une médaille à peu près semblable, mais sur laquelle l'époque est presque effacée (Mionnet, *Description de médailles antiques*, tom. III, *Cilicie*, n. 354). Le fleuve représenté au pied de Pompeïopolis doit être le Lamus ou Latmus, qui couloit près de ses murs. Eckhel a été peu exact dans la description de cette médaille (*D. N.*, t. III, p. 68).

Marc-Aurele (1). La médaille n.° 5 présente la même tête sans aucune légende: le type du revers est Minerve assise; et la légende annonce que cette monnoie est frappée par les Pompeïopolites, ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΙΤΩΝ (2). Les deux profils gravés sur ces médailles, quoique d'un style moins pur, ont une telle ressemblance avec ceux qu'on voit sur les médailles n.° 4, 6 et 11, que nous ne pouvons plus douter que toutes ces têtes n'appartiennent au grand Pompée.

On en trouve d'autres encore sur des médailles d'argent frappées en Espagne par l'autorité de ses fils lorsqu'ils faisoient la guerre contre César. Elles sont à la vérité d'une fabrique moins soignée et d'un travail plus grossier; les formes caractéristiques du portrait de Pompée y sont altérées; mais on y aperçoit toujours quelques traits qui le rendent reconnoissable. La médaille dont on a le dessin n. 7 offre, autour de la tête de Pompée, la légende de son fils, CN*eus* MAGN*us* IMP*eratoris* F*ilius*, « Cnéus » Magnus, fils de l'empereur », c'est-à-dire du grand Pompée, qui avoit été plusieurs fois proclamé *imperator*. Le type du revers est l'Espagne personnifiée, se tenant sur un monceau d'armes, et recevant le jeune Cnéus Pompeïus à

---

(1) Part. I, c. IV, §. 14.

(2) *Description de médailles* etc., *loc. cit.*, n. 556: les lettres ΖΕ ΔΕ, qu'on voit gravées dans le champ, sont probablement des abréviations de noms de magistrats.

son débarquement de l'Afrique (1). La légende présente le nom de Marcus Minatius Sabinus faisant les fonctions de questeur ou de trésorier de l'armée, M · MINAT · SABIN · PR · Q ·, *Marcus Minatius Sabinus proquaestor.* La médaille n.° 9 ressemble à celle du n.° 7 par les types des deux côtés : mais la légende du côté de la tête est différente. Ici Cnéus Pompeïus ne s'intitule plus fils de l'empereur, mais il prend lui-même le titre d'*imperator*, CN · MAGNVS · IMP ·, *Cneus Magnus imperator.* Il me semble probable que la cause de cette différence dans les légendes doit être attribuée aux premiers avantages remportés par Cnéus Pompeïus fils sur les lieutenants de César. Ces succès lui avoient mérité sans doute le titre d'*imperator*, que l'ar-

(1) Cette médaille est tirée du cabinet de mon savant confrère M. Gosselin. La lettre F (*filius*) y est bien évidente; elle est une preuve certaine de l'opinion d'Eckhel, qui, le premier, a attribué à l'époque de la guerre des fils de Pompée contre César les médailles frappées par le proquesteur Minatius, et les a reconnues comme fabriquées en Espagne (*D. N.*, t. V, p. 282; Morellius, *Thes. famil.*, POMPEÏA, pl. 1, n. 4). Mais, dans le dessin de Morellius, la lettre F a été changée en P. La médaille n'étoit probablement pas assez bien conservée pour que le dessinateur ne pût se méprendre en copiant la légende; toutefois, s'il étoit bien constaté que sur des médailles semblables on trouvât cette dernière lettre à la place de l'F, la légende seroit relative à la tête du grand Pompée, qu'on y voit empreinte: on y liroit, CN*eus* MAGNVS IMP*eratoris* P*ater*.

mée déféroit par acclamation à son général en chef, après une victoire brillante, et qu'elle lui donnoit de nouveau dans des occasions semblables.

La médaille n.° 13 ne diffère que très-peu des deux dernières ; elle a été frappée sous l'autorité du même proquesteur Minatius, et les légendes sont les mêmes que celles qu'on vient de lire au n.° 9 : mais la tête du grand Pompée a un peu de barbe ; et le type, outre la figure de son fils et celle d'une région personnifiée, en présente une troisième qui est sans doute allégorique, ainsi que la seconde, puisque une couronne crénelée orne également sa tête. Cette figure semble appeler le jeune Pompée, à qui la première présente une guirlande (1). Je pense que la femme debout, qui l'appelle, est l'Italie, et que la figure assise est l'Espagne. Quant à la barbe qui couvre le bas du visage de Pompée, il me semble qu'elle est ici un signe de tristesse et de deuil. Ses fils ont voulu donner cette expression au portrait de leur père, comme une marque du regret que ce grand homme avoit dû éprouver, ainsi qu'eux, en prenant les armes contre ses concitoyens dans une guerre civile, ou peut-être aussi comme un témoignage de son courroux de n'être point vengé.

---

(1) Morellius (*Thes. famil.*, MINATIA, n. 3) donne le dessin d'une médaille semblable ; mais la tête de Pompée y est représentée sans barbe.

Nous voyons le même portrait avec un peu de barbe, sans doute par des motifs semblables, sur une médaille d'or frappée postérieurement par Sextus son fils, et gravée sous le n. 12 (1). Enfin la médaille n. 10 présente la tête de Pompée grossièrement tracée, et semblable à celle du n.° 13, à la barbe près. Mais cette médaille a été frappée par le plus jeune des deux frères, lorsqu'il ralluma la guerre civile en Espagne. On y lit son nom, SEX · MAG · PIVS · IMP · SAL ·, *Sextus Magnus Pius imperator; Salduba:* ce dernier mot désigne la ville d'Espagne où cette monnoie a été frappée (2). Le revers

---

(1) On parlera, dans l'article suivant, de cette médaille, ainsi que de celle qui est gravée au n. 8.

(2) Morellius, *Thes. famil.*, POMPEÏA, pl. II, n.° 6. Cette interprétation ingénieuse et vraie de l'abréviation SAL· est due au P. Jobert, dans sa *Science des médailles*, t. II, p. 165. Le baron de Bimard l'a critiquée mal à propos (*Ibid.*, p. 166); et je ne sais comment Eckhel a adopté cette critique. On a donné deux raisons pour exclure le nom de *Salduba* de cette interprétation. La première, que les villes d'Espagne n'ont point frappé de monnoies d'argent; la seconde, que Salduba, ville de la Tarragonoise, qui changea son nom en celui de *Caesaraugusta*, n'obéissoit point à Sextus. Mais la première raison est nulle: ce n'est pas la ville de Salduba qui a fait frapper ces médailles; mais le général romain a fait fabriquer à Salduba des *denarii* pour le besoin de son armée. Eckhel a reconnu les médailles qui portent le nom du proquesteur Minatius comme fabriquées en Espagne pour l'armée des fils de Pompée. Le même savant a paru ignorer qu'il y avoit en Espagne deux villes du nom de

représente la *Piété*, PIETAS, divinité dont il se faisoit gloire d'emprunter son surnom. La ressemblance qu'on reconnoît entre ce profil et ceux qui sont empreints sur les médailles frappées sous le nom du frère aîné prouve, jusqu'à l'évidence, que le portrait, dans l'une comme dans les autres, est toujours celui de leur père, et que la différence qu'on y remarque en les comparant avec les têtes de Pompée, gravées sur des médailles d'une meilleure fabrique, ne doit être imputée qu'au plus ou moins d'habileté de l'artiste.

Eclairés par un si grand nombre de monuments numismatiques (n.° 1 et 2), les antiquaires du XVI siècle ont pu, sans craindre de se tromper, reconnoître Pompée dans une statue colossale dont le buste est gravé sur la planche V, et qu'on découvrit à cette époque parmi les ruines des édifices qui environnoient son théâtre (1). Ce conquérant est représenté nu, suivant

---

Salduba; une dans la Tarragonoise, et l'autre dans la Bétique. Cette dernière, située près de Munda, étoit au pouvoir des fils de Pompée avant la bataille où ils furent vaincus par César; elle étoit aussi au pouvoir de Sextus, lorsque celui-ci eut repris les armes en Espagne, et battu Asinius Pollion près de la nouvelle Carthage. Voyez Dion, l. XLV, §. 10. Au reste on devoit reconnoître que cette médaille a été frappée en Espagne, et à l'exécution grossière des types, et à l'absence des titres dont Sextus étoit déjà décoré lorsqu'il s'empara de la Sicile.

(1) Cette statue, de marbre de Paros, haute de plus

l'usage des artistes grecs, que, de son temps, on imitoit déja chez les Romains (1); mais la

---

de neuf pieds, fut découverte, entre 1550 et 1555, sous le pontificat du pape Jules III, qui l'acheta et en fit don au cardinal Capodiferro; celui-ci la plaça dans son palais situé près du pont de Sixte, et qui est devenu ensuite le palais *Spada*. Flaminius Vacca, statuaire romain, fut témoin de cette découverte dont il a rendu un compte détaillé au n. 57 de ses *Mémoires*, recueil plein de naïveté et d'intérêt, qu'on a réimprimé plusieurs fois, et que M. Fea a inséré dans sa *Miscellanea antiquaria*, t. I, p. 77: la statue a été gravée dans la *Raccolta di Statue* de P. A. Maffei, pl. CXXVII.

(1) On a mal interprété le passage de Pline (l. XXXIV, §. 10), en faisant dire à cet auteur que les seules statues en toge ou en cuirasse étoient en usage chez les Romains: il assure à la vérité que l'usage des statues nues avoit été emprunté des Grecs, et que celui des statues en cuirasse étoit plus particulier aux Romains; mais il reconnoît que les figures nues, appuyées sur une haste, étoient usitées depuis long-temps à Rome, aussi bien que les statues en toge. Voici ses paroles: *Togatae effigies antiquitus ita dicabantur: placuere et nudae tenentes hastam .... quas Achilleas vocant.* En effet, Cicéron (l. II, *in Verrem*, §. 63) parle d'une statue nue du fils de Verrès; et il n'en relève pas la nudité comme une inconvenance, mais seulement pour en faire une opposition à la province *nudata* (dépouillée) par le père de ce jeune romain. Du temps de Pompée, il y avoit déjà plus d'un siècle que le luxe et les usage des Grecs, par suite des conquêtes de Marcellus, de Flamininus, et de Scipion l'Asiatique, s'étoient introduits dans Rome. La belle figure nue représentant un personnage romain connu depuis long-temps en France sous la dénomination erronée de Germanicus, a été probablement exé-

chlamyde qui enveloppe une partie de son bras gauche, l'épée suspendue à une courroie qui descend sur la poitrine, donnent au personnage un caractère militaire; et le globe qu'il tient dans sa main gauche, et sur lequel une petite figure de la Victoire, dont il reste encore des vestiges, devoit être posée, désigne un conquérant dont les exploits et la gloire avoient rempli le monde (1). La tête de Méduse sculptée sur

---

cutée à une époque plus ancienne que celle de Pompée, si les conjectures que j'ai proposées autrefois sur le statuaire Cléomene qui en est l'auteur, ont pu obtenir le suffrage des antiquaires (*Décade philosophique*, an X, IV trimestre, p. 345 et 399). Quant à Pompée lui-même, nous le voyons représenté nu, en Neptune, sur le revers de la médaille n. 6; et un de ses contemporains, Allienus, proconsul de la Sicile, est également représenté nu sur une médaille qui a été frappée probablement par ordre de son fils, et sur laquelle celui-ci a fait graver la statue qu'on avoit élevée en l'honneur de son père (Morellius, *Thes. famil.*, ALLIENA, n. 1).

(1) Souvent dans l'antiquité le globe n'est que la base qu'on donne aux figures de la Victoire et de la Fortune, peut-être comme un emblême de leur instabilité (voyez Buonarroti, *Osservazioni sopra i Medaglioni*, etc. p. 66): mais, placé sous la figure de la Victoire qui est dans les mains d'une statue de Pompée, il fait plus probablement allusion aux exploits par lesquels ce grand homme s'étoit signalé dans presque tout le monde alors connu:

Terrarum hic bello magnum concusserat orbem,

disoit de lui un poëte contemporain (*Catalecta Virgiliana*, n. 6). Il est certain qu'on ne doit point regarder ce globe comme un symbole de l'empire romain, et en

l'agrafe de la chlamyde est le symbole de la terreur que répandoient ses armes. Sa main droite, qui maintenant est restaurée, devoit probablement s'appuyer sur une haste. La tête a un air tranquille et plein de dignité et de grace, qualité que les anciens ont remarquée dans la physionomie de Pompée (1). On voit au-dessus du front cette touffe de cheveux légèrement repliés en arrière, et que les flatteurs de ce

---

conclure que cette statue étoit celle d'un empereur. On voit, même sous les Césars, des Victoires posées sur ces globes, faire l'ornement de la maison d'un particulier (Apulée, *Metamorph.*, liv. II, p. 22).

(1) *Imago .... illius probi oris venerandique per cunctis gentes*: « Les traits de cette physionomie honnête et » respectable par tout le monde », dit Pline en parlant du grand Pompée (liv. XXXVII, §. 6); et ailleurs il attribue au même personnage *os probum et honorem eximiae frontis* (liv. VII, §. 10), « un air de bonté, » et un front qui annonce un caractère honorable au » plus haut degré ». Velleïus (l. II, c. XXIX) s'exprime d'une manière semblable sur la figure de Pompée : il étoit, selon cet historien, *forma excellens, non ea qua flos commendatur aetatis, sed ea dignitate quae, in illam conveniens, amplitudinem fortunamque ejus ad ultimum vitae comitata est diem*: « Il avoit une très-belle figure, » non de cette beauté qui ne pare que la jeunesse, mais » d'une beauté noble et durable qui convient à tout âge, » et qui fut toujours d'accord en lui avec l'éclat de sa » condition et de sa fortune jusqu'au dernier jour de sa » vie ». Ce front noble et ouvert, cet air de dignité dont les anciens parlent avec éloge, nous les retrouvons dans l'excellent portrait de Pompée qui se présente sous le n. 1.

conquérant comparoient aux cheveux qui couronnent le front d'Alexandre-le-Grand, héros auquel ils tâchoient de persuader que Pompée ressembloit et par cette particularité de la chevelure et par la manière dons ses yeux étoient enchâssés sous ses sourcils (1). La tête étoit ceinte autrefois de la couronne triomphale, ornement dont le sénat avoit permis à Pompée de se parer dans les spectacles et dans d'autres cérémonies publiques (2): mais il ne reste de cette couronne qu'une partie des rubans adhérents à la courroie et à la chlamyde, le reste a dû être supprimé dans une ancienne restauration de la statue, à l'occasion des accidents et

---

(1) Il faut remarquer dans le passage de Plutarque, où le biographe décrit ces particularités de la chevelure et des yeux de Pompée, l'adverbe ἄτρεμα, *légèrement, à peine*, dont il se sert pour modifier l'indication de ce pli que ses cheveux prenoient au-dessus du front (*Vie de Pompée*, §. 2.). Nous le trouvons au contraire exagéré sur ses médailles à mesure qu'elles sont d'une fabrique plus grossière (voyez les n. 9 et 10). La tête n. 1 nous offre cette particularité sans aucune exagération. La ressemblance de ses yeux avec ceux d'Alexandre consiste dans la manière dont ils sont placés; circonstance que Plutarque a bien désignée par le mot ῥυθμός: cette ressemblance ne sera point équivoque pour tout lecteur qui voudra comparer la tête de Pompée, vue de face sous le n. 1 de cette planche, avec le portrait d'Alexandre-le-Grand, représenté sous le même point de vue sur la pl. XXXIX, n. 2, de l'*Iconographie grecque*.

(2) Velleïus Paterculus, liv. II, c. XL; Dion, livre XXXVII, §. 21.

des déplacements que ce monument éprouva dans la suite, et dont l'histoire a conservé quelque souvenir.

Cette statue, consacrée par l'autorité publique en l'honneur de Pompée (1), étoit placée primitivement dans une salle tenant à un édifice (2) élevé par lui près de son théâtre, et destinée aux séances du sénat. Renversée sans doute, après la bataille de Pharsale, comme les autres statues de ce grand homme, elle dut être rétablie par ordre de César, qui ne prévoyoit pas alors qu'il l'arroseroit un jour de son sang, et que dans cette même salle, au milieu du sénat réuni par ses ordres, au pied de cette statue même, il périroit victime des trames parricides de Brutus et de ses complices (3).

Ce lieu, qu'un tel attentat avoit fait devenir un objet d'horreur, fut fermé et condamné pour toujours (4): mais le vengeur de César ne vou-

---

(1) Plutarque, *Vie de Brutus*, §. 14.

(2) Cet édifice, en forme de basilique, étoit entouré de portiques en colonnades; de là le nom de *περίστωον* que Dion lui donne (l. XLIV, §. 16; voyez aussi la remarque de Reiske à la *Vie de Brutus* par Plutarque, au tome V de son édition de Plutarque, pag. 714 et 371): c'est vraisemblablement le même que Suétone a nommé *Regia*, ainsi que nous le verrons ci-après.

(3(Suétone, *Julius Caesar*, c. LXXXVIII; et *Octavius Caesar*, c. XXXI; Plutarque, *César*, §. 66; *Marcus Brutus*, §. 17.

(4) Suétone, *Julius Caesar*, c. LXXXVIII. Appien ajoute (*Civil.*, l. II, §. 147) que le peuple y avoit mis le feu.

lui point étendre sa sévérité jusque sur les marbres insensibles, ni dérober à la mémoire d'un grand homme les honneurs qui lui étoient dus; la statue de Pompée fut placée par ses soins et exposée aux regards du public dans le voisinage du même théâtre, sous un arc ouvert des quatre côtés (1). Il paroît qu'on l'y voyoit encore

---

La statue de Pompée dut en être endommagée; ce qui en rendit la restauration nécessaire, et dans cette restauration la couronne de laurier dut être supprimée, cet ornement étant devenu dans les temps postérieurs la décoration caractéristique des empereurs romains.

(1) Ce que nous apprend Suétone, *Octavius Caesar*, c. XXXI, par ces mots: *Pompeii quoque statuam contra theatri ejus regiam marmoreo jano supposuit, translatam e curia in qua Caesar fuerat occisus:* car on donnoit le nom de *Janus* à de semblables édifices. Quant au nouvel emplacement de la statue, qui a dû être près du théâtre de Pompée, les commentateurs et les antiquaires l'expliquent différemment. Plusieurs entendent par le mot *regiam* la *porte royale* qui faisoit partie de la scène des anciens théâtres, et dont elle tenoit le milieu; d'autres, parmi lesquels Forcellini (v. *regia*) l'entendent de la basilique, en latin *regia*, qui étoit adhérente au théâtre de Pompée, et dont on a parlé dans les remarques précédentes. Nous avons vu qu'il y avoit des portiques et une *curia* ou salle pour les assemblées du sénat; nous apprenons par Appien que les préteurs tenoient quelquefois leur tribunal sous ces portiques (*Civil.*, liv. II, §. 115), particularités et usages qui conviennent parfaitement aux édifices que les Romains désignoient sous le nom de *basilica*, ou de *regia*. La statue de Pompée fut donc transportée au milieu d'une place sur laquelle étoit en perspective la basilique annexée au théâtre de

du temps de Suétone : mais les monuments de Pompée furent endommagés plusieurs fois par des incendies, et ils eurent besoin de nouvelles réparations vers la fin du V siècle de l'ère vulgaire (1). La statue dont il s'agit avoit probablement subi dans ces circonstances de nouveaux déplacements ; mais il est néanmoins certain que lorsqu'elle fut retrouvée sous le pontificat de Jules III, elle étoit enterrée dans l'endroit occupé autrefois par les monuments de Pompée, et portoit des marques indubitables de quelques restaurations qu'on y avoit faites dans un temps où les arts avoient dégénéré de la perfection à laquelle ils étoient parvenus lorsqu'elle fut élevée (2).

Pompée. M. Fea prétend qu'on éleva l'arc à quatre ouvertures, sous lequel cette statue fut placée, au centre même de l'orchestre, ou dans le parterre du théâtre. Comment n'a-t-il pas senti l'inconvenance de cet arrangement qui auroit embarrassé le parterre où les personnes les plus distinguées avoient leurs places, et auroit intercepté la vue de la scène, des acteurs, et des mimes, à un très-grand nombre de spectateurs?

(1) Eusebe, *Chronicon*, à l'an de Jésus-Christ 249 : *Theatrum Pompeii incensum et hecatonstylon. L'hecatonstylon*, ou le *portique à cent colonnes*, étoient un des portiques élevés par Pompée auprès de son théâtre. Cassiodore (l. IV, ep. LI) parle de la restauration de ces édifices par Théodoric.

(2) Ce monument fut découvert dans la rue *de' Leutari* (des Luthiers), tout près de la basilique de Saint-Laurent, bâtie dans le courant du IV siècle par le pape Damase, près du théâtre de Pompée : *ad theatrum Pompeii,* dit Anastase bibliothécaire (*Vitae Romanorum Pon-*

Le n.° 1 présente le dessin exact de la tête de la statue vue de face, avec une partie du torse; le profil est dessiné sous le n.° 2 (1).

---

tificum, n. XXXIX, sect. LIV). La tête de la statue, lorsque celle-ci fut découverte, n'en étoit point séparée; elle est aussi du même marbre, mais elle y avoit été rattachée dans une ancienne restauration qui n'est pas exécutée avec toute l'adresse qu'on y auroit mise dans les beaux siècles de l'art. M. Fea, à la page 6 d'un mémoire que nous examinerons ci-après, convient qu'il y a quelque vestige de retouches faites à la chevelure, sans doute pour faire disparoître la couronne qui la ceignoit.

(1) M. Fea a publié à Rome, en 1812, une brochure intitulée, *Osservazioni sulla statua detta di Pompeo*, dans laquelle il s'efforce de prouver que la statue dont il s'agit n'appartient pas à cet illustre Romain. Après avoir fait valoir, contre l'opinion reçue, les objections qu'il tire de la nudité de la figure, du globe et des vestiges de la couronne, objections que j'ai réfutées d'avance dans le cours de cet article, il soutient que la tête n'a point été faite pour cette statue, quoiqu'il reconnoisse (page 11) que lors de la découverte de ce monument elle y étoit fixée par une ancienne restauration. Il ajoute, que le corps de la figure annonce un personnage plus jeune que le caractère de la tête ne le suppose; et que le lieu où la statue a été découverte n'avoit aucun rapport avec les édifices construits par Pompée. Voici quelques observations qui m'empêchent d'adopter l'opinion de M. Fea. D'abord il me paroit hors de doute que les ruines antiques parmi lesquelles la statue a été découverte appartenoient à quelqu'un de ces édifices que, suivant Velleïus Paterculus, Pompée avoit élevés autour de son théâtre (*Pompeïus, perfectis muneribus theatri et aliorum operum quae ei circumdedit*, etc., l. II, c. XLVIII). M. Fea lui-même ne peut ignorer qu'un autel antique,

§ 19. Cnéus et Sextus, fils de Pompée.

Ces deux frères, issus de Pompée et de Mu-

---

consacré au Génie du théâtre de Pompée, fut trouvé au temps de Flavio Biondo, au commencement du XV siècle, dans ces mêmes endroits (voyez Gruter, p. CXI, n. 8; Bianchini, *ad Anastasium*, t. III, p. 34). En général les marbres et les statues colossales découverts aux environs de la basilique de Saint-Laurent ont été constamment regardés comme des restes de ces édifices de Pompée, par la raison que cette basilique fut élevée auprès de son théâtre par le pape Damase, comme Anastase, déjà cité, le témoigne, et comme il est confirmé par un ancien itinéraire de Rome, rédigé dans le VIII siècle, et publié par le même Bianchini dans son édition d'*Anastase* (*Prolegom.*, t. III, p. CXXVI): on y lit: *Basilica S. Laurentii et theatrum Pompeii.*

Or, si le lieu où la statue fut découverte appartenoit aux édifices de Pompée, et si la tête de cette statue colossale est un véritable portrait de ce grand homme, il me semble démontré que cette statue est la même que celle dont les historiens ont fait mention; car il ne seroit pas vraisemblable de supposer qu'on ait élevé des statues colossales à Pompée dans des temps postérieurs, et qu'on les ait placées dans les mêmes édifices où se trouvoit déjà son ancienne statue.

Quant aux objections qui sont tirées de la prétendue différence de caractère entre la tête et le corps de la figure, et de la manière dont la tête a été replacée sur le buste, ces objections ont plus d'apparence que de réalité. Plutarque a déjà répondu à la première, lorsqu'il a observé que les artistes habiles, soigneux d'imiter exactement dans les portraits en pied le caractère de la tête, sont très-peu scrupuleux dans l'imitation du reste du corps (*Alexandre*, §. 1). Ils y mettent toujours de

cia sa troisième femme, s'efforcèrent pendant

---

l'idéal pour donner plus de beauté à leurs ouvrages. On peut en effet remarquer des différences semblables dans d'autres figures, et même dans des chefs-d'œuvre de la sculpture antique. Il me suffira de citer la statue dite de Germanicus, la plus parfaite des figures faisant portrait qui nous soient parvenues. Plusieurs connoisseurs ont trouvé que le corps de cette statue semble appartenir à un personnage plus jeune que la tête ne l'annonce. En admettant que le statuaire a pu prendre la même liberté dans l'exécution du Pompée, afin de donner plus de perfection à son ouvrage, il faut convenir que cette disparate n'est point choquante, et que la statue offre dans son ensemble un aspect agréable et même imposant.

A l'égard de la maladresse avec laquelle on a rattaché la tête sur le tronc, en râpant les bords des cassures, ce qui a dû raccourcir un peu le col, on peut reprocher ce défaut d'habileté et de soin au sculpteur qui a été chargé de cette ancienne restauration, soit au temps d'Auguste, soit au temps de Philippe ou de Théodoric, sans que l'authenticité du portrait soit atteinte par ce reproche. Malheureusement des négligences semblables ont eu lieu dans plusieurs autres restaurations importantes, quoique exécutées après la renaissance des arts, et à des époques où l'on faisoit le plus grand cas des ouvrages antiques. Mais le marbre de Paros, dont est la tête de Pompée, et qui est pareil à celui du reste de la figure, permet d'autant moins de douter que la tête n'ait toujours appartenu à la statue, qu'il est plus rare de trouver des figures colossales exécutées avec ce marbre précieux.

Quant à quelques autres suppositions par lesquelles M. Fea cherche à atténuer les preuves de l'authenticité de ce monument, on est frappé, au premier examen, de leur défaut de vraisemblance. Nous avons déjà vu combien est peu probable la conjecture sur laquelle M.

quelque temps de soutenir le parti de leur père

Fea veut établir que la statue de Pompée et le monument sous lequel elle étoit placée furent élevés par Auguste au milieu de l'orchestre ou du parterre du théâtre. Suivant une autre supposition qui n'est pas mieux fondée, la statue de Pompée, ainsi que d'autres figures colossales qui, trouvées dans le même endroit, ont orné autrefois le palais élevé par le cardinal Riario près de la basilique de Saint-Laurent, auroient appartenu à un atelier dont M. Fea croit avoir découvert des vestiges, et où un sculpteur du moyen âge se seroit occupé de la restauration de statues antiques. On a découvert, à la vérité, des ateliers semblables dans d'autres fouilles, et toujours dans la proximité des grands édifices, tels que les thermes de Caracalla, le temple de la Paix, etc.; mais ces ateliers appartenoient à un temps où ces édifices subsistoient encore, et ils servoient probablement à leur entretien, et à la réparation des ouvrages qui en faisoient l'ornement. Si M. Fea veut parler d'un atelier destiné à la restauration des monuments de Pompée, et qui étoit en activité, tout au plus tard, sous le règne de Théodoric, on peut admettre sa conjecture sans que l'on en puisse rien conclure contre l'opinion reçue sur la statue de Pompée. Mais il ne faut pas attribuer ces établissements à des temps postérieurs où il n'y avoit plus ni ateliers pour la restauration des antiques, ni artistes qui s'occupassent de cette restauration: tout le monde sait qu'au contraire on brisoit et on détruisoit les statues, qu'on les employoit comme des pierres dans la construction d'édifices barbares, ou qu'on les brûloit pour en faire de la chaux. Cet état de choses, qui n'a fini qu'à la rénaissance des arts, a duré plus de huit siècles. M. Fea, par une dernière supposition, voudroit que le corps de cette statue eût appartenu autrefois à une figure de Domitien; et il croit que le Domitien de

en prenant les armes contre ses ennemis (1):

---

la *villa Albani* (Morcelli, *Indicazione della villa Albani*; Roma, 1785, n. 8) est dans la même pose. Il n'avoit cependant qu'à examiner les gravures de cette dernière statue, qui se trouvent dans l'ouvrage de Cavaceppi, et dans celui de M. Piroli, pour se convaincre qu'il se trompoit; et lui même d'ailleurs doit sentir toute la frivolité de cette conjecture.

De ces observations je conclus que, si l'on regarde la tête de la statue en question comme le portrait d'un personnage inconnu, on ne pourra proposer sur cette figure aucune conjecture probable; mais que si l'on reconnoît dans cette tête la physionomie de Pompée, comme j'en suis persuadé, et comme les monuments réunis sur la planche V semblent le prouver, il sera difficile de se refuser à la conviction que cette statue est celle même que nous connoissons par l'histoire, et qui fut élevée dans ces mêmes lieux où elle a été retrouvée après l'intervalle de seize siècles.

Les collections d'antiquité nous offrent d'autres portraits de Pompée sculptés en marbre ou gravés sur des pierres fines. Aucun de ceux qui me sont connus ne me semble présenter des preuves d'authenticité assez frappantes pour que je doive faire mention de ces monuments: plusieurs sont évidemment l'ouvrage de l'imposture, tel que celui qu'on a gravé dans le recueil de M. de Caylus, tom. I, pl. LXVII.

(1) Pompée eut cinq femmes, dont la première fut Antistia qu'il fut obligé de répudier pour épouser Émilie, belle-fille de Sylla. Celle-ci étoit alors enceinte de son premier mari, et mourut en couche. Mucia, fille de Scévola, fut sa troisième femme: à son retour de la guerre d'Asie, il s'en sépara par un divorce, à cause de son libertinage. Julie, fille de César, fut la quatrième; et la cinquième fut Cornélie, fille de Metellus Scipion, et veuve du jeune Crassus. Cnéus et Sextus étoient nés

ils succombèrent tous les deux dans cette lutte, et ne purent résister ni à la valeur de César, ni à la politique d'Octave, ni à la fortune de l'un et de l'autre.

Cnéus, l'aîné des deux frères, au commencement de la guerre civile, s'étoit transporté à la cour d'Alexandrie, où il obtint une flotte auxiliaire de Ptolémée Dionysius, et, à ce qu'on prétend, les faveurs de la jeune Cléopâtre, sœur et femme du prince Lagide (1).

Le fils de Pompée commanda lui-même cette flotte, et fit voile vers les parages de l'Epire, afin d'inquiéter les villes qui s'étoient déclarées pour César (2). Il avoit déjà signalé sa valeur et reçu d'honorables blessures, lorsque la nouvelle funeste de la bataille de Pharsale, la mort de son père, et la défection des Egyptiens, le déterminèrent à se réfugier en Afrique, où les vaincus se rallioient sous Scipion (3). Avant de partir, il auroit donné à Dyrrachium des preuves d'une humeur hautaine et féroce, s'il étoit vrai

---

de Mucia. Appien et Dion le témoignent expressément par rapport à Sextus; et Cnéus, le frère aîné, ne pouvoit avoir une autre mère, puisqu'il paroît certain que Pompée n'avoit point eu d'enfants d'Antistia, et qu'il ne put pas en avoir d'Émilie.

(1) Plutarque, dans la *Vie de Marc-Antoine*, §. 25.

(2) César, *de Bello civili*, l. III, §. 40.

(3) L'auteur *de Bello Africano*, c. XXII. Appien, *Civil.*, l. II, §. 87, s'est trompé, lorsqu'il assure que Cnéus, en quittant les côtes de l'Epire, s'étoit transporté immédiatement en Espagne.

qu'il fut sur le point de percer Cicéron de son épée, sur le refus que celui-ci faisoit de se placer à la tête des partisans de Pompée (1). Ce caractère fougueux fut probablement la cause pour laquelle, quand il fut arrivé en Afrique, Caton lui insinua de se faire chef d'une armée séparée, et de se distinguer par quelque entreprise particulière (2).

Le jeune Pompée suivit ce conseil; mais il ne fut point heureux dans ses premières tentatives. Blessé de nouveau, il ne se rebuta point; s'étant emparé des îles Baléares, il passa en Espagne, où la mémoire de son père lui concilia tant d'affection et de faveur, qu'il mit dans ses intérêts toute la Bétique, prit plusieurs villes, battit quelques commandants du parti de César, et se rendit redoutable aux autres (3). Après que Scipion et Caton eurent été défaits en Afrique, et que tout ce qui restoit du parti des Pompeïens avec son frère Sextus se fut réuni sous ses étendards, César, qui avoit négligé jusqu'alors les mouvements de l'Espagne, frappé de l'étendue des ressources de ses en-

---

(1) Ce récit est de Plutarque, dans la *Vie de Cicéron*, §. 39. Middleton (*Life of Cicero*, liv. II, vers la fin) a cependant observé qu'on ne trouve rien de semblable dans la correspondance de l'orateur romain.

(2) L'auteur *de Bello Africano*, à la suite des commentaires de César, §. 22.

(3) L'auteur *de Bello Hispaniensi*, c. 1; Appien, *Civil.*, l. II, c. XLVII et CIII; Dion, l. XLIII, §. 30.

nemis, jugea nécessaire d'y passer lui-même. Ce fut pendant l'hiver de l'an de Rome 708, 46 ans avant l'ère vulgaire. La rapidité de ses opérations, la supériorité de sa tactique, déjouèrent facilement leurs projets et leurs efforts. Malgré ces avantages, peu s'en fallut qu'il ne perdît la bataille que Cnéus s'empressa de lui livrer près de Munda, et qui fut la plus périlleuse de toutes celles où César se fût trouvé depuis qu'il commandoit les armées; sa vie même y fut en danger. La difficulté qu'il eut à vaincre fut, à la vérité, plutôt l'effet du désespoir des soldats qui combattoient pour les fils de Pompée, que de l'habileté de leurs généraux. Plusieurs de ces guerriers étoient des déserteurs du parti de César, ou des ingrats auxquels il avoit pardonné, et qui, en reprenant les armes contre lui, violoient à la fois leurs devoirs et leur parole. Cnéus fut défait; les blessures qu'il avoit reçues rendirent sa fuite lente et embarrassée. Carteïa, où il se réfugia, étant sur le point de le livrer, il tenta de se sauver par mer; mais ses embarcations, dépourvues d'approvisionnements, le rejetèrent sur le rivage, où, poursuivi par des soldats de César, il fut saisi et massacré. Sa tête fut présentée au même vainqueur auquel on avoit porté celle de son père. La valeur et la constance de ce jeune homme infortuné lui ont mérité des éloges, quoique sa conduite n'ait pu échapper à de justes reproches d'imprudence. Si nous en cro-

yons un de ses contemporains, son caractère orgueilleux le portoit aussi à la cruauté, mais la bonne foi de ce censeur n'est pas à l'abri du soupçon (1).

Son frère Sextus, échappé au carnage de Munda, dans l'espoir de se mettre en sûreté, traversa l'Espagne, et se réfugia vers les Pyrénées, où il se mit à la tête de quelques bandes de vagabonds et de fugitifs. Cette association, trop indigne du fils du grand Pompée, eut une fâcheuse influence sur les mœurs et sur les manières de Sextus. « Nulle grace, dit un auteur » ancien, nulle bonne foi dans ses discours ni » dans ses actions, nulle déférence envers les » hommes distingués; une sorte de mépris pour

(1) Cassius, le même qui conspira contre César, et qui avoit suivi le parti du grand Pompée, montre dans une de ses lettres à Cicéron (*Ep. ad famil.*, liv. XV, ep. XIX) beaucoup de sollicitude sur l'issue de la guerre d'Espagne: la cause de ses craintes est le caractère vain et cruel du jeune Pompée: *Scis Cnaeus quam sit fatuus, scis quomodo crudelitatem virtutem putet*, etc. Un lecteur impartial, sans croire tout le mal qu'il dit de Cnéus, trouvera que Cassius avoit bien raison de le craindre. Il avoit commandé une des flottes du grand Pompée, et l'avoit livrée lâchement à César (Appien, *Civil.*, l. II, c. LXXXVIII). Cependant Cicéron n'hésita pas à s'exprimer en plein sénat d'une manière tout opposée, en parlant de Cnéus, « qui, par ses qualités, dit-il, ressembloit » éminemment à son père »: *Interfectus est patri simillimus filius* (*Philippica* V, §. 5). Il est clair que le sens de ce passage n'a point de rapport à une ressemblance de physionomie.

» l'instruction, une facilité à se laisser guider » par les conseils de ses plus vils affranchis et de » ses esclaves. Malgré ces défauts, une grande » vivacité d'esprit, de la bravoure, de l'impé- » tuosité même lorsqu'il étoit en péril ou atta- » qué ; mais qui, après le succès, étoient rem- » placées par une lâche insouciance (1) ». Après que César eut quitté l'Espagne, Sextus repassa dans la Bétique pour y ranimer son parti : il y eut bientôt rassemblé de nouvelles forces, avec lesquelles il battit Pollion qui commandoit celles que le dictateur avoit laissées dans la province. Le seul nom de son père lui avoit déjà gagné tant de partisans, qu'à la mort du dictateur,

---

(1) Velleïus (liv. II, c. LXXIII), *Hic adolescens erat studiis rudis, sermone barbarus, impetu strenuus, manu promptus, cogitatione celer, fide patri dissimillimus, libertorum suorum libertus, servorumque servus, speciosis invidens ut pareret humillimis.* Les autres traits sont tirés d'Appien (*Civil.*, l. V, §. 26, 91 et 143). M. Krause, dans son excellente édition de Velleïus, publiée à Leipsick en 1800, a cru devoir opposer au témoignage de l'historien, sur l'esprit peu cultivé de Sextus, un témoignage tout-à-fait contraire de Valere Maxime (l. II, c. VI, n. 8). Le critique n'a point fait attention que le Sextus Pompeïus dont parle Valere Maxime, et que lui-même avoit accompagné dans un voyage en Asie, n'est point le fils du grand Pompée. Il appartenoit à une autre branche de la même famille, qui a eu deux consuls du temps d'Auguste. On ne peut point admettre que Valere Maxime, qui a écrit après l'an 31 de l'ère vulgaire, ait été le compagnon de voyage de Sextus, qui est mort l'an 35 avant la même ère.

lorsque la mémoire de Pompée fut devenue pour Sextus une recommandation puissante auprès du sénat, il obtint, en cédant l'Espagne, une autorité extraordinaire sur les flottes de l'état, et une somme immense en dédommagement de la perte de son patrimoine (1). Mais le triumvirat d'Antoine, d'Octave et de Lépide, qui se forma à la fin de l'an 43 avant l'ère vulgaire, changea les dispositions de la capitale envers le fils de Pompée. Il se vit, à son grand étonnement, déchu de sa charge et compris dans la proscription. Il avoit heureusement à sa disposition des forces navales; il s'en servit pour s'emparer de quelques ports de la Sicile. Bithynicus, qui la gouvernoit, consentit à lui céder le reste de cette île, riche encore et populeuse, où Sextus ouvrit un asile à toutes les victimes de la proscription, et à tous les Romains persécutés ou mécontents. Ses forces devinrent considérables: deux affranchis de son père, Ménodore et Ménécrate, les commandoient. Leurs escadres

(1) Cette perte fut évaluée, suivant Appien (*Civil.*, III, §. 4), à cinquante millions de *drachmes*, ou *denarii*, somme bien plus probable que celle qu'on trouve exprimée par la phrase *septies millies*, dans la XIII *Philippique* de Cicéron, §. 5 : mais il est à croire qu'une erreur de chiffre s'est glissée dans ce texte, et qu'on y doit lire *bis millies* (II pour VII), c'est-à-dire deux mille fois cent mille sesterces, ou deux cents millions de sesterces, qui font cinquante millions de *denarii*, et à peu près autant de francs.

remportèrent plusieurs victoires sur les amiraux des triumvirs.

La puissance maritime de Sextus fut sans égale depuis que sa flotte fut grossie de celle de Statius Murcus qui vint se joindre à lui après la mort de Cassius et de Brutus dont il avoit suivi le parti. Sextus s'en servit pour intercepter le commerce de l'Italie, pour affamer Rome. Le peuple, tourmenté par la disette, obligea Octave à traiter avec Sextus. Le fils de Pompée eut, près du promontoire de Misene, une entrevue avec ce triumvir qui avoit épousé sa belle-sœur, et avec Marc-Antoine dont la mère étoit tombée en son pouvoir, et avec lequel il s'étoit réconcilié en la lui renvoyant. Octave, en politique adroit, s'étoit ménagé par une telle alliance un moyen de se rapprocher du fils de Pompée, si les circonstances l'exigeoient. Par le traité qu'ils conclurent, Sextus partagea jusqu'à un certain point la puissance des triumvirs : la Sicile, la Sardaigne, et la Corse, lui furent abandonnées; on lui promit le Péloponnese. Les proscrits et les mécontents qui s'étoient réfugiés en Sicile, les meurtriers de César seuls exceptés, eurent la faculté de rentrer dans leur patrie et même dans leurs biens. On cite à cette occasion un trait qui prouveroit la bonne foi de Sextus. Il donnoit à bord de son vaisseau, qui étoit à l'ancre, un repas à ses compétiteurs, lorsque Ménas ou Ménodore l'avertit de ne pas laisser échapper cette occasion de se défaire

d'eux sans dangers : « Tu devois te charger de » cela toi-même, répondit Sextus, sans m'en » informer ». Appien cependant nous apprend que Marc-Antoine et Octave, qui avoient prévu le danger, ne s'étoient point livrés sans précautions à la bonne foi de leur rival (1).

L'ambition et la jalousie qui dévoroient ces chefs de l'état ne leur permirent pas de rester long-temps en paix. Sextus n'infestoit plus la mer par ses flottes; mais il encourageoit les pirates, et les protégeoit. D'un autre côté, on ne lui livroit point le Péloponnese, et on lui enlevoit la Sardaigne. Alors la guerre se renouvela, et malgré la défection de Ménodore et la mort de Ménécrate, les flottes de Sextus eurent toujours la supériorité, principalement lorsque les éléments semblèrent le seconder en dissipant et en détruisant dans le détroit les flottes d'Octave. Ce fut à cette époque que son caractère orgueilleux le fit s'abandonner à tous les excès de la vanité. Nous avons vu qu'il affecta de se faire passer pour fils de Neptune, et qu'il se permit même des actes de cruauté pour établir cette fable ridicule (2). Il en avoit déjà commis du même genre, sur-tout lorsqu'il avoit sacrifié à des soupçons tyranniques deux sénateurs qui avoient embrassé son parti, et qui avoient consolidé sa puissance, Bithynicus et Murcus. Les

---

(1) *Civil*, l. V, §. 73.

(2) Voyez au paragraphe précédent, page 158, note (3).

partisans qui lui restoient ne le servirent plus avec affection; Ménodore, qui étoit retourné à lui, le quitta pour la seconde fois; enfin Agrippa battit son armée navale près du cap Pelore; et les troupes qu'Octave et Lépide avoient fait débarquer en Sicile le pressèrent tellement, qu'il fut contraint de la quitter et de chercher son salut dans la fuite. Il alloit se rendre à Marc-Antoine; mais la nouvelle des revers que celui-ci avoit essuyés dans son expédition contre les Parthes ayant un peu ranimé les espérances du fils de Pompée, il mit dans ses démarches auprès du triumvir beaucoup de mauvaise foi, dans l'intention de gagner du temps pour voir si ses menées secretes en Asie, et une alliance qu'il négocioit avec les Parthes, ne le mettroient pas bientôt en état de rivaliser avec lui. Les manœuvres de Sextus furent découvertes; les troupes qu'il y avoit réunies dans la Bithynie furent séduites ou battues: il fut forcé de se rendre à discrétion à un prince de la Galatie, allié d'Antoine. Le roi barbare le remit entre les mains de Titius, l'un des lieutenants du triumvir, qui, oubliant que Sextus lui avoit sauvé la vie, le sacrifia à la politique de son chef, et le fit mourir l'an de Rome 719, 35 ans avant l'ère vulgaire. Sextus n'étoit âgé que de quarante ans. Lorsque Titius, élevé quelques années après au consulat, voulut, comme l'exigeoit sa magistrature, donner aux Romains des spectacles solennels dans le théâtre de Pompée, l'indignation du peuple éclata contre lui d'une ma-

nière si effrayante qu'il fut forcé de sortir du théâtre pour se dérober à la fureur de la multitude (1).

Nous avons déjà indiqué plusieurs monnoies frappées en Espagne et en Sicile sous l'autorité de Sextus; mais son portrait ne se trouve que sur de superbes médailles d'or fabriquées probablement dans cette île. J'en ai fait graver deux sous les numéros 8 et 12 de la planche V. L'une et l'autre présentent d'un côté la tête en profil de Sextus, fils de Pompée, enoturée d'une couronne civique (2). Sextus méritoit cette couronne comme le sauveur de tant de proscrits qu'il accueillit sur ses flottes ou en Sicile, et qu'il conserva pour la patrie: son nom et ses titres forment la légende des deux côtés; MAGN*us* PIVS IMP*erator* ITER*um* PRAEF*ectus* CLA*ssis* ET ORAE MARIT*imae* EX S*enato* C*onsulto* « Magnus le Pieux, (proclamé) imperator pour » la seconde fois, commandant la flotte et les » côtes de la mer par décret du sénat ». Nous avons vu que l'une des deux têtes qui sont empreintes sur le revers est celle du grand Pompée son père; l'autre, suivant toutes les probabilités, est celle de Cnéus son frère aîné. Comme le *lituus* des augures est gravé dans le champ auprès de la tête du père, le trépied des *Quindécemvirs*,

---

(1) Velleïus, l. II, §. 79.

(2) Morellius, *Thes. famil.*, POMPEÏA, pl. I, n. 6.

autre prêtrise dont on ne décoroit que des personnages distingués, est en arrière de la tête de Cnéus (1).

La médaille n.° 12 ne differe de celle n.° 8 qu'en ce que la tête de Sextus a dans l'une un peu de barbe au bas du menton, tandis que dans l'autre elle est entièrement rasée. On remarque le contraire dans le portrait de Pompée-le-Grand : nous avons déjà indiqué les motifs de ces variétés.

§ 20. Atius Baldus, préteur.

Si Marcus Atius Balbus, originaire d'Aricie, n'eût pas épousé la sœur de Jules César, et si Atia leur fille n'eût point été la mère d'Auguste, on n' auroit vraisemblablement jamais imaginé d'empreindre la tête de Balbus sur la mon-

---

(1) Liebe, dans sa *Gotha Numaria*, pag. 29, a publié une médaille d'or de Sextus Pompeïus, tirée du cabinet de Saxe-Gotha, sur laquelle la tête du grand Pompée et celles de ses deux fils sont disposées d'une manière différente. La tête du père est seule d'un côté; celles des deux frères sont l'une en regard de l'autre : les symboles, tels que le *lituus* et le trépied, sont cependant gravés en arrière de ces deux têtes, circonstance qui embarrassoit extrêmement les numismatistes, parcequ'on ne peut concilier avec l'histoire la dignité augurale de l'un ou de l'autre des fils de Pompée (voyez Eckhel, *D. N.*, t. VI, p. 31). Je possede une empreinte de cette médaille, et je crois pouvoir assurer, après avoir examiné le style des types, qu'elle est l'ouvrage d' un faussaire.

noie (1). César le nomma d'abord commissaire pour le partage des terres de la Campanie, qu'il fit distribuer, pendant son premier consulat, à vingt mille Romains de la classe la plus indigente. Balbus fut ensuite décoré de la dignité de préteur; et il y a lieu de croire qu'après sa magistrature il fut envoyé pour gouverner la Sardaigne (2).

Quoiqu'on doive placer parmi les fictions ingénieuses de l'auteur de l'Énéide l'origine des Atius, qu'il fait descendre du Troyen Athys, jeune homme lié d'amitié avec le jeune Jules, cette fiction même semble supposer que l'antiquité de la famille Atia n'étoit point contestée parmi les Latins (3).

Les habitants de la Sardaigne, qui, sous le regne d'Auguste, sans doute, ont fait frapper la médaille dont on voit le dessin au n.° 1 de la planche VI, se sont honorés d'avoir eu pour gouverneur l'aïeul maternel de ce prince. La tête sans barbe, qui est le type d'un côté de la mé-

(1) Suétone, *Octavius Cæsar*, c. IV, nous a conservé ce que nous avons sur Atius Balbus.

(2) C'est ce que la médaille que nous allons rapporter nous fait conjecturer.

(3) *Æneid.*, l. V, v. 568 sq. La famille des Atius avoit eu plusieurs sénateurs; elle étoit même liée de parenté avec la famille du grand Pompée (Suétone, *Octavius Cæsar*, §. 4). Cette raison a pu être une des causes pour lesquelles l'image de Pompée etoit au nombre de celles qui, à la mort d'Auguste, ornèrent la pompe de ses funérailles (Dion, l. XLV, §. 34).

daille, est celle de Marcus Atius Balbus, préteur (1). La légende M · ATIVS · BALDVS · PR·, *Marcus Atius Balbus praetor*, le désigne par ses noms et par sa magistrature.

Le revers présente la tête du héros mythologique Sardus, chef d'une colonie africaine qu'il conduisit dans cette île qui a hérité de son nom (2). L'ornement de plumes qui surmonte sa tête rappelle le costume de plusieurs peuplades barbares; et la massue, arme que fournissoient les forêts à ces guerriers sans art, peut ancore faire allusion à Hercule, de qui l'on a dit que ce père des Sardes étoit issu (3): car c'est ainsi qu'il est caractérisé dans la légende, SARDVS PATER, *Sardus* (notre) *père* (4).

La fabrique et le travail de cette monnoie prouvent que les arts étoient peu cultivés dans

---

(1) Mionnet, *Description de médailles antiques*, etc., t. I; *Iles voisines de la Sicile*, n. 49; Morellius, *Thesaur. famil.*, ATIA, n. 1, a publié une médaille presque semblable où le prénom *Marcus* n'est point dans la légende.

(2) Pausanias, l. X, c. XVII, où il indique la statue de Sardus, qui étoit à Delphes.

(3) On le supposoit fils d'un Hercule africain, qui vraisemblablement étoit le même que l'Hercule des Phéniciens:

Mox Libyci Sardus generoso sanguine fidens
Herculis,

a dit Silius Italicus, l. XII, v. 359.

(4) Ptolémée, dans sa *Géographie*, dit qu'il y avoit dans l'île de Sardaigne un temple du *Père des Sardes*, Σαρδοπάτορος ἱερόν.

cette île, même à l'époque d'Auguste. En effet, les écrivains de ce temps ne nous parlent que des blés de la Sardaigne, de ses bêtes fauves, de son air malsain, et de ses habitans à demi sauvages (1).

§ 21. Marcus Brutus.

Marcus Junius Brutus étoit né l'an 669 de la fondation de Rome, 85 ans avant l'ère vulgaire (2). Son père, qui avoit les mêmes noms que lui, étoit plébéien, mais d'une famille ennoblie par les magistratures, et qui avoit toujours eu la prétention d'avoir la même origine que la famille patricienne des Brutus, de laquelle étoit issu le

---

(1) Strabon, l. V, p. 225. Le peu de progrès des arts en Sardaigne est constaté par d'autres monuments qu'on peut voir cités et décrits par l'abbé Barthélemy, *Mémoires de l'Acad. des belles-lettres*, t. XXVIII, p. 579; par Winckelmann, *Histoire de l'Art*, l. III, c. IV, §. 42 et suiv.; et par M. de Caylus, *Recueil*, t. II, p. XVII: ce sont de petites figures de bronze d'un travail barbare.

(2) Cette époque a été fixée d'une manière certaine d'après deux passages de Cicéron (*in Bruto*, §. 64 et 94). Velleïus s'est trompé en faisant Brutus plus jeune de six ans (l. II, c. LXXII). Plutarque, dans la *Vie de Brutus*; Appien, dans les livres II, III et IV, des *Guerres civiles*; et Dion, dans le XLVII de ses histoires, sont les principaux auteurs que j'ai suivis dans cet article, sans négliger de recueillir les témoignages et les faits contenus dans les lettres de Cicéron, dans celles de Marcus Brutus lui-même, et dans d'autres écrivains anciens que j'ai cités.

fondateur de la république (1). Sa mère Servilie descendoit véritablement d'une des plus illustres familles patriciennes, celle des Servilius Cæpion, dans laquelle elle fit adopter son fils qui, dès l'âge de six ans, avoit perdu son père. Pompée dont il s'étoit rendu le prisonnier en déposant les armes qu'il avoit prises après la mort de Sylla pour soutenir la faction de Lepidus, l'avoit fait mettre à mort. Ce malheur, qui fit du jeune Brutus l'ennemi naturel de Pompée, sembloit lui interdire la carrière des honneurs: cependant sa parenté avec Caton qui étoit son oncle maternel, et les richesses qu'il avoit héritées des deux familles auxquelles il appartenoit, lui donnoient trop de considération et de consistance pour qu'il crût devoir se condamner à vivre dans l'obscurité. La sagacité de son esprit et la force de son caractère se montrèrent bientôt par les succès qu'il obtint dans ses études littéraires et philosophiques, ainsi que dans l'exercice du barreau (2). Il avoit adopté les dogmes de l'ancienne académie, quoique pour

---

(1) Les anciens sont partagés sur la véritable origine de cette famille: le savant Eckhel (*D. N.*, tom. VI, pag. 20) a appuyé, par une observation nouvelle, l'opinion de ceux qui prétendent que Marcus Brutus ne descendoit point de l'ancien Brutus, opinion que Bayle (article *Brutus M.*) avoit cependant reconnue comme la plus probable.

(2) Sur les ouvrages et le mérite littéraire de Brutus, on peut consulter le même critique, *loco citato*, note G.

imiter son oncle il parût quelquefois pencher vers les maximes du Portique. Il fit souvent admirer son éloquence; mais les principes qu'il exposa dans un plaidoyer pour la défense de Milon, qu'il osa rendre public quoiqu'il n'eût pas osé le prononcer, auroient dû, dans des temps moins agités, appeler sur lui l'attention du gouvernement (1). L'orateur y soutenoit la maxime séditieuse qu'il étoit permis à un citoyen d'en tuer un autre lorsque ce meurtre étoit utile à l'état. La multitude, toujours portée dans les états populaires à exagérer les vertus des personnages qu'elle croit en opposition avec ceux qui la gouvernent, se livra dès-lors à une espèce d'enthousiasme pour Brutus, et le regarda comme un homme d'une grande espérance, et un des modèles les plus accomplis d' un citoyen honnête, intrépide et éclairé.

Brutus avoit déjà trente-six ans lorsque la guerre civile s'alluma. Tout le monde croyoit que le desir de vengeance qu'il avoit été si long-temps forcé de comprimer alloit prendre un libre essor, et que le fils de Servilie embrasseroit le parti de César. Il arriva tout le contraire: le neveu de Caton, oubliant ses injures particulières et les mânes de son père,

---

(1) Voyez Asconius Pedianus, dans l'*argument* de l'oraison de Cicéron, *pro Milone*.

se décida pour le parti du sénat et de son oncle. Pompée, qui en étoit le chef, fut touché de la générosité de Brutus, et l'accueillit avec affection. On admira dans le camp de Pharsale ce philosophe guerrier qui trouvoit du loisir pour ses paisibles études même la veille d'une grande bataille. Mais les destins de cette journée parurent changer tout-à-coup l'ame de Brutus; on le vit pencher vers le parti du vainqueur; il ne se rallia point aux débris de celui de Pompée; il ne suivit point Caton en Afrique: au contraire, de Larisse, où il s'étoit retiré, il écrivit à César qui, n'ayant pas oublié sa tendresse pour Servilie (1), avoit eu soin que les jours du fils fussent respectés. César l'accueillit avec bonté, le mit au rang de ses amis, lui accorda la grace de presque tous ceux pour qui son nouveau partisan la sollicita. Sa confiance en lui fut telle dès le premier moment, qu'il lui demanda des conseils relativement à la poursuite de Pompée;

---

(1) La passion de Servilie pour César avoit fourni matière à la chronique scandaleuse du temps, au point que des écrivains anciens ont cru que Marcus Brutus pouvoit bien être le fruit de ces amours illégitimes; mais cette opinion a été réfutée par Middleton (*Life of Cicero*, l. III, dans une note): ses arguments sont sans réplique; il les a tirés de quelques époques bien certaines, et de l'âge de César qui n'avoit que quinze ans de plus que Marcus Brutus. Le premier en comptoit quarante-sept, lorsque Servilie étoit éperdument éprise de lui (Plutarque, *Caton le jeune*, §. 24).

et il se reposa sur la loyauté de son caractère, au point qu'il lui confia le gouvernement de la Gaule Cisalpine, la partie peut-être la plus riche et la plus importante de l'Italie (1). Brutus remplit dignement cette honorable mission; les peuples de la province furent heureux, l'autorité et le nom de César y furent chéris et respectés.

Après la guerre d'Espagne, il obtint du dictateur la préture, et il eut pour collègue Cassius son beau-frère, qui avoit quitté, comme lui, le parti de Pompée. Ces rapports formèrent des liens d'amitié entre deux personnages qui d'ailleurs ne se ressembloient ni par les principes ni par le caractère. On prétend même que, pour rendre leur liaison moins suspecte au dictateur, ils feignirent de se brouiller par une de ces tracasseries qui sont assez ordinaires dans les cours. La vérité est que des soupçons planèrent sur leurs têtes, et que la franchise qui paroissoit avoir dirigé jusqu'alors toutes les démarches de Brutus put seule calmer le dictateur, que d'ailleurs la grandeur de son ame et la ruine de tous ses rivaux rendoient trop peu accessible aux soupçons.

Mais Cassius qui étoit tourmenté par l'ambition, et qui croyoit ne pouvoir réussir dans le fatal projet qu'il avoit conçu, sans le nom

---

(1) Cicéron, *Philippique* III, §. 5.

et la coopération de Brutus, ne laissoit échapper aucune occasion d'échauffer cette ame ardente, ferme, et cependant inquiete. On lui persuada que son nom lui imposoit le devoir de rendre à Rome sa liberté. « Brutus, tu dors...! » Tu n'es pas Brutus... tu n'es pas de mon » sang ! » tels étoient les placards que l'on trouvoit chaque jour, tantôt sur le tribunal de Brutus, tantôt auprès de la statue du vengeur de Lucrece. Brutus en fut ému, ou peut-être feignit-il de l'être, pour avoir un prétexte de suivre les impulsions de son ambition profonde et dissimulée. La conspiration se forma; les conjurés se lièrent par leur parole sans aucun serment; aucun d'eux ne la trahit; et le plus grand des Romains fut assassiné, en plein sénat, le 15 mars de l'an 710 de Rome, et tomba sous les poignards sacrilèges de quelques sénateurs ingrats auxquels il avoit pardonné, ou qu'il avoit comblés de ses bienfaits. Ses assassins, affectant de se montrer comme les libérateurs de la patrie et comme des tyrannicides, sortirent de la salle leurs poignards ensanglantés dans la main, et le bonnet de la liberté porté devant eux au bout d'une pique. Ils furent suivis d'une troupe d'autres sénateurs qui, applaudissant à leur forfait et voulant, après coup, s'y associer lâchement, proclamoient à grands cris la liberté de Rome, et tenoient élevés, pour les faire voir, des glaives qu'ils venoient d'emprunter. Les mal-

heureux! l'histoire n'a point inscrit leurs noms parmi ceux des prétendus libérateurs de la patrie, mais la vengeance publique les reconnut pour leurs complices.

Si Brutus, séduit par une fausse idée du bien public, avoit commis ce crime pour rendre à Rome le gouvernement sous lequel durant cinq siècles elle avoit fleuri et s'étoit élevée au-dessus des autres nations, il dut être frappé d'étonnement quand il vit le deuil, la confusion, et la terreur, dans lesquels son attentat avoit plongé sa patrie, et quand il sentit que, pour assurer ses propres jours et ceux de ses complices, il étoit indispensable qu'ils se retirassent dans un lieu fort tel que le Capitole, et s'environnassent d'une troupe de gladiateurs que l'un des conjurés, Decimus Brutus, avoit pris à sa solde pour servir aux spectacles. Les sénateurs qui espéroient, par la mort de César, pouvoir jouir de nouveau de cette puissance illimitée dont Sylla avoit investi leur corps, et en abuser pour opprimer les provinces, étoient pour la plupart favorables aux parricides; mais les dispositions de César avoient été si bien prises, et la nature des affaires réclamoit si hautement l'autorité d'un monarque, que, malgré les intérêts contraires, ils crurent devoir respecter les actes, et même les volontés du dictateur. Ils montrèrent en conséquence de grands ménagements pour sa mémoire, et n'accordèrent aux meurtriers,

sous le nom d'amnistie, que l'impunité de leur crime ; indulgence à laquelle ils donnèrent pour motif le désir d'éviter les malheurs d'une nouvelle guerre civile. Ces résolutions prises, une réconciliation eut lieu entre le consul Marc-Antoine et les conspirateurs : mais aux funérailles de César et à la vue de son corps, le peuple, vivement ému de ce spectacle, et bientôt transporté de fureur, força par ses menaces et ses insultes les conjurés à reconnoître qu'ils avoient immolé à leur haine particulière non le tyran, mais le père de la patrie (1).

---

(1) Cicéron et ceux qui, comme lui, s'étoient déclarés pour les meurtriers de César, se faisoient illusion, et attribuoient à un parti formé dans la plus vile populace les regrets qu'excita la mort de César, et la haine qui poursuivit les prétendus tyrannicides. Cependant Brutus et Cassius avoient eux-mêmes tâché de se faire un parti en répandant de l'or dans la lie du peuple; et ce parti, quoique appuyé par les gladiateurs de Decimus Brutus, fut toujours le plus foible. Les consuls Antoine et Dolabella, qui n'étoient point favorables aux conjurés, furent obligés plusieurs fois de réprimer avec une sévérité extrême les excès auxquels se portoit le peuple qui regrettoit César. La suite des faits et la retraite clandestine de tous les conspirateurs sont une preuve évidente de l'improbation presque générale qui suivit leur attentat. On n'a qu'à examiner la succession des évènements, admirablement décrite par Appien (*Civil.*, l. II et III), et les aveux que la force de la vérité arrache à Cicéron lui-même dans plusieurs passages de ses *Philippiques* et de sa correspondance.

Dès-lors il n'y eut plus de sûreté pour eux à Rome : le sénat, pour fournir à Brutus et à Cassius un prétexte honnête de s'en éloigner, quoique revêtus d'une dignité qui les obligeoit à y résider, leur donna d'abord une mission extraordinaire, et quelque temps après leur assigna des provinces ; Brutus eut la Macédoine, et Cassius la Syrie. Leur crédit à Rome augmentoit ou diminuoit suivant les différents succès des manœuvres du consul Marc-Antoine qui étoit à la tête du gouvernement, ou suivant les divers évènements qui, dans le désordre affreux où étoit l'état, arrêtoient ou changeoient le cours des affaires. Leurs provinces leur furent ôtées, et on leur en donna d'autres de moindre importance, la Crete et la Cyrénaïque : l'année suivante, ils reprirent les premières, lorsque par l'arrivée du jeune Octave le parti des amis de César parut se diviser et s'affoiblir, et le parti contraire se fortifier au point de faire déclarer la guerre à Marc-Antoine qui sortoit du consulat. Mais enfin le fils adoptif et l'héritier de César se rallia aux amis de son grand-oncle. Le nouveau triumvirat se forma ; les meurtriers du dictateur furent foudroyés par la loi *Pedia*, et tous leurs partisans furent proscrits.

Brutus et Cassius n'avoient laissé échapper aucune occasion de profiter de la mauvaise intelligence qui s'étoit glissée parmi les chefs du parti contraire.

Dès qu'ils eurent passé les mers pour se rendre dans la Grèce et dans l'Asie, la fortune sembla les favoriser. En moins de deux années, ils réussirent à se rendre maîtres de presque tout l'Orient, à équiper des flottes, à former des trésors, à rassembler des armées dont faisoient partie ces légions qui avoient servi sous César, et qui, destinées à faire la guerre aux Parthes, avoient précédé leur général au-delà des mers. Pour mieux assurer leur domination sur tant de contrées, et pour en tirer les ressources nécessaires à la multiplicité de leurs besoins et à l'avidité de soldats qui ne servoient que pour la fortune, ils opprimèrent les peuples, ils désolèrent les plus belles contrées de l'Asie: leurs ravages furent tels que les Xanthiens de la Lycie, rebutés de tant de violences, se brûlèrent eux-mêmes avec leurs biens, leurs familles, et leur ville, plutôt que d'en ouvrir les portes à Brutus.

Cependant l'armée des triumvirs, surmontant tous les obstacles, avoit franchi les mers et traversé l'Epire, la Thessalie, et la Macédoine: d'autre part, Brutus et Cassius avoient passé l'Hellespont; et leur armée, toujours en communication avec leur flotte, longea les bords de la mer Égée, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée en présence de l'ennemi, qu'elle rencontra sur les limites de la Thrace et de la Macédoine, entre Amphipolis et Philippes. C'est là, dans les anciens domaines des successeurs d'Alexan-

dre, que le sort des Romains va être décidé pour la seconde fois. Chaque armée avoit deux chefs; l'une, Marc-Antoine et Octave; l'autre Brutus et Cassius: mais Marc-Antoine et Cassius surpassoient de beaucoup leurs collègues dans la science militaire et dans l'habitude du commandement. On a dit que le parti que l'on appeloit républicain auroit, à Philippes comme à Pharsale, détruit le parti contraire en s'abstenant de combattre (1); mais on peut douter que cette mesure, qui auroit pu réussir à Pharsale, eût eu le même succès à Philippes. Il étoit à craindre que les soldats de Brutus, dont la plupart avoient, comme nous l'avons dit, servi sous César, placés vis-à-vis de leurs anciens compagnons d'armes, qui venoient venger la mort d'un chef qu'ils adoroient, et qui avoient à leur tête son petit-neveu, ne rougissent de servir sous ses assassins (2). La bataille ne tarda pas à se donner. On combattit avec tout l'acharnement que l'on peut imaginer entre des guerriers commandés par de tels chefs, et armés pour une telle querelle; entre des armées qui ne se proposoient rien moins que l'empire et les richesses du monde entier pour

---

(1) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, c. XI.

(2) Il est probable que des considérations semblables avoient détourné Brutus et ses conseils de transporter ses forces en Italie.

prix de leurs efforts. Il semble que dans l'armée des triumvirs il régna plus d'ensemble et d'unité dans le commandement; ce qui fit que Marc-Antoine put réparer la défaite d'Octave (1), tandis que Brutus et Cassius demeurèrent plus long-temps étrangers aux succès et aux revers l'un de l'autre. Cassius, voyant fléchir l'aile gauche qu'il commandoit, désespéra de l'aile droite, commandée par son collègue, et qui cependant étoit victorieuse, et il se donna la mort. Cet évènement funeste abattit le courage, et rendit nul le succès de l'autre partie de l'armée qui avoit été plus heureuse sous Brutus. Les restes de l'aile gauche, intimidés par leur défaite et jaloux des avantages de leurs compagnons d'armes, jetèrent le découragement et la discorde dans le camp. Brutus ne vouloit pas en venir de sitôt une seconde fois aux mains; mais la crainte de la défection, le défaut de confiance de son armée dans un chef peu renommé par ses talents militaires, l'impatience et l'indiscipline des soldats, l'obligèrent à accepter la bataille. Il fut vaincu. La nuit suivante, voyant ses troupes abattues, et désespérant de ranimer leur courage, entendant d'ailleurs qu'on lui conseilloit de s'enfuir, « Il » faut se sauver, il est vrai, répondit-il; mais » pour cette fuite il faut plutôt se servir de » ses mains que de ses jambes ». Alors il ren-

---

(1) Suétone, *Octavius Caesar*, c. XIII.

dit grace à ses amis de ne l'avoir point abandonné, et il exhala, dans des vers tragiques que sa mémoire lui rappela, ses plaintes contre l'injustice du sort et la vanité de la vertu (1); puis se tournant vers Straton, littérateur grec, qui étoit un de ses intimes amis, il lui présenta sa propre épée, et le pria de l'en percer. Straton l'ayant prise, Brutus se précipita sur la pointe, et expira. Son corps, enveloppé, par ordre de Marc-Antoine, dans un manteau de pourpre, fut envoyé à Servilie. Une mort prématurée avoit préservé Porcia son épouse (2)

---

(1) » Malheureuse vertu! que j'ai été trompé à ton » service! J'ai cru que tu étois un être réel; mais tu » n'étois qu'un vain nom, la proie et l'esclave de la » fortune. » (Dion, l. XLVII, §. 49; Bayle, article *Brutus M.*, note C.)

(2) On a cru sur la foi de Nicolas de Damas, de Valere Maxime qui probablement l'avoit copié, et de quelques autres, que Porcia, la fille de Caton, épouse de Brutus, à la nouvelle de la fin funeste de son mari, s'étoit elle-même donné la mort en avalant des charbons ardents; mais ce fait est controuvé. On voit, par la correspondance de Brutus et de Cicéron, que Porcia avoit cessé de vivre peu après le passage de son mari dans la Grèce (*ad M. Brutum*, epist. IX et XVIII). En effet, dans les conseils que tiennent entre eux les amis et les parents de Brutus pour décider s'il seroit utile de l'engager à revenir en Italie avec une armée, on ne nomme que Servilie sa mère. Plutarque lui-même a critiqué Nicolas de Damas pour avoir rapporté le fait que nous examinons (*Brutus*, §. 53). Une parente de Brutus, la femme de son neveu Lépidus, fils du triumvir, se tua à la vérité

de la douleur d'être témoin d'un si triste retour. La tête de Brutus fut envoyée à Rome pour être mise au pied de la statue de César; mais dans le trajet elle fut engloutie par la mer (1).

L'opinion des vertus patriotiques de Brutus, répandue parmi ses contemporains; a fait illusion à la postérité, d'autant plus que cette opinion étoit celle de deux écrivains qui, ayant laissé des mémoires sur sa vie, ont été copiés par Plutarque; mais on peut sans injustice les soupçonner de partialité: l'un étoit Bibulus son beau-fils; l'autre Volumnius son ami. Marc-Antoine lui-même, s'il en faut croire le biographe grec, étoit persuadé que le chef des conspirateurs contre César s'étoit porté à ce crime par l'attrait que pouvoit avoir un tel attentat pour une ame républicaine: mais si nous con-

---

par cet étrange moyen, lorsque la conspiration de son mari contre Octave fut découverte et punie par Mécene. Velleïus Paterculus, qui nous a conservé ce fait arrivé presque de son temps, en cherchant des exemples d'autres femmes romaines qui n'avoient point voulu survivre à leurs époux, ne dit pas un mot de Porcie (l. II, c. LXXXVIII); tant il est vrai que le récit de sa mort violente lui étoit inconnu. Il est même probable que ce récit n'a dû son origine qu'à une méprise de Nicolas de Damas qui a pris le change sur cette anecdote, en attribuant à la femme de Brutus ce qui étoit arrivé à sa niéce.

(1) Suétone, *Octavius Cæsar*, c. XIII; Dion, l. XLVII, §. 49.

sidérons de plus près l'ensemble de ses actions et de sa conduite, ainsi que les temps et les circonstances dans lesquels il a vécu, il sera difficile de conserver des préventions si favorables à son caractère.

Brutus étoit né dans un temps où les guerres civiles et les proscriptions de Sylla n'avoient laissé subsister dans le gouvernement de Rome aucun systême d'ordre et de régularité. Sa jeunesse et toute sa vie se passèrent au milieu d'évènements et de troubles qui devoient convaincre les esprits, même les plus prévenus en faveur des gouvernements populaires, de l'impossibilité de conserver à ce grand état son ancienne constitution républicaine. Plusieurs des personnages les plus graves de la république avoient reconnu sous Pompée la necessité d'un pouvoir monarchique (1). Des philosophes même partageoient cette opinion (2). « Brutus, » dit Séneque (3), devoit-il craindre la monar-

---

(1) Plutarque, *Vie de César*, §. 36 de la traduction d'Amyot: « Il y en avoit plusieurs qui osoient bien dire » publiquement qu'il n'y avoit plus ordre à remédier » aux maulx de la chose publique, que par le moyen d'un » seul auquel on donnast plein pouvoir, puissance et » authorité souveraine. »

(2) Entre autres, Cratippe, le chef à cette époque de l'ecole péripatéticienne (Plutarque, *Vie de Pompée*, §. 75).

(3) *De beneficiis*, lib. II, c. xx: *In hac re videtur vehementer errasse, nec ex institutione stoïca se egisse*;

» chie, qui est la forme de gouvernement la » plus heureuse sous un roi juste? Devoit-il » se flatter du retour de la liberté, avec tant » d'encouragements pour l'ambition, et tant de » récompenses pour l'esclavage? Devoit-il espérer » le rétablissement de l'ancienne république, » après la subversion des anciennes mœurs? De- » voit-il attendre le maintien de l'égalité primi- » tive et des lois fondamentales de l'état, après » avoir vu tant de milliers d'hommes aux pri- » ses, non pour la liberté, mais pour le choix » d'un maître? A quel point falloit-il mécon- » noître et la marche de la nature et l'esprit de » sa nation, pour ne pas voir que le poste d'où » l'on vouloit faire tomber le vainqueur de Pom- » pée étoit tellement envié, qu'à mesure qu'on » l'ôteroit à une personne, plusieurs autres se présenteroient pour le remplir?»

Pour supposer dans Brutus un aveuglement

---

qui aut regis nomen extimuit, cum optimus civitatis status sub rege justo sit; aut ibi speravit libertatem futuram ubi tam magnum prœmium erat et imperandi et serviendi; aut existimavit civitatem in priorem formam posse revocari, amissis pristinis moribus; futuramque ibi æqualitatem civilis juris et staturas suo loco leges ubi viderat tot millia hominum pugnantia, non an serviant sed utri. Quanta vero illum aut rerum naturæ, aut urbis suae tenuit oblivio, qui uno interempto defuturum credidit alium qui idem vellet! etc. La version que j'ai inserée dans le texte est en partie celle de M. Lagrange, en partie la paraphrase que Bayle a faite de ce passage, article *Brutus M.*, note E.

qui lui eût fait sacrifier à des préjugés démocratiques la vie de son bienfaiteur et la foi de ses serments, il faudroit être convaincu que les sentiments d'un égoïsme intéressé n'avoient jamais eu d'accès dans son ame ; et voilà précisément ce que l'histoire de la vie privée de Brutus ne permet pas de penser. Ce Romain si vertueux, ce philosophe qui préféroit son devoir à ses plus chers intérêts, se livroit à l'usure la plus sordide, et étoit toujours prêt à sacrifier à son insatiable avidité le repos et même la vie de citoyens innocents. Nous pourrions croire que des écrivains soudoyés par les Césars l'ont chargé de ces imputations calomnieuses, si nous ne les tenions pas du plus ardent de ses admirateurs, de Cicéron lui-même, qui nous a révélé ces turpitudes, non dans ses plaidoyers où il montre souvent trop peu de respect pour la vérité, mais dans sa correspondance intime avec Atticus (1). Brutus plaçoit son argent à quarante-huit pour cent chez les rois de l'Orient et dans les contrées et les villes soumises à la domination romaine. Sentant lui-même le peu de délicatesse de sa conduite, il empruntoit quelquefois le nom d'un Scaptius qui n'avoit pas autant d'intérêt que lui à cacher son immoralité: mais il ne rougissoit pas

(1) Toutes ces circonstances sont rapportées en détail dans une lettre de Cicéron à Atticus, qui est la première du livre VI: il revient sur ces affaires dans la lettre XXI du livre V, et dans les II et III du livre VI.

de se rendre le complice des cruautés que son prête-nom exerçoit contre ses débiteurs. Appius le beau-père de Brutus, étoit gouverneur de Chypre et de la Cilicie; et Scaptius, pour forcer la ville de Salamine, la plus considérable de l'île, à lui payer les intérêts et une partie du capital qu'il lui avoit prêté, obtint de ce gouverneur une troupe de cavalerie qui contraignit les magistrats de la ville à se réunir pour aviser aux moyens de satisfaire à son créancier. Sur les remontrances de l'impossibilité où étoient les Salaminiens de payer cette somme, il les tint bloqués dans leur assemblée si long-temps, que plusieurs en moururent de faim. Cicéron, qui succéda à Appius dans ce gouvernement, ne voulant pas permettre que ces mesures se renouvelassent sous son autorité, Brutus ne balança pas à prier Atticus d'employer l'amitié qui le lioit avec Cicéron pour obtenir de celui-ci qu'il voulût bien accorder encore à Scaptius des cavaliers pour exercer de semblables vexations; et il crut faire réussir sa demande en révélant que l'intérêt et le capital lui appartenoient, et non à Scaptius. Il n'hésita pas même dans cette circonstance à écrire directement à Cicéron; et dans sa lettre, remplie d'expressions arrogantes, on apercevoit tout l'orgueil et toute la dureté d'un caractère qui se déguisoit sous le manteau d'une philosophie hypocrite (1).

---

(1) *Ad me autem, etiam cum rogat aliquid (M. Bru-*

Cet orgueil si peu républicain perce encore dans sa dernière correspondance avec Cicéron, lorsqu'à la nouvelle que Lépide avoit été déclaré ennemi public à cause de sa réunion avec Antoine, Brutus, dont la sœur avoit épousé Lépide, prétend empêcher que la loi de la confiscation ne s'exécute au préjudice de sa sœur et de ses neveux : « Le sénat et toi, dit-il, vous devez considérer que si ces enfants ont Lépide pour père, ils ont Brutus pour oncle (1) ». D'ailleurs la promptitude avec laquelle, après la bataille de Pharsale, il quitta le parti de Pompée en abandonnant Caton et les défenseurs de la république, étoit-elle une preuve de son attachement constant aux principes républicains? et les monnoies qu'il fit frapper durant la guerre civile, et sur lesquelles sa tête fut empreinte avec son nom et sans aucun déguisement, avoient-elles d'autre exemple que celui des monnoies frappées sous la domination de César, les premières à Rome dont le type eût présenté la tête d'un magistrat encore vivant?

---

tus) contumaciter, arroganter, ἀκοινωνήτως solet scribere (*ad Atticum*, VI, ep. I); et (*Ibidem*, ep. III) *omnino* (*soli enim sumus*) *nullas unquam ad me litteras misit Brutus, in quibus non inesset arrogans, ἀκοινώνητον aliquid.*

(1) *Quid vero mihi tribuere boni possunt, si modo digni sumus quibus aliquid tribuatur... si nihil valuerit, apud te reliquumque senatum, contra patrem Lepidum Brutus avunculus?* (*Epist. ad Brutum*, ep. XIII).

Ces traits réunis me paroissent révéler le secret du caractère de Brutus; et on voit par quelques phrases de César lui-même, conservées par Plutarque (1), que ce grand homme, qui devoit bien connoître les ambitieux, n'étoit pas entièrement la dupe de l'hypocrisie de Brutus. Il me semble même que sa dernière exclamation sur la vanité de la vertu n'est que le dernier élan d'un acteur qui ne quitte point son rôle tant qu'il est encore sur la scène.

On pourroit croire que les portraits de Brutus, après sa défaite et sa mort, ont disparu du monde romain: mais l'esprit d'un parti vit encore long-temps après que les évènements ont décidé de son sort; et rien d'ailleurs n'est si difficile à détruire que les monuments numismatiques. Nous avons déjà remarqué que des monnoies, sur lesquelles la tête de Brutus étoit empreinte, furent frappées sous son autorité. Nous en avons présenté une d'or à la planche II, n° 4, qui nous offre d'un côté sa tête avec un peu de barbe, au milieu d'une couronne civique (2), et de l'autre celle de Lucius Brutus dont il se vantoit de descendre. La légende qui

---

(1) Dans la *Vie de César*, §. 62; et dans la *Vie de Brutus*, §. 8.

(2) La barbe, comme nous l'avons remarqué ailleurs, est un signe de deuil, dont la cause étoit la guerre civile.

est autour de la première donne le nom de M · BRVTVS · IMP·, *Marcus Brutus imperator*, et celui de *Pedanius Costa* son lieutenant, COSTA LEG*atus*. Sur une autre médaille du même métal, planche VI, n° 4, on voit la tête de ce chef au milieu d'une couronne semblable; et la légende, BRVTVS · IMP·, *Brutus imperator*, la fait reconnoître. Le trophée élevé sur des proues de vaisseaux, qui est le type du revers, fait allusion aux succès des flottes que Brutus et Cassius faisoient commander par leurs lieutenants. La légende, CASCA LONGVS, *Casca Longus*, désigne Publius Servilius Casca, celui des conjurés qui porta le premier coup à César, et qui périt à Philippes (1). Mais les types d'une monnoie d'argent que j'ai fait graver sous le n° 5 de la planche VI sont encore plus historiques; on y voit d'un côté la tête de Marcus Brutus avec son nom et celui de Lucius Plætorius Cestianus qui, par la place qu'il occupoit dans l'armée de Brutus, avoit le droit de faire frapper des monnoies : BRVTVS · IMP· L · PLAET · CEST. Le bonnet de la liberté et les deux poignards de Brutus et de Cassius sont

---

(1) Cette médaille d'or est tirée du cabinet du savant abbé San Clemente, à Cremone. Il a eu la complaisance de m'envoyer un dessin de ce monument numismatique. Il en existe une semblable dans le cabinet impérial de Vienne (Eckhel, *Catalog. Mus. Caes.*, part. II, pl. 1, n° 8) *Longus* n'est probablement qu'un second surnom du même Casca.

le type du revers, qui n'a d'autre légende que l'époque funeste des ides, ou du 15, de mars, EID · MART ·, *idus martiæ*. Cette médaille a été décrite par Dion telle que nous la voyons encore (1). Elle est une preuve, ainsi que la précédente, de l'ambition immodérée de Marcus Brutus. Trois personnages de son parti n'auroient point osé, chacun indépendamment de l'autre, faire empreindre son effigie sur la monnoie romaine, en imitant un de ces abus qu'on blâmoit dans le gouvernement de César, s'ils n'eussent pas été bien assurés du consentement et de l'approbation de leur chef. Il est même étonnant qu'un pareil exemple n'ait point été imité par les lieutenants de Cassius, et que sa tête n'ait point été empreinte sur les monnoies qu'ils firent frapper.

La ressemblance de la tête en marbre de Paros, dont le dessin est gravé sous les n° 2 et 3 de la même planche, avec la tête de Brutus, gravée sous le n° 5, semble prouver qu'elles représentent l'une et l'autre le même personnage. En effet, les dimensions plus grandes, et le travail plus parfait de la première y font encore mieux apercevoir que dans l'autre cette physionomie maigre que César appréhendoit dans Brutus (2), et cet air concentré et

---

(1) Dion, l. XLVII, §. 25.

(2) *Pâle et maigre*, dit Plutarque dans la *Vie de Brutus*, §. 8; et dans celle de *Marc-Antoine*, §. 11.

résolu qui convient si bien au caractère d'un conspirateur.

Malgré l'empressement qu'on a pu mettre dans l'empire romain à détruire les statues et les images des meurtriers de César, ce monument de sculpture, caché peut-être dans l'intérieur de quelque maison, à la ville ou à la campagne, aura pu échapper d'autant plus facilement à la destruction, qu'une statue de Brutus, en bronze, élevée sur la place publique de Mediolanum, y existoit encore au temps d'Auguste qui, l'ayant remarquée, ne la fit point abattre (1); et nous savons que ce même prince donna des éloges à un ancien questeur de Brutus qui en avoit conservé chez lui l'image (2).

Le buste dont je donne ici la gravure est placé à Rome, dans le musée du Capitole (3).

---

(1) Plutarque, *Comparaison de Dion avec Brutus.*

(2) Appien, *Civil.*, l. IV, §. 51. La mauvaise habitude qu'ont très-souvent les historiens grecs, de ne désigner les personnages romains que par leur prénom, est la cause que nous ignorons à quelle famille appartenoit le questeur qui aima mieux être proscrit, que de trahir Brutus son proconsul et son ami, et qui mérita par la noblesse de ce procédé qu'Octave lui pardonnât; nous savons seulement que *Publius* étoit son prénom.

(3) Voyez les *Monuments antiques du Musée du Louvre*, t. III, pl. v.

§ 22. Quintus Labienus Parthicus.

Quintus Labienus étoit fils de ce Titus Labienus, un des lieutenants de César, qui, après avoir si bien servi sous lui dans les guerres des Gaules, entretint une correspondance secrète avec Pompée, et au premier moment où éclata la guerre civile abandonna, pour le suivre, le parti de son ancien général (1). Le fils, après la mort de son père qui périt à Munda en combattant pour les jeunes Pompée, ne semble pas s'être réconcilié avec le vainqueur: ce que l'on sait de certain, c'est qu'il passa sous les drapeaux des meurtriers de César, et quitta la Grèce, par ordre de Brutus, pour se rendre auprès d'Orode, roi des Parthes, et solliciter des secours contre les triumvirs (2). La bataille de Philippes et la mort de Brutus étant arrivées pendant l'absence de Quintus Labienus, il trouva un asile dans le palais du prince Arsacide, et sut tellement s'insinuer dans sa confiance, qu'il lui persuada d'envahir l'Asie mineure et la Syrie, tandis que les meilleures troupes romaines se détruisoient les unes les autres dans les dis-

---

(1) Dion, l. XLI, §. 4.

(2) Dion, l. XLVIII, §. 24 et suiv., et §. 39 et suiv.; Velleïus Paterculus, l. II, c. LXXVIII; Florus, l. IV, c. IX, et dans l'*Epitome* du livre CXXVII de Tite-Live; Plutarque, *Vie de Marc-Antoine*, §. 33, sont les auteurs d'où j'ai tiré les faits que je rapporte de Q. Labienus.

sensions civiles, et que leurs chefs ne s'occupoient qu'à se renverser mutuellement. Pacorus, le fils du roi parthe, se mit à la tête de l'éxpédition; et Labienus lui-même eut la lâcheté de conduire une armée ennemie sur le territoire de l'empire romain: il en ravagea les provinces frontières; il débaucha quelques troupes qui les gardoient, en défit d'autres, et fit mourir Decidius Saxa qui vouloit défendre la Syrie. Ivre de ses succès éphémeres, il n'eut pas honte de prendre le titre d'*empereur parthique*: mais l'année suivante, Ventidius, envoyé par Marc-Antoine, l'atteignit au pied du mont Taurus; et, après avoir battu les Parthes qui venoient au secours de Labienus, il anéantit son armée. Le traître, qui s'étoit déguisé pour mieux assurer sa fuite, fut découvert par le gouverneur de Chypre, et livré à Ventidius qui le fit mettre à mort l'an 39 avant l'ère vulgaire.

Une médaille d'argent très-rare, que Labienus lui-même fit frapper lors de son expédition en Asie, nous a conservé son portrait (1). La lé-

---

(1) Morellius, *Thesaur. famil.*, ATIA, n° 2. Fulvius Ursinus a cru que *Labienus* étoit un surnom de la famille *Atia*, et tous les numismatistes l'ont suivi. Spanheim, *de U. et P. Num.*, t. II, p. 11, a fait cependant voir que cette conjecture étoit sans fondement. Je pense que Labienus étoit absolument le nom de la famille (*gens Labiena*), et que, par une exception rare, il ne se termine pas en IVS, comme les autres noms de famille; parce-

gende, Q · LABIENVS · PARTHICVS · IMP ·, indique que la tête empreinte sur cette monnoie est celle de Quintus Labienus, empereur parthique. On croit démêler dans l'air de sa phisionomie quelques marques de ce caractère irascible et insensé que Strabon lui reproche (1). Le cheval caparaçonné, qui est le type du re-

---

que anciennement, peut-être, ce nom n'avoit été qu'un surnom, comme il est arrivé dans les familles des *Norbanus*, des *Allienus*, des *Cæcina*, et autres. Ma conjecture est appuyée sur une inscription ancienne dans laquelle Dionysius, affranchi de Titus Labienus, prend les noms de *Titus Labienus Dionysius* (Muratori, *Thesaur. Inscript.*, p. 1615, n° 17). On sait que l'usage exigeoit qu'on fît prendre aux affranchis le nom et non pas le surnom de la famille de leur patron. Si Labienus avoit appartenu à la famille Atia, son affranchi auroit dû se nommer *T. Atius*, et non *T. Labienus*. En effet, nous trouvons le nom de Labienus suivi de surnoms, et employé comme nom de famille (*gens*) dans d'autres inscriptions, Labienus Primus, Labienus Paternus, Labienus Renatus, Labienus Proculus, etc. (Muratori, *Thes. Inscr.*, p. 1473, n° 7, et p. 1698, n° 1; Reinesius, *Synt. Inscript.*, cl. XII, n° 53). Les Labienus étoient originaires de *Cingulum*, dans le *Picenum* (Silius Italicus, liv. X, v. 34): aussi Labienus, le lieutenant de César, avoit-il reconstruit et fortifié cette place.

(1) Μειράκιον ἐνερέθιστον καὶ ἀνοίας πλῆρες (Strabon, l. XIV, p. 660). Les orateurs asiatiques, à ce que le géographe rapporte, trouvoient ridicule que Labienus prît le titre d'*imperator parthicus*, comme s'il avoit battu les Parthes. «Et moi», disoit Hybréas, sophiste carien, qui s'efforçoit d'empêcher l'invasion que Labienus vouloit » faire à Mylasa, «et moi, je pourrois aussi m'intituler « *imperator caricus.* »

vers, a rapport aux Parthes, redoutables par leur cavalerie, et fait peut-être allusion au nom de cette nation guerrière, de laquelle Labienus avoit emprunté son surnom (1).

§ 23. Cnéus Domitius Ahenobarbus.

Le père de Cnéus fut Lucius Domitius Ahenobarbus, dont nous avons vu un des ancêtres figurer parmi les hommes illustres du commencement de la république (2). Lucius, homme consulaire et attaché au parti de Pompée, commanda l'aile gauche de son armée à Pharsale; il y périt dans la déroute: son fils Cnéus avoit, à la vérité, obtenu son pardon de la clémence du vainqueur; mais il n'avoit pu conserver la magistrature dont il avoit été revêtu avant la défaite de Pompée. Irrité de cet affront, et brûlant du desir de venger son père, il ne put voir d'un œil indifférent la mort de César; il se rangea dans le parti des conjurés, et fut

(1) Nous avons indiqué ailleurs une analogie du moins apparente qui se trouve entre les noms des *Parthes* et des *Perses*, et celui qui, dans quelques langues orientales, désigne un cavalier, *Iconographie grecque*, II part., c. XV, §. 2, sur la fin, où nous avons expliqué une médaille parthique ayant pour type une tête de cheval.

(2) Au §. 5 de ce même chapitre. Velleius Paterculus, l. II, c. LXII, LXXVI, et LXXXIV; Suétone, *Nero*, c. XXXIII; Plutarque, *Antoine*, §. 40 et 63; Appien, *Civil.*, l. IV et V; Dion, l. XLVIII et XLIX, m'ont fourni les matériaux pour cet article.

même un de ceux qui cherchèrent à faire croire qu'ils avoient pris part à la conjuration (1) : cette vanterie pensa lui coûter cher. Obligé de s'éloigner de Rome et de l'Italie, à l'exemple de ceux auxquels il s'associoit, il se réfugia dans le camp de Brutus, d'où il sortit pour commander une escadre de cinquante voiles, qui croisa dans la mer Ionienne et dans le golfe Adriatique. Ses exploits furent brillants; il intercepta un grand nombre de transports dirigés vers l'armée des triumvirs; et, le jour même où Cassius perdit la bataille de Philippes, Ahenobarbus et son collègue Statius Murcus avoient détruit sur la mer Ionienne un grand convoi que Domitius Calvinus conduisoit au camp de Marc-Antoine et d'Octave. Des légions entières y périrent; un nombre considérable de navires furent brûlés ou submergés. Ce fut probablement à cette occasion que les troupes et les marins qu'il commandoit lui déférèrent le titre d'*imperator*; et ce succès lui inspira tant de confiance, qu'à la nouvelle de la fin malheureuse des chefs de son parti, au lieu de suivre

---

(1) Nous pouvons inférer de la II *Philippique* de Cicéron, §. 11, que Domitius se plaisoit à être compté au nombre des conspirateurs : ce n'étoient donc pas ses ennemis seulement qui lui imputoient ce crime, comme Suétone et Appien (*Civil*, l. I, §. 61) semblent l'avoir cru. Nous apprenons du même passage de l'orateur romain que César avoit dépouillé Ahenobarbus de quelque dignité dont il avoit été revêtu par Pompée.

l'exemple de Murcus qui s'attacha au fils de Pompée, il réunit à ses forces navales celles qui, sous Brutus et Cassius, avoient été employées dans les mers de l'Asie, et continua de faire la guerre aux triumvirs en son propre nom. Il la soutint pendant un an: mais lorsqu'il apprit que le soulèvement excité en Italie contre Octave par Lucius Antonius étoit apaisé, désespérant de pouvoir tenir plus long-temps et cédant aux conseils d'Asinius Pollion, il fit sa paix avec Marc-Antoine, qu'il croyoit ennemi d'Octave. La force des évènements ayant amené un accord entre les deux triumvirs, Marc-Antoine envoya Cnéus Ahenobarbus gouverner la Bithynie, pour que son crédit et sa présence ne missent point d'obstacles à la paix; et pendant son absence, il réussit à le laver auprès de son collègue du soupçon d'avoir pris part à l'assassinat de César, et à le faire désigner consul pour l'an de Rome 722.

Ahenobarbus jouit paisiblement de son autorité proconsulaire sur cette province. Cinq ans après il y étoit encore, lorsque Sextus Pompeïus, chassé de la Sicile, fit une vaine tentative pour s'emparer de lui par trahison (1). A l'époque de son consulat, comme la rupture entre les deux triumvirs étoit imminente, il ne voulut

---

(1) Ce fut dans cet intervalle de temps qu'Ahenobarbus accompagna Marc-Antoine dans sa malheureuse expédition contre les Parthes.

point agir contre les intérêts d'Antoine, qu'il regardoit comme son bienfaiteur; et, avant que la guerre fût déclarée, il quitta Rome, malgré la haute magistrature dont il étoit revêtu, pour aller servir sous ce triumvir (1). Les historiens nous ont transmis quelques traits de sa fermeté à la cour d'Alexandrie, où il se conduisit envers Cléopâtre non en courtisan, mais avec la dignité d'un consul romain. Antoine en parut choqué; et Ahenobarbus put voir de ses propres yeux les fautes énormes que ce chef, entraîné vers sa perte, commettoit tous les jours contre les intérêts de sa cause. Il en fut si frappé, qu'il traita de sa réconciliation avec Octave; et, lorsque les deux armées étoient près de Leucade et au moment de se battre, il passa dans la flotte de ce dernier, porté sur un bateau, presque seul et malade. Marc-Antoine lui renvoya généreusement tout ce qui lui appartenoit; et, se moquant de sa défection, il affecta de dire qu'elle n'avoit d'autre cause que l'amour, et que Ahenobarbus ne pouvoit supporter l'absence de sa maîtresse Naïs, femme de basse naissance, dont il étoit épris. A peine cet illustre transfuge fut-il parvenu au camp d'Octave, qu'il mourut. Suétone le regarde comme l'homme le plus estimable de la famille des Ahenobarbus, dont la

(1) Les fiançailles qu'on avoit célébrées entre une des deux Antonia, filles de Marc-Antoine et d'Octavie, et Lucius, fils d'Ahenobarbus, avoient procuré à ce dernier de nouvelles relations avec l'un et l'autre des triumvirs.

splendeur s'éclipsa sur le trône lorsqu'il fut occupé par Néron, le dernier de leurs descendants.

Un monument numismatique de la plus grande rareté, dont je présente ici le dessin sous le nº 7, nous a conservé le portrait de Cnéus Ahenobarbus (1). C'est une monnoie d'or qui a probablement été frappée à l'époque où cet amiral apprit la mort de Cassius et de Brutus, et se regardoit comme le chef du parti républicain. On voit sa tête, entièrement rasée (2), empreinte sur l'un des côtés de la médaille, dont le surnom AHENOBAR*bus* fait la légende. On lit de l'autre côté ses autres noms et son titre, CN · DOMITIVS · L · F · IMP·, « Cnéus Domitius, fils de Lucius, imperator ». Les lettres NEPT, gravées dans le champ, dé-

---

(1) Le P. Audifredi a été le premier à le faire connoître : il en donna la description à la fin d'une dissertation astronomique écrite en latin, sur la comete de 1761, et imprimée à Rome l'année suivante par Salvioni, in-12. Il avoit lui-même fait l'acquisition de cette médaille, et l'avoit placée dans le cabinet de la bibliothèque de *Casanatta*, ou de *la Minerve*, à Rome. Le dessin a été pris sur une empreinte de la médaille qui ne se trouve plus dans cette collection. Eckhel en a cité cependant de semblables (*D. N.*, t. V, p. 202): mais, comme il n'a point connu la découverte du P. Audifredi, et que lui-même d'ailleurs étoit fort négligent dans la comparaison des portraits, il n'a fait aucune mention de celui de Cnéus Ahenobarbus, qu'il n'a point su distinguer du portrait de Lucius Ahenobarbus, que nous avons donné, pl. II, nº 6.

(2) Nous avons remarqué la même particularité dans le portrait de Scipion Africain l'ancien, planche III.

signent le temple de Neptune, qui est le type du revers, et sans doute l'image de celui qu'un Cnéus Domitius Ahenobarbus, un des ancêtres du personnage dont nous parlons, avoit élevé dans le cirque de Flaminius en l'honneur du Dieu de la mer, et qu'il avoit rempli de chefs-d'œuvre du ciseau de Scopas (1). Cnéus Aheno-

---

(1) Le P. Audifredi semble croire que le Cnéus Ahenobarbus qui avoit fondé et enrichi ce temple, désigné dans Pline par la phrase *delubrum Cn. Domitii* (l. XXXVII, §. 4, n° 7), est le même dont nous examinons la médaille. Je pense que cette conjecture ne s'accorde pas bien avec la chronologie. Lorsque Cnéus, chef d'un parti et commandant une flotte, a fait frapper cette monnoie, il n'avoit pas encore pu faire bâtir un temple à Rome, où l'on reconnoissoit l'autorité des triumvirs; et si nous supposons que cet edifice a été élevé par lui après avoir été désigné consul, et avoir recouvré les bonnes graces d'Octave, je ne vois pas trop comment ce personnage, étant proconsul en Bithynie et soumis à l'autorité de Marc-Antoine, a fait frapper une monnoie dont le type présente sa tête, et dans la légende de laquelle il ne prend pas le titre de proconsul. Mêmes difficultés, et plus fortes encore, dans l'hypothèse que la médaille a été frappée pendant son consulat ou après. Pourquoi, dans l'un ou l'autre cas, auroit-il omis de s'intituler consul? Comment auroit-il osé faire empreindre sa tête sur la monnoie lorsqu'il étoit dans la dépendance d'Octave, ou qu'il servoit sous Marc-Antoine? L'opinion que j'ai adoptée me semble plus probable. Un Cnéus Ahenobarbus plus ancien avoit fait élever un temple à Neptune. En effet un Cnéus Ahenobarbus avoit commandé les armées romaines en Asie, dans la guerre contre Antiochus; il avoit été un des commissaires pour arranger les affaires de

barbus semble ainsi attribuer au zèle de ses aïeux pour le culte de Neptune le bonheur constant de ses vaisseaux sur les flots orageux de l'Adriatique.

§ 24. Lucius Munatius Plancus.

Un esprit fin et très-cultivé, un goût exquis dans la littérature, une conduite prudente, mais timide, un caractère souple qui savoit s'accommoder aux temps et aux circonstances, furent les qualités qui, avec une grande habileté dans les affaires civiles et militaires, et une fortune favorable, portèrent Munatius Plancus au faîte des honneurs et des dignités sous Jules César, sous Marc-Antoine, et sous Octave (1). Issu

---

la Grèce après la chûte de Persée (Tite-live, l. XXXVII, c. xxxiv, et liv. XLV, c. xvii) : il pouvoit avoir tiré de ces contrées les ouvrages précieux de Scopas, dont il orna le temple consacré par lui à Neptune, divinité à laquelle il attribuoit sans doute son bonheur en traversant les mers. Son descendant, le Cnéus Ahenobarbus qui a fait frapper la médaille, devenu amiral, attribue de même ses succès à la protection de ce dieu, honoré par ses aïeux. Nous avons vu au §. 3 de ce chapitre qu'il avoit réuni sur une autre médaille le monument de ses victoires maritimes à la mémoire de l'auteur de son nom.

(1) La correspondance de Cicéron et de Plancus, qui se trouve dans le X livre des *Epistolae ad familiares*, nous donne quelque idée du mérite de Plancus en littérature, et nous révele quelques traits de son caractère. Cicéron, tout en le flattant, avoue qu'il avoit la réputation de se prêter un peu trop aux circonstances, *nimis*

d'une famille noble, Plancus fut initié à l'art de la parole et à la science du gouvernement par Cicéron lui-même (1). Il servit en Espagne et en Afrique dans les armées de César, où il obtint des grades distingués et l'affection du chef. Celui-ci l'avoit désigné consul deux années d'avance, lorsqu'il périt victime de la conspiration dans laquelle Decimus Brutus, destiné à être le collègue de Plancus, fut un des principaux conjurés.

Lors de cet évènement funeste, Plancus se trouvoit loin de Rome, qui étoit le foyer des factions, et gouvernoit la Gaule Narbonnoise, que le dictateur lui avoit assignée en partage. Là il battit des ennemis peu redoutables: c'étoient les Rætiens qui cherchoient à profiter des troubles de la république (2). Il établit, par

---

servire temporibûs; et que la fortune avoit favorisé son ambition d'une manière peu commune, *fortuna suffragante videris res maximas consecutus* (*Epist.* I et V). Schœpflin, dans l'*Alsatia illustrata*, *per.* I, §. 54 et suiv.; et D. Ruhnkenius, dans ses notes sur Velleïus Paterculus, liv. II, c. LXIII, ont réuni ou indiqué la plupart des passages des auteurs anciens qui ont trait à Munatius Plancus, et à l'histoire de sa vie. Je me réfere à ces autorités pour tous les faits contenus dans cet article, qui ne sont pas appuyés de citations particulières.

(1) Eusebe (*Chronicon ad an. Augusti* XIV) parle de Plancus comme d'un orateur du plus grand mérite, qui avoit été disciple de Cicéron. La correspondance que nous venons de citer (l. X, *Epist.* I, III et IV) semble confirmer ce fait.

(2) Voyez la lettre de Plancus, qui est la IV du livre X de celles de Cicéron *ad familiares*.

ordre du sénat, une colonie romaine à Lugdunum, et une autre à Raurica (1). Dans ces temps orageux, il sut si bien se conduire en prenant conseil des circonstances, qu'il se concilia l'estime des différents partis; et quoiqu'il ne dissimulât pas son attachement à la mémoire et au petit-neveu du dictateur, il ne se détacha ni de Cicéron ni du sénat, tant que cette conduite ne le compromettoit pas à un certain point: mais enfin il abandonna Decimus Brutus; et, par l'intermédiaire d'Asinius Pollion, il fit sa paix avec Marc-Antoine, et se jeta dans le parti des triumvirs. Il avoit su se conserver des liaisons avec les deux collègues d'Antoine; et cette adresse lui procura les honneurs d'un triomphe, et lui assura le consulat qu'on lui avoit promis pour l'an 712 de la fondation de Rome, 42 ans avant l'ère vulgaire. Dans cette dignité éminente, il eut la satisfaction de pouvoir obtenir du sénat, avec l'agrément des triumvirs, la grace de quelques proscrits; mais il ne put réussir à obtenir celle de son propre frère (2).

---

(1) *Lugdunum* est Lyon; *Raurica*, qui prit ensuite l'épithète d'*Augusta*, conserve encore quelques ruines et les traces de son nom dans celui du village d'Augst près de Bâle.

(2) Les détracteurs de Plancus, parmi lesquels il faut mettre au premier rang Velleïus Paterculus, débitoient que ce triomphateur avoit été bien aise de la proscription de son frère (l. II, c. LXVII). L'historien rapporte un jeu de mots que le peuple répétoit à l'occasion du

Sorti du consulat, il fut choisi entre les amis de Marc-Antoine pour conduire à Bénévent une nouvelle colonie de vétérans qui avoient servi sous ce chef; mais bientôt les troubles occasionnés par la guerre civile que Lucius Antonius, alors consul et frère de Marc-Antoine, avoit rallumée dans plusieurs contrées de l'Italie, furent sur le point de brouiller Plancus avec Octave. Un homme de son caractère, qui vouloit se ménager les bonnes graces de tous les chefs, dut se trouver étrangement embarrassé dans une circonstance si délicate (1) : toutefois il se

---

triomphe de Plancus et de celui de Lépide, qui, l'un et l'autre, avoient un frère dans le nombre des proscrits: c'étoit le vers suivant,

De Germanis, non de Gallis, duo triumphant consules: » C'est des Germains, et non pas des Gaulois, que les » deux consuls triomphent ». L'équivoque est dans le mot *Germani,* qui, comme nom propre, désigne les peuples de la Germanie, et comme appellatif les frères germains. Quant aux Gaulois, on entendoit par ce nom les *Raetiens*, habitants du pays où sont aujourd'hui les Grisons, et qui s'étoient établis depuis long-temps près des peuples d'origine celtique.

(1) On peut rapporter à cette époque, une des plus critiques da la vie de Plancus, l'ode qu'Horace lui adressa, et qui semble le supposer dans un état de tristesse et de dégoût: c'est la VII du livre I. Le P. Sanadon, dans ses commentaires sur ce poëte, a cherché à découvrir l'origine de sa liaison avec Plancus, et a cru la trouver dans l'amitié que l'un et l'autre avoient eue pour Brutus. C'est une méprise grossière occasionnée par une équivoque. Le Brutus, qui devoit être collègue de Plancus dans le consulat, étoit Decimus Brutus, qui faisoit la guerre en Italie;

garda de prendre une part trop active dans ces démêlés. Il s'étoit, à la vérité, déclaré pour les Antoine; mais sa timide circonspection sut mettre tant de délais aux secours que les chefs du parti vouloient fournir à Lucius assiégé dans Pérouse, que ce retard entraîna la reddition de la ville, et fit terminer la guerre.

Plancus suivit dans leur retraite la femme et les enfants de Marc-Antoine, et alla au devant de ce triumvir, qui l'accueillit avec bienveillance, et qui, après s'être réconcilié avec son collègue, nomma Plancus son lieutenant en Asie, pour le récompenser d'avoir pris les armes pour sa querelle. Quelques années après, ce personnage consulaire rejoignit Marc-Antoine à la cour d'Alexandrie; et voyant que, par les intrigues de Cléopâtre, la guerre contre Octave étoit inévitable, il passa dans le parti de ce dernier, et il eut la bassesse de dénoncer au sénat les actions et la conduite de son ancien protecteur, qui, pendant dix ans, l'avoit comblé de bienfaits (1).

---

et Horace avoit servi, sous Marcus Brutus, au-delà des mers. Il est probable qu'Horace et Plancus avoient fait connoissance chez Asinius Pollion qui, l'an 713, se trouvoit en Italie, et qui étoit l'ami de l'un et de l'autre.

(1) Velleïus, qui ne perd jamais l'occasion de médire de Plancus, assigne pour cause de sa défection la froideur que lui montra Marc-Antoine quand il eut connoissance de ses malversations et de ses rapines. Les autres historiens racontent que Plancus, quoique savant dans

Depuis cette époque, il jouit à la cour d'Octave d'une faveur aussi complète que durable, principalement après qu'il eut proposé au sénat de déférer au vainqueur d'Actium le titre d'Auguste. Il fut consul une seconde fois (1); et, en 732, il fut le dernier des censeurs qui n'aient pas eu un empereur pour collègue. Plancus s'étoit fait construire de son vivant un mausolée magnifique près de Gaëte, sur une hauteur qui domine la mer, et où il avoit sans doute une maison de campagne. Ce monument, qui s'est conservé jusqu'à nos jours, atteste par une inscription simple et noble, par la pureté de son dessin,

---

l'art de l'adulation, s'étoit brouillé avec Cléopâtre. Il est vraisemblable qu'un esprit si fin, voyant approcher la guerre civile, se décida pour le parti auquel toutes les probabilités promettoient la victoire.

(1) Pline assure que Plancus a été deux fois consul (l. XIII, §. 5); mais l'année de ce second consulat, où sans doute il ne fut que supplémentaire, *consul suffectus*, est fort incertaine. Les chronologistes, qui ont rédigé les fastes consulaires, la fixent à l'an 36 avant l'ère vulgaire, 718 de la fondation de Rome; mais c'est une erreur. Plancus eut le gouvernement de la Syrie l'an 714: il y resta durant l'invasion des Parthes; il y étoit encore l'an 719; et ce ne fut pas à son insu que Sextus Pompeïus fut sacrifié à la politique du triumvir. Ce second consulat doit nécessairement être placé après la défection de Plancus et son retour à Rome. Quant à l'adulation qui servit si bien ses vues ambitieuses, il est à remarquer que, suivant ses maximes, il falloit employer de préférence la plus grossière et la plus effrontée. (Sénèque, *Quest. Nat.*, lib. IV, *in praef.*)

et par l'élégance de ses ornements, le bon goût du personnage dont il a dû renfermer les cendres (1).

J'ai fait graver au n° 8 de la planche VI le

---

(1) Les habitants le désignent par le nom de *torre d'Orlando*, tour de Roland ; et on en peut voir le plan et l'élévation dans les *Sepolcri*, par Santi Bartoli, pl. LXXXVII et LXXXVIII, ouvrage qui a été inséré dans le XII volume du *Trésor d'Antiquités grecques* de Gronovius. Voici l'inscription qui est placée au-dessus de la porte :

L · MVNAT · L · F · L · N · L · PRON
PLANCVS · COS · CENS · IMP · ITER · VII · VIR
EPVL · TRIVMPH · EX · RAETIS · AEDEM · SATVRNI
FECIT · DE · MANVB · AGROS · DIVISIT · IN · ITALIA
BENEVENTI · IN · GALLIA · COLONIAS · DEDVXIT
LVGDVNVM · ET · RAVRICAM.

» Lucius Munatius Plancus, fils de Lucius, petit-fils » de Lucius, arrière-petit-fils de Lucius, consul, cen- » seur, proclamé imperator deux fois, l'un des sept dé- » corés de la prêtrise des Épulons, triompha des Rae- » tiens, fit construire un temple à Saturne du prix des » dépouilles, distribua en Italie les terres de Bénévent, » et établit dans la Gaule les colonies de Lugdunum et » de Raurica ». Le prélat de Vita (*Thes. antiq. Benev.*, t. I, p. 35), qui a supposé que la division des terres à Bénévent a précédé l'établissement des colonies de la Gaule, ne s'étoit pas aperçu que les faits indiqués dans cette inscription ne le sont point suivant un ordre chronologique, mais suivant l'importance et la dignité des objets énoncés. Ainsi les colonies de l'Italie devoient avoir le pas sur celles qui étoient au-delà des Alpes : ainsi le triomphe de Plancus, postérieur à l'établissement des colonies dans la Gaule, précède dans l'inscription la mention de ces colonies.

dessin d'une médaille extrêmement rare, sur laquelle la tête de Plancus est empreinte (1). Elle est de moyen bronze, et je ne crois pas qu'elle ait jamais été une véritable monnoie.

On sait qu'à l'occasion des fêtes et des jeux funéraires, on faisoit frapper des médailles qui servoient de *tessera*, ou de billets d'entrée aux spectacles, et que l'on distribuoit au peuple. Celle-ci presente d'un côté la tête de Plancus dans un âge trés-avancé. La légende indique son nom et sa dignité, PLANCVS COS·, *Plancus*, *consul*. Le revers a pour type la couronne civique que Plancus lui-même avoit fait offrir par le sénat à Octave, avec le titre d'Auguste,

(1) Le dessin a été fait d'après l'empreinte d'une médaille appartenant autrefois au cabinet de M. d'Ennery. Je ne doute pas de son authenticité : le caractère du travail ne permet point d'y méconnoître le style antique. Un motif semblable m'empêche d'adopter l'opinion de M. l'abbé de Tersan, qui suppose que cette médaille a été frappée à Lyon (*Catalogue du cabinet de M. d'Ennery*, p. 58), quoique cette opinion ait mérité l'approbation du savant Eckhel (*D. N.*, t. V, p. 258). La fabrique de la médaille est évidemment romaine. Cependant je ne me range pas non plus à l'avis de Vaillant qui place ce monument numismatique dans la classe des monnoies romaines frappées sous Auguste, et qu'on distingue par la dénomination de *monétaires*. Je la regarde comme une de ces médailles fort rares, qui, n'ayant point été frappées directement pour le commerce, ont été classées par Eckhel dans la *Pseudomoneta*. Je fonde mon opinion sur l'absence de tout nom d'empereur, de magistrat, ou de corps qui en autorise la fabrication et le cours.

et qui devoit être suspendue à la porte de son palais. La légende, ou plutôt l'inscription gravée dans cette couronne, annonce qu'elle a été décernée par le sénat et par le peuple romain au sauveur des citoyens, S · P · Q · R · OB · CIVES · SERVATOS, *Senatus populusque romanus ob cives servatos.*

§ 25. Marc-Antoine.

Des qualités et des défauts portés au plus haut degré, des vertus éclatantes et des vices honteux, se partageoient l'ame d'un Romain que les circonstances dans lesquelles il se trouva vers la fin de la république mirent à portée d'influer sur les destinées de l'univers presque entier. Si l'on ajoute que ces penchants opposés, tour-à-tour honorables ou avilissants, dominoient alternativement en lui suivant les variations de sa fortune; que les qualités nobles et honnêtes se montroient presque seules quand il étoit dans le malheur (1), et qu'elles disparoissoient pres-

(1) Plutarque, *Marcus Antonius*, § 17; *Δυστυχῶν ὁμοιότατος ἦν ἀγαθῷ*: « Plus la fortune le pressoit, » plus il devenoit semblable à un homme véritablement » vertueux (Amyot) ». Ce biographe, Velleïus Paterculus, liv. II; Suétone, dans les *Vie de Jules César et d'Auguste*; Appien, dans les *Guerres civiles*, liv. II à V; Dion, depuis le livre XLI jusqu'au LI de ses histoires; César, Florus, et Cicéron dans ses *Philippiques*, sont les sources où j'ai puisé les faits dont je parle dans cet article.

que entièrement quand il étoit dans la prospérité, à ces traits on pourra reconnoître Marc-Antoine. Alcibiade et Démétrius Poliorcete offrent dans l'histoire grecque des disparates de caractères à-peu-près semblables : mais celui du triumvir, qui disposoit de la puissance romaine, a dû frapper davantage ses contemporains, et laisser des traces profondes que les siècles n'ont pu totalement effacer.

Dire que Marc-Antoine, né d'une famille illustre et d'un père connu par sa prodigalité (1), orné d'ailleurs de tous les dons du corps et de l'esprit, s'abandonna sans réserve à un penchant immodéré pour les plaisirs; ce seroit lui reprocher une dissolution de mœurs qui étoit alors trop générale à Rome. Il est plus juste de lui faire honneur d'un retour de sagesse qui l'arracha bientôt de ce théâtre d'intrigue et de corruption, et lui fit choisir le séjour de la Grèce, où, tandis que, par la gymnastique, il rétablissoit et augmentoit la vigueur et la souplesse de ses membres, l'étude éclairoit son esprit et développoit ses talents pour l'éloquen-

---

(1) On prétend que c'est à lui, c'est-à-dire à Marcus Antonius Creticus, que doit se rapporter un passage tiré des fragments de Salluste (l. III, *Hist.*), où Marcus Antonius est qualifié comme *perdendae pecuniae genitus, vacuusque curis nisi instantibus*. Plutarque, à la vérité, fait l'éloge du caractère libéral et bienfaisant de ce Romain (*Marc-Antoine*, §. 1).

ce (1). Le motif et le but de ce voyage nous donne aussi une idée favorable du jugement du jeune Antoine. Il s'étoit attaché au parti du tribun Clodius, à cause de la haine commune qu'ils portoient l'un et l'autre à Cicéron. Celui-ci avoit fait mourir, sans observer les formes prescrites par les lois, le préteur Lentulus, prévenu de crime d'état, et beau-père de Marc-Antoine: mais les manœuvres séditieuses du tribun dégoûtèrent bientôt de cette liaison le fils de Julie : et pour la rompre il s'éloigna de son pays.

Sa réputation et l'illustration de ses aïeux furent pour lui une recommandation puissante auprès de Gabinius, autre ennemi de Cicéron. Ce proconsul, qui gouvernoit alors la Syrie, confia le commandement de sa cavalerie à Marc-Antoine, qui, à son début dans la carrière des armes, développa tant de sagesse et de courage pendant la guerre que les Romains avoient déclarée aux princes juifs, que Gabinius n'hésita plus à se résoudre à l'expédition d'Égypte pour rétablir Ptolémée Aulete sur son trône. Cette expédition périlleuse, entreprise avec peu de forces et sans l'aveu du sénat, fut conduite presque entièrement par Marc-Antoine, qui en avoit appuyé le projet : il franchit l'isthme et

---

(1) Marc-Antoine devoit être d'autant plus jaloux d'acquérir quelque gloire dans la carrière de l'éloquence, que son grand-père Marcus Antonius avoit été le plus célèbre des orateurs romains avant Cicéron et Hortensius.

surprit Péluse; par des manœuvres savantes et hardies il mit en déroute les féroces supérieures de l'ennemi, et reconduisit le monarque exilé dans sa capitale. L'humanité du jeune général mit un frein aux vengeances de ce prince (1), et suspendit les effets de sa cruauté envers les rebelles. La franchise d'Antoine, ses manières, la facilité de ses mœurs, sa liberalité, et sa popularité, lui gagnèrent l'estime et l'affection de toute l'armée.

Avec un mérite si reconnu, Antoine, en quittant Gabinius, put se présenter avec assurance à César son parent (2) qui commandoit alors dans les Gaules. Il en fut accueilli avec affection, et se perfectionna dans l'art de la guerre sous un si grand maître. César l'employa également comme administrateur et comme soldat, l'honora de son amitié, et l'aida généreusement de ses trésors. Antoine dut aux bons offices de ce général son avancement dans la magistrature, la prêtrise illustre des augures et le tribunat du peuple. Dans cette charge importante il fit éclater sa reconnoissance envers son bienfaiteur par l'opposition vigoureuse et bien combinée qu'il fit à la puissance de Pompée, maître alors du

---

(1) Marc-Antoine étoit naturellement bon; et Atticus avoit cette idée favorable de son caractère (voyez la *Lettre de Brutus*, dans les *Epist. ad Brut.*, n° 17): mais l'ambition et la raison d'état le portèrent plus d'une fois à des actions inhumaines.

(2) Il étoit le cousin de Julie, mère de Marc-Antoine.

sénat. Ce fut lui qui, voyant la majorité de ce corps se déterminer à ôter le commandement à César et à le laisser à Pompée, osa mettre aux voix la proposition de les faire renoncer l'un et l'autre au commandement. Cette proposition, adoptée à l'unanimité des suffrages, parut affloiblir la popularité de Pompée, qui fut contraint par cette démarche adroite à employer la force pour se maintenir. Antoine prit le parti de s'y soustraire; il quitta la ville, et arriva déguisé au camp de César, qui bientôt passa le Rubicon, et marcha sur Rome.

Aucun des amis de César ne lui rendit des services plus signalés durant la guerre civile que Marc-Antoine, soit à Rome où il reprit les fonctions de tribun du peuple, soit à la tête des armées qu'il transporta heureusement au-delà de la mer Ionienne, soit sur le champ de bataille à Pharsale où il commanda l'aile gauche des Césariens, soit de nouveau à Rome où il remplaça le dictateur qui l'avoit nommé maître de la cavalerie, et qui, durant son absence, avoit déposé presque toute son autorité entre les mains d'Antoine.

Ce fut alors que les vices de celui-ci se montrèrent à découvert et dans toute leur étendue: son luxe, ses débauches, ses caprices, furent étalés aux yeux de l'Italie entière avec l'impudence la plus effrénée. César, à son retour de l'Asie, fut obligé de lui montrer quelque froideur; mais son amitié pour Antoine n'étoit point

éteinte; elle se ranima lorsque le mariage de celui-ci avec Fulvie, veuve de Clodius et puis de Curion (1), sembla avoir rendu sa conduite plus régulière. Cette femme ambitieuse et intrigante réveilla dans le cœur de son époux cette ardeur de dominer, qui, dans l'ame d'Antoine, trop adonné aux plaisirs, n'avoit été jusqu'à ce moment qu'une passion secondaire; elle l'accoutuma la première, comme Plutarque l'a bien remarqué, à se laisser gouverner par une femme (2).

César et la fortune ne tardèrent pas à ouvrir une vaste carrière à l'ambition d'Antoine; César, en lui rendant ses bonnes graces et en le nommant son collègue au consulat l'an 710 de la fondation de Rome, lui donna la première place de la république après celle qu'il occupoit lui-même; et la fortune, en laissant périr le dictateur victime d'une funeste conspiration le 15 mars de la même année (3), remit dans les mains du consul, qui restoit sans collègue,

---

(1) Voyez Cicéron *Philipp.* II, §. 5.

(2) Plutarque, *Marcus Antonius*, §. 10.

(3) Les conjurés vouloient immoler Marc-Antoine; Brutus s'y opposa, dans l'intention de faire considérer leur attentat comme une action tout-à-fait héroïque et sans mélange d'aucune haine particulière. La noble discrétion de Marc-Antoine, qui n'avoit pas révélé à César des discours insensés que quelqu'un des conspirateurs lui avoit tenus en d'autres occasions, flatta ceux-ci de l'espoir que Marc-Antoine verroit cet assassinat avec indifférence (Dion, l. XLIV, § 19; Cicéron, *Philipp.* II, §. 14).

presque toutes les attributions du pouvoir suprême.

Ce fut alors qu'une prudence et une habileté surprenantes décelèrent en lui des talents qu'on ne lui soupçonnoit pas jusqu'à ce jour pour la conduite des affaires. Le projet de remplacer César se présentoit à son esprit ambitieux avec ce charme que la probabilité du succès rend irrésistible : mais le sénat qui espéroit recouvrer sa toute-puissance et qui se déclaroit pour les conspirateurs, et Lépide qui étoit avec une armée dans Rome même, opposoient à ses projets des obstacles difficiles à surmonter. Antoine sut flatter adroitement l'ambition de Lépide, homme d'une grande naissance, mais d'un caractère foible, et qui n'avoit que des talents médiocres : il sut tirer avantage de la bienveillance que le peuple et les soldats avoient montrée pour la mémoire du dictateur ; et, mettant en jeu les passions et les intérêts particuliers des sénateurs contre les intérêts du sénat, il parvint à faire confirmer les actes de César, dont il se constitua le dépositaire, et à faire rendre un décret d'amnistie qui mettoit en sûreté les conspirateurs, mais qui sembloit par cela même condamner leur attentat. Alors il n'y eut plus d'obstacle à la célébration des funérailles de César, et l'éloquence qu'Antoine déploya dans l'oraison funèbre, la vue du corps sanglant du dictateur qu'il présenta à la multitude attendrie, la lecture de son testament, excitèrent une émotion si géné-

rale, que ses assassins s'empressèrent de chercher leur salut dans la fuite. On peut voir dans Appien (1) comment le consul agissant tantôt dans les vues du parti de César, tantôt prenant des mesures en apparence républicaines, avoit su assujétir le sénat, et annuller les effets des décrets rendus en faveur de Brutus et de Cassius. Antoine s'étoit emparé des registres de César et même de ses trésors; les uns et les autres servirent à ses desseins; il donnoit les places; il accordoit des graces à qui il vouloit; il alloit même jusqu'à vendre les nominations et les faveurs du dictateur qui n'étoit plus: il s'étoit environné d'une garde que le sénat lui avoit accordée, et il marchoit à grands pas et presque sans obstacles vers l'autorité absolue, lorsque le fils adoptif de César quitta l'Épire et se rendit à Rome.

Si Octave, dès l'âge de dix-sept ans, n'eût pas été déjà un homme extraordinaire, les projets de Marc-Antoine auroient été réalisés: mais l'opposition de ce jeune-homme devint bientôt redoutable; il avoit su s'assurer de la plupart des soldats de son grand-oncle; ses libéralités lui gagnèrent le peuple: le testament de César lui en fournissoit le prétexte. Pour payer cette dette sacrée, il osa demander compte au consul des trésors du dictateur. Marc-Antoine, qui croyoit opprimer sans éclat ce rival inattendu,

(1) *Civil.*, l. II, §. 8.

se vit obligé de se rapprocher de lui, de le ménager, et de satisfaire en partie à ses demandes; ils se brouillèrent de nouveau: les forces du parti de César se partagèrent entre l'héritier de son nom et le compagnon de ses exploits; on courut aux armes; et le sénat, qui voyoit avec joie les Césariens s'affoiblir en se divisant, travailla à gagner Octave, qui profita de ces dispositions pour écraser Marc-Antoine. Pour lors la vengeance du dictateur parut oubliée, et la guerre civile se ralluma.

Le gouvernement de la Gaule Cisalpine qu'Antoine, en sortant du consulat, réclamoit comme lui appartenant de droit, le peuple le lui ayant accordé, et que Decimus Brutus, l'un des meurtriers de César, tenoit de César lui-même, fut l'occasion de la guerre. Antoine s'étoit fait une armée: toutes les forces de la république, et celles qu'Octave avoit levées en son nom, sembloient servir le parti de Decimus; mais les deux consuls Hirtius et Vibius Pansa, qui les commandoient, ainsi qu'Octave, Lépide, et Plancus, étoient tous, dans le cœur, du parti de César; et autant par la reconnoissance qu'ils lui devoient, que pour leurs intérêts, ils étoient plus ou moins animés du desir de le venger. Tels étoient les défenseurs de Decimus et les soutiens de la république. Antoine battit l'un des consuls, et fut battu par l'autre; mais ces deux magistrats, blessés tous les deux à mort, ne survécurent pas à leurs succès différents, et

Octave se trouva seul à la tête de trois armées. Antoine, vaincu sous Modene, passa les Apennins, et se réfugia dans le camp de Lépide, qui arrivoit des Gaules. Les soldats, qui avoient servi sous César, reconnurent Marc-Antoine pour leur général, et Lépide lui céda le commandement. Octave avoit refusé de se réunir à l'assassin de son père. Decimus, abandonné de tout le monde, fut poursuivi et bientôt sacrifié au juste ressentiment de ses ennemis. Octave ne garda plus alors aucun ménagement avec le sénat; il prit le consulat avec Pedius son parent et son ami: il fit condamner tous les meurtriers de son père: il fit casser les décrets qui avoient déclaré Antoine et Lépide ennemis de la république. Il marcha vers eux, non pour les combattre, mais pour travailler, disoit-on, de concert avec eux à donner la paix au peuple romain.

L'entrevue de ces trois chefs eut lieu dans une île du petit Rhin, rivière de la Gaule Cisalpine, qui coule aux environs de Bologne. Trois jours se passèrent en pourparlers, dont le résultat fut de se revêtir tous les trois, pour cinq années, d'une espèce de dictature à laquelle ils donnèrent le titre modeste de commission de trois, ou triumvirat, et dont le but apparent étoit le rétablissement de la république. Les magistrats ordinaires devoient continuer leurs fonctions et être remplacés chacun à leur tour à la nomination des triumvirs qui devoient gou-

verner en commun l'Italie proprement dite, et se partager les provinces qui n'étoient point occupées par Cassius et Brutus. Antoine eut la Gaule Cisalpine et les Gaules conquises, excepté la Narbonnoise; celle-ci et l'Espagne furent le partage de Lépide; l'Afrique, la Sicile, la Sardaigne, et la Corse, furent soumises à l'autorité d'Octave.

La consternation que ce traité jeta dans le sénat et dans le peuple fut à son comble lorsqu'on apprit que les sanglantes mesures de Sylla alloient se renouveler, et que le triumvirat publioit ses tables de proscription. Près de trois cents sénateurs et de deux mille chevaliers s'y virent compris. On y lut avec étonnement le nom de l'oncle de Marc-Antoine, parent de César, celui du tuteur d'Octave, celui du frère de Lépide. On ne dut point être surpris d'y lire le nom de Cicéron et de ses parents; jamais la haine n'avoit été poussée à autant d'excès qu'elle l'étoit entre l'orateur romain et Marc-Antoine. Le premier, qui avoit diffamé le triumvir par ses Philippiques, n'avoit jamais cessé d'insinuer au sénat le desir de répandre le sang des chefs du parti contraire; il avoit même sollicité à plusieurs reprises la mort de Caïus, frère de Marc-Antoine, alors prisonnier de Brutus, et de qui Cicéron n'avoit point à se plaindre; mais Brutus jusqu'alors ne l'avoit point écouté (1). Ainsi,

(1) Voyez dans la *Correspondance de Cicéron et de*

quoique la mort de cet illustre orateur ait été le sujet des déclamations perpétuelles des historiens et des rhéteurs des siècles suivants, qui se livrèrent aux invectives les plus violentes contre celui qui l'avoit ordonnée; quiconque examinera de sang-froid la suite de l'histoire, concevra difficilement comment le triumvir tout-puissant auroit pu épargner Cicéron.

Assurés de la tranquillité de la capitale, et pourvus des sommes immenses par ce terrible moyen, toutes les démarches des triumvirs se dirigèrent contre Cassius et Brutus. Lépide demeura à la garde de l'Italie; les deux autres passèrent la mer avec leur armée. La conduite de cette guerre et la victoire qui la couronna dans les plaines de Philippes présentent le trait le plus brillant de l'histoire de Marc-Antoine; car le succès fut dû presque entièrement à lui seul, Octave étant alors malade et n'ayant pas assez d'expérience pour commander des armées. L'humanité de Marc-Antoine, qui, à l'exemple de César, se fit gloire d'épargner ses concitoyens, se signala d'une manière mémorable. Ex-

---

Marcus Brutus les lettre II, III, IV et XV, et la VII *Epist. ad Marcum Brutum denuo repertarum.* Dans la II on lit cette maxime très-remarquable: *Si clementes esse volumus, nunquam deerunt bella civilia.* Elle nous démontre que Cicéron avoit pour principe de ne point user de clémence envers les chefs du parti contraire. Nous le voyons mettre en avant ce principe dans plusieurs passages de ses *Philippiques.*

cepté les assassins du dictateur, presque tous les autres obtinrent leur pardon. Alors l'immense étendue des pays conquis par les armes romaines, ne reconnut que deux maîtres. Tout ce qui étoit à l'orient de l'Adriatique, depuis les confins de l'Illyrie jusqu'à ceux de la Cyrénaïque, fut soumis à l'autorité de Marc-Antoine, le plus considéré des triumvirs. Tout le reste à l'occident fut le partage du fils adoptif de César, excepté Rome et l'Italie qui restèrent sous le gouvernement des trois, et l'Afrique qui fut laissée, par une sorte de bienséance, sous l'administration de Lépide. Antoine passa dans l'Asie mineure pour y régler les affaires, distribuer les peines et les récompenses aux peuples et aux rois, selon qu'ils s'étaient montrés favorables ou contraires à la cause des parricides. Parmi les princes qui furent appelés à son tribunal pour rendre compte de leur conduite, la mauvaise destinée de Marc-Atoine amena Cléopâtre en sa présence. Nous avons vu ailleurs avec quelles séductions elle s'offrit à ses regards, et comment le triumvir lui fut asservi pour sa vie (1).

Le partage d'Octave étoit bien loin d'être aussi brillant et aussi tranquille. Sextus Pompeïus s'étoit rendu maître de la Sicile; et la femme et le frère de Marc-Antoine, Fulvie et Lucius, profitant du mécontentement des pro-

---

(1) *Iconographie grecque*, II partie, c. XVIII, §. 19.

priétaires des villes italiques, qu'on avoit dépouillés de leurs biens pour les donner en récompense aux vétérans, excitèrent des troubles qui rallumèrent une nouvelle guerre. Fulvie se prêtoit à ces manœuvres, croyant faire diversion aux amours de son mari et de la reine d'Égypte : mais l'indolence de ce triumvir, qui laissa long-temps dans l'indécision les chefs qui lui étoient dévoués pendant qu'Octave fortifioit son parti, fit entrevoir aux amis d'Antoine combien ils devoient peu compter désormais sur sa prévoyance et son énergie. Cependant il ne put s'empêcher, en l'an 714, de se rendre à Rome, où il se réconcilia avec Octave par l'entremise de leurs amis communs; et bientôt la mort de Fulvie le mit à portée de consolider cette réconciliation par une alliance : il épousa Octavie, sœur de son collègue ; sauva la vie à son beau-frère dans une émeute du peuple affamé par les pirateries de Sextus ; arrangea entre ce dernier et Octave une entrevue dans laquelle il intervint, et fit signer un traité de paix entre les triumvirs et le fils de Pompée. Bientôt après, il repasse les mers avec Octavie, dont la beauté, la jeunesse et les graces ne peuvent détruire le charme qui l'attache à Cléopâtre. Cependant les frontières d'Orient sont attaquées par les Parthes et par d'autres peuples barbares. Marc-Antoine est heureux lorsqu'il fait la guerre par ses lieutenants; il est battu quand il veut la porter lui-même chez les ennemis, parcequ'il n'est occupé

que de Cléopâtre, et qu'il sacrifie tout au desir de se rapprocher d'elle. Pendant que ces évènements se passent en Orient, Sextus est vaincu par Octave, et Lépide est forcé de se démettre du triumvirat : la jalousie d'Antoine se réveille un moment ; mais Octavie le calme encore. Une nouvelle expédition dans l'Orient a plus de succès, sans être plus glorieuse pour lui ; il s'est emparé par la ruse des états et de la personne d'Artavasde, roi d'Arménie. A son retour, Octavie veut aller à sa rencontre, il l'en empêche, et bientôt après il la répudie. Son amour pour Cléopâtre et son aveuglement sont à leur comble. Il ose célébrer loin du Capitole, à Alexandrie, son triomphe sur les Arméniens, pour donner à Cléopâtre, sur les bords du Nil, un spectacle réservé jusqu'alors aux yeux seuls des Romains. Il distribue aux enfants de Cléopâtre les conquêtes faites par la république en Orient. Le jeune Césarion, né d'elle et de César, est déclaré collègue de sa mère sur les trônes de l'Égypte, de Chypre et de la Cyrénaïque : l'Arménie et le royaume des Parthes, que l'on doit conquérir, sont l'apanage d'Alexandre, l'aîné des enfants de Cléopâtre et d'Antoine. La Phénicie avec le reste de la Syrie et la Cilicie sont destinés à Ptolémée leur fils puîné. Il réserve pour ceux qu'il a eus de Fulvie les dignités romaines ; et la reine d'Égypte porte déjà ses vues ambitieuses vers le Tibre. Mais Octave veille ; il se prépare sans relâche ; et

l'instant qui va décider des destinées du monde est déjà imminent. Cependant les préparatifs d'Antoine sont formidables, ses troupes sont nombreuses; mais il n'est plus le même homme qui a vaincu à Philippes. Le temps qu'il devroit donner aux affaires, est absorbé tout entier par les soins de l'amour: il est sans cesse distrait par la pompe et les intrigues d'une cour efféminée et bruyante, ou plongé dans l'ivresse de la volupté. Sa conduite l'a dégradé dans l'esprit des Romains, et Octave n'a aucune peine à le faire déclarer ennemi de Rome. La présomption et la sécurité d'Antoine croissent en raison de ses imprudences. Pour plaire à Cléopâtre, dont le caprice étoit de commander des vaisseaux (1), il va décider sa querelle par un combat naval, lorsque l'attachement de ses vétérans, l'expérience et l'habileté de ses officiers, et le souvenir même de sa gloire, lui promettoient des avantages presque certains sur terre. La flotte d'Octave, partie de Tarente et de Brindes, vole à la rencontre de celle d'Alexandrie, qui s'avance dans la mer Ionienne, et se trouve déjà à la hauteur du golfe d'Ambracie. C'est près d'Actium, à

---

(1) Cette particularité nous a été conservée par Appien (*Civil.*, l. V, §. 8). Cléopâtre avoit commandé elle-même une flotte qui s'étoit dirigée vers la mer Ionienne pour s'opposer aux flottes des meurtriers de César. Une maladie qui la surprit, la fit retourner à Alexandrie, où elle reçut la nouvelle de la bataille de Philippes.

l'embouchure de ce golfe, que les flottes se rangent en bataille: les troupes de terre campent sur les deux rivages opposés. La guerre qu'Octave avoit faite en Sicile, avoit fourni a son armée navale de bons marins et des soldats accoutumés à combattre sur mer: ses vaisseaux, moins grands que ceux des Égyptiens, étoient d'une construction légère et faciles à manœuvrer. Il en étoit tout autrement de la flotte des ennemis; leurs vaisseaux, énormes et doublés de cuivre, étoient lourds et difficiles à mouvoir, d'autant plus que les équipages étoient insuffisants, et qu'il n'y avoit qu'un très-petit nombre de marins expérimentés. Mais Cléopâtre s'obstine à combattre sur mer, aspirant, sans doute, à la gloire d'une nouvelle Artémise. Ce caprice l'emporte, dans l'esprit d'Antoine, sur toutes les remontrances des chefs qui lui restoient attachés.

Le 2 septembre de l'an de Rome 723, 31 ans avant l'ère vulgaire, le combat s'engage. Par les bonnes dispositions et le sang-froid d'Octave et d'Agrippa son premier amiral, joints aux avantages que nous avons déjà indiqués, l'aîle droite de la flotte d'Antoine est bientôt ébranlée. Cléopâtre, qui, avec une escadre particulière, étoit en réserve derrière le centre, voit à peine un passage ouvert aux vaisseaux d'Agrippa, que, saisie de terreur, elle s'enfuit précipitamment, et se repose sur son amant du soin de résister à l'ennemi. A cette vue, Antoine, hors de lui-même et éperdu, ne s'embarrasse pas si cet ins-

tant va décider de son sort et de celui du monde, il ne voit que Cléopâtre, il ne songe qu'à la suivre ; et sans faire aucunes dispositions, sans donner aucuns ordres, il laisse toutes ses forces de terre et de mer sous le commandement de ses lieutenants, qui agissent chacun à son gré, faute de s'être concertés. Pour lui, il se précipite sur un vaisseau, meilleur voilier que le sien, pour rejoindre plus promptement la reine, et devient le déserteur de sa propre cause et de son armée. Cette lâcheté irrite Cléopâtre ; mais les deux amants se raccommodent à Ténare, d'où ils gagnent l'Egypte, espérant à peine pouvoir s'y maintenir. Ce mélange de grandeur d'ame et de la plus étrange insouciance se retrouve dans la conduite d'Antoine pendant la dernière année de sa vie. Nul plan arrêté pour sa défense, ou pour opérer sa retraite ; aucunes négociations entamées. Les chefs abandonnés l' abandonnent à leur tour. Ceux qui lui sont restés fideles cedent enfin à sa mauvaise fortune, et embrassent le parti du vainqueur. Ces défections l'exasperent; il s'éloigne de la cour et des affaires, et fait construire sur le rivage de la mer une maison isolée, qu'il appelle *Timonium*, du nom de ce misanthrope athénien, qui, blessé de l'ingratitude des hommes, faisoit profession de les haïr. Tantôt il se rapproche de Cléopâtre, tantôt il la soupçonne de mauvaise foi. A l'arrivée d'Octave, son ardeur guerrière semble se réveiller un moment, et il paroît se ressouve-

nir de son antique valeur. Mais il n'est plus temps: les troupes d'Alexandrie le trahissent: il se croit trahi par la reine qui, épouvantée de sa fureur, se réfugie dans un tombeau, et fait répandre le bruit de sa mort. Antoine, à la nouvelle de cette perte, ne veut pas lui survivre, et se frappe d'un coup mortel: mais sa blessure lui laisse encore le temps et la force de se rendre auprès de Cléopâtre, qui l'aide elle-même à monter par la fenêtre de l'édifice dont elle n'ose ouvrir les portes. Le triumvir expire dans les bras de sa maîtresse, après avoir jeté un dernier regard sur les grandeurs et la félicité dont il avoit joui si long-temps. Cléopâtre lui rendit elle-même les honneurs funèbres, et accomplit les tristes cérémonies usitées dans les funérailles chez les Païens; et bientôt elle réunit ses cendres à celles de son amant.

Rome et l'Orient offroient de toutes parts des monuments et des statues de Marc-Antoine. Les Grecs avoient poussé l'adulation jusqu'à inscrire son nom sur les colosses élevés autrefois en l'honneur d'Attale et d'Eumene, princes dont la physionomie et l'embonpoint pouvoient donner quelque idée de la figure de Marc-Antoine (1);

---

(1) Plutarque, *Marcus Antonius*, §. 60. Si l'on jette un coup d'œil sur les médailles d'Attale II et d'Eumene II, rois de Pergame, gravés aux n° 13 et 14 de la planche XLIII de l'*Iconographie grecque*, on saisira facilement un certain rapport de leurs physionomies avec celle de Marc-Antoine.

mais dès qu'on eut appris la nouvelle de sa mort, tous ses monuments furent abattus, et les inscriptions en furent effacées. Le sénat porta sa haine contre le rival d'Octave jusqu'à décréter qu'aucun personnage de la famille d'Antoine ne prendroit à l'avenir le prénom de Marcus (1). Ces mesures furent exécutées avec d'autant plus de rigueur, que le fils de Cicéron se trouvoit revêtu du consulat à l'époque même où la nouvelle de la prise d'Alexandrie fut proclamée à Rome, et qu'il dut avoir du plaisir à se venger de l'ennemi de sa famille et du meurtrier de son père (2). Ainsi le portrait d'Antoine ne nous a guère été transmis que sur les monnoies romaines. (Pl. VII, n.° 1). De ces monnoies j'en ai choisi quatre: l'une, qui est d'argent et d'un beau travail, présente d'un côté sa tête, et au revers celle de son collègue Octave (3); le premier est dé-

---

(1) Plutarque, *Marcus-Antonius*, §. 87, et *Cicero* §. 49. Un Alexandrin, nommé Archibius, paya mille talents (à peu près six millions de francs) pour faire épargner les statues de Cléopâtre. Cette reine voluptueuse avoit donc un ami désintéressé!

(2) C'est par erreur qu'Appien a placé le consulat du fils de Cicéron à l'époque de la bataille d'Actium (*Civil.*, l. IV, c. LI). Il ne fut consul supplémentaire que l'année suivante, époque de la prise d'Alexandrie et de la mort de Marc-Antoine, comme il est prouvé par un fragment des fastes consulaires, trouvé jadis à Capoue, et publié dans le *Trésor de Gruter*, p. 299, n° 2.

(3) Morellius, *Thes famil.*, ANTONIA, pl. II, C.

signé par la légende, M · ANTON · IMP· AVG · III · VIR · R · P · C·, *Marcus Antonius imperator augur, triumvir reipublicæ constituendæ;* « Marc-Antoine, imperator, augure, » l'un des triumvirs chargés de l'arrangement » de la république ». On lit autour de la tête de l'autre, CAES · IMP · PONT · III · VIR· R · P · C·, *Cæsar imperator pontifex, triumvir reipublicæ constituendæ,* « César, imperator, » pontife, l'un des triumvirs chargés de l'arran- » gement de la république ». Le nom de M· BARBA · Q · P·, « Marcus Barbatius, questeur » de province *(quæstor provincialis)* », désigne le magistrat qui a fait frapper la médaille. (Pl. VII, n.° 2). Une autre présente la tête d'Antoine avec un peu de barbe, pour témoigner le chagrin que lui causoit la mort de César, qui n'étoit pas encore vengée (1). On n'y lit point le nom de Marc-Antoine; sa physionomie cependant s'y reconnoît; et la figure de la Concorde, qui est le type du revers, fait allusion à l'union et à l'harmonie qui régnoient entre les triumvirs. La figure de la Victoire, placée dans la main de la déesse, indique que l'espérance du succès est fondée sur cet accord de volontés et de vues: la corne d'abondance est un des emblêmes caractéristi-

---

(1) Eckhel a éclairci avec son érudition et sa critique accoutumées tout ce qui a rapport à cette particularité qu'on remarque dans quelques-unes des têtes de Marc-Antoine, empreintes sur la monnoie romaine (*D. N.*, t. VI, p. 36).

ques de la Concorde : la légende ne présente que le nom de C · VIBIVS · VARVS·, *Caïus Vibius Varus* (1). Ce magistrat, préposé à la fabrication de la monnoie, sous l'autorité des triumvirs, fit frapper celle-ci vers la fin de l'an de Rome 711, ou pendant le commencement de l'an 712, avant la victoire de Philippes, époque après laquelle les images d'Antoine, satisfait de cette mémorable vengeance, n'offrent plus aucune marque de chagrin ni de deuil.

Nous retrouvons dans ces portraits, particulièrement dans celui qui est gravé sous le n° 1, cet embonpoint, ce cou large et robuste, ce nez aquilin, caractères que les historiens remarquent dans la figure de Marc-Antoine, et qui lui donnent quelques rapports avec les têtes d'Hercule, dont le triumvir se vantoit d'être un des derniers neveux (2). Les mêmes traits font reconnoître la tête de Marc-Antoine sur les médailles n° 3 et 4, que nous examinerons dans les articles qui suivent, et lui assurent la belle tête sculptée en marbre, qu'on voit maintenant dans la galerie de Florence, et qui se trouvoit à Rome vers la fin du XVI siècle (3). Elle n'avoit

---

(1) Morellius, *Thesaur. famil*, VIBIA, pl. 1, n° 1.

(2) Plutarque, *Marc-Antoine*, §. 4 et 11.

(3) Ce monument unique avoit été acquis pour la galerie de Florence par le grand duc Ferdinand de Médicis. Il avoit été tiré du Cabinet du prélat Pacca, évêque de Pavie, alors résidant à Rome. Ces renseignements sont puisés dans les archives de ladite galerie,

point été gravée jusqu'ici, et paroît pour la première fois sur cette planche, sous les n° 5 et 6. Ce morceau précieux, dont l'authenticité est incontestable, a échappé à la destruction, parce qu'il n'étoit probablement point exposé au public. D'ailleurs la famille de Marc-Antoine, qui étoit encore respectée et puissante après la mort du triumvir (1), a pu conserver quelques-unes de ses images parmi ses monuments domestiques, et dans les laraires de ses palais, avec plus de facilité qu'on n'en a eu à conserver celles de Marcus Brutus, dont quelques-unes, ainsi que nous l'avons vu, ont existé après sa mort.

§ 26. Marcus Antonius jeune dit Anthyllus.

Anthyllus, l'aîné des enfants de Marc-Antoine et de Fulvie sa troisième femme, étoit né l'an de

---

Filza VI, n° 26. La tête de ce buste est seule antique.

(1) Caligula, qui régna après Tibere, étoit l'arrière-petit-fils de Marc-Antoine : au III siècle de l'ère vulgaire, la famille des Antoine donna trois empereurs à Rome, ce furent les Gordiens. Nous apprenons par les médailles de ces princes et par d'autres monuments, que le décret du sénat, qui avoit défendu aux personnages de cette famille de prendre le prénom de Marcus, ne fut guère exécuté, ou qu'il tomba bientôt en désuétude.

Rome 708, 46 ans avant l'ère vulgaire (1). Son père le fit venir à Alexandrie, où il est probable que les habitants, qui étoient grecs, le désignèrent par le surnom d'*Anthyllus*, ou de *petit Antoine*. Son caractère noble et généreux commençoit à se développer dans cette cour (2), lorsque la fortune, qui précipita le triumvir du comble des grandeurs, enveloppa Anthyllus dans la ruine de son père. Antoine, de retour en Egypte, après la défaite d'Actium, lui fit prendre le costume de l'âge viril, et peu de mois après il l'envoya au camp d'Octave, avec d'autres ambassadeurs, pour négocier un accommodement (3). Leur mission fut sans succès; Octave ne daigna pas même leur faire réponse, ni jeter un regard sur le fils de son ancien collègue, ce fils que, peu d'années auparavant, il vouloit faire son gendre (4). Après la mort d'An-

---

(1) Marc-Antoine ayant épousé Fulvie vers la fin de l'an de Rome 707, Anthyllus n'a pu naître que l'année suivante.

(2) Plutarque nous a conservé un trait qui peint assez bien le caractère d'Anthyllus. Il avoit invité à dîner un Grec nommé Philotas, qui étudioit la médecine, et en raisonnant avec lui sur cette science, il s'étoit amusé à le presser par des paralogismes assez en usage dans les écoles de philosophie. Le voyant embarrassé et confus, pour faire cesser cet etat pénible et lui rendre sa bonne humeur, il lui fit présent de toute la vaisselle précieuse qui servoit au repas (*Marcus Antonius*, §. 28).

(3) Dion, l. LI, §. 8; Plutarque, *Vie de Marcus Antonius*, §. 72.

(4) Il l'avoit fiancé l'an 37 avant l'ère vulgaire avec

toine, Anthyllus, recherché par ordre du vainqueur, fut arraché du pied de la statue de Jules César, auprès de laquelle il s'étoit réfugié comme dans un asile inviolable, et sa tête tomba sous le glaive. Plutarque accuse le pedagogue Théodore d'avoir trahi son jeune élève, et de l'avoir livré au fer de ses ennemis. Il n'étoit âgé que de seize ans.

Les médailles qui nous présentent l'effigie d'Antyllus au revers de celle de son père, sont d'or et extrêmement rares : elles ont été frappées à Alexandrie 32 ou 33 ans avant l'ère vulgaire, Antyllus étant âgé d'environ treize ans. Son père venoit probablement alors de l'appeler auprès de lui. La légende qui accompagne la tête de Marc-Antoine, ne laisse pas cette époque douteuse : ANT · AVG · IMP · III · COS · DES· III · III · V · R · P · C·, « Antoine, augure, » proclamé imperator et désigné consul pour » la troisième fois, triumvir pour l'arrangement » de la république (1) ». Autour de la tête d'Antyllus est la légende suivante : M · ANTON. M · F·, » Marcus Antonius, fils de Marcus (2) ».

---

sa fille Julie, qui étoit encore dans l'enfance (Dion, l. XLVIII, §. 51).

(1) L'an 34, Marc-Antoine étoit consul pour la seconde fois, et, l'an 31, il prit son troisième consulat à Alexandrie. On n'a donc pu frapper cette médaille que pendant les deux années intermédiaires; et nous savons par Plutarque (*loc. cit.*, §. 57) que, l'an 32, Anthyllus n'étoit plus à Rome.

(2) Séguin a publié le premier cette médaille (*Num.*

§ 27. Lucius Antonius.

Lucius, le plus jeune des frères de Marc-Antoine (1), avoit si bien profité du crédit de celui-ci auprès de César, qu'il avoit réussi à se faire revêtir de la dignité de tribun du peuple

---

Select., p. 112, édit. de 1684); et Morellius l'a donnée de nouveau dans son *Thes. famil.*, ANTONIA, pl. XI, n° 3. Eckhel a jeté des doutes sur l'authenticité de ce monument (*D. N.*, t. VI, p. 68): il a remarqué que les deux médailles semblables, que possede le cabinet de Vienne, sont frappées avec le même coin, ou coulées dans le même moule, circonstance qui, jointe à quelques autres, peut les faire regarder comme supposées; mais il n'en est pas de même des deux médailles qu'on peut voir à Paris, au cabinet de la Bibliothèque du Roi, et dont j'ai fait dessiner ici celle qui est le mieux conservée. Les deux coins sont différents, comme on peut s'en convaincre par la disposition des légendes: ils semblent cependant faits d'après le même poinçon original; et la fabrique, moins belle que celle de la plupart des médailles de Marc-Antoine, peut faire penser qu'elles ont été frappées à Alexandrie, où l'art monétaire n'étoit pas très-florissant à cette époque. Les médailles d'Antoine et de Cléopâtre suffisent pour le prouver.

(1) On pense que Lucius Antonius étoit le plus jeune de trois frères, parce que, l'an 44 avant l'ère chrétienne, il n'étoit encore que tribun du peuple, lorsque Caïus, son autre frère, étoit déjà préteur. Les faits que j'ai rassemblés dans cet article sont tirés la plupart de Dion, depuis le livre XLV, §. 9, jusqu'au livre XLVIII, §. 14; d'Appien, *Civil.*, l. V, depuis le §. 14 jusqu'au §. 54; de plusieurs passages des *Philippiques* de Cicéron, et de sa correspondance, *Ep. ad Famil.*, l. X, ép. XV et XXXIV.

l'année même où le dictateur fut assassiné. Il seconda de tous ses moyens les projets ambitieux de son frère, soit en proposant et faisant adopter, à son instigation, des lois populaires, soit en le servant, les armes à la main, à la guerre de Modene, où il commanda la cavalerie. Mais lorsque Marc-Antoine fut élevé par le triumvirat, et peu après, par la victoire de Philippes, au faîte de la grandeur, Lucius Antonius, qui s'étoit fait désigner consul pour l'an de Rome 713, et qui, par les intrigues de Fulvie, sa belle-sœur et femme du triumvir, avoit obtenu, au commencement même de sa magistrature, les honneurs du triomphe (1), conçut l'idée de renverser Octave et de partager la suprême puissance avec son frère. Les triumvirs, en partant pour la guerre contre Brutus et Cassius, avoient promis de distribuer à leurs troupes les riches territoires de dix-huit des principales villes de l'Italie. Le moment d'accomplir cette injuste promesse étoit arrivé: le désordre et la consternation étoient répandus dans toute la contrée. Lucius feignit d'être jaloux d'Octave pour les intérêts de Marc-Antoine.

---

(1) Dion, l. XLVIII, §. 4; et les *Fastes des Triomphes* dans Gruter, p. 296. Il semble que Lucius avoit soumis à l'obéissance de la république quelque peuplade des Alpes, l'an 42 avant l'ère vulgaire, et qu'il avoit été chargé de cette expédition par son frère qui étoit alors triumvir.

Octave, disoit-il, en faisant cette répartition, s'attribuoit tout le mérite de cette immense libéralité. Le consul trouvoit ainsi dans son affection pour son frère le prétexte de son opposition (1): mais, voyant que son parti ne prenoit pas une grande consistance, parceque Octave étoit assez adroit pour ne donner aucun motif fondé de faire soupçonner sa bonne foi envers Marc-Antoine, Lucius, qui vouloit lui nuire par quelque moyen que ce fût, parvint à exciter des troubles dangereux, en épousant la querelle des propriétaires qu'on alloit dépouiller de leur patrimoine. D'accord avec Fulvie, il déclaroit ouvertement que les proscriptions avoient fourni assez de biens à l'état pour suffire à la récompense de l'armée, sans employer une mesure aussi révoltante que la spoliation de tant de propriétaires innocents. Mais l'avidité des soldats ne connoissoit plus de bornes. En vain leurs chefs essayerent de ménager une réconciliation entre Octave et le frère de son collègue, il fallut courir aux armes. Marc-Antoine, éloigné et s'oubliant auprès de Cléopâtre, négligea les mouvements qui agitoient l'Italie. Pollion, Plancus, et les autres chefs qui

(1) C'étoit pour mieux appuyer ce motif de son mécontentement qu'il affecta de prendre le sournom *Pietas* (Piété), qu'on lit sur quelques-unes de ses médailles, ainsi que dans les *Fastes consulaires*; Dion, *loc. cit.*, §. 5; Eckhel, *D. N.*, t. VI, p. 42.

lui étoient dévoués, n'osèrent prendre, sans son consentement, que des demi-mesures; Octave et ses partisans profitèrent de cette indolence. Lucius et les siens, n'étant point assez forts pour se soutentir à Rome, se retirèrent à Pérouse, où ils furent bientôt assiégés. La constance du consul se signala durant le long siége de cette ville; et lorsque la famine le contraignit à se rendre, il se conduisit avec tant de dignité et de grandeur d'ame, qu'il inspira du respect même à son vainqueur. Octave l'accueillit honorablement, et lui conféra le gouvernement de l'Espagne; il prit seulement la précaution de lui donner, pour remplir les magistratures inférieures, des hommes dont il étoit sûr, et qui étoient chargés de veiller sur les actions et les projets de leur proconsul. Il est probable que Lucius mourut bientôt après dans sa province: l'histoire du moins ne fait plus aucune mention de lui depuis cette époque.

Durant le consulat de Lucius Antonius on a frappé plusieurs monnoies, sur quelques-unes desquelles sa tête est empreinte, et qui semblent encore attester l'ambition qui le portoit à vouloir se placer au même rang que les triumvirs. La médaille gravée sous le n° 4 de la pl. VII présente les têtes des deux frères (1); d'un côté, celle de Marc-Antoine, avec la légende, M·

(1) Morellius, *Thes. famil.*, ANTONIA, pl. 1, n° 1.

ANT · AVG · III · VIR · R · P · C . M · NERVA · PRO · Q · P ·, *Marcus Antonius, imperator, augur, triumvir reipublicæ constituendae. Marcus Nerva, proquæstor provincialis* : « Marc-» Antoine, imperator, augure, triumvir pour » l'arrangement de la république. Marcus Nerva, » proquesteur de province ». Ce magistrat avoit été probablement chargé, par le consul, de la fabrication des monnoies dans quelque occasion extraordinaire. L'autre côté présente la tête de Lucius Antonius avec la légende, L · ANTONIVS · COS ·, « Lucius Antonius, consul », qui la fait connoître.

§ 28. Lépide, triumvir.

Fils d'un consul et issu d'une des plus illustres familles patriciennes, Marcus Emilius Lepidus, connu plus communément sous le nom de Lépide, embrassa, dès le commencement de sa carrière politique, le parti populaire dont César étoit le chef. La conduite de son père, qui avoit péri victime de son imprudente opposition au sénat et à Sylla, sembloit lui avoir tracé la route qu'il devoit suivre; et César, qui avoit craint de se compromettre en prenant part aux menées séditieuses du père, fut bien aise de s'attacher dans le fils un personnage de la plus haute noblesse (1). Lépide étoit parvenu à

(1) Suétone, *Julius Cæsar*, c. III. Nous avons parlé

la préture, lorsque la guerre civile entre César et Pompée éclata l'an 49 avant l'ère vulgaire. Partisan du premier, il ne quitta pas Rome, où il le servit de tout le crédit de son nom et de sa magistrature. Ce fut par son influence que César, étant en Espagne, où il combattoit contre les lieutenants de Pompée, fut déclaré dictateur à Rome (1). Il récompensa Lépide de ce service en lui donnant le gouvernement de l'Espagne pour l'année suivante. Le dictateur ne borna pas là sa reconnoissance; en l'an 46 il rappela Lépide à Rome, où il le choisit pour son collègue au consulat; et à tant d'honneurs il ajouta bientôt celui du triomphe, quoique Lépide n'eût vaincu aucun des ennemis de la république (2).

---

du consul Lepidus, père du triumvir, au §. 14 de ce même chapitre. M. de Saint-Réal, qui nous a laissé un *fragment sur Lépide* (*OEuvres*, t. II, p. 681), dans lequel il a fait de vains efforts pour relever le caractère de ce triumvir, a confondu Lepidus, le consul de l'an 78 avant l'ère vulgaire, avec son fils le triumvir. Les matériaux de cet article sont tirés principalement de Velleïus Paterculus, liv. II, §. 63 à 88; d'Appien, *Civil.*, liv. II à V; et de Dion, depuis le livre XLI jusqu'au livre LIV.

(1) César, *de Bello civili*, l. II, §. 21.

(2) Il n'avoit fait qu'interposer son autorité, et employer la force des légions qu'il commandoit, pour mettre fin à des séditions qui troubloient la province, et auxquelles des commandants romains, ses subalternes, avoient donné occasion et pris part (César, *de Bello Alexandrino*, §. 59, 63, et seqq.

L'année suivante il le déclara maître de la cavalerie, et il lui conserva cette place en l'an 44, quoiqu'il l'eût destiné à gouverner la Gaule Narbonoise et l'Espagne, et qu'il l'eût mis à la tête d'une armée assez forte pour achever de détruire le parti du fils de Pompée, qui venoit de rallumer la guerre dans cette contrée.

L'armée de Lépide étoit campée à Rome même, lorsque la mort du dictateur offrit à l'ambition du maître de la cavalerie une perspective beaucoup plus vaste. Il ne se proposa rien moins que de venger César et de se mettre à sa place; mais il n'avait, ni le génie, ni l'énergie nécessaires pour exécuter seul ces deux projets. Marc-Antoine, alors consul, le secondoit de tout son pouvoir dans l'exécution du premier; mais desirant succéder lui-même à l'autorité de César, et se voyant gêné par l'armée dont Lépide avoit le commadement, il lui fit apercevoir une foule d'obstacles qui s'opposoient au succès de ses desseins. En même temps, pour donner le change à sa vanité, il lui fit déférer la dignité de grand pontife, vacante par la mort de César; et, en lui promettant de travailler de concert avec lui à venger leur bienfaiteur, il lui persuada d'aller, en attendant, gouverner et pacifier l'Espagne.

Cette province, ainsi qu'on l'a dit, n'étoit point paisible; Sextus y avoit une armée et un parti puissant. Lépide, d'accord avec Antoine, négocia et conclut un traité avec le fils de

Pompée, qui se retira, comme on l'a vu, moyennant les sommes immenses qu'on lui paya, et la promesse qu'on lui fit d'un commandement maritime extraordinaire. Le sénat, qui avoit tout à craindre des Césariens, content d'avoir recouvré le fils de Pompée, se montra très-reconnoissant envers Lépide. Pour essayer de le détacher de Marc-Antoine, il lui décerna une statue équestre de bronze doré, et lui accorda les honneurs d'un second triomphe, qu'il obtint comme le premier, sans avoir fait la guerre (1).

Cependant le proconsul, persuadé avec raison que son crédit auprès de l'armée, qui faisoit toute sa force, et dans laquelle il mettoit toute son espérance, dépendoit de sa fidélité au parti de César, eut soin de se rapprocher de l'Italie, et vint s'établir dans les Gaules. Malgré son alliance avec Brutus, dont il avoit épousé la sœur, et quoique entouré de républicains zélés, il servit si mal leur parti dans la guerre de Modene, qu'au lieu de se déclarer, suivant les ordres du

---

(1) Cicéron *Philippica* V, §. 14 et 15; et *Philippica* XIII, §. 4. L'orateur romain, dans le premier de ces passages, fait un mérite à Lépide de n'avoir pas dissimulé son improbation, lorsque Antoine, dans la fête des Lupercales, offrit au dictateur le bandeau royal. Pour pouvoir apprécier à sa juste valeur la conduite de Lépide dans cette circonstance délicate, il faudroit pouvoir connoître le moment précis où il manifesta ce sentiment; car César, voyant que le peuple ne secondoit pas Antoine, fit semblant lui-même d'être indigné de cette offre.

sénat, contre Marc-Antoine, déjà battu par Octave et par les consuls, il l'accueillit dans son camp, et écrivit au sénat qu'il n'avoit pu se refuser aux vœux de son armée (1). Cette excuse n'étoit pas, à la vérité, sans fondement: Marc-Antoine avoit trop d'ascendant sur les légions qui avoient servi sous César, pour qu'il fût possible à leur nouveau général de les faire marcher contre l'ami du chef qu'elles regrettoient. Alors le sénat, excité par Cicéron, déclare Lépide et ses adhérents ennemis de la république: mais Octave, qui, après la mort des deux consuls, se trouve seul à la tête de trois armées, ne déguise plus ni ses sentiments, ni son ambition; il court à Rome, où il s'empare du consulat. Les assassins de César sont condamnés, et Marc-Antoine et Lépide réconciliés avec la république. Les sénateurs éperdus voient leur constitution aristocratique renversée de nouveau; ils entendent déjà la foudre gronder sur leurs têtes. Elle ne tarda pas à éclater. On a vu comment Marc-Antoine, Octave, et Lépide, se saisirent, sous le titre de triumvirs, d'une autorité plus que dictatoriale, dont ils voulurent bien limiter la durée à un lustre, et comment ils publièrent, à l'imitation de Sylla, des tables de proscription.

Lépide n'eut d'autres titres pour arriver au

(1) Sa lettre existe parmi celles de Cicéron *ad Familiares*, l. V, ep. xxv.

pouvoir suprême, qu'une armée entièrement dévouée à la memoire de César qui lui en avoit donné le commandement. Ses dignités et la noblesse de sa race purent le faire paroître moins déplacé dans ce poste éminent; mais, sans ses troupes, il n'auroit osé aspirer à la suprême puissance. Les titres de ses collègues étoient bien plus solides et plus respectables aux yeux de la multitude. L'un étoit le fils adoptif, le petit-neveu, et l'héritier du dictateur; l'autre avoit été son ami et son compagnon d'armes; ses talents militaires et sa conduite dans les camps lui avoient d'ailleurs concilié la confiance des soldats, et l'avoient rendu l'idole des armées, Lépide n'ayant au contraire donné aucune preuve ni de sa valeur personnelle, ni de son habilité dans le commandement (1), ne put être considéré par ses collègues comme étant tout-à-fait leur égal (2).

Ils le laissèrent à la garde de l'Italie, lorsqu'ils partirent pour aller combattre au-delà des mers; et la victoire qu'ils remportèrent à Philippes, en leur assurant l'empire du monde, mit aussi Lépide dans leur dépendance. Celui-ci, dont on ne se dissimuloit ni la présomption, ni le mécontentement, fut soupçonné d'avoir entamé des négociations avec le fils de Pompée; et ce soup-

(1) Velleïus, l. II, §. 68.

(2) Cependant il avoit le pas sur eux, comme plus ancien dans la dignité consulaire.

çon, bien ou mal fondé, servit de prétexte aux deux triumvirs pour diminuer de plus en plus sa puissance. Au lieu de la Gaule Narbonoise et de l'Espagne, qui avoient été son partage, il fut obligé de se contenter de l'Afrique: il fut même privé de toute influence sur la distribution des terres accordées aux soldats; et, n'ayant pas bien défendu Rome contre les tentatives de Lucius Antonius, on l'obligea de renoncer au foible reste de pouvoir qu'on lui avoit conservé sur la capitale et sur l'Italie, et d'aller, à la tête d'une armée composée de soldats qu'Octave étoit bien aise d'éloigner de Rome, gouverner des régions lointaines, dont ses collègues vouloient bien encore lui confier l'administration.

Leur jalousie mutuelle fit qu'ils le laissèrent tranquille dans son gouvernement pendant plusieurs années, et qu'il fut confirmé avec eux dans le triumvirat pour un second lustre. Mais, l'an 36 avant l'ère chrétienne, Octave étant en guerre contre Sextus, et ayant invité Lépide à faire une descente en Sicile, celui-ci s'y transporta avec une armée considérable; et quoiqu'on eût pu lui reprocher plusieurs fautes graves dans la manière dont il fit usage de ses forces, il étoit près de Messine lorsque la flotte de Sextus fut détruite, et que Sextus lui-même fut contraint de prendre la fuite. Alors l'ambition de Lépide, comprimée depuis long-temps, se développa de nouveau; il accepta seul la capitulation de Plennius, qui commandoit l'infanterie des Pompéiens, et per-

mit à cette troupe, qu'il réunit à ses légions, le pillage de la ville. Se croyant le plus fort, il osa même rompre avec Octave, et réclamer la possession de la Sicile comme un dédommagement qui lui étoit dû pour le partage trop inégal qu'on lui avoit assigné.

Le bruit de cette rupture fit une impression fâcheuse sur les armées, fatiguées depuis longtemps des guerres civiles; et, comme Lépide n'avoit point de considération parmi les soldats, ils ne tardèrent pas à se déclarer pour Octave. Les Pompéiens, qui s'étoient rendus à Lépide, furent les premiers à le quitter: la résistance des autres troupes ne fut pas longue. Ce triumvir, abandonné de son armée, déposa les marques de sa dignité; et, en habit de suppliant, il se jeta aux pieds de son collègue, qui lui laissa la vie, et n'exigea pas qu'il renonçât à la dignité de grand pontife: il se contenta de le dépouiller du triumvirat et de toute autorité politique, et lui permit d'aller vivre en particulier dans une ville du Latium (1).

Lépide survécut vingt-trois ans à son abdication; mais sa vie pendant cette période fut sans cesse abreuvée d'amertumes.

La surveillance soupçonneuse des ministres d'Octave obligea Lépide à rentrer dans la capitale, où son abaissement étoit d'autant plus pénible, que tous les Romains en étoient les

---

(1). A *Circeii*, près de Terracine.

témoins. Il y éprouvoit des persécutions de tout genre, qui devinrent encore plus fréquentes lorsque son fils, à l'époque de la bataille d'Actium, trama contre Octave une conspiration, et périt victime de son attentat (1). Ce fut dans cette circonstance que Lépide se vit forcé d'implorer en faveur de sa femme, qu'on soupçonnoit de complicité avec son fils, l'indulgence du consul Balbinius dont il avoit lui-même inscrit autrefois le nom sur les tables de proscriptions. Il mourut à Rome l'an 13 avant l'ère vulgaire, et eut Octave, alors Auguste, pour successeur dans le souverain pontificat.

Les médailles frappées sous le triumvirat nous ont conservé le portrait de Lépide. Celle dont le dessin est gravé n.° 7 de la planche VII (2) présente la tête de ce triumvir vue de profil, et désignée par la légende, LEPIDVS · PONT · MAX · III · VIR · R · P · C ·, *Lepidus, pontifex maximus, triumvir reipublicae constituendae;* » Lépide, grand pontife, triumvir pour » l'arrangement de la république ». On voit de l'autre côté la tête d'Octave avec la légende, CAESAR · IMP · III · VIR · R · P · C ·, *Caesar, imperator, triumvir reipublicae constituendae;* « César, imperator, triumvir pour l'ar-

---

(1) Appien, *Civil.*, IV, §. 50; Florus, *Épitome de Tite-Live*, l. CXXXIII.

(2) Morellius, *Thes. famil.*, ÆMILIA, pl. II, n° I.

» rangement de la république ». Sur d'autres médailles de Lépide on voit la tête de Marc-Antoine à la place de celle d'Octave (1).

---

(1) Sur quelques médaillons de bronze, frappés à Cos sous l'autorité de Nicias, on lit auprès de la tête de ce tyran les noms ΜΑΡΚΟΣ ΛΕΠΙΔΟΣ, *Marcus Lepidus*. Cette légende est, sans aucun doute, l'ouvrage d'un faussaire, qui a cru découvrir quelque rapport entre la tête qu'on y voit empreinte, et qui lui étoit inconnue, et celle de Lépide : il aura voulu probablement rehausser le prix de la médaille, en y ajoutant cette légende. Nous avons remarqué l'absurdité de cette imposture dans l'*Iconographie grecque*, part. II, c. x, §. 4. Voyez aussi Eckhel, *D. N.*, t. II, p. 501.

NOTE.

Les antiquaires qui, avant Winckelmann, ne cherchoient sur les monuments que des sujets de l'histoire romaine, ont rempli leurs livres de portaits apocryphes. Les artistes italiens du XVI siècle, qui, comme nous l'avons remarqué dans l'*Iconographie grecque* (I partie, c. 1, §. 5), se plaisoient à composer des médailles fausses, et graver des pierres fines qu'ils faisoient passer pour des ouvrages antiques, ont multiplié encore le nombre de ces portraits.

Il est inutile et il seroit trop long de faire l'énumération de toutes ces impostures, ou de toutes les interprétations arbitraires qu'on a données de quelques monuments authentiques : je me bornerai à désigner quelques-unes de celles qui semblent appuyées sur quelque autorité.

Pierre Seguin avoit publié une médaille de bronze sur laquelle il croyoit reconnoître la tête de Scipion Nasica, indiquée par la légende NASSICA, dont elle

étoit accompagnée (*Selecta Numismata*, c. III, §. 7). La comparaison de cette médaille avec d'autres monnoies sur lesquelles on trouve joints à cette légende les mots CALAGVRIS IVLIA, désignant une colonie romaine de l'Espagne Tarragonoise, qui avoit pris le surnom de *Nassica*, prouve que ce dernier nom a rapport à celui de la ville, et non à celui de la tête empreinte sur la médaille, et qui est le portrait d'Auguste (Eckhel, *D. N.*, t. I, p. 39).

Une pierre gravée du cabinet de Florence, présente, auprès d'une tête romaine sans barbe, deux monogrammes dans l'un desquels on peut distinguer les trois lettres POB. Gori n'a pas hésité à les expliquer par le surnom de *M. Valerius Poblicola*, collègue de Lucius Brutus, et à reconnoître sur la cornaline le portrait de cet ancien consul (Gori, *Museum Florentinum*, *Gemmae*, tom. I, tab. XLII, n. 11). La légèreté de cette conjecture se décele d'elle-même. Outre que le second monogramme n'a aucun rapport avec le sujet indiqué, plusieurs autres noms romains commencent par POB, tels que ceux de *Poblicius*, *Poblilius*, etc.; et on trouve dans l'ancienne Rome un assez grand nombre de personnages qui ont porté le surnom de *Poblicola*, ou plutôt de *Poplicola*, dans des temps postérieurs à cet illustre républicain. Ce portrait, sans barbe, appartient sans doute à un Romain moin ancien, dont le nom commençoit par la syllabe POB, et dont cette pierre étoit probablement le cachet.

Plusieurs groupes antiques, dont l'un existe à Rome dans la collection du Capitole (*Museo Capitolino*, t. III, tav. XX), un autre à Paris, dans le musée du Roi (*Sculture della villa Borghese*, t. II, st. VI, fig. 3), représentent une femme qui caresse un guerrier. Dans une peinture des thermes de Titus on voit trois femmes, dont l'une, plus âgée que les autres, semble adresser la parole à un guerrier armé. Tous ces monuments ont été expliqués par l'histoire de Coriolan. Les groupes représentent sans doute des personnages romains; mais,

au lieu de les rapporter à cet ancien événement; il faut y reconnoître des époux du II siècle de l'ère chrétienne, où le costume de la barbe et de la coiffure, qu'on remarque dans ces groupes, étoit en usage. Ils sont représentés sous les attributs allégoriques de Vénus et de Mars, à l'imitation de quelque groupe célèbre de ces divinités, qui existoit à Rome, et qu'on a copié sur le type d'une médaille de Faustine-la Jeune. Quant à la peinture qu'on voit encore, quoique presque effacée, dans la voûte des souterrains des thermes de Titus, il faut remarquer que la copie qu'Annibal Carrache en avoit exécutée, et le dessin que Pierre Santi Bartoli en a gravé dans l'*Admiranda*, different beaucoup de la composition originale. La femme qu'on a prétendu reconnoître pour la mère de Coriolan, Véturia, est, dans la peinture antique, une jeune femme, comme l'a bien remarqué Winckelmann qui a cru appercevoir dans ce sujet la dernière conversation d'Andromaque et d'Hector (*Monumenti inediti*, *praef.*, p. XXIII).

A une époque où l'on examinoit avec moins de critique les monuments des arts, on avoit cru voir Cincinnatus dans les belles statues qui représentent un héros attachant sa chaussure, et aux pieds duquel on a sculpté une charrue (Maffei, *Statue di Roma*, tav. LXX) on le retrouvoit aussi sur plusieurs pierres gravées, où l'on distingue un guerrier qui s'arme, aidé par une femme (Ficoroni, *Vestigia di Roma antica*, p. 183): mais la jeunesse et la nudité du héros représenté par ces statues excluent au premier coup d'œil toute idée de Cincinnatus, et j'ai tâché de rendre plus probable la belle conjecture de Winckelmann, d'après laquelle nous devons y reconnoître Jason (*Musée François*, livraison 51). Quant au sujet représenté sur les pierres gravées, l'opinion des antiquaires qui y ont vu Achille se revêtissant des armes divines, que sa mère vient de lui apporter, me paroît préférable à la première, sous tous les rapports.

Je ne parlerai pas des médaillistes qui ont cru recon-

noître Varron, et Faustus le fils de Sylla, dans les têtes empreintes sur des médailles frappées par des magistrats de leurs familles ou par eux-mêmes (voyez *Imagines virorum illustrium ex bibliotheca Fulvii Ursini*, par Lafréric, *Romœ*, 1570, p. 81; Joh. Fabri, *Imagines illustrium*; etc., n. 61): ces têtes, mieux examinées, représentent, sans contredit, des divinités ou des personnages mythologiques. La prétendue tête du vieux Caton-le-Censeur, gravée sur une pierre fine, ne doit cette dénomination qu'au caprice de quelques antiquaires du XVI siècle (Gronovius, *Thesaur. antiq. graec.*, t. III, tab. *x*).

C'est à la même époque qu'on a fabriqué les médailles de Tiberius Gracchus et de Tillius Cimber, qu'aucun antiquaire ne recevroit aujourd'hui dans ses collections comme des antiques. On peut voir celle de Tiberius Gracchus à la bibliothèque du roi. Le faussaire, qui avoit quelque habileté, mais qui connoissoit peu les usages de l'antiquité, s'est trompé jusqu'au point d'écrire T · GRACCHI (qu'on devroit lire *Titi Gracchi*), au lieu de TI · GRACCHI, ou *Tiberii Gracchi*. L'imposture de la médaille de Cimber est encore plus grossière (Gronovius, *loco citato*, tab. *ddd*). D'autres, sur lesquelles on voit empreintes les têtes d'Asinius Pollio, de Livius Drusus, de Norbanus Flaccus, et de Valerius Messala, ne méritent pas plus de foi, quoique la première ait été publiée parmi les portraits tirés de la collection de Fulvius Ursinus: le reste n'a de garant que Goltzius.

Le Curtius qui semble se précipiter dans le gouffre ouvert au milieu du *forum* n'est qu'un fragment de sculpture antique, arrangé par la restauration de manière à pouvoir représenter ce sujet (*Sculture della villa Borghese*, tom. I., st. 1, fig. 18). Un autre bas-relief, sur lequel Gronovius a cru que ce même personnage étoit représenté, est authentique; mais le sujet est incertain (*Thesaur antiq. graec.*, t. II, pl. LXXXIX): il est plus probable qu'il appartient à un Curtius plus ancien, dont le cheval s'enfonça dans les marécages du *Velabrum*,

au moment où Romulus défendoit Rome contre les Sabins; mais quel que soit le véritable sujet de ce monument, il suffit d'en voir le dessin pour se persuader qu'il ne peut être d'aucune utilité à l'inconographie.

J'ai la même opinion des types de quelques médaillons fort précieux d'Antonin Pie et de Faustine la mère, qu'on remarque au cabinet de la bibliothèque du roi; on voit sur l'un Attius Navius, augure, qui coupe une pierre avec un rasoir, en présence du premier Tarquin; sur l'autre Horatius Coclès qui a fait couper le pont du Tibre pour empêcher les Toscans d'entrer dans Rome, et qui, tout armé, se sauve à la nage. Le type du médaillon de Faustine représente la vestale Claudia, qui, pour prouver son innocence, tire avec sa ceinture, vers le bord du fleuve, le vaisseau qui apporte à Rome l'image symbolique de Cybele. Tous ces monuments sont authentiques; mais, par la petitesse des têtes et par l'état de corrosions du bronze, ils sont tout-à-fait inutiles pour le but de cet ouvrage. On peut dire la même chose de deux autres monuments qui concernent Claudia; l'un est un bas-relief du musée du Capitole (Maffei, *Museum Veron.*, p. 90 et 252); l'autre, une médaille frappée par C. Clodius (Morellius, *Thes. famil.*, CLAUDIA, pl. XI, n. 3), dont le type représente une femme assise, ayant à la main un instrument de sacrifice, et désignée par la légende VESTALIS.

Ces traits d'histoire romaine, ainsi que le dévouement de Mucius Scévola, la continence de Scipion, etc., ont exercé l'habileté des graveurs en pierres fines du XVI siècle; et leurs ouvrages font partie des collections d'antiques; des cabinets les plus célèbres. Gori et Mariette en ont publié un certain nombre comme antiques; l'un dans le *Museum Florentinum*, l'autre dans son *Traité des pierres gravées*. Mais il n'y a pas de connoisseur qui puisse s'y tromper.

On voit dans le même ouvrage de Mariette (*Têtes*, n. 40) le dessin d'une cornaline sur laquelle est gravé

le buste d'un jeune héros, avec peu de barbe, armé d'une cuirasse et coiffé d'une peau de taureau: une inscription le désigne pour P· SCIP· AFR·, *Publius Scipio Africanus*: c'est sans doute Scipion-le-Jeune, ou Scipion Émilien, destructeur de Carthage. La dépouille dont il est coiffé fait allusion à cette ville dont la peau d'un taureau découpée avoit marqué la première enceinte, et avoit fait donner à la citadelle le nom de *Byrsa*. J'ai vu une empreinte de cette cornaline, et je me suis persuadé que l'ouvrage, ainsi que l'inscription, ne remontent pas au-delà du XV siècle.

Voilà des monuments dont je n'ai point cru devoir tenir compte dans mes recherches, qui ont pour but de recueillir les portraits authentiques des Romains illustres. Les monuments antiques, étrangers à ce but, ne doivent pas trouver place dans mon ouvrage; et j'ai dû, à plus forte raison, en exclure tous ceux que l'erreur ou l'imposture avoient fait admettre et classer jusqu'ici dans l'iconographie romaine.

ŒUVRES

DE

ENNIUS QUIRINUS

VISCONTI.

ICONOGRAPHIE

ROMAINE

Tome 1.er Partie 2.e

MILAN,

Chez J. P. Giegler, Libraire.

1819.

MILAN,

De l'Imprimerie et Fonderie
de Jean-Joseph Destefanis,
à S. Zeno, *N.°* 534.

ICONOGRAPHIE ROMAINE.

HOMMES ILLUSTRES.

CHAPITRE III.

Hommes d'état et de guerre sous les empereurs.

§ 1. Agrippa.

L'histoire des anciennes monarchies ne nous présente, peut-être, nulle part un modèle plus accompli des qualités qu'on peut desirer dans le ministre, le général, et l'ami d'un grand souverain, que celui que les historiens d'Auguste nous offrent dans le portrait qu'ils font d'Agrippa (1).

(1) Les époques et les faites indiqués dans cet article sont tirés pour la plupart des histoires de Dion, de Velleïus Paterculus, et d'Appien d'Alexandrie. Quelques autres autorités seront citées plus particulièrement. Dans l'*Histoire de l'Académie des belles-lettres*, tom. XL, on trouve l'extrait d'un travail de M. l'abbé Le Blond sur la vie d'Agrippa. A quelques inexactitudes près, les faits y sont bien rangés dans leur ordre.

Cet homme, d'une naissance obscure, fut, sous les plus heureux auspices, destiné, presque enfant, par sa mère, au métier des armes (1). Il se lia dès-lors d'amitié avec Octave, encore moins âgé que lui (2); et celui-ci le fit connoître à César, son grand-oncle, déjà vainqueur de Pompée. Ce fut alors qu'Agrippa, qui n'avoit pas encore atteint sa dix-huitième année, obtint du dictateur la grace de son frère aîné, qui avoit servi sous Caton dans la

---

(1) La preuve est dans Manilius, l. I, v. 795, qui, faisant l'énumération des ames des grands hommes dont il suppose peuplée au ciel la voie lactée, place l'ame d'Agrippa après celles de Metellus et de Caton. « Agrippa » est là, dit-il, Agrippa qui devint soldat: séparé à » peine des bras de sa mère : »

. . . . *Matrisque sub armis*
Miles Agrippa suæ.

Wernsdorff a déjà refuté l'erreur de quelques commentateurs du poëte astronome, qui ont voulu rapporter à Agrippa Postumus ces expressions, où l'on doit reconnoître son père (Wernsdorff, *Poetae latini minores*, t. II, *Exc. ad Calpurn.*, p. 314).

Quant à la naissance obscure de ce grand homme, et à la foiblesse qu'il avoit de dissimuler le nom de la famille Vipsania dont il étoit issu, voyez Sénèque, *Controv.*, num. 12.

(2) Nicolas de Damas, dans le *Fragment sur l'éducation d'Auguste*, p. 254 de l'édition de M. Coray. Octave étant né dans le mois de septembre de l'an 63 avant l'ére chrétienne, et Agrippa étant mort l'an 12 avant la même ére, âgé de cinquante-un ans, celui-ci a dû naître l'an 64, ou au commencement de l'an 63 (Dion, . LIV, § 28; Pline, l. VII, § 6).

guerre civile d'Afrique (1). Il est vraisemblable que l'an 709 de Rome, 45 ans avant l'ére chrétienne, il accompagna Octave, qui alla rejoindre son grand-oncle en Espagne, où il faisoit la guerre contre les fils de Pompée; et il est certain que l'année suivante il étoit en Epire avec son jeune ami qui achevoit ses études dans la ville d'Apollonie. L'estime d'Agrippa pour les hommes de lettres, et son amour pour les arts, furent probablement les fruits de cette retraite. Ils attendoient l'un et l'autre l'instant où Octave seroit appelé à Rome, pour remplir auprès du dictateur la place importante de maître de la cavalerie, lorsque l'assassinat de César, qui sembloit devoir renverser leurs espérances, et arrêter leur fortune, donna une maturité précoce à l'esprit et aux projets de son héritier, et ouvrit au jeune Agrippa cette longue et glorieuse carrière dont le terme fut la seconde place de l'empire du monde.

On peut douter qu'Octave, s'il n'avoit pas été encouragé et soutenu par l'amitié et l'ame forte d'Agrippa, eût osé se déclarer aussitôt le fils adoptif et l'héritier de César, se faire chef d'un parti, et lever des armées pour combattre les partisans de Brutus et un consul tout-puissant : mais il est certain qu'Agrippa fut, dans ces circonstances mémorables, l'ame

---

(1) Nicolas de Damas, *loco citato.*

des conseils d'Octave, et contribua puissamment à lui gagner les vétérans qui avaient servi sous son père (1). La fortune sourit aux vengeur de César; et Agrippa, toujours dévoué aux intérêts du jeune triumvir, qu'il avoit servi d'une manière brillante dans la guerre de Pérouse, fut fait préteur à l'âge de vingt-cinq ans. En sortant de cette magistrature, il se transporta dans les Gaules, y apaisa des mouvements séditieux, soumit les rebelles, mit en fuite les ennemis de l'état, et les poursuivit jusqu'au-delà du Rhin. Consul en l'an 37, il forma des armées, créa des flottes et même des ports, pour réprimer la puissance de Sextus Pompeïus, et assurer à Rome et à l'Italie la paix sur terre et sur mer. Bientôt il commanda lui-même ces flottes et ces armées; ses victoires navales près de Myles et de Naulochus, ses succès sur terre auprès de Messine, détruisirent les forces naguère si formidables des Pompéiens, et délivrèrent son chef d'un rival dangereux. Mais il lui en restoit un plus éstimé, plus puissant, plus grand capitaine, que le fils de Pompée: Marc-Antoine régnoit à Alexandrie, et il causoit à Rome des inquiétudes qu'il importoit de faire cesser.

Pendant qu'Agrippa se préparoit à cette nouvelle lutte, il jouit d'un honneur extraordinaire. Octave le décora d'une couronne ros-

(1) Velleïus Paterculus, l. II, c. LXIX.

trale d'or (1). Une course qu'il fit dans la Dalmatie, pour mettre fin à des incursions de barbares et à des troubles qui agitoient les peuples soumis à l'empire, ne l'empêcha pas de s'occuper des embellissements de Rome; d'y faire élever des temples plus magnifiques que tous ceux qu'on y voyoit auparavant (2); d'y construire des aquéducs, des fontaines, des thermes, qu'il décora des plus beaux ouvrages des arts; nouveau genre de luxe auquel la monarchie naissante aimoit à accoutumer les Romains (3). Ce fut, sans doute, à cette occasion qu'il déclama contre l'égoisme de quelques riches particuliers qui ornoient de ces

(1) Cette couronne dont Agrippa fut honoré différoit, soit par la matière, soit par la forme, des couronnes navales qu'on avoit l'usage de donner à ceux qui s'emparoient d'un vaisseau ennemi. Voyez Scheffer, *de milit. navali*, l. IV, c. III. Cette même couronne orne la tête d'Agrippa sur ses médailles, num. 3 et 5 de la planche VIII.

(2) Sénèque, *de Beneficiis*, liv. III, c. XXXII: *Tot in urbe maxima opera excitavit, quae et priorem magnificentiam vincerent et nulla postea vincerentur.* Il écrivoit cela avant les Flavius et les Trajan.

(3) Les fontaines qu'il fit construire à Rome étoient au nombre de plus de cent: trois cents statues de bronze ou de marbre, et quatre cents colonnes de marbre, en faisoient l'ornement, Pline l. XXXVI, § 24. Le même auteur parle de tableaux achetés à grands frais par Agrippa pour en décorer ses thermes, dont le service fut assuré dans son testament par une dotation en terres (Dion, l. LIV; § 29).

chefs-d'œuvre leurs campagnes et leurs maisons de plaisance. Il jugeoit que ces nobles productions du talent des Grecs, exposées au public dans la capitale, charmeroient le loisir et formeroient le goût d'une multitude qui devoit désormais renoncer à ses habitudes anarchiques, et à son penchant pour la sédition et la guerre civile (1). Cette guerre alloit cependant recommencer, mais pour la dernière fois. Les flottes et les armées de Marc-Antoine se rangeoient sur les rives de l'Epire, et infestoient la mer Ionienne. Agrippa, nommé général de terre et de mer, s'élève au-dessus de sa propre renommée, et montre, par la prise de Méthone, qu'il n'est aucune espèce d'opération militaire dans laquelle il n'égale les capitaines les plus célèbres. Enfin la bataille navale d'Actium, qui assure la fortune d'Octave, et met dans ses mains l'empire du monde, porte Agrippa au comble de la gloire. Un étendard couleur de mer est la nouvelle marque d'honneur que la reconnoissance du prince décerne à ses services (2).

On prétend que ce fut alors qu'Agrippa osa donner à son maître le conseil hardi de renoncer à l'empire, et de rétablir la républi-

(1) Pline, l. XXXV, § 9.

(2) Dion, l. LI, § 21. Suétone, par méprise, parle de cet étendard, à l'occasion des victoires remportées sur Sextus Pompeïus (*Augustus*, c. XXV).

que. Un historien a paru si persuadé de la vérité de ce fait, qu'il a voulu en accréditer le récit en rapportant le discours même que dut faire Agrippa, et le discours contraire qu'on attribuoit à Mécene. Que l'on parcoure attentivement le premier, et l'on sera sur-le-champ convaincu qu'il ne peut être d'Agrippa. D'ailleurs ce jugement solide, qui a dirigé sa conduite pendant toute sa vie, ne lui permettoit pas de hasarder un conseil qu'il savoit bien qu'Octave ne pouvoit plus adopter. Ce prétendu conseil d'Agrippa n'a eu probablement d'autre origine que les rumeurs artificieuses et les anecdotes controuvées que faisoient circuler les courtisans d'Octave sur sa disposition à se démettre du pouvoir suprême, et les déclamations des jeunes rhéteurs, qui se sont avidement saisis d'un sujet tout-à-fait dans leur goût (1).

(1) Dion, l. LII, *in principio*. Comment Agrippa auroit-il pu craindre qu'après les guerres civiles éteintes, et après la conquête de l'Égypte, les revenus d'un si grand empire ne pussent pas suffire pour l'entretien d'une armée convenable? Comment, après soixante ans de guerres civiles, auroit-il pu dire que le pouvoir des chefs auxquels il faut confier une partie des forces de l'état est dangereux sous un monarque, et ne l'est point dans une republique? Comment, avec les sentiments qu'on lui suppose, auroit-il pu représenter à Octave, qui regnoit effectivement depuis douze années, que, s'il avoit seulement pour quelques moments touché à la principauté, il courroit des risques à s'en dessaisir? Agrippa, qui parle de la sorte, est bien différent de celui qui fut toute sa vie le plus zélé ser-

Octave prit Agrippa pour son collègue dans les fonctions extraordinaires de censeur, qu'il exerça l'an 29 avant l'ére chrétienne, le fit nommer consul pour la seconde fois l'année suivante, et lui fit épouser sa niece. Pour contracter ce mariage, Agrippa fut obligé de répudier la fille d'Atticus, dont il avoit des enfants (1). Il fut nommé consul pour la troisième fois l'an 27; et, durant son consulat, le sénat honora Octave du titre sacré d'Auguste. Deux ans après, celui-ci donna Julie, sa fille unique, en mariage à son neveu Mar-

---

viteur d'Octave, qui savoit obéir, à ce que dit Velleïus, mais uniquement à un seul homme, et qui prétendoit commander à toute le reste du monde: *Parendi sed uni scientissimus, aliis sane imperandi cupidus* (l. II, § 59). On sait d'ailleurs que, dans les écoles de déclamation, on aimot à traiter des sujets semblables à celui sur lequel Dion nous a donné ces deux discours. Juvénal parle d'un discours qu'il avoit lui-même composé à l'école, pour donner à Sylla le conseil d'abdiquer:

Et nos
Consilium dedimus Syllae, privatus ut altum
Dormiret.

Sat. I, v. 15.

Suétone, qui a écrit dans un temps plus rapproché du règne d'Auguste, dit bien que ce prince délibéra (sans doute par hypocrisie) s'il devoit garder ou déposer le pouvoir suprême; mais il ne dit pas qu'Agrippa lui donna le conseil de s'en démettre (*Augustus*, c. XXVIII).

(1) La fille qu'il eut de Pomponia fut *Vipsania*, la première femme de Tibère, qui éprouva dans ce mariage le même sort que sa mère.

cellus, beau-frère d'Agrippa, qui se vit ainsi attaché par un double lien à la famille régnante. Mais l'harmonie entre les deux beaux-frères ne tarda pas à être troublée.

Auguste, se voyant en danger de mourir l'an 23, montra de la préférence pour Agrippa en lui donnant sa bague, comme Alexandre avoit donné la sienne à Perdiccas : le jeune Marcellus en fut choqué, et se conduisit de manière qu'Auguste, après sa guérison, pour le ménager, mit quelque réserve dans son intimité avec Agrippa. Celui-ci, peu accoutumé à être traité avec froideur par son maître, s'éloigna de la cour, et se retira en Orient, où l'empereur s'empressa de l'investir de pouvoirs sans bornes. Il fixa sa résidence à Mytilene. La Grèce et l'Asie se ressentirent de ses bienfaits et de sa magnificence (1). Mais, une

(1) Témoins les inscriptions en son honneur, qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui attestent la reconnoissance des Corcyréens, des Lesbiens et des Athéniens, envers Agrippa. Voyez Maffei, *Museum Veron.*, p. XL, num. 1; Chishul, *Antiq. Asiat.*, p. 186; Stuard, *Antiq. of Athens*, t. II, c. v. Cette dernière ville avoit été décorée par lui d'un nouveau théâtre qui porta le nom d'*Agrippëum* (Philostrat., *Vitae Sophist.*, l. II, c. v, § 3). Le silence de Pausanias sur ce monument est digne de remarque : on ne peut pas l'attribuer simplement à un oubli, lorque l'on compare cette omission avec une autre non moins importante (l. I, c. III et XXII). L'une des deux statues équestres qui décoroient la montée des *proprlées* d'Athenes étoit celle d'Agrippa. L'in-

mort prématurée ayant enlevé Marcellus cette même annéc, Auguste, qui, peu de temps après, étoit allé en Sicile, pour régler le gouvernement de cette province, se vit obligé l'an 21, de rappeler Agrippa, et de l'envoyer à Rome, avec l'autorité la plus étendue, pour y rétablir l'ordre, et calmer l'effervescence populaire. Ce fut alors que, voulant s'attacher ce grand homme par des liens encore plus étroits, il lui donna en mariage sa fille, veuve de Marcellus. Agrippa l'épousa, après avoir fait une seconde fois divorce, et en eut des enfants qu'Auguste adopta solennellement par la suite. Cependant la haute faveur dans laquelle étoit leur père ne fasoit qu'augmenter son dévouement au service de son maître et à celui de Rome. Il court rétablir la tranquillité dans les Gaules ; il vole en Espagne soumettre les Cantabres. Auguste le regarde plutôt comme son collègue que comme son parent et son ministre. Il le fait revêtir avec lui

---

scription que l'on lit encore sur le piédestal en est une preuve irréfragable; on l'y lisoit, sans contredit, du temps de Pausanias, qui cepedant fait semblant d'ignorer le personnage à l'honneur duquel cette statue avoit été élevée (l. I, c. xxii). Je ne saurois expliquer l'aversion de ce voyageur pour la mémoire d'Agrippa que par un ressentiment contre ce Romain qui avoit dépouille la Grèce d'un grand nombre de chefs-d'œuvre des arts, pour en décorer les monuments dont il embellissoit Rome (Strabon, l. XIII, p. 590.

pour cinq ans du pouvoir tribunicien, qui rend leurs personnes inviolables et sacrées.

Agrippa jouit, pendant deux ans, à Rome, des honneurs accumulés sur sa tête; mais, l'an 16, il passa de nouveau dans l'Orient, qu'on pouvoit regarder comme son partage. Il étoit décoré de la dignité sacerdotale des quindécemvirs; et, comme membre de ce collége, il fit, quoique absent, la dépense des jeux solennels qu'on célébroit tous les cinq ans à Rome, en mémoire de la bataille d'Actium (1). L'an 14 il fit la guerre en Asie, chassa du trône du Bosphore un usurpateur, et y rétablit la fille de Pharnace, qu'il donna en mariage à Polémon. Son pouvoir tribunicien expiroit l'an 13; on le lui prorogea, ainsi qu'à son beau-père, pour un autre lustre. Il étoit revenu à Rome; mais la menace d'un grand mouvement dans la Pannonie l'appela dans cette province éloignée, qu'il mit en état de défense. L'an 12 il étoit de retour en Italie, et il se trouvoit dans la Campanie, probablement dans une de ses maisons de plaisance, lorsque la mort le surprit à l'âge de cinquante-un ans révolus. Auguste, qui, à la nouvelle

---

(1) M. l'abbé Le Blond ne le fait partir pour l'Orient qu'après la célébration de ces jeux. Le texte de Dion prouve le contraire, liv. LIV, § 19, où je pense que le participe *ἀναλώσαντος* ne doit pas être séparé de la phrase précédente *διὰ τῶν συνιερέων*.

du danger, étoit accouru pour le revoir, ne le trouva plus vivant : il lui fit rendre des honneurs extraordinaires, et prononça lui-même l'oraison funèbre, ayant un voile suspendu entre lui et le corps d'Agrippa. Celui-ci s'étoit préparé d'avance un tombeau dans le champ de Mars; mais Auguste voulut que les cendres de son gendre chéri fussent déposées dans son propre mausolée.

Parmi les qualités et les vertus que les historiens du temps ont remarquées dans Agrippa, on distingue particulièrement sa célérité dans l'exécution de ses vastes et nombreuses entreprises (1), et la modération par laquelle il sut se conserver la bienveillance d'Auguste, à qui il avoit rendu tant et de si importants services. Trois fois il avoit mérité les honneurs du triomphe, trois fois il les refusa. Auguste aimoit que les grands de l'empire contribuassent à l'embelissement de la capitale; Agrippa les surpassa tous pour le nombre, l'utilité, et la magnificence des monuments qu'il fit élever. Mais, plus jaloux de la gloire de son maître que de la sienne, il lui fit honneur d'une grande partie de ses ouvrages (2), et il ne s'en attribua quelques-uns que par son ordre

(1) *Per omnia extra dilationem positus, consultisque facta conjungens* (Velleïs Paterculus, l. II, § 79).

(2) *Aqua Julia, Saepta Julia,* ouvrages d'Agrippa, qui portèrent le nom de son maître.

exprès (1). Protecteur des arts et des lettres, il donna lui-même des preuves d'une instruction aussi vaste que variée, et dans les mémoires de sa vie, monument historique que nous regrettons (2), et dans un grand travail géographique dont Pline a profité. Cet ouvrage, qui embrassoit tous les pays du globe, servoit d'explication aux peintures cosmographiques dont le portique d'Octavie étoit embelli (3).

Le portrait d'un homme qui jouit constamment toute sa vie de la faveur et de la familiarité du maître du monde, dont le peuple romain et la plupart des nations soumises à l'empire avoient admiré la valeur, éprouvé la sagesse et la bienfaisance, ne pouvoit pas rester dans l'obscurité.

La monnoie romaine, frappée par la reconnoissance de l'empereur ou par celle du sénat, nous l'a transmis, et nous l'a fait reconnoître dans plusieurs excellents ouvrages de sculpture qui nous sont parvenus, foibles restes de tant de statues élevées en son honneur (4).

Les num. 4 et 5 de la planche VIII présen-

---

(1) Le panthéon: voyez Dion, liv. LIII, § 27.

(2) Voyez Vossius, *de Historicis latinis*, l. I, c. XVIII; et Pline, l. VII, § 46.

(3) Pline, l. III, § 3.

(4) Les inscriptions grecques dont nous avons fait mention ci-dessus ont été gravées sur les piédestaux qui portoient les statues d'Agrippa. Les Lesbiens lui donnèrent le titre de *Dieu sauveur*, et de Κτιστὴς, *fondateur* ou *édificateur* de leurs villes.

tent le dessin d'une médaille de bronze de moyen module, frappée par ordre du sénat romain, avec l'effigie d'Agrippa. On l'y voit empreinte de profil et ceinte d'une couronne rostrale; la légende offre les noms de M · AGRIPPA · L · F · COS · III ·, *Marcus Agrippa Lucii filius, consul tertium*; « Marcus » Agrippa, fils de Lucius, trois fois consul (1). » Le revers a pour type la figure de Neptune debout, ayant pour attribut le trident et le dauphin. Il n'y a pas de légende; on y voit seulement les sigles S· C·, *senatus consulto*; « par décret du sénat. » Les rapports entre le dieu de la mer et le destructeur des flottes de Sextus Pompeïus et de Marc-Antoine sont faciles à saisir; mais Agrippa lui-même avoit donné un témoignage éclatant de sa reconnoissance envers cette divinité favorable, en lui consacrant dans le champ de Mars un superbe portique qui fut distingué par le nom de portique de Neptune, ou de portique d'Agrippa, jusqu'au temps où les peintures qui l'ornoient et qui représentoient

(1) Voyez Morellius, *Thes. fam. rom.*, VIPSANIA, n. 4. M. Agrippa ne prend aucun autre titre dans l'inscription de la façade du panthéon. On a mal conclu de la mention de son troisième consulat que ce fut durant cette magistrature qu'il fit la dédicace de ce temple. Depuis l'époque de ce consulat, qui fut l'an 27 avant l'ére chrétienne, Agrippa a toujours pu s'intituler *consul trois fois*, COS · III.

le voyage et les exploits de Jason et des héros qui l'aecompagnèrent lui firent donner vulgairement la dénomination de portique des Argonautes, qui fit presque entièrement oublier les premières (1).

Une autre médaille d'argent, gravée sous le num. 3 de cette même planche, n'a pu être frappée que par l'ordre de l'empereur, à qui l'autorité sur la fabrication de la monnoie d'or et d'argent étoit réservée (2). On y voit d'un côté le même profil; mais la tête d'Agrippa est décorée de deux couronnes. On a ajouté la couronne murale à la couronne rostrale. Entre les nombreux exploits d'Agrippa il pourroit sembler difficile d'indiquer celui qui lui avoit mérité la couronne murale; mais je pense que la prise de Méthone lui ayant fait plus d'honneur que celle d'aucune autre ville, il la dut à ce succès (3). La légende, M · AGRIPPA · COS · TER · COSS · LENTVLVS, ajoute aux noms de *Marcus Agrippa, trois fois consul*, ceux de *Cossus Lentulus*, magistrat qui surveilloit sans doute la fabrication des monnoies à quelque époque du règne d'Auguste. Cette époque n'est que très-vaguement déterminée par la légende AVGVSTVS · COS · XI ·, « Auguste, onze » fois consul, » écrite autour de la tête de ce

---

(1) Nardini, *Roma vetus*, l. VI, c. IX.

(2) Morellius, *loc. cit.*, VIPSANIA, num. 7.

(3) Dion, l. L, § 11; Orosius, l. VI, § 19.

prince, que l'on voit gravée de l'autre côté de la médaille, et couronnée de lauriers. Le onzième consulat d' Auguste a pu être marqué sur les monuments publics durant l' espace de vingt-six ans, puisqu' il fut consul pour la onzième fois l' an 23 avant J.-C., et ne prit son douzième consulat que l' an 5 de l' ére vulgaire.

Il me semble probable que ces médailles d' Agrippa n' ont été frappées qu' après l' an 12 avant cette ére, qui est l'époque de sa mort. Elles firent, sans doute, partie des honneurs funèbres que la douleur d' Auguste décerna à la mémoire de son ami. La plupart des antiquaires pensent qu' elles ont été frappées du vivant d' Agrippa. La modestie de ce grand homme et les égards délicats par lesquels il sut éviter toute sa vie d' exciter la jalousie de son maître, et ménager son amour-propre, m' empêchent d' adopter cette opinion qui n' est appuyée sur aucune preuve (1).

Sous le n° 6 j' ai fait graver une autre médaille sur laquelle on voit la tête d' Agrippa au revers de celle d' Auguste. Elles ne sont

(1) Le titre de *pater patriae*, qui ne fut décerné à Auguste que l'an 2 avant l'ére chrétienne, et qu'il prend sur les médailles de la colonie de Nismes, sur lesquelles la tête d'Agrippa est empreinte auprès de celles de l'empereur, prouve au contraire que ces monnoies n'ont été frappées qu'après la mort du premier.

décorées d'aucune espèce de couronne: on y lit d'un côté, CAESAR · AVGVSTVS; de l'autre côté, M · AGRIPPA · PLATORINVS: ce dernier nom désigne un Sulpicius Platorinus, autre magistrat qui, sous le règne d'Auguste, a eu, pendant quelques années, la direction de la monnoie (1).

La tête de Marcus Agrippa, dessinée sous deux aspects, n° 1 et 2, fut trouvée dans les fouilles de Gabies, et on la voit maintenant au Musée Royal (2). C'est un ouvrage en marbre grec d'un travail excellent: les traits d'Agrippa s'y reconnoissent d'après les médailles que nous venons d'examiner; mais les formes sont ici mieux développées. On y remarque ce front sourcilleux et ce regard sombre indiqués dans Pline par le seul mot *torvitas* (3), apparence de sévérité que le caractère d'Agrippa démentoit à chaque instant. Dans la galerie de Florence on voit une tête parfaitement semblable à celle-ci; mais elle est un peu moins bien conservée.

La tête d'une statue célèbre qui existe à Venise dans le palais de Grimani (4) offre

---

(1) Morell., *Thes. fam.*, VIPSANIA, num. 3.

(2) J'en ai parlé dans mon ouvrage sur les *Monumenti Gabini*, p. 31, pl. 2 et 2*a*.

(3) Pline, l. XXXV, § 9.

(4) Pococke, dans ses *Voyages d'Orient*, a fait graver le premier ce monument insigne, II, pl, XCVII.

encore la même physionomie (n. 7); on l'a toujours reconnue pour être celle d'Agrippa, en la comparant avec les têtes empreintes sur les médailles. Le dauphin, attribut de Neptune, que nous avons vu sur d'autres monuments devenir le symbole du héros de Salamine et du destructeur des pirates (1), est aux pieds du vainqueur d'Actium. La tête, qui n'a jamais été détachée du corps, offre les mêmes traits que les deux têtes en marbre dont nous avons fait mention, et dont l'une est gravée sur cette planche. Il est probable que cette belle statue a été apportée de la Grèce, où tant de monuments, dont les inscriptions nous restent encore, furent consacrés à la mémoire de cet illustre romain (2).

---

(1) *Iconographie grecque*, pl. XIV, num. 1; et ci-dessus, pl. V, num. 11.

(2) Nous avons déjà parlé de ces monuments. Dion fait mention d'une statue d'Agrippa qui étoit placée dans le portique du panthéon, et qui faisoit pendant à celle d'Auguste (l. LIII, § 27). Il semble que l'une et l'autre y avoient été placées de leur vivant: aussi n'y étoient-ils pas représentés en divinités, honneur qu'Auguste n'avoit point permis à Agrippa de lui rendre. Je pense que ces deux statues ont été figurées dans le type d'une médaille d'argent frappée par Marius Trogus avec la tête d'Auguste (Morellius, *Thesaur. fam.*, MARIA, pl. I, num. 4). On y voit au revers deux figures en pied, l'une et l'autre revêtues de la toge romaine, une cassette d'actes ou de placets (*scrinium*) à leurs pieds, ainsi qu'on le voit ordinairement au pied des statues

§ 2. Corbulon.

La vie de Cnéus Domitius Corbulo, ou Corbulon, présente un citoyen illustre, comme magistrat et comme guerrier, et digne d'être placé à côté d'Agrippa par sa fidélité inébranlable envers son souverain, ainsi que par l'éclat de ses vertus militaires (1).

La famille dont il étoit issu lui avoit ouvert la carrière des honneurs. Il fut élu préteur l'an 20 de l'ère chrétienne (2), et il ne tarda pas à donner en plein sénat des preuves de cette sévérité qui a été son caractère distinctif. Il accepta volontiers, et il exerça avec une dureté remarquable la commission fâcheuse de rechercher les malversations et les négligences dont les magistrats et les entrepreneurs s'étoient rendus coupables dans la construction et dans la réparation des grands chemins de l'Ita-

---

romaines en toge. Mais celle d'Auguste, qui est à droite est distinguée par une couronne de laurier : celle d'Agrippa, par une couronne crénelée. J'ai fait graver un dessin de cette médaille sous le num. 8 de la pl. VIII.

(1) Tacite, dans ses *Annales*, liv. XI à XV; et Dion, liv. LIX, § 15; LX, 30; LXII, 19 sqq.; LXIII, 6 et 17, nous ont transmis presque tout ce que nous savons de ce capitaine célèbre.

(2) Tacite, *Annales*, l. III, § 31. D'après cette époque, on peut conclure que Corbulon, qui mourut quarante-sept ans après sa préture, étoit plus que septuagénaire. Quant à sa noble origine, c'est Tacite lui-même qui l'atteste (*Hist.*, liv. II, c. LXXVI).

lie : son inquisition fut si minutieuse, qu'elle sembloit avoir plutôt pour but la ruine des particuliers que le bien de l'état. Cependant cette conduite, au lieu de déplaire à Caligula, qui étoit son beau-frère (1), fit élever Corbulon au consulat. Mais, bientôt après, sous l'empire de Claude, elle lui attira les reproches du prince, et l'obligea à de pénibles dédommagements. Claude cependant ne méconnut ni les intentions franches et droites de Corbulon, ni l'énergie et l'étendue de ses moyens, ni son zèle pour le bien public ; il lui confia le commandement d'une armée dans la Belgique, et le gouvernement de cette contrée.

---

(1) Sa mère s'appeloit *Vestilia*; elle avoit eu trois maris, dont l'un avoit été père de Césonia, qui devint femme de Caligula ; d'un autre étoit issu Corbulon. Aucun de ces trois maris de Vestilia, si nous suivons l'autorité de Pline (l. VII, p. 4), n'appartenoit à la famille Domitia : et nous ne concevrions pas comment Vestilia eût été la mère de Cnéus Domitius Corbulon, si nous n'avions pas des doutes sur l'intégrité de ce texte. A la place de C · HERDICI, qu'on y lit maintenant, on trouve, dans plusieurs manuscrits qu'Hardouin a consultés, C · DITI : ces deux leçons sont probablement des altérations des leçons véritables, CN · DOMITI et CNEI · DOMITI, dont on aura fait dans quelques copies, C · DOMITI, C · DITI, C · DITI; et dans d'autres, CHE · DOMITI, CHE · DOITI, CHERDITI; et, par la substitution fréquente du C au T, C · HERDICI. Rien ne nous autorise à penser que Corbulon eût passé dans la famille Domitia par une adoption.

Sur ce nouveau théâtre, le caractère entreprenant du proconsul attira bientôt l'attention d'une cour qui aimoit la paix ; la guerre qu'il avoit déclarée aux Chauciens d'au-delà du Rhin parut dangereuse, quoiqu'il la fît avec succès : on en appréhenda les suites, et on rappela dans les limites de sa province le proconsul victorieux. « Heureux les généraux d'autre- » fos ! » fut la seule plainte par laquelle Corbulon obéissant exhala son dépit contre un ordre qui arrêtoit le cours de ses victoires. Son activité mit à profit ce loisir involontaire pour faire creuser par ses soldats un canal qui, joignant le Rhin à la Meuse, faciliteroit les communications intérieures de la province, et donneroit un écoulement régulier au reflux de l'Océan. Claude, qui avoit mis des bornes aux succès militaires du guerrier, accorda les décorations des triomphateurs à l'auteur de ce grand et utile ouvrage, qu'on nomma canal de Corbulon, *Corbulonis fossa*, et qui a perpétué la mémoire du proconsul dans ces contrées.

Des succès plus mémorables encore l'attendoient dans l'Orient, où il fut envoyé par Néron l'an 54 de l'ére chrétienne, pour l'opposer au roi des Parthes, qui vouloit exercer sur l'Arménie, en y plaçant sur le trône son frère Tiridate, une influence dont les empereurs étoient en possession.

L'arrivée de Corbulon en imposa à Vologese,

qui ajourna ses projets, entama des négociations, et envoya au proconsul, pour otages et comme garants de ses dispositions pacifiques, plusieurs princes du sang des Arsacides, que celui-ci fit conduire à la cour de Néron, à la grande satisfaction de l'empereur qui les avoit en son pouvoir, et du roi des Parthes, qui éloignoit de lui des prétendants à la couronne. Ce prince, en effet, sans aucun égard pour ses otages, commença la guerre, et l'Arménie fut envahie par son frère. Mais le général romain, dont la sévérité avoit rétabli la discipline dans les armées de l'Orient (1), et dont la prévoyance avoit tout préparé pour ce moment de crise, entra dans l'Arménie, en occupa, presque sans résistance, les deux villes principales, Artaxate et Tigranocerte ; détruisit la première, difficile à garder, et mit la seconde en état de recevoir Tigrane, que l'empereur avoit nommé roi de cette région. Tant de succès dont on fit honneur à Néron, avec les armées et sous les aus-

---

(1) On rapportoit des exemples exagérés de cette rigueur. Il avoit puni de mort, disoit-on, quelques soldats, parce que, travaillant à palissader le camp, ils avoient déposé leurs épées. Ce sont des contes, dit Tacite ; mais ces contes mêmes n'ont d'autre source que la sévérité du général (*Annal.*, XI, c. XVIII) : *Quae nimia, et incertum an falso jacta, originem tamen e severitate ducis traxere : intentumque, et magnis delictis inexorabilem scias cui tantum asperitatis etiam adversus levia credebatur.*

pices duquel le proconsul se couvroit de gloire, causèrent une joie universelle à Rome.

Corbulon s'occupa, pendant l'an 60, du gouvernement de la Syrie ; et Vologese, des préparatifs d'une nouvelle guerre qu'il entreprit en effet, après deux années de repos, avec des forces supérieures qui menaçoient toute la frontière romaine. Corbulon mit ses provinces en état de défense, et écrivit à l'empereur pour le prier d'envoyer un autre général et une seconde armée pour soutenir Tigrane. Césennius Petus, homme consulaire, fut chargé de cette entreprise ; et ses mauvais succès tournèrent à l'honneur du proconsul de Syrie, qui se joignit à lui au moment même où il venoit de faire une retraite honteuse, et de signer une treve à des conditions humiliantes.

Aussitôt que ces revers furent connus à Rome, où l'on ne songeoit qu'à élever d'avance des arcs de triomphe (1) pour les succès que l'on s'y promettoit, qu'ils firent l'impression la plus vive, et que le soupçonneux Néron n'hésita pas à investir son proconsul d'une autorité extraordinaire sur tout l'Orient, pareille à celle qu'y avoient exercée autrefois Agrippa et Pompée. Corbulon s'en servit pour la gloire de l'empire ; Vologese se retira de l'Arménie ; et, en

---

(1) L'arc de triomphe élevé, à cette occasion, sur le Capitole est le type d'une médaille de Néron en grand bronze.

réparation de l'échec de Césennius Petus, il fut convenu que Tiridate déposeroit son diadême au pied de la statue de Néron, à laquelle il rendroit les honneurs que l'on rend aux images des divinités, et qu'il se transporteroit à Rome pour y recevoir des mains de l'empereur ce symbole de l'autorité royale. La première partie de cette convention fut exécutée dans le lieu même où Césennius avoit signé la treve, et en présence de deux armées.

La gloire de Corbulon étoit au comble : on opposoit sa valeur et ses vertus à la vie honteuse de l'empereur; on sollicitoit le proconsul de mettre sur sa tête le laurier des Césars. Corbulon, en sujet fidèle, repoussa ces offres; et, craignant qu'elles n'excitassent la jalousie de son souverain, il fit conduire Tiridate à Rome par son gendre Annius, afin qu'il y servît d'otage de la fidélité de son beau-père (1).

Corbulon resta encore pendant quelques années en Orient, dans tout l'éclat de sa puissance. Pour conserver aux villes de l'empire la

---

(1) Cet Annius prend dans Tacite (*Annal.*, XV, c. XXVIII) le surnom de *Vivianus;* mais Henri de Valois pense qu'il y a erreur, et qu'il faudroit lire *Vinicianus* (*ad Dion*, l. LXII, 23). Nous ne pouvons pas décider si sa femme, fille de Corbulon, étoit la même Domitia qui fut peu après l'épouse d'un *Lamia*, et ensuite de Domitien. Il est assez vraisemblable que la politique cruelle de Néron n'a pas laissé survivre Annius à son beau-père.

supériorité qu'elles avoient sur les autres, il ne voulut pas permettre que des artistes nés sujets de Rome suivissent Tiridate à son retour en Arménie, où ce roi les avoit engagés à se rendre pour rebâtir sa capitale. Le proconsul ne laissa passer que ceux qui avoient obtenu une permission expresse de l'empereur (1).

Cependant ni cette conduite irréprochable, ni les preuves multipliées qu'il avoit données de son dévouement à son devoir et à son prince, ne purent le préserver de la jalousie tyrannique de Néron. Sous des prétextes honorables il le fit appeler dans la Grèce, où il prostituoit sa dignité en ambitionnant des triomphes frivoles dans les jeux consacrés à la course ou à la musique. A peine Corbulon eut-il débarqué à Cenchrée, que des envoyés de César lui apportèrent l'ordre de se donner la mort. « Je la » mérite bien, » répondit le grand capitaine, se reprochant, sans doute, sa fidélité envers ce monstre ; et d'un coup il se perça le cœur.

Ainsi périt, l'an 67 de l'ére chrétienne, ce Corbulon dont tout l'empire avoit admiré les vertus pendant le cours d'une longue vie. L'élévation et la noblesse de sa taille, la vigueur de ses membres, sa facilité à parler avec éloquence

---

(1) Dion, liv. LXIII, § 6. Les circostances qui semblent avoir quelque rapport avec les idées des anciens sur l'économie politique étant extrêmement rares dans les écrivains de ces temps, elles doivent être remarquées avec un certain soin.

sans avoir besoin de préparation, rehaussoient encore l'éclat de ses qualités morales et de ses talents supérieurs dans l'art de la guerre et dans celui de gouverner les hommes (1). Son esprit étoit éclairé par les lettres; et les ouvrages dans lesquels il avoit consigné l'histoire de ses campagnes, ainsi que les observations qu'il avoit eu lieu de faire dans des climats peu connus, étoient des monuments précieux pour l'histoire militaire et pour les nouvelles lumières qu'ils répandoient sur la géographie (2). Il ne laissa pas d'enfants mâles; mais sa fille Domitia, quinze ans après la mort de son père, devenue impératrice, fit revivre avec plus d'éclat la mémoire de ce grand homme.

Le portrait de Corbulon ne nous est connu que par conjectures. Plusieurs têtes antiques, sculptées dans les beaux temps de l'art, nous offroient les mêmes traits que nous retrouvons sur le buste de marbre pentélique gravé sous les n. 1 et 2 de la planche IX (3): la manière

(1) Tacite, *Annales*, liv. XIII, c. XXXIV, où Corbulon est décrit *corpore ingens, verbis magnificus, et super experientiam sapientiamque, etiam specie inanium validus*. Juvénal fait allusion à ces avantages physiques de Corbulon dans sa III satire, v. 251; Dion aussi les remarque liv. LXII, pag. 19.

(2) Pline les a cités souvent. Voyez Vossius, *de Hist. latinis*, l. I, c. XXV.

(3) Il est exposé au Musée du Roi, dans la salle des Caryatides.

dont sont coupés les cheveux de cette tête sans barbe ne permettoit pas de douter qu'elle ne fût le portrait d'un Romain qui avoit vécu postérieurement aux premiers siècles de la république, mais avant le règne d'Adrien, époque où les Romains laissèrent de nouveau croître leur barbe. Ce Romain devoit être un personnage illustre, ainsi qu'on en peut juger par le nombre de ses bustes en marbre qui sont parvenus jusqu'à nous (1): cependant il n'appartenoit point à la famille des César, dont tous les membres sont connus par les médailles.

La découverte qu'on fit de la ville de Gabies en 1792 jeta sur mes recherches un trait de lumière qui dissipa toute incertitude. La tête dont nous avons sous les yeux les dessins y fut retrouvée dans la même place qu'elle avoit occupée primitivement: elle étoit encore dans une niche ovale creusée dans l'une des parois d'un petit temple consacré à la mémoire de Domitia, fille de Corbulon, et à celle de sa famille (2).

---

(1) Il y en avoit un dans la collection du marquis Rondanini à Rome: on l'y connoissoit sous le nom de *Marcus Brutus*, et on l'avoit restauré en conséquence. Voyez les *Notizie d'antichità e d'arti*, 1786, *maggio*, tav. 4, rédigée à Rome par M. Guattani. Une tête pareille est dans le Musée du Vatican (*Museo Pio Clementino*, t. VI, tav. 61): d'autres semblables, que le peintre écossois, M. Gavin Hamilton, avoit découvertes à Rome, sont maintenant en Angleterre.

(2) IN · HONOREM · MEMORIAE · DOMVS · DOMITIAE · AVGVSTAE · CN · DOMITI · CORBVLO-

Dès-lors je conjecturai que ce portrait devoit être celui de son père, de ce fameux Corbulon dont les images avoient été, sans doute, multipliées, par les soins de ses amis et des clients de sa fille, sous le règne de Domitien, devenu son beau-fils.

En effet, le caractère austère de la physionomie s'accorde à merveille avec cette sévérité dont l'histoire de Corbulon nous a transmis le souvenir; et, quoique les artistes anciens fussent ordinairement très-attentifs à ne pas trop marquer dans un portrait les ravages des années, on retrouve dans ce cou penché en avant, dans ces épaules tant soit peu élevées, le mouvement d'un homme qui s'affaisse sous le poids de l'âge.

Depuis que j'ai eu l'occasion de publier pour la première fois ces conjectures (1), et de les développer, le public a paru les adopter; et les têtes qui offrent le même portrait sont aujourd'hui connues sous le nom de cet illustre Romain.

NIS · FIL·, etc. Voyez mon ouvrage sur les *Monúmenti Gabini*, p. 26, 36 et 40, où j'ai publié aussi une autre tête de Corbulon, déterrée dans les mêmes fouilles, et disposée de manière à être appliquée sur une statue, probablement revêtue de la toge ou de la cuirasse. La ville de Gabies, rétablie sous les Césars du premier siècle de l'ére chrétienne, comptoit parmi ses décurions des affranchis de Domitia. Ces monuments ont été transportés, ainsi que l'autre, à Paris, dans le Musée du Roi.

(1) Dans l'endroit cité du *Museo Pio Clementino*, v. VI.

§ 3. Ursus Servianus.

Lucius Julius Ursus Servianus (1) étoit à Rome un personnage de la plus haute distinction la fin du premier siècle de notre ére.

---

(1) Le prénom et les noms que je donne au beau-frère d'Adrien sont justifiés par des monuments authentiques. Le prénom *Lucius* se trouve sur le buste que je publie, et sur le fragment d'une tablette de bronze que l'on conserve à Rome au cabinet de Kircher, dont le P. Contucci avoit transcrit l'inscription que Maffei a insérées dans son *Museum Veronense*, pag. 329, num. 6. Cette même inscription assure à Servianus le nom de *Julius*, que Pline-le-Jeune lui a donné dans deux de ses lettres (l. III, ép. vi, et l. X, ép. ii). L'abbé Marini (*Iscrizioni delle ville e palazzi Albani*, num. xxvii) et le P. Oderici (*de Orcitirigis numo*, pag. 73) semblent croire que son nom de famille étoit *Ælius* et non *Julius*: mais l'autorité sur laquelle ils se fondent ne me semble pas pouvoir balancer celles que j'ai alléguées pour le nom de Julius. C'est une *figulina*, ou la marque d'une brique, publiée par Doni (*Inscript. Clas.* II, num. 142), qui donne à Servianus le nom d'AEL., *Ælius*; mais, comme Doni a tiré des papiers d'Achille Statius la copie de cette inscription qu'il n'a pas vue, il est possible qu'on ait mal copié les caractères qui, dans ces sortes d'inscriptions, sont fort-souvent liés l'un avec l'autre, et qu'on ait lu AEL, au lieu de IVL. Le premier surnom, VRSVS, *Ursus*, se trouve sur deux des monuments cités, et sur plusieurs autres, ainsi que le dernier surnom *Servianus*, qui, suivant l'usage de ces temps, étoit devenu son nom propre par excellence. Quant au prénom *Caïus* et au nom *Servilius*, qu'il porte dans les

Il est vraisemblable qu'il dut en grande partie son élévation à son mariage avec Pauline, cousine de Trajan et sœur d'Adrien (1). Lorsque Trajan commandoit sur les bords du Rhin les armées de la Germanie supérieure, Servianus y occupoit une place importante; et il se servit de l'autorité qu'elle lui donnoit pour empêcher qu'Adrien, son beau-frère, ne fût premier à porter à Trajan, leur parent, la nouvelle de son adoption par l'empereur Nerva, adoption qui lui assuroit l'empire. Les manœuvres odieuses de Servianus furent cependant inutiles; mais si nous en croyons Spartien, sa jalousie ne se borna pas là: il fit encore tous ses efforts pour décréditer son beau-frère dans l'esprit de l'empereur désigné (2).

Lorsque, après la mort de Nerva, Trajan fut assis sur le trône, Servianus parcourut sans obstacles la carrière des honneurs. Il obtint le gouvernement des Pannonies (3), et parvint deux fois au consulat (4). Son crédit étoit très-grand à la cour, et il paroît en avoir fait un

---

Fastes de Panvinius, et ailleurs, ils sont tirés des sources suspectes dans lesquelles ce dernier antiquaire a trop souvent puisé.

(1) Spartien, *Adrianus*, c. II.

(2) Spartien, *loc. cit.*

(3) Pline-le-Jeune, l. VIII, ép. XXIII.

(4) Il fut consul supplémentaire (*suffectus*) l'an 102 et l'an 111 de l'ère chrétienne.

noble usage (1). Il n'avoit qu'une fille unique, qu'il donna pour épouse à Fuscus Salinator, jeune homme, suivant le témoignage de Pline, encore plus recommandable par ses vertus et par ses talens, que par sa haute noblesse (2). De ce mariage naquit un autre Fuscus, qui, dans l'âge avancé de son grand-père, fut le soutien de sa vieillesse et l'espérance de sa famille.

Il n'est pas vrai, comme quelques historiens l'assurent, que Trajan, n'ayant pas d'enfants, ait jamais pensé à nommer Servianus pour son successeur (3). Cette haute fortune fut réservée à Adrien; et Servianus, son beau-frère, fut comblé des faveurs les plus signalées, et obtint l'honneur d'un troisième consulat (4). Il jouis-

---

(1) Une lettre écrite à Trajan par Pline-le-Jeune nous prouve que Servianus s'étoit intéressé pour lui auprès de l'empereur (l. V, ép. II). Cet écrivain avoit pour Servianus une tendre amitié.

(2) Pline, l. VI, ép. XXVI.

(3) C'est cependant ce qu'on lit dans l'*Histoire des Empereurs*, de Tillemont, t. II, à l'art. XXIV *de l'empereur Trajan*; mais le texte de Dion, que l'on y cite pour autorité, étoit corrompu, et Fabricius l'a rétabli (l. LXIX, pag. 17).

(4) L'an de l'ère chrétienne 134. Cette fois Servianus fut consul ordinaire avec Vibius Varus. Quant à son crédit à la cour, on en a les preuves dans ce que dit Spartien: Adrien sortoit de son cabinet pour aller à sa rencontre (*Adrianus*, c. VIII). Flavius Vopiscus nous a conservé une lettre que cet empereur avoit adressée de

soit à un si haut degré de l'estime de l'empereur, que celui-ci, sentant sa santé s'affoiblir, parla de lui de manière à faire croire qu'il le jugeoit digne de lui succéder (1).

Ce bruit qui se répandit bientôt, et qui n'étoit pas sans fondement, alluma dans le cœur de Servianus une ambition qu'il ne put tenir secrete, et dont la manifestation le perdit.

Adrien, qui s'étoit déterminé à adopter Elius Verus, et qui, dominé par une humeur mélancolique causée par sa maladie, voyoit avec envie son beau-frère, plus âgé que lui de trente années, se préparer à le remplacer, et travailler à se faire un parti dans le palais et dans l'armée, ordonna qu'on le fît mourir. Ce vieillard nonagénaire, en se préparant à la mort, demanda quelques momens pour accomplir une cérémonie religieuse à l'autel de ses dieux domestiques ; alors il brûla de l'encens en leur honneur ; et, après avoir protesté devant eux de son innocence, il dévoua l'empereur à leur vengeance: « Qu'il souhaite la mort, dit-il, et que » la mort ne l'exauce point! » Cette cérémonie étant achevée, il se présenta au fer des meurtriers, qui l'égorgèrent avec son petit-fils, âgé

---

l'Égypte à son beau-frère, en lui envoyant des verres d'une fabrique égyptienne, qui étoient remarquables par leurs couleurs changeantes, probablement comme de fausses opales, *allassontes* (*Saturninus*, c. VIII).

(1) Dion, *loco citato.*

seulement de dix-huit ans (1). Cette scène sanglante se passa l'an 136 de l'ére chrétienne.

Le buste de Servianus, que j'ai fait dessiner de face et de profil, sous les n.° 3 et 4 de la planche IX, étoit, depuis long-temps, à Rome; mais il n'avoit point été remarqué. Je l'ai découvert à Paris, où il avoit été transporté dans ces derniers temps. C'est le monument de la reconnoissance d'un affranchi envers son patron. L'inscription, gravée sur le piédouche qui est pris dans le bloc, offre le nom du personnage représenté, et celui de l'affranchi qui a fait exécuter ce monument, L · VRSVM · COS · III · CRESCENS · LIB ·, » Crescens, son affranchi, (rend honneur) » à Lucius Ursus (2), trois fois consul. » Le verbe (*honorat*) y est supprimé par une ellipse élégante et fort-usitée.

Ce buste, quoique exécuté avec un peu de

(1) Spartien, *Adrianus*, c. XV et XXIII; Dion, *loc. cit.* On accusoit Fuscus d'avoir consulté les devins sur son élévation à l'empire (Spartien, *loc. cit.*)

(2) Quoique le surnom *Servianus* ne soit pas indiqué dans l'inscription, l'autre surnom *Ursus* désigne assez clairement ce personnage, aucun Romain de ce nom n'ayant été trois fois consul; et le seul consul, outre Servianus, qui ait été nommé Ursus appartenant au IV siècle de l'ére chrétienne, époque qui ne peut convenir ni au style de la sculpture, ni à celui de l'inscription de ce buste.

mollesse, est cependant l'ouvrage d'un artiste qui ne manquoit pas de goût, et il n'est pas indigne du siècle d'Adrien.

La physionomie de Servianus est fine: elle semble cependant annoncer un caractère un peu minutieux et chagrin (1).

---

(1) Puisque Servianus mourut nonagénaire en 136, et qu'il n'avoit été honoré du troisième consulat qu'en 134, son portrait a été sculpté lorsqu'il étoit âgé de quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit ans. On y voit, en effet, des marques de vieillesse; mais on a suivi la méthode, presque générale, des anciens statuaires, de dissimuler, jusqu'à un certain point, l'âge trop avancé des personnages qu'ils modeloient d'après nature.

NOTE.

Spon (*Miscellanea*, sect. IV) et Gronovius (*Thesaur. antiq. Graecarum*, t. III, fol. *dddd*) ont publié une médaille de bronze frappée à Smyrne, sur laquelle ils ont prétendu reconnoître, par la légende qui présente le nom du proconsul Frontinus, l'effigie de Sextus Julius Frontinus, magistrat célèbre sous Vespasien et sous Trajan, dont il nous reste encore deux ouvrages; l'un, historique, sur les stratagêmes de guerre; l'autre didactique et administratif, sur les eaux et les aquéducs de Rome.

Des médaillistes doués d'une meilleure critique, tels que Pellerin et Eckhel, ont prouvé que leurs prédécesseurs ont pris la tête d'Hercule, gravée sur cette médaille, pour l'effigie du proconsul (Pellerin, *Recueil*, t. II, pag. 84; Eckhel, *D. N.*, t. II, pag. 557). Une autre médaille qui offre la même légende, ΑΝΘΥ ΦΡΟΝΤΕΙΝΩ, « sous Frontinus, proconsul, » a pour type,

au lieu de la tête barbue qui convenoit mal à un Romain de cette époque, le buste de la ville de Smyrne, personnifiée et couronnée de tours; nouvelle preuve, si elle étoit nécessaire, que la légende de ces médailles n'a aucun rapport avec leur types. Cette dernière médaille éxistoit dans le cabinet de M. Cousinery. Voyez Mionnet, *Description de médailles*, etc., t. III, *Ionie*, num. 1121 et 1155.

CHAPITRE IV.

Personnages illustres dans l'histoire littéraire des Romains.

§ 1. Térence.

Né à Carthage, dans la condition d'esclave, deux siècles à peu près avant l'ére chrétienne (1), et vendu, encore enfant, à Terentius Lucanus, sénateur romain, Térence reçut une éducation soignée dans la maison de son maître, qui le prit en affection, et finit par lui donner son

(1) L'époque de la naissance de Térence est fort-incertaine. Fabricius le suppose né l'an 192 avant J.-C. (*Biblioth. lat.*, l. I, c. III, éd. d'Ernesti) : il n'a d'autres garants de ce point de chronologie qu'un passage de Suétone dans la vie de Térence, où le biographe assure que ce poëte n'étoit âgé que de trente-cinq ans, lorsqu'il avoit publié toutes ses comédies, dont la dernière ne le fut qu'en 160 avant l'ére chrétienne.

Cependant on peut soupçonner, avec raison, l'éxactitude de la date consignée dans ce passage, et qui est en contradiction avec ce que le même écrivain avoit dit plus haut, savoir que Térence étoit né vers la fin de la seconde guerre Punique, qu'on sait avoir été terminée l'an 202 avant J.-C. Cette vie de Térence, rapportée en entier par Donat à la tête de ses commentaires, sur ce poëte ; quelques passages de ces commentaires, et ce que Térence dit de lui-même dans ses prologues, sont presque les seuls documents qui nous restent sur la vie de cet illustre poëte comique.

nom avec la liberté. Le nouvel affranchi, Publius *Terentius Afer*, ou Térence l'Africain, ne tarda pas à se distinguer par ses talents, et il fut les délices de la jeune noblesse qui aimoit les lettres. Scipion Émilien et Lelius-le-Sage, plus jeunes que lui, furent du nombre de ses protecteurs, et l'on peut dire de ses amis.

Térence n'étoit âgé que d'environ trente ans, lorsqu'il osa se livrer à la scène comique (1). Très-versé dans la littérature grecque, et formé dans la langue latine par la fréquentation habituelle de la meilleure compagnie de Rome, il venoit de composer son Andrienne à l'imitation d'une comédie de Ménandre: mais cette imitation n'étoit point une traduction; le poëte romain s'étoit permis d'enrichir sa pièce de plusieurs détails agréables tirés d'autres pièces du poëte grec (2). Le cœur plein d'espérance, il se présenta un jour chez Acilius (3), l'un des

---

(1) Le titre de son *Andrienne* marque le consulat de M. Marcellus et de C. Sulpicius comme l'époque de la première représentation de cette comédie. Leur consulat répond à l'an de Rome 588, 166 avant l'ére vulgaire.

(2) Voyez Térence, *Andria*, *prolog.*, v. 14, et le commentaire de Donat à cet endroit.

(3) C'est ainsi que Pighius (*Annal.*, t. II, pag. 389) a corrigé ce nom, qui, dans Suétone, est *Caerius* et *Caecilius* dans la chronique d'Eusebe. Le fondement de çette correction est le titre même de l'*Andrienne*, où *Manius Glabrio*, personnage de la famille *Acilia* est

édiles, magistrats qui avoient à Rome la surintendance de la scène et des spectacles. L'édile étoit sur son lit de repas: on fait asseoir Térence sur une simple banquette (*subsellium*), étiquette observée à Rome, chez les personnages d'un certain rang, à l'égard des citoyens que la simplicité de leur habillement annonçoit comme étant d'une condition inférieure. Acilius lui permet de lire sa composition. Térence eut à peine récité quelques vers, que l'édile le prie de quitter son humble siége et de prendre place à sa table auprès de lui. L'Andrienne fut reçue et jouée, et le succès de cette première pièce assura pour toujours la réputation et même la fortune de Térence, il continua, pendant sept ans, à donner de nouvelles comédies. On en avoit déjà représenté six, dont l'une lui avoit été payée jusqu'à 2000 *denarii* (1), prix alors fort considérable à Rome, lorsque le poëte, comme les hommes qui ont le sentiment de leur art et de leur talent, desirant donner plus de perfection à ses ouvrages, et étendre la sphère de ses connoissances, partit pour la Grèce. Il s'y occupa sans relâche à recueillir et à traduire en latin un grand nombre de pièces, la plupart

---

nommé comme l'un des édiles curules qui firent jouer cette comédie. Le poëte Cæcilius étoit déjà mort à cette époque.

(1) L'*Eunuque*: le prix fut de 8000 *nümi*, somme d'environ 1800 francs.

de Ménandre, encore peu connues à Rome, et qui devoient lui servir de modèles pour d'ingénieuses imitations: mais la mort le surprit à Stymphale dans l'Arcadie, l'an 155 avant Jésus-Christ (1): il étoit encore à la fleur de son âge, et il ne laissa qu'une fille qui fut mariée à un chevalier romain (2).

---

(1) J'ai préféré ici la chronique de Marianus Scotus, qui place la mort de Térence sous le second consulat de Scipion Nasica et de Claudius Marcellus, c'est-à-dire à l'an de Rome 599, 155 avant J.-C. D'autres, suivant Suétone et la chronique d'Eusebe, le font mourir quatre ans plus tôt: mais cette supposition ne laisse pas assez d'espace entre le départ du poëte et sa mort, pour qu'il ait pu s'occuper de la traduction d'un aussi grand nombre de pièces que le biographe semble le supposer. Marianus, écrivain du XI siècle, a pu voir des exemplaires de la chronique d'Eusebe, traduite par S. Jérôme, beaucoup plus riches en remarques que ceux qui sont parvenus jusqu'à nous.

Quelques écrivains anciens donnoient pour cause de la mort de Térence la triste nouvelle qu'il avoit reçue du naufrage d'un bâtiment où il avoit embarqué tous ses écrits.

(2) Suétone nous a transmis des traditions contradictoires sur la fortune que Térence a laissée à sa mort: quelques-uns le faisoient propriétaire d'une belle campagne non loin de Rome sur la voie Appienne; d'autres le supposoient mort dans la misère:

Nec domum quidem habuit conductitiam,
Saltem ut esset quo referret obitum
Domini servulus.

Mais le poëte Porcius, qui nous a laissé ces vers satiriques sur Térence, semble avoir été fort-mal informé

Les succès de Térence avoient excité contre lui la médisance et la jalousie de plusieurs poëtes: le nom d'un de ses antagonistes, Lucius Lavinius, est parvenu jusqu'à nous (1). Ils lui reprochoient de se faire aider par ses illustres amis dans la composition de ses comédies; de gâter, dans ses imitations, les grands modèles qu'il se proposoit de transporter sur la scène latine, en réunissant maladroitement dans une seule pièce des beautés qu'il puisoit dans plusieurs. Le poëte ne dissimuloit pas les secours qu'il recevoit de ses amis, et même il s'en faisoit honneur. Quant aux pièces qu'il imitoit, on ne pouvoit pas l'accuser de plagiat, puisqu'il indiquoit franchement les modèles de ses imitations, et il ne se bornoit point à les suivre pas à pas d'une manière servile; s'il les paroit de quelques beautés étrangères, la simplicité de ses

---

de ce qui le concernoit. Dans ces vers, que Suétone nous a conservés, il suppose que Scipion et Lelius, amis de Térence, étoient Scipion l'ancien et Lelius le père, et qu'ils étoient morts laissant leur protégé dans un extrême dénuement:

> *Ibus sublatis, ad summam inopiam*
> *Redactus est.*

Or cette supposition renferme un anachronisme évident. Térence étoit encore fort-jeune lorsque Scipion l'ancien cessa de vivre l'an de Rome 583.

(1) Le nom de ce détracteur de Térence nous a été conservé par Donat dans ses notes sur les prologues de l'*Andrienne* et des *deux Frères* (Adelphi).

intrigues le défend assez contre le reproche que l'on prétendroit lui faire de multiplier les épisodes et les incidents.

Au reste les meilleurs esprits de l'antiquité lui ont, depuis long-temps, assigné sa véritable place (1). Relativement au style, il est le premier qui ait contribué à fixer la langue latine au point où elle est restée dans son âge d'or, en la dépouillant de cet encombrement de mots et d'expressions surannées qui la déparoient, et lui donnant une élégance et une pureté qu'on pourroit presque appeler attiques. Pour l'imitation de la nature et des mœurs, il l'a saisie avec une vérité et une finesse telles, qu'il semble, sous ce rapport, pouvoir être comparé à Ménandre; mais il n'a pu l'égaler dans la force que ce poëte inimitable avoit su donner aux caractères de ses personnages. Ceux de Térence ne sont pas tracés avec cette fermeté et ces grands traits que les anciens admiroient dans le poëte grec; ce qui a fait dire que Térence n'est qu'un *demi-Ménandre*, et qu'on cherche en vain dans ses comédies ce qu'on peut appeler la force comique (*vis comica*) (2).

---

(1) Varron, *in Parmenone, ap. Nonium*, v. *poscere*, et dans le V livre de *lingua latina*, *ap. Sosipatrum Charisium;* Cicéron, *ad Atticum*, liv. VII, ép. III; Quintilien, *J. O.*, liv. X, c. 1; et les auteurs cités dans la vie de Térence par Suétone.

(2) Ce jugement est celui de César, dont les vers ont été conservés par Suétone. Cette expression, *force comi-*

Le portrait de Térence, tiré probablement des *Hebdomades* de Varron, avoit été copié en miniature à la tête d'un ancien manuscrit en vélin de la bibliothèque du Vatican (1). Mais, quoique ce portrait ait été publié plusieurs fois et dans les recueils iconographiques et dans quelques éditions de Térence, je n'ai pas cru devoir le répéter ici, parce que, l'ayant examiné lorsque le manuscrit étoit dans la bibliothèque du roi, j'ai reconnu que la figure du poëte est

---

que, qui est dévenue une phrase technique, et pour ainsi dire consacrée dans la poëtique du théâtre, n'est cependant due qu'à une ponctuation erronée de ces vers de César; les voici, suivant la ponctuation que le sens me semble exiger:

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator;
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis!
Comica ut aequato virtus polleret honore
Cum Graecis, neque in hac despectus parte jaceres:
Unum hoc maceror, et doleo tibi deesse, Terenti.

César se plaint que les écrits de Térence manquent d'une certaine force, et que ce défaut ne lui a pas permis d'égaler le talent des Grecs dans la comédie; *virtutem comicam*: mais les philologues ne se sont pas aperçus de l'inversion qui se trouve dans le quatrième vers, et ils ont placé avant *ut* une ponctuation qui doit se trouver après *vis*.

(1) J'ai parlé de ce recueil de Varron, d'où l'on tiroit les portraits que l'on copioit à la tête des manuscrits, dans le *Discours préliminaire de l'Iconographie grecque*. Quant au manuscrit de Térence, dont il s'agit, il ne faut pas le confondre avec un autre manuscrit du même auteur, encore plus ancien, qui a appartenu au cardinal Bembo, et qui est aussi au Vatican.

intièrement repeinte (1). Je le remplace par une effigie de Térence empreinte sur un médaillon du IV ou V siècle, du genre des *contorniates*, époque où le portrait de ce poëte ne pouvoit pas être inconnu. Ce monument unique, que Morel, Strada, Liebe, et d'autres antiquaires, ont publié, se conserve dans le cabinet Fridéricien de Saxe-Gotha: jen ai obtenu une empreinte d'après laquelle a été pris le dessin que l'on voit gravé sous le n. 3 de la planche X, et qui est plus exact que tous ceux qu'on a publiés jusqu'à ce jour (2).

Le buste de Térence, en profil tourné vers la droite, est accompagné de la légende TERENTIVS, qui le fait connoître: il est nu, suivant le costume grec; un bout du *pallium* est rejeté sur l'épaule gauche; la palme gravée dans le champ, en-devant de la tête, est d'argent incrusté à la manière des ouvrages de damasquinerie: ce symbole est relatif à un vainqueur dans les jeux du cirque, dont le revers

---

(1) Voyez *Imagines illustrium ex biblioth. Fulvii Ursini*, par Lafrérie, pl. XLII; et Fabri, *Imagines illustr.*, etc. num. 140. La barbe épaisse que l'on remarque dans ce portrait suffisoit seule pour en faire soupçonner l'autenticité. Les Romains, du temps de Scipion Africain le jeune, ne laissoient point croître leur barbe.

(2) Morel., *Specimen universae rei numariae*, pl. III; Liebe, *Gotha numaria*, p. 439. Ce monument étoit conservé autrefois dans le médaillier du comte de Schwartzburg.

présente la figure et le nom; mais ce nom a presque entièrement disparu; on n'en peut distinguer que les trois dernières lettres, IVS (1). Le voyant avec un seul cheval orné d'un grand panache, on peut en conclure qu'il avoit remporté le prix dans les courses équestres du cirque, et non dans celles des chars.

Quoique nous ignorions quel étoit précisément l'usage des médailles *contorniates*, il n'est cependant pas douteux qu'elles ne fussent exécutées et répandues à l'occasion des jeux du cirque, et destinées pour la plupart à éterniser la mémoire des vainqueurs dans ces jeux. Nous avons remarqué ailleurs, d'après l'examen de plusieurs monuments de ce genre, que les portraits des hommes illustres dans les lettres grecques et latines, se retrouvent souvent sur les contorniates (2).

J'ai conjecturé que la tête sans barbe, sculptée sur un hermès à deux faces, dont j'ai fait graver les dessins sous les n. 1, 2 et 4 de cette même planche, pouvoit être un portrait de Térence. J'ai été frappé de la forte ressemblance que l'on aperçoit entre le profil gravé sur le

---

(1) Les vestiges de deux autres caractères presque effacés semblent présenter un I et un T; le nom se termineroit donc par les syllabes ITIVS, tels que ceux de *Caeditius*, *Digitius*, *Tarquitius*, etc.

(2) Voyez, dans l'*Iconographie grecque*, part. I, les planches III, num. 3 et 4; et XVII, num. 3 et 4; et mes observations sur ces planches.

médaillon n. 3, et celui de la tête à gauche n. 4. La face n. 2 offre des traits qui semblent appartenir à un homme d'origine syrienne ou phénicienne, et tels étoient les Carthaginois. Cette analogie nous frappera davantage, si nous nous représentons ce même personnage avec un teint basané, tel qu'étoit celui de Térence, et si nous nous rappelons cette complexion foible et délicate que son biographe lui attribue, et que nous retrouvons dans l'hermès (1).

Plusieurs hermès à deux faces, comme celui-ci, réunissent sur une seule gaîne les portraits de deux hommes illustres que leurs opinions, leurs talents, ou d'autres rapports, peuvent faire placer dans la même catégorie. Ainsi nous avons vu, dans l'Iconographie grecque, les portraits d'Homère et d'Archiloque, de Thalès et de Bias, d'Hérodote et de Thucydide, d'Épicure et de Métrodore, réunis sur un seul hermès (2). La tête qui est adossée à celle que nous attribuons à Térence pourroit nous présenter un des comiques grecs imités par lui; et, comme nous connoissons assez le portrait de Ménandre pour décider que ce buste ne lui appartient pas (3), on pourroit conjecturer que celui-ci nous pré-

---

(1) *Fuisse dicitur mediocri statura, gracili corpore, colore fusco.* Suétone, *Vie de Térence.*

(2) Voyez l'*Iconographie grecque*, partie I, pl. III, X, XXV, XXVII et XXX.

(3) Voyez la pl. VI du même ouvrage.

sente Apollodore, soit le Carystien, soit le Sicilien, que Térence avoit imité dans le *Phormion* et dans la *Belle-Mère*: mais il faut remarquer que cette tête, fort-endommagée dans le marbre original, a été presque entièrement refaite dans la restauration qu'on en a exécutée au Musée du Vatican, où l'hermès est maintenant placé.

§ 2. Quintus Hortensius.

La Grèce, par sa politesse, sa littérature, et ses arts, s'assujétissoit, depuis un siècle, ses conquérants; Rome, du temps des Gracques, se dépouilloit de jour en jour de cette rudesse, pour ainsi dire, caractéristique, qui avoit distingué autrefois les mœurs de ses citoyens, et empruntoit aux peuples vaincus ces raffinements dans l'art de vivre que ses ancêtres avoient regardés comme les avant-coureurs ou les suites de la corruption. Le barreau se ressentoit de ces changements; les orateurs, qui montoient à la tribune, commençoient à chercher à plaire. Déjà Antonius et Crassus avoient frappé les Romains par leur éloquence; Cotta, après eux, sembloit les égaler, lorsque Quintus Hortensius, un peu plus jeune, s'éleva au-dessus de celui-ci et de tous ses devanciers, pour ne céder la palme qu'à Cicéron. Il étoit né l'an 640 de Rome, 114 avant l'ère vulgaire, d'un père issu d'une

famille plébéienne, mais illustrée depuis des siècles par la splendeur des magistratures (1).

L'aisance de ses parents lui procura une éducation soignée et peu commune: ils étoient les protecteurs des gens de lettres. Archias, poëte de Mytilene, avoit été accueilli dans leur maison (2). ses leçons inspirèrent à son élève un goût si vif pour la littérature des Grecs, qu'il le disposa à prendre par la suite un goût également vif pour leurs arts.

Hortensius n'étoit âgé que de dix-neuf ans, lorsqu'il débuta au barreau, et son plaidoyer

(1) La plupart des documents qui nous restent sur Hortensius se trouvent réunis dans le dialogue de Cicéron, intitulé *Brutus*, ouvrage que ce grand écrivain semble avoir composé pour constater définitivement sa propre supériorité sur les orateurs romains qui l'avoient précédé, et nommément sur Hortensius qui les avoit tous surpassés, et qui avoit été son rival pendant quarante années. Ce que d'autres auteurs anciens nous ont laissé sur le même orateur se trouve réuni dans un excellent article du dictionnaire de Bayle (*Hortensius Quintus*). M. Louis Gaspar Luzac a publié, en 1810, à Leyde, in-8, une dissertation latine, *de Q. Hortensio oratore Ciceronis aemulo*, où ce jeune jurisconsulte a fixé, avec beaucoup d'éxactitude, la chronologie de la vie d'Hortensius, et examiné et développé d'une manière fort-intéressante tous les motifs de rivalité ou de mécontentment qui existèrent entre ces deux grands orateurs et hommes d'état dans différentes circonstances de leur vie politique.

(2) Cicéron, *Orat. pro Archia*, § 3.

pour les Africains saisit d'admiration ses auditeurs et ses juges : « Son premier discours, dit » Cicéron, fut comme un ouvrage de Phidias, » qui enlève, dès qu'on le voit, tous les suf- » frages des spectateurs (1). »

La guerre Sociale appela bientôt notre orateur aux armes. Il servit son pays, la première année, comme simple soldat; l'année suivante, dans le grade distingué de tribun; et, lorsque la paix de l'Italie le rendit au barreau, ses succès appuyant les droits qu'il tenoit de sa naissance, et les belles qualités dont il étoit orné, lui firent parcourir rapidement la carrière des honneurs. Il fut questeur en 674, édile en 678, préteur l'une des années suivantes, et enfin consul en 685 (2). Jusqu'à cette époque, sa réputation, toujours croissante, avoit éclipsé celle de tous les orateurs romains. Suivant l'expression d'un ancien, il régnoit dans le barreau (3). Mais cette juste ambition étant satisfaite, l'ardeur d'Hortensius pour l'art oratoire parut se ralentir; cependant il ne négligeoit pas de venir au secours de ses amis, lorsqu'ils avoient besoin de son patronage et de son éloquence; et, ce qui

(1) Cicéron, *Brutus*, § 64.

(2) Son collègue fut Quintus Metellus : en sortant du consulat, le sort avoit destiné Hortensius au commandement dans la guerre contre les habitants de la Crete; l'orateur céda ce commandement à son collègue, qui en remporta le surnom de *Creticus*.

(3) Asconius Pedianus *in arg. div. in Q. Caecilium*.

lui fit encore plus d'honneur, il ne cessa jamais de soutenir de toutes ses forces, même contre ses amis, le parti qu'il croyoit le plus juste dans la république.

Hortensius étoit persuadé de bonne foi que le systême politique établi par Sylla étoit le seul qui pût encore sauver l'état: il y fut fidèle; jamais sa voix ne favorisa les manœuvres de ces hommes puissants qui peu-à-peu le détruisirent pour se frayer le chemin au pouvoir suprême; et sa conduite sera toujours la critique de celle de Cicéron, qui, pour capter la faveur de Pompée, se prêta souvent aux veux de ce chef qui renversoit les lois de Sylla pour se mettre à sa place.

Pompée, en restituant aux tribuns du peuple leur ancienne autorité, incompatible avec le nouveau systême aristocratique, ouvrit la porte à l'anarchie; Hortensius, ami de Pompée, s'opposa, quoique inutilement, à cette mesure, et il vengea du moins les amis de l'ordre, en faisant condamner l'ex-tribun Opimius qui avoit été le principal instrument des manœuvres de Pompée. Cicéron, qui lui étoit dévoué, traita Hortensius d'arrogant (1).

Bientôt Pompée commence à briguer des commissions extraordinaires et une autorité illimitée; Hortensius s'y oppose, mais en vain; Cicéron,

---

(1) Cicéron, *in Verrem*, act. II, liv. 1, § 60, et Asconius Pedianus, dans ses commentaires au même endroit.

au contraire, appuie de son éloquence les desseins ambitieux de ce général (1).

Hortensius étoit animé du même esprit, et lorsqu'il poursuivoit l'ex-tribun Cornelius, qui avoit proposé des lois contraires à l'intérêt du sénat, et lorsque, sous le consulat de Cicéron, il défendoit Rabirius, qu'après un laps de trente-six ans la faction populaire accusoit du meurtre du séditieux Saturninus. Cicéron, qui, pour cette fois, étoit d'accord avec Hortensius, avoit auparavant soutenu Cornelius contre les accusations de cet orateur et du sénat.

Hortensius, qui avoit secondé Cicéron pour réprimer la conspiration de Catilina, le secondoit aussi dans son opposition aux intrigues de Clodius; mais lorsque celui-ci, amoreux de l'épouse de César, osa s'introduire dans sa maison, en habit de femme, à l'occasion des cérémonies religieuses et secretes que les dames romaines y célébroient, Hortensius et Cicéron furent d'un avis différent. Le dernier vouloit que Clodius fût jugé par une commission nommée exprès en vertu d'un sénatus-consulte, Hortensius, plus attaché aux lois, insista pour que rien ne fût innové dans la procédure. Comme les juges, corrompus par Clodius et par sa faction, l'acquittèrent, Cicéron acclaba de reproches son antagoniste (2).

---

(1) Cicér., *Or. pro leg. Manil.*, § 17 et 19.

(2) Cicéron, *Ep. ad Attic.*, l. I, ép. XIV et XVI.

Le caractère également ferme et circonspect d'Hortensius se développoit à mesure que les affaires de la république se détérioroient. A l'époque où trois citoyens, les plus puissants de Rome, Pompée, Crassus, et César, se lièrent emsemble, Hortensius se retira des affaires; et Cicéron, qui persistoit dans son attachement à Pompée, se permit de censurer la réserve de son émule (1). Mais lorsque la faction la plus séditieuse entreprit de venger Catilina par l'accusation de Flaccus, qui avoit été préteur sous le consulat de Cicéron, et avoit contribué de tout son pouvoir à dévoiler la conspiration, et à l'éteindre, Hortensius ne manqua pas à la chose publique: ainsi que Cicéron, il défendit Flaccus, et cette victime fut soustraite au ressentiment des séditieux.

Mais déjà cette faction anarchique avoit fixé les yeux sur une victime plus illustre. Cicéron étoit devenu importun à Pompée, qui l'abandonna à ses ennemis. Clodius, avec l'approbation des triumvirs, avoit passé, par une adoption irrégulière, dans une famille plébéienne, pour briguer le tribunat: lorsqu'il l'eut obtenu, il proposa une loi contre les magistrats qui avoient fait mourir des citoyens romains sans un jugement du peuple; et cette loi atteignoit Cicéron. Hortensius, qui avoit eu lieu de se plain-

---

(1) Voyez la dissertation ou *specimen* de M. L. G. Luzac, sect. 1, § xxv et xxvi.

dre de lui en plusieurs circonstances, prit néanmoins ses intérêts avec tant de chaleur, qu'il compromit sa dignité et même sa vie. Sa démarche à la tête des chevaliers romains fut désapprouvée et rejetée par les consuls; et lui-même, exposé au ressentiment d'une populace agitée, fut maltraité dans sa personne (1). Ne voyant plus d'autre ressource, il tâcha, de concert avec Caton et quelques-uns des meilleurs citoyens, de dissuader leur ami de tout projet de résistance, et de l'engager à se soustraire à la persécution par un exil volontaire.

Cicéron intimidé, suivit leur conseil; mais il ne se vit pas plutôt éloigné de sa patrie, que le chagrin de sa chûte et l'amour propre qui le dominoit firent naître dans son esprit les soupçons les plus injustes contre les auteurs d'un conseil si salutaire, et il ne rougit pas d'inculper Hortensius d'une basse et perfide jalousie. Celui-ci s'empressa cependant, lorsque Pompée le permit, de rendre service à son émule, et de travailler à le faire rentrer dans sa patrie. Mais la reconnoissance de Cicéron fit bientôt place à de nouveaux soupçons, lorsqu'il vit qu'Hortensius n'appuyoit pas, avec toute la chaleur qu'il desiroit, les poursuites qu'il faisoit pour obtenir des dédommagements. Inconstant dans son opinion sur Hortensius, il en changeoit sui-

(1) Cicéron, *Orat. pro Milone*, § 14; *Orat. pro domo, ad pontif.*, § 21; Dion, liv. XXXVIII, § 16 et 17.

vant que les démarches de celui-ci le contrarioient ou le flattoient. Il lui rendit de nouveau justice quand il le vit prendre la défense de Sextius, attaqué par les ennemis de l'ordre, pour avoir contribué à son rappel : il sembla même pénétré de la plus vive reconnoissance, lorsque cet orateur le fit agréger au collége révéré des augures. Sa jalousie alloit néanmoins encore renaître pendant son gouvernement de la Cilicie, lorsque la mort d'Hortensius, arrivée l'an 704 de Rome (50 ans avant l'ére chrétienne), y mit fin pour toujours, et fit succéder aux pensées et au langage de la méfiance les regrets et les éloges les moins équivoques (1).

Nous avons jeté un coup-d'œil rapide sur la vie politique d'Hortensius; il nous reste à le considérer sous le rapport des connoissances et des talents littéraires, et dans sa vie privée. Hortensius fut le plus séduisant de tous les orateurs romains; son style large, mais sentencieux, acquéroit un tel charme par son débit, qu'il subjuguoit, pour ainsi dire, ses auditeurs; la fidélité étonnante de sa mémoire, qui le mettoit en état de répéter dans les mêmes termes les objections et les raisonnements de sa partie adverse, et de ne jamais hésiter en récitant les ti-

(1) M. Luzac a suivi et examiné toutes ces variations dans les sentiments de Cicéron envers Hortensius d'une manière qui peut servir d'apologie au caractère de ce dernier.

rades les plus longues et les plus étudiées de ses harangues, ajoutoit à sa supériorité sur tous ses rivaux (1): son geste, son maintien, et jusqu'à son habillement, étoient réglés avec tant de goût, que les plus célèbres acteurs de la scène romaine assistoient à ses plaidoyers pour y étudier les graces qu'il déployoit à la tribune (2). Une partie du charme de ses discours disparoissoit à la lecture; et nous pourrions soupçonner Cicéron de quelque injustice à l'égard de son émule, si Quintilien, qui a vécu un siècle après eux, n'eût avoué ingénuement que les oraisons écrites d'Hortensius ne répondoient pas à la haute réputation qu'il s'étoit acquise parmi ses contemporains (3).

Quant à sa vie privée, elle étoit d'accord avec la philosophie d'Aristippe, dont il sembloit avoir adopté les maximes voluptueuses (4). La

---

(1) Cicéron, *Brutus*, § 88; Sénèque, *Controv.*, l. I, *praef.*, p. 73, tom. III de l'édition de Gronovius.

(2) Valère Maxime cite *Æsopus* et *Roscius*, les plus fameux de leur temps, l. VII, c. x, num. 2.

(3) Quintilien, *Inst. Orat.*, l. XI, § 3; Cicéron, *Orator*, § 38.

(4) Je crois pouvoir déduire cette conséquence de quelques expressions de Cicéron: *In omnium rerum abundantia*, dit-il d'Hortensius (*Brutus*, § 93), *voluit* BEATIUS, *ut ipse putabat*, *remissius certe vivere*. Il plaçoit donc, comme les philosophes cyrénéens, le bonheur dans la volupté. Il se moquoit, comme eux, des philosophes dogmatiques et de presque toutes les autres sectes; voyez Cicéron, *de finibus*, l. I, § 1, qui, dans ses questions

société des hommes de lettres les plus distingués (1), le goût pour l'acquisition des monuments des arts (2), les plaisirs les plus raffinés

---

académiques, l. IV, § 9, fait voir qu'Hortensius professoit cette *acatalepsie* (*nihil percipi posse*), « l'impossibilité de rien comprendre dans la nature des choses ; » opinion qui appartenoit à la même secte (Diogene de Laërte, l. II, num. 87 et 92).

(1) L'Hortalus qui démandoit à Catulle des traductions de Callimaque n'est probablement pas un autre personnage qu'*Hortensius* (Catulle, *Carm.*, LXV, v. 2). Cicéron l'appelle souvent de ce nom dans sa correspondance. C'est une espèce de diminutif, comme le nom d'*Antyllus*, donné, comme nous l'avons vu, à un des fils de Marc'Antoine. Ce diminutif, qui exprime dans Catulle la familiarité la plus intime, a un air de mépris dans la correspondance de Cicéron.

(2) Pline parle du célèbre tableau de Cydias, représentant les Argonautes, qu'Hortensius avoit acheté à un très-grand prix, et placé dans sa maison de plaisance a *Tusculum* (liv. XXXV, § 40, num. 26). Cicéron reprochoit à Hortensius, defenseur de Verrès, d'avoir accepté en présent, de son client, un sphinx d'excellent travail: cet ouvrage étoit exécuté, suivant Pline (liv. XXXIV, § 18), de ce mélange de métaux dont le secret étoit perdu, et qu'on nommoit *bronze de Corinthe* ; selon Plutarque, il étoit d'argent (*Apophthegmes*, t. II, op., p. 205, B). Les ouvrages de ce genre étoient enrichis le plus souvent d'incrustations d'argent, ce qui a pu donner lieu à la méprise du biographe : d'ailleurs l'autorité de Pline me semble préférable sur ce sujet ; puisqu'il fait mention du sphinx de Verrès dans la partie de son ouvrage où il traite des bronzes corinthiens ; et Plutarque varie lui-même, car dans la *Vie de Cicéron*, § 7, il dit que ce sphinx étoit d'ivoire.

de la table (1), la magnificence dans la construction de ses maisons de plaisance, et de ses jardins plantés de la manière la plus variée et la plus délicieuse (2), enfin ses soins recherchés pour l'entretien de ses étangs et de ses viviers, remplis avec luxe de poissons exquis (3), partagèrent ses loisirs avec les occupations d'une littérature agréable. Plusieurs morceaux de poësie érotique (4), des mémoires historiques sur les deux campagnes dans lesquelles il avoit servi (5),

---

(1) Il fut le premier qui fit servir des paons rôtis (Varron, *de R. R.*, liv. III, c. VI).

(2) On a fait mention de quatre de ses maisons de plaisance qu'il avoit embèllies des ouvrages les plus precieux des arts, de bois remplis de bêtes fauves, et des plantations les plus magnifiques. Si nous écoutons Macrobe, il arrosoit ses platanes avec du vin, et il prenot soin lui-même de leur culture (Varron, *de R. R.*, l. III, c. I et II, Macrobe, *Saturn.*, l. II, c. IX; Bayle, *loco citato*, note F).

(3) Varron fait mention des *piscinae* ou viviers da son ami Hortensius (*de R. R.*, l. III, c. XVII): on croiroit qu'ils auroient dû fournir au luxe de sa table, c'étoit tout le contraire; il faisoit acheter au marché la marée pour ses repas, et même pour la nourriture des poissons qu'il gardoit dans ses viviers. La dépense qu'il faisoit pour qu'ils eussent des eaux fraîches dans l'été étoit considérable: on lui reprochoit de soigner la santé de ses poissons plus encore que celle de ses esclaves.

(4) Ces pièces étoient assez licencieuses, et malheureusement l'élégance du style n'en rachetoit pas le défauts (Ovide, *Trist.*, l. II, v. 441; Aulugelle, l. XIX, c. IX).

(5) Velleïus Paterculus, l. II, § 16.

furent les produits de ces loisirs et de cette noble retraite où il cherchoit des distractions aux chagrins que lui causoit la décadence de la république et la violence des partis : heureux, en cessant de vivre, de n'avoir pas vu renverser par les guerres civiles le dernier fantôme de la liberté romaine.

Hortensius laissa deux enfants : sa fille se distingua par les agréments de son esprit autant que par son éloquence. Ce fut elle qui porta la parole contre un décret par lequel les triumvirs imposoient une immense contribution sur les plus riches dames romaines. On prétend que son discours fit apporter quelque modération dans cette mesure arbitraire (1).

Le fils d'Hortensius eut dans sa première jeunesse une conduite si peu régulière, que son père fut sur le point de le déshériter : ce fut alors que, dans l'espoir, peut-être, d'avoir un autre enfant plus digne de ses affections, il engagea Caton à lui céder Marcia, son épouse, suivant un usage lacédémonien que Numa avoit autorisé à Rome, mais qu'on n'y avoit que fort-peu suivi (2). Ceux qui seroient étonnés de cette démarche d'Hortensius devront se rappeler que,

---

(1) Voyez, dans le dictionnaire de Bayle, l'article *Hortensia*.

(2) Plutarque, *Cato Minor*, § 25, et dans le *Parallele de Lycurgue et de Numa*, § 3; Strabon, l. XI, p. 515; Valère Maxime, l. V, c. IX, num. 2.

de son temps, rien n'étoit plus commun à Rome que le divorce; et que l'orateur, recherchant en mariage une femme d'une vertu connue, fit voir que son choix n'étoit point l'effet d'un simple caprice. Il ne semble pas qu'il ait eu d'enfants de ce second hymen. Cependant Hortensius ne déshérita point son fils. Celui-ci changea de conduite; et, après la mort de son père, il se déclara pour le parti républicain, avec lequel il succomba à Philippes. Marc-Antoine, qui lui imputoit la mort de Caïus son frère, l'immola sur son tombeau (1).

Les arts avoient, sans doute, immortalisé les traits d'un personnage illustre dont ils avoient été une des plus douces consolations. Dans la destruction des monuments de l'ancienne Rome, les portraits d'Hortensius avoient disparu sans nous laisser presque aucune espérance de les recouvrer, lorsque les recherches du cardinal Alexandre Albani lui procurèrent, il y a cinquante ans à peu près, deux petits hermès sortis de quelque fouille inconnue, et enrichis d'inscriptions; l'une, en grec, indiquoit le portrait d'Isocrate (2); l'autre, latine, celui d'Hortensius. Ces hermès furent exécutés probablement dans

---

(1) Velleïus, l. II, c. LXXI; Plutarque, *Antonius*, § 22; *Brutus*, § 28.

(2) J'ai publié ce monument unique dans l'*Iconographie grecque*, pl. XXVIII, num. 1 et 2.

les siècles des Antonin, temps où les Romains et les Grecs se piquoient d'honorer la mémoire des anciens orateurs qu'ils imitoient si mal. J'ai fait dessiner à la *Villa Albani* l'hermès d'Hortensius, que je présente gravé sous les n. 1 et 2 de la planche XI (1): l'inscription, QVINTVS HORTENSIVS, ne permet pas de douter qu'il ne représente l'orateur célèbre dont la physionomie semble annoncer la bonté et les talents qui le caractérisèrent.

§ 3. Cicéron.

Le plus grand et incontestablement le plus célèbre des écrivains en prose de tous les âges, et, j'ose dire, dans toutes les langues, fut Marcus Tullius Cicero, communément appelé Cicéron. Sa renommée s'est tellement répandue dans tous les siècles et dans toutes les contrées où l'on a quelque idée de la littérature, qu'il seroit superflu de retracer ici en détail l'histoire de cet homme extraordinaire : d'ailleurs cette tâ-

(1) Cet hermès, dans l'*Indicazione antiquaria della villa Albani*, par M. l'abbé Morcelli, est coté num. 393; dans la nouvelle *Indicazione*, imprimée à Rome en 1803, il se trouve sous le num. 376. La tête, quoique separée du buste, appartient, sans le moindre doute, à l'hermès: les bords de la cassure des deux morceaux en donnent la preuve; et moi-même, fort-jeune alors, j'en ai vu faire la réunion dans l'atelier de restauration de feu M. Paul Cavaceppi.

che a été très-bien remplie par un exeellent biographe (1).

Mais, comme ee même personnage qui figure d'une manière si éelatante dans l'histoire des lettres a joué en même temps un rôle fort-intéressant dans la carrière de la politique et dans les annales de sa patrie, je pense qu'avant de me livrer aux recherches iconographiques sur ses portraits, je dois, pour ne pas m'écarter de la méthode que j'ai suivie dans eet ouvrage, indiquer les époques des événements les plus remarquables de sa vie, et tracer avec le plus d'exaetitude possible les prineipaux traits de son caractère.

Cicéron étoit né l'an 106 avant l'ére chrétienne (648 de la fondation de Rome) d' une famille honnête (2) du municipe romain d'*Arpinum*, ville du pays des Volsques, comprise alors dans le nouveau *Latium*. Ses parents, jaloux de lui donner de l'édueation, le codui-

---

(1) Conyers Middleton, *Hystory of the life of Cicero* (*Histoire de la vie de Cicéron*). Cet ouvrage, qui a été traduit par l'abbé Prevost, peut-être regardé comme une des meilleures histoires de cette période de la république romaine, quoique l'auteur ait jugé des hommes et des choses toujours dans le sens de Cieéron lui-même. Les autorités que je ne cite pas dans le cours de eet article se trouvent indiquées ou rapportées dans l'ouvrage de Middleton.

(2) Aurelius Victor *de Viris illustribus*, c. LXXXI, est le seul auteur qui assure que le père de Cieéron étoit chevalier romain.

sirent, dans un âge fort-tendre, à Rome, où ils avoient une maison, et confièrent son instruction à quelques maîtres grecs qui lui enseignèrent la langue et la littérature de leur pays. Le jeune élève ne tarda pas à s'y distinguer, et réunit bientôt à cette étude celle des lois romaines.

A dix-huit ans (l'an 89) il fit une campagne dans la guerre Sociale, sous les ordres de Sylla, lieutenant alors du consul Strabon qui commandoit en chef cette armée. La guerre étant finie, et des dissensions plus funestes encore, les guerres civiles de Marius et Sylla, ayant succédé aux mouvements de l'Italie, Cicéron resta étranger à tous les partis, et continua ses études. A vingt-six ans (l'an 81) il débuta dans la carrière du barreau. L'année suivante il entreprit la défense de Sextus Roscius d'Ameria contre les attaques de ses ennemis, qui étoient protégés par un favori de Sylla. Ce plaidoyer éloquent et hardi éleva tout d'un coup le jeune orateur au premier rang entre ses émules, et son succès lui acquit une réputation qu'on pourroit dire prématurée; mais ce bonheur ne le séduisit point; et, voulant compléter lui-même son éducation, il quitta Rome, et employa deux années à visiter les écoles les plus célèbres, soit d'éloquence, soit de philosophie, qui existoient alors dans l'ancienne Grèce ou dans l'Asie mineure, particulièrement celles d'Athenes et de Rhodes. Les pre-

mières leçons qu'il avoit reçues, et son caractère, semblent lui avoir fait préférer les maximes de l'Académie et le goût des rhéteurs rhodiens (1).

De retour de ses voyages, le jeune orateur épousa Terentia, dont la fortune et les liaisons de famille lui facilitèrent l'accès des magistratures. Il étoit âgé de trente-un ans lorsqu'il sollicita la dignité de questeur, qu'il obtint pour l'année suivante. Dès ce moment il fut admis aux assemblées du sénat; et le sort lui destina la Sicile. La commission des questeurs ne durant ordinairement qu'une année, Cicéron revint à Rome en l'an 74, et suivit assidument le barreau, qui étoit alors une des routes les plus sûres pour arriver à la fortune et aux dignités de la république. Ses espérances ne furent point trompées; l'an 70, désigné édile, il se signala dans l'accusation de Verrès, la seule qu'il ait entreprise dans le cours de sa vie; et l'exil de ce grand coupable fut une foible et tardive satisfaction donnée aux malheureuses victimes de son insatiable avarice et de sa froide férocité.

Édile en 69, Cicéron fut préteur en 66. L'exercice du barreau, qu'il n'interrompoit pas même pendant ses magistratures, secondoit ses projets d'ambition, et lui conservoit sa popu-

(1) Molon de Rhodes étoit un des maîtres de littérature qu'il avoit eus à Rome.

larité. Il étoit préteur, et il briguoit le consulat, lorsqu'il harangua le peuple pour lui faire adopter la loi que le tribun Manilius avoit proposée, et qui, donnant à Pompée le commandement dans la guerre contre Mithridate, mettoit à la disposition du général des moyens extraordinaires et une autorité sans bornes dans tout l'Orient. Le succès de Pompée favorisa l'élévation de Cicéron, qui, presque sans obstacle, deux ans après, fut désigné consul pour l'année suivante, 63 avant l'ére chrétienne, 691 de la fondation de Rome.

L'histoire du consulat de Cicéron occupe une place distinguée dans les annales romaines. Le consul découvre la conjuration dont Catilina étoit le chef; il la déjoue, et punit promptement les coupables, en vertu de l'autorité illimitée que le sénat avoit conférée aux consuls pour sauver l'état. Le sénat avoit décidé, sur la proposition de Caton, que les conjurés seroient mis à mort. Cicéron les fait exécuter tous, sans excepter Lentulus Sura, issu d'une des familles les plus illustres, et alors préteur. Les conjurés avoient reconnu, en présence du sénat, leurs cachets sur des lettres qu'on avoit surprises, et qu'on regarda comme une preuve suffisante de leur crime: mais ils ne furent point entendus; aucune défense légale ne leur fut accordée; aucune autre forme de jugement ne précéda leur supplice.

Plusieurs sénateurs, dans l'émotion que ce danger public avoit causée, reconnoissoient Cicéron pour le sauveur de Rome, et le proclamoient le père de la patrie; tandis que cette procédure extraordinaire effrayoit un grand nombre d'autres citoyens, même parmi ceux qui n'appartenoient pas à ce parti remuant et anarchique, dont on craignoit, avec raison, les entreprises. Un des nouveaux tribuns, Métellus, empêcha Cicéron de parler au peuple le dernier jour de sa magistrature; mais le consul, en prononçant le serment d'usage en cette circonstance, y ajouta que lui seul avoit sauvé l'état.

Durant les cinq années qui suivirent, le crédit de l'ex-consul décrut sensiblement. Pompée, Crassus, César, le ménageoient, mais ils ne l'aimoient pas. Il voulut faire punir l'attentat que Clodius avoit commis dans les mystères de la Bonne Déesse; mais ses poursuites inutiles ne servirent qu'à aigrir contre lui les ressentiments de ce jeune patricien, qui tenoit par alliance au tribun Métellus, et par inclination aux ennemis de Cicéron. Les conventions secrètes qu'avoient faites entre eux, en l'an 60, les trois personnages puissants que nous venons de nommer, avoient rendu presque nulle son influence dans les affaires publiques, qu'il s'obstinoit cependant à ne point quitter. Quelques expressions imprudentes qui lui échappèrent l'année suivante, sur l'état actuel de la république, irritèrent les triumvirs. César, alors consul, fit passer Clodius

dans une famille plébéienne au moyen d'une adoption simulée, afin que le nouveau plébéien pût aspirer au tribunat du peuple. Il l'obtint en 62, et se hâta de se venger de Cicéron.

Presque aussitôt qu'il fut en place, il proposa une loi dont le but étoit de faire punir le meurtre illégal de tant de citoyens illustres immolés dans la conjuration de Catilina. Cicéron, frappé par cette loi, trouva un parti puissant dans l'ordre des chevaliers, dont il soutenoit constamment les prétentions dans le sénat, et dont il favorisoit les demandes relatives aux finances de l'état, dont l'exploitation sembloit appartenir exclusivement à cet ordre. Mais toute résistance ayant paru inutile et même dangereuse, les amis de Cicéron lui persuadèrent de quitter sa patrie, où la loi de son exil et de la confiscation de ses biens ne tarda pas à être promulguée. Ses propriétés furent presque aussitôt dévastées, et ses maisons détruites par le feu.

L'illustre exilé passa la mer, et se rendit d'abord dans la Macédoine, et de là dans l'Epire. Mais le public qui, lui tenant compte de la pureté de ses intentions, le croyoit traité trop sévèrement, ne tarda pas à désirer son rappel; et ses amis ne désespéroient pas de pouvoir l'obtenir. Ils osèrent même le négocier ouvertement l'année suivante, époque où les triumvirs, déjà fatigués de l'insolence et de la témérité de Clodius, ne crurent pouvoir mieux comprimer ses efforts séditieux qu'en rappelant à Rome son élo-

quent ennemi. Le crédit de quelques tribuns qui le favorisoient, l'intervention des deux consuls et d'une grande partie du sénat, firent abroger la loi de bannissement; et Cicéron put rentrer dan sa patrie. Il la revit le 4 septembre de l'an 57, et il y fut accueilli avec transport par les citoyens de tous les ordres, reconnoissants des services qu'il avoit rendus, et admirateurs de ses talents.

Cicéron, depuis cette époque, instruit par une triste expérience, ne se mêla plus des affaires publiques qu'au gré des triumvirs : son éloquence fut employée suivant leurs désirs, tantôt pour faire confirmer et prolonger les commissions de Crassus et de César (1), tantôt pour faire don-

---

(1) Cicéron, qui aimoit et cultivoit la poësie grecque et latine, avoit composé un petit poëme à la louange de César, et le lui envoya dans les Gaules (*Ep. ad Quintum fratrem*, l. III, ép. IX; *Habeo absolutum suave ut mihi videtur, ἔπος ad Cæsarem* : voyez aussi la lettre VIII du même livre, la XV du II; et, dans les *Lettres à Atticus*, la V du liv. IV). Il nous a conservé lui-même dans son I livre *de Divinatione* un fragment de son poëme en l'honneur de Marius; et Voltaire, qui l'a cité et traduit (*Rome sauvée*, préf.), en parle avec des transports d'admiration. Voltaire ne veut pas admettre que l'auteur de ce beau morceau ait pu faire le vers que lui attribue Juvénal (*Sat.* X, v. 122) : il le trouve trop ridicule. Mais peut-être a-t-il suivi trop légèrement l'opinion du satirique, qui désapprouvoit ce vers à cause du jeu de mots,

*O fortu*NATAM NATAM *me consule Romam!*

C'est une espèce de *parechesis* que les langues anciennes

ner à Pompée de nouveaux honneurs, et des pouvoirs extraordinaires. Cicéron s'occupoit cependant des affaires des particuliers et des siennes propres. Il se fit dédommager par le public des pertes qu'il avoit essuyées pendant son bannissement. Il prit avec chaleur la défense de deux tribuns du peuple qui avoient contribué à son rappel: il fut heureux dans celle de Sextius; mais il n'eut pas le même succès en plaidant pour

---

permettoient quelquefois d'après l'exemple d'Homère (*Il.*, B, v. 603, 604) et des vieux poëtes latins. Tels sont le *Seminaque innumero numero* de Lucrèce, l. II, v. 1053, *adeam ad eam* de Térence etc., qui sont indiqués dans le *Cicero a calumniis vindicatus* de Schott, chap. X, opuscule inséré dans le premier volume du Cicéron de Verburg. Il faut encore remarquer que *natam*, ici, ne signifie pas *née*, comme l'a traduit l'auteur de ces vers françois où l'on a voulu imiter la consonance du vers latin :

» O Rome fortunée,
» Sous mon consulat née! »

Cicéron n'a pas voulu dire que, sous son consulat, Rome *étoit née* à une nouvelle et heureuse vie. Ce participe NATAM tient la place de celui du verbe ESSE, qui n'en a pas, et signifie seulement *que Rome étoit heureuse d'avoir eu Cicéron pour consul.* Les Latins ont employé le participe de *nascor* dans le même sens que les Grecs leur γιγνόμενος, qui signifie également *né* et *étant.* On pourra expliquer par ce moyen la phrase de Cornelius Nepos: *Minor quinque et viginti annis natus* (*Hannibal*, c. III); celle de Plaute: *Argentum reddunt nato nemini* (*Pseudolus*, III, 63); et bien d'autres semblables.

Milon, qui, dans une rencontre fortuite, avoit tué Clodius son ennemi, l'ennemi de Cicéron et de la tranquillité publique.

La postérité doit une éternelle reconnoissance à cet orateur philosophe pour avoir employé ses loisirs au profit de la littérature latine, qu'il a enrichie d'excellents traités sur la philosophie, l'éloquence, et la politique, dont la plupart font encore notre admiration et nos délices.

Cependant la jalousie de Pompée, à qui la mort de Crassus ne laissoit d'autre rival que César, fit adopter par le sénat une mesure qui excluoit pendant cinq ans les nouveaux magistrats de l'administration des provinces. Elles devoient être confiées pendant ce temps à d'anciens sénateurs tirés au sort parmi ceux qui n'en avoient jamais gouverné aucune; c'est-à-dire qui n'avoient jamais eu de commandements militaires. Cicéron fut de ce nombre (1), et il partit, à son grand regret, pour la Cilicie. L'année précédente il avoit remplacé Crassus dans la dignité d'augure.

Le nouveau proconsul ne resta dans sa province que pendant un an, et il y réprima les mon-

---

(1) Il avoit renoncé, dans le temps, au droit qu'avoient les consuls et les préteurs de demander une province à gouverner en sortant de leur magistrature. Nous avons vu qu'Hortensius avoit fait de même. Les grands orateurs avoient beaucoup d'intérêt à rester dans la capitale.

tagnards de l'Amanus, qui, par leurs brigandages, inquiétoient les sujets de Rome: il prit ou détruisit plusieurs de leurs bourgades; une entre autres, nommée Pindenissus, qui étoit très-forte par sa position. De retour à Rome, il se flattoit que ses exploits militaires lui vaudroient l'honneur d'un triomphe; espérance ambitieuse et vaine qu'il faut pardonner à l'exaltation de son amour-propre.

Mais les temps demandoient d'autres soins: la guerre civile entre César et Pompée étoit allumée. Le proconsul des Gaules avoit passé le Rubicon. Cicéron hésita long-temps entre les deux partis qui le recherchoient l'un et l'autre: il se décida enfin pour celui de Pompée, et quitta l'Italie pour le rejoindre en Epire. Quintus son frère l'y accompagna, quoique attaché à César, sous lequel il avoit servi avec distinction; mais il crut devoir suivre le sort de son frère, dont le crédit l'avoit toujours soutenu dans la carrière des honneurs.

Arrivé au camp de Pompée, Cicéron y fut bien reçu, et eut le plaisir de voir que Marcus Brutus l'y avoit devancé. Mais, malgré cet accueil, pendant toute l'année qu'il y passa dans l'attente d'une affaire décisive, il paroît qu'il n'étoit pas content de lui-même, et qu'il mécontentoit souvent les autres par ses plaisanteries qui n'épargnoient personne (1). Il étoit retenu à Dyr-

(1) La conversation de Cicéron étoit, en toute occa-

rhachium par une indisposition, lorsque la grande querelle fut décidée à Pharsale; il renonça aussitôt aux foibles espérances du parti vaincu; et, résolu de faire sa paix avec César, il fit route pour Brindes, où il débarqua vers la fin d'octobre de l'an 48.

C'est dans ce lieu qu'il rencontra César au mois de septembre de l'année suivante. Le vainqueur, conformément au systême de bonté et de clémence qu'il avoit adopté, accueillit honorablement Cicéron, et le traita par la suite plutôt comme un grand orateur et un grand écrivain, que comme un homme d'état. L'amour-propre de Cicéron ne dut point en être flatté. Cependant, lorsqu'il prononça en faveur de Marcus Marcellus, de Quintus Ligarius, et du roi Dejotarus, ces plaidoyers admirables où l'éloquence fut si bien inspirée par l'amitié, on put s'apercevoir que les intérêts de l'état et les considérations politiques ne fournissoient pas à son éloquence les traits les moins touchants ou les moins sublimes. Son succès fut complet dans ces affaires délicates et difficiles. Il employoit le reste de

---

sion, assaisonnée de reparties spirituelles et de mots piquants qu'il ne ménageoit pas même dans les assemblées les plus respectables. Trebatius en avoit recueilli un volume entier, qu'il lui adressa (Cicéron, *Epist. ad famil.*, l. XV, 21); et, après sa mort, Tyron en avoit publié une collection où l'on auroit désiré plus de choix (Quintilien, *I. O.*, liv. VI, c. III). Voyez aussi Plutarque, *Cicero*, § 25 à 27; et Macrobe, *Saturnal*, liv. II, c. III.

son temps, comme sous le triumvirat, à composer des ouvrages; et, en faisant parler à la philosophie une langue nouvelle, il enrichissoit la sienne des termes et des expressions didactiques des écoles grecques.

Il étoit si tranquille sous la domination de César, que, lors de la seconde guerre d'Espagne, il ne semble pas avoir désiré le succès des fils de Pompée (1).

Mais, dans cette période de sa vie plus que dans aucune autre, les chagrins domestiques vinrent troubler les paisibles occupation de l'homme de lettres. Les sommes fort-considérables qu'il avoit prêtées à Pompée, en Epire, l'ayant mis dans une sorte de gêne, le rendirent un peu trop sensible aux désordres qu'à son retour il trouva dans ses affaires domestiques, et qu'il attribua à sa femme. Terentia, qui avoit donné à Cicéron deux enfants chéris, fut répudiée après trente ans de mariage. Une jeune et riche héritière, Publilia, accepta la main d'un sexagénaire et prit la place de la mère de Tullia. Mais la mort de cette fille bien aimée affligea si profondément son père, que, ne pouvant supporter ni l'indifférence ni les consolations de sa nouvelle compagne, il s'en délivra par un second divorce. Quintus et son fils lui causèrent encore de nouveaux chagrins. Ce dernier, pour excuser

---

(1) Voyez sa correspondance avec Cassius (*Epist. ad famil.*, liv. XV, ép. XVII et XIX.

auprès de César la défection de son père, en accusoit indiscrètement l'influence de son oncle. L'ancienne et fidèle amitié d'Atticus étoit donc presque le seul refuge qui restât à Cicéron, et sa ressource la plus assurée (1).

Mais un événement imprévu le rejette tout-à-coup dans le tourbillon des affaires, et réveille son ambition. Brutus, Cassius, et leur complices, ont massacré César en plein sénat, et sous les yeux de Cicéron lui-même. Il se livre alors à une joie excessive; il regrette de n'avoir pas été appelé au complot; il déclare hautement au public et son approbation de l'attentat, et son attachement aux conspirateurs. Quarante ans passés dans la carrière politique ne l'avoient encore assez éclairé ni sur l'inconstance et la corruption des Romains de son temps, ni sur la nécessité de changer de gouvernement.

La force des circonstances et l'habileté de Marc-Antoine, qui étoit alors consul, répriment bientôt ses élans, et lui inspirent de nouvelles craintes. La cause des meurtriers de César n'est déjà plus populaire; les inimitiés d'Antoine et de Cicéron s'aigrissent: le jeune Octave arrive; il se brouille avec Marc-Antoine; les soldats qui avoient servi sous son père adoptif le se-

(1) Cette amitié, qui avoit commencé dès leur première jeunesse, fut resserrée de plus en plus et pour toujours dans les voyages de Cicéron à Athenes, où Atticus demeuroit alors.

condent; le peuple le favorise; et Cicéron semble avoir oublié qu'il est l'ami de Brutus. Il ne se regarde que comme l'ennemi de Marc-Antoine, et il emploie tous ses talents et tous ses efforts pour seconder Octave, qui s'est déjà fait une armée, et que le sénat, excité par Cicéron, a déjà fait l'égal des deux consuls. L'aveuglement de l'orateur est tel, que les lettres de Brutus ne peuvent plus lui-faire sentir ni le danger de sa position, ni celui de la république (1). Ses imprudences avoient déjà eu des suites irréparables. Octave, après la bataille de Modene, où périrent les deux consuls, vient à Rome, se fait élire à une de leurs places, se déclare ouvertement contre les meurtriers de son père, et les fait condamner par une loi. Il retourne ensuite dans la Gaule Cisalpine, sous le prétexte de s'opposer à Marc-Antoine et à Lépide; mais réellement pour se raccommoder avec ces chefs, qui avoient été les amis et les créatures de César, et brûloient du désir de le venger.

Au mois de novembre de cette même année, 43 avant Jésus-Christ, les trois généraux se déclarent triumvirs pour l'arrangement de la république, dressent leurs tables de proscription, et y inscrivent Cicéron et toute sa famille.

Son fils étoit absent et dans le camp de Bru-

---

(1) Voyez, dans les *Epist. Ciceronis ad M. Brutum*, les lettres XVI et XVII, dont la première est adressée par Marcus Brutus à Cicéron lui-même; l'autre, à Atticus.

tus : le père apprend la nouvelle de son propre danger dans une de ses maisons de plaisance d'hiver, située sur le bord de la mer. Sa fuite étoit facile ; il pouvoit choisir pour retraite ou la Grèce, où Brutus commandoit, ou la Sicile, qui étoit au pouvoir de Sextus, fils de Pompée; mais il hésite, et semble préférer la mort à un second exil (1). Le 7 décembre, les satellites des triumvirs l'atteignent près de Gaëte : il étoit dans une chaise à porteurs. Au bruit que font les sicaires, il s'arrête, et offre sa tête à leur chef: c'étoit un certain Popilius Lænas que Cicéron avoit autrefois défendu dans un procès capital. Ce scélérat, également ingrat et lâche, le fait mettre à mort, et porte lui-même à Rome la tête et les mains de son bienfaiteur : on les expose aux yeux du public sur cette même tribune qui avoit tant de fois retenti de sa voix éloquente, soit qu'il tonnât contre les ennemis de la patrie, soit qu'il s'élevât pour défendre l'innocence et la vertu, ou pour éclairer le peuple sur les intérêts de l'état. Ce triste spectacle émut tous les cœurs sensibles, et augmenta la consternation générale. Quintus et son fils ne purent se soustraire au même sort.

---

(1) *Ciceronem, cum cogitasset utrumne Brutum an Cassium an Sextum Pompeïum peteret, omnia illi displicuisse praeter mortem.* Cremutius Cordus, dans un fragment rapporté par Sénèque (*Suasoria*, VII). *Taedium tandem eum et fugae et vitae cepit*, dit Tite-Live dans un autre fragment rapporté au même endroit.

Ainsi périt, à l'âge de soixante-quatre ans, cet homme à jamais mémorable dans l'histoire de son pays, et plus encore dans l'histoire des lettres. Il eut beaucoup d'ennemis de son vivant; il eut des détracteurs après sa mort. Deux défauts semblent avoir terni son caractère, l'imprévoyance et la vanité. Il se laissoit trop aveugler par le présent, et ne portoit pas ses regards sur la suite de ses démarches et de ses mesures (1). C'est ainsi qu'à son entrée dans les magistratures et dans le sénat, il prêta son éloquence aux projets de Pompée et des partisans du pouvoir tribunicien, qui tendoient à affoiblir l'influence de l'aristocratie; ce qui devint la cause de tous les désordres dont l'état et lui-même furent ensuite la victime: c'est ainsi qu'en s'abandonnant aux transports de son zèle pour la république, il précipita l'exécution des conjurés sans les avoir entendus, et sans s'embarrasser ni de l'atteinte que donnoit cet exemple aux garanties de la liberté publique, ni des dangers auxquels il s'exposoit lui-même. C'est ainsi qu'il favorisa, presque sans s'en douter, Pompée et le premier triumvirat; et enfin c'est ainsi que, pour nuire à Marc-Antoine, il livra le sénat et la république au pouvoir du fils adoptif de Cé-

(1) *Utinam moderatius secundas res, et fortius adversas, ferre potuisset! nam utraeque cum venerant ei, mutari eas non posse rebatur* (Pollion, dans un fragment rapporté par Sénèque, *loco citato*).

sar. D'autre part, sa vanité influoit si fort sur l'opinion qu'il se formoit des autres, qu'il en changeoit à tout moment; et ces variations le faisoient flotter souvent entre les partis (1), et quelquefois passer de l'un dans l'autre. Sa vanité trompée imprimoit un certain caractère de lâcheté à sa conduite dans les revers (2), et le

(1) Une lecture attentive de cette intéressante correspondance de Cicéron, qui nous admet à tous les secrets des grandes affaires de son temps, ne peut nous laisser de doute sur l'inconstance de ses jugements. Celle de sa conduite étoit remarquée même par ses contemporains. Macrobe (*Sat.* II, 3) rapporte à ce sujet un trait fort plaisant: Labérius, auteur estimé de *mimes*, espèce de farces usitées chez les Romains, fut obligé par César d'y paroître en public comme acteur. Pour le consoler de cette humiliation, le dictateur lui avoit accordé l'honneur et l'apanage de chevalier romain. En cette qualité, Labérius alloit un jour prendre rang dans les places réservées au théâtre pour les sénateurs et les chevaliers, lorsque Cicéron lui adresse la parole, et lui dit: » Si nous n'étions pas si serrés, je vous inviterois à » vous asseoir auprès de moi. » C'étoit un sarcasme lancé contre César, qui venoit de créer un grand nombre de nouveaux chevaliers. Labérius, pour venger son bienfaiteur, repartit sans hésiter: « Comment vous trou- » vez-vous serré, vous qui êtes accoutumé à vous as- » seoir toujours sur deux siéges? » Voyez aussi, sur le surnom de *Transfuge*, que donnoient à Cicéron ses antagonistes, Dion Cassius (XXXVI, § 27), et la déclamation contre Cicéron attribuée à Salluste.

(2) *Omnium adversorum nihil ut viro dignum erat tulit, radeter mortem* (Tite-Live, dans un autre fragment rapporté par Sénèque, *loco citato*).

faisoit souvent tomber dans un état de foiblesse et de dégoût qu'il ne put toujours se dissimuler à lui-même (1).

Mais, puisqu'une vertu parfaite ne se trouve pas dans les hommes, et qu'il faut admettre une compensation entre leurs bonnes qualités et leurs défauts, Cicéron, selon le jugement de Tite-Live, et même selon l'aveu de Pollion, l'un de ses détracteurs et de ses critiques, fut un grand homme, doué d'une énergie extraordinaire, digne d'une éternelle mémoire, et d'un panégyriste aussi éloquent que lui-même (2).

Il est vrai que la vanité, qui faisoit le fonds de son caractère, influoit même sur sa manière d'écrire et sur ses talents oratoires; mais il seroit injuste de dire que cette influence ait été nuisible à la perfection de ses ouvrages. On voit bien, ainsi que d'autres l'ont déjà remarqué, que l'orateur, dans ses discours, ne se borne pas à ce qui peut servir la cause qu'il défend, et qu'il cherche encore à plaire et à se faire admirer: mais, comme il ne passe jamais les bornes que le goût et la raison posent à ces

---

(1) Pour se convaincre de ces faits, on n'a qu'à lire dans sa correspondance les lettres VII, VIII et IX du I livre *ad familiares;* la XVIII du II; et la V du IV livre à Atticus; la XIV du II livre *ad Quintum fratrem.*

(2) *Si quis tamen virtutibus vitia pensarit, vir magnus, acer, memorabilis fuit, et in cujus laudes sequendas Cicerone laudatore opus fuerit* (Tite-Live, dans Sénèque, *loco citato*).

légers écarts (1), et que d'ailleurs les agréments d'un discours ne sont pas toujours inutiles au succès de la cause, il est difficile de lui faire un reproche de n'avoir pas imité l'éloquence plus serrée et plus mâle de Démosthene. Dans ses ouvrages de rhétorique et de philosophie, il est plus orné que Platon; mais les Grecs de son temps, formés par les leçons de l'école d'Alexandrie, s'étoient eux-mêmes un peu écartés de cette élégante simplicité dont les écrivains antérieurs à Alexandre étoient les modèles; et Plutarque a remarqué fort-judicieusement que Cicéron avoit fait sentir le premier à ses compatriotes combien les charmes de la diction peuvent ajouter de persuasion et de force aux maximes de l'honnêteté et de la vertu (2). Ainsi nous ne pouvons reprocher à l'orateur romain que ces retours perpétuels sur lui-même, sur ses actions comme sur ses écrits, que ces espèces de divagations auxquelles il se livre toutes les fois que l'occasion s'en présente; mais nous ne craindrons pas d'avancer que les nations moder-

(1) Cicéron lui-même pensoit que l'absence totale de ces digressions seroit un défaut dans les plaidoyers. Voulant montrer qu'à une certaine époque les Romains n'étoient pas encore très-forts dans ce genre d'éloquence, » Il n'y avoit personne, dit-il, qui, pour donner plus » d'agréments à son discours, sût se permettre quelque » légère digression; » *Nemo qui delectandi gratia digredi parumper a caussa posset* (*Brutus*, § 91).

(2) Plutarque, *Cicero*, § 16.

nes, dont le goût a été formé, dans leur éducation littéraire, sur les ouvrages de Cicéron, ne peuvent se proposer de meilleur modèle; et qu'il nous est désormais impossible de lui préférer Démosthene, puisque nos plus grands écrivains, entraînés par leur admiration pour l'orateur latin, ont, pour ainsi dire, façonné nos esprits au sentiment des beautés de son style, qu'ils ont tâché de transporter dans nos langues modernes. Il semble que depuis quelque temps cette admiration est un peu refroidie, et qu'on abandonne Cicéron, je n'ose dire si c'est avec plus de succès que de goût, pour tâcher d'imiter ou de parodier Tacite.

On ne peut guère douter que le portrait de Cicéron n'ait été multiplié par la sculpture, même de son vivant: il cite lui-même avec complaisance la statue de bronze doré que la ville de Capoue avoit élevée en son honneur (1). Il est vraisemblable que son image avoit été pareillement consacrée dans plusieurs villes de l'Asie mineure, particulièrement dans celle que lui-même ou son frère Quintus avoit gouvernées, d'autant plus qu'il avoit contribué à soulager ces contrées d'une espèce de tribut très-vexatoire, auquel l'ambition et l'avidité des magistrats romains les avoient assujéties (2). Il n'est pas

(1) Cicéron, *in Pisonem*, § 11.

(2) Un abus s'étoit introduit dans l'administration des

moins vraisemblable que le goût pour les images des hommes illustres s'étant répandu chez les Romains et du vivant de Cicéron, et après sa mort, le portrait de ce grand homme n'avoit pas été négligé ; et il est certain que l'empereur Alexandre Sévere en conservoit un dans son *lararium* (1). Mais il ne s'agit ici que d'examiner si quelqu'un de ces portraits est parvenu jusqu'à nous avec les caractères propres à le faire reconnaître comme authentique. J'en ai fait graver trois sur la planche XII, dont les deux premiers me semblent ne permettre aucun doute ; et, quoique le troisième inspire moins de confiance, il me paroît cependant certain qu'il a été exécuté avec l'intention de représenter Cicéron.

---

provinces romaines. Outre les autres charges, on leur demandoit une espèce de contribution volontaire en faveur des édiles de Rome, obligés, comme on le sait, de donner à leurs frais des spectacles fort-magnifiques. Le gouvernement de la province de l'Asie ayant été confié pendant trois ans à Quintus Cicéron, les deux frères s'y prirent de manière qu'il fut permis à Quintus de supprimer cette contribution (Cicéron, *Epist. ad Quint. fratr.*, liv. I, ép. I). Les peuples leur décernèrent des temples et d'autres monuments que les Cicéron ne voulurent pas qu'on leur élevât; mais leur résistance ne put empêcher la province reconnoissante de consacrer leurs images, probablement dans les temples des dieux. Il est certain qu'on y voyoit une demi-figure colossale de Quintus peinte sur un bouclier votif (Macrobe, *Saturnal.*, l. II, c. III).

(1) Lampride, *Alexander Severus*, c. XXXI).

Le premier est le célèbre buste qui, depuis le 16.me siècle jusqu'à nos jours, a appartenu à la famille Mattei, nouvellement éteinte à Rome (1). Il est constaté par une inscription antique gravée au-dessous de la poitrine, et présentant le nom CICERO, *Cicéron*. Ce buste, d'un beau style de sculpture, dégradé à la vérité par le temps, a été, à l'époque de sa découverte, restauré par une main habile, qui non-seulement a fort-bien imité le style de l'artiste ancien, mais qui a été fort-attentive à suivre avec intelligence, dans les parties modernes, les traces, et, comme on dit, les *invitations* des formes perdues par les mutilations qu'on remarque au nez, aux lèvres, et aux joues. Il me semble probable que ce buste a été exécuté sous les empereurs du premier siècle, et que l'inscription y a été ajoutée deux ou trois siècles après, temps où la recherche des portraits des hommes illustres n'étoit pas encore négligée; mais où il pouvoit paroître prudent de ne plus laisser ces portraits incertains. La forme des caractères, et particu-

---

(1) J. Faber l'avoit fait graver le premier, mais d'après un dessin peu fidèle (*Imagines ex biblioth. Fulvii Ursini*, n. 146). On le trouve, gravé de nouveau, de face et de profil, dans les *Monumenta Matthaeiorum*, tom. II, pl. x et xi, où l'explication de feu M. l'abbé Amaduzzi contient l'indication et l'examen de plusieurs autres images de Cicéron. Ce buste précieux est maintenant en Angleterre, où il orne le palais de M. le duc Wellington.

lièrement celle de l'R, dont le haut est fort-petit, et le jambage alongé, me détermine à rapporter l'inscription à cette époque (1).

Un antiquaire, dans l'intention d'établir que la médaille de Cicéron, gravée n.° 4, est le seul portrait authentique qui nous reste de cet orateur, a élevé des doutes sur l'authenticité du buste (2). Il trouve que le cou n'en est pas mince et alongé, comme il prétend que l'étoit celui de Cicéron; et que la tête auroit dû être plus garnie de cheveux. Le même passage qu'il allegue pour prouver que le cou de Cicéron devoit être moins gros qu'il ne paroît l'être dans le marbre, offre la réponse à cette objection (3). L'orateur parle de sa conformation antérieurement à son voyage en Grèce; mais il ajoute, presque immédiatement après, qu'à son retour il avoit acquis un juste embonpoint. La conformation qu'offre le buste n'excede pas ce que ces expressions peuvent indiquer, d'autant plus que cet ouvrage semble le représenter au commen-

---

(1) C'étoit aussi l'opinion du prélat Gaetano Marini, cet homme savant que les amateurs de l'antiquité et de la littérature classique regretteront toujours.

(2) L'abbé San Clémente, dans la dissertation que je cite ci-dessous.

(3) Cicéron, *Brutus*, § 91: *Erat* EO TEMPORE *nobis summâ gracilitas et infirmitas corporis: procerum et tenue collum: qui habitus et quae figura non procul abesse putatur a vitae periculo, si accedit labor et laterum magna contentio;* et, peu de mots après, *Lateribusque vires et* CORPORI MEDIOCRIS HABITUS *accesserat.*

cement d'une vieillesse verte et vigoureuse, telle qu'on sait qu'étoit celle de ce grand homme (1); et que l'habitude délicate du corps dont il fait mention appartenoit à sa jeunesse.

Le même savant prétend prouver que Cicéron n'étoit pas chauve, parce que Fufius Calènus, dans sa longue invective contre lui, parle du soin peu convenable à son âge qu'il prenoit de parfumer ses cheveux blancs. Je dirai en réponse que le discours de Calènus, rapporté par Dion, est apocryphe (2); et que d'ailleurs Cicéron, dans ce buste, n'est point représenté chauve; que son front n'est pas découvert, quoique le sommet de la tête soit dépouillé de cheveux. J'ajouterai encore que cet air de sérénité qui est répandu sur sa figure, ainsi que Plutarque nous l'a décrit (3), et cette beauté convenable

---

(1) On peut en juger de ce qu'en dit Quintilien à propos du second mariage de Cicéron, *I. O.*, VI, III.

(2) Nous avons vu que les discours qu'on suppose adressés à Octave par Agrippa et par Mécène, et que Dion a rapportés, sont apocryphes (voyez ci-dessus, ch. III, § 1, p. 134, note 1). On doit juger de même de cette longue invective de Calènus contre Cicéron, insérée par le même historien dans son livre XLVI. Si Calènus avoit effectivement lancé contre l'orateur tant d'accusations graves et tant d'injures grossières, comment celui-ci, dans sa réponse authentique, qui existe encore dans la III *Philippique*, auroit-il pu appeler Calènus, *vir fortis ac strenuus, amicus meus*; « Brave et » excellent homme, et mon ami? » (*Philip.*, VIII, § 3).

(3) Plutarque, *Comparaison de Démosthene et de Ci-*

à la vieillesse, que Pollion reconnoissoit en lui (1), sont si bien exprimés dans ce buste, qu'on ne peut y désirer un accord plus parfait avec des traditions si bien fondées.

Un autre monument authentique nous offre ce même portrait: c'est une monnoie, avec la tête de Cicéron; frappée en son honneur par la ville de Magnésie de Lydie: on la voit dans le cabinet de la bibliothèque du roi (2), avec deux médailles semblables qui completent le nombre de sept médailles ayant le même type, si on y en comprend quatre autres déjà connues par les antiquaires, dont l'une, celle de la collection de Farnese, l'étoit depuis le XVI siècle (3).

La dissertation que le savant abbé San Clémente a publiée à Rome, en 1805, sur une de ces médailles (4), me dispense d'entrer dans un examen minutieux des objections que deux antiquaires d'une grande réputation avoient faites

---

céron, § 1: Τό τε πρόσωπον αὐτοῦ μειδίαμα καὶ γαλήνην παρεῖχε. « Sa face même, seulement à la » voir, traduit Amyot, promettoit bien une nature jo- » yeuse, gaie et enjouée. »

(1) Pollion, dans un fragment cité par Sénèque (*Suasoria* VII): *Facies decora ad senectutem.*

(2) Voyez la *Description des médailles*, etc., par M.r Mionnet, tom. IV, *Lydie*, n. 385.

(3) J. Faber, *Imagines ex biblioth. Fulvii Ursini, appendix*, tab. R.

(4) *De Numo Marci Tullii Ciceronis;* Romæ, 1805, in-4.°

contre l'authenticité de ce monument (1), et que le médailliste dont je viens de parler a réfutées complètement et sans réplique. Cette médaille a été frappée par la ville de Magnésie, près du mont Sipyle, dans la Lydie, ville qui avoit été gouvernée, comme le reste de la province, par Quintus, frère de Cicéron, et qui avoit éprouvé les bienfaits de Cicéron lui-même (2). Il est probable que, sous le règne d'Auguste, lorsque le fils de Cicéron jouissoit de la faveur du prince qui l'avoit élevé aux premières dignités de l'état, et qui lui avoit donné l'administration de l'Asie (3), les Magnésiens ont voulu flatter leur gouverneur en frappant une médaille avec la tête de son père leur ancien bienfaiteur. Cette tête est indiquée par une légende qui donne en tou-

(1) Paciaudi, *Animad. Philolog.*, p. 50; Eckhel, *D. N.*, t. V, p. 327.

(2) Voyez ci-dessus, p. 353, note (2).

(3) Sénèque, *Suasoria* VII, *aliis* VIII. Appien, *Civil.*, l. IV, c. LI, dit que le fils de Cicéron gouverna la Syrie. Les deux assertions ne sont pas contradictoires. Une inscription découverte dans les environs d'*Arpinum*, vers l'an 1809, et publiée par madame Marianna Dionigi, à la pag. 45 de son intéressant ouvrage intitulé *Viaggi in alcune città del Lazio*, Rome, 1809, fol., fait mention de ces diverses magistratures. La voici:

M · TVLLIO · M · F · M · N · M · PN · COR
CICERONI · COS
PRO · COS · PROV · ASIAE · LEG · IMP
CAES · AVG · IN · SYRIA
PATRONO·

tes lettres les trois noms de ΜΑΡΚΟΣ ΤΥΛΛΙΟΣ ΚΙΚΕΡΩΝ, *Marcus Tullius Cicero.* La légende du revers présente les noms *des Magnésiens qui sont près du Sipyle*, ΜΑΓΝΗΤΩΝ ΤΩΝ ΑΠΟ ΣΙΠΥΛΟΥ, et celui d'un ΘΕΟΔΩΡΟϹ, *Théodore*, qui jouissoit à cette époque d'une dignité sacerdotale annuelle, probablement celle de *stéphanéphore.* Le type, représentant une main droite qui tient une couronne et une branche de laurier avec un cep de vigne, fait allusion aux attributions de cette prêtrise, que l'on cumuloit souvent à Magnésie avec d'autres dignités du même genre (1). La tête empreinte sur la médaille semble représenter Cicéron dans un âge moins avancé que celui du buste; et il est vraisemblable que les Magnésiens du Sipyle l'ont copiée d'après un portrait de Cicéron, qu'ils possédoient dans leur ville, et qu'on avoit exé-

(1) Tout ce qui a rapport à ce sacerdoce et à ce type a été fort-bien éclairci par l'abbé San Clémente (*loc. cit.*, p. 125 et suiv.) J'ajouterai seulement que les symboles des divinités étoient, dans les mains de leurs prêtres, un des attributs les plus solennels et les plus anciens des dignités sacerdotales. Ainsi Chrysès, prêtre d'Apollon, se présente à Agamemnon dans l'*Iliade*, » portant dans ses mains le sceptre et la couronne de cette divinité » (l. I, v. 14): et, même dans la religion judaïque, les mains, remplies ou d'offrandes ou des instruments sacrés, étoient l'emblême caractéristique de la prêtrise du vrai Dieu; et *remplir les mains*, מלאות ידים, signifie, dans les livres saints, *initier au sacerdoce.*

cuté sous le gouvernement de son frère, lorsque l'orateur n'étoit âgé que d'environ quarante-sept ans. Au reste, les portraits romains que l'on reconnoît sur les médailles grecques ne sont jamais tracés avec cette précision dans les détails que nous retrouvons souvent sur les médailles des rois, ou dans les têtes des empereurs, gravées sur la monnoie romaine. Cependant, si l'on compare le profil de Cicéron avec les profils du buste, rien n'empêche de croire que les deux portraits représentent la même personne à un âge différent (1).

---

(1) M. Cousinéry, habile médailliste dont j'ai eu d'autres occasions de faire mention dans le cours de cet ouvrage, a avancé une opinion tout-à-fait singulière sur cette médaille, et il l'a soutenue par des *observations* imprimées dans le *Magasin Encyclopédique*, an 1808, tom. I, p. 1 à 48. Il pense que, malgré la légende qui offre le nom de Cicéron, la tête est celle de Jules César; que les Magnésiens du Sipyle ont frappé la médaille en son honneur, et que le nom de Cicéron s'y trouve parce que l'orateur étoit leur protecteur, *patronus*, et qu'il a voulu faire avec eux sa cour au dictateur. Il y a plusieurs considérations qui m'empêchent d'adopter cette conjecture. 1.° Il existe quelques exemples, d'ailleurs fort-rares, de monnoies sur lesquelles la légende placée auprès d'une tête, indique, non le sujet du portrait, mais le personnage qui a fait frapper la monnoie, ou qui exerçoit quelque autorité dans la ville où on l'a frappée: ce sont des exceptions. La règle ordinaire, suivie dans la numismatique et fondée sur une infinité d'exemples et de preuves, est que la légende gravée autour d'un portrait désigne le personnage qu'il repré-

Le troisième portrait, que j'ai fait graver sous les num. 5 et 6, est moins authentique que les

---

sente. On ne s'en écarte pas sans de fortes raisons; et ces raisons n'existent pas dans le cas actuel, où nous avons pu, avec une extrême probabilité, assigner une époque à ce monument de la reconnoissance des Magnésiens envers la mémoire de Cicéron. 2.° S'il y a des médailles où l'on voit la tête d'un empereur avec une légende qui présente le nom d'un autre personnage, ces médailles appartiennent à une époque où l'usage de frapper la monnoie à l'effigie du prince avoit prévalu généralement, où tout le monde reconnoissoit ce portrait, bien ou mal gravé, enfin où personne ne pouvoit tomber dans l'erreur. Au contraire, sous Jules César, c'étoit pour la première fois que l'on gravoit sur la monnoie le portrait du chef vivant de la puissance romaine; et si les villes de l'Asie, pour flatter César, vouloient imiter en cela l'exemple de Rome, elles étoient dans la nécessité de désigner par la légende le nom du dictateur, pour que cet acte de leur dévouement, acte qui n'avoit pas encore d'exemple, ne demeurât pas équivoque. 3.° Le personnage dont le nom est gravé du côté de la tête de l'empereur est ordinairement celui qui a fait frapper la monnoie ou qui exerçoit dans la ville une grande autorité: cette circonstance ne convient pas à Cicéron. L'orateur n'avoit alors aucune autorité ni sur Magnésie du Sipyle, ni sur aucune autre ville de l'Asie: il n'en étoit pas le protecteur; car, en parlant de cette ville à ses amis, il ne le dit pas, et ce silence ne seroit pas dans son caractère, ni dans les habitudes de son style; et, en supposant même qu'il l'eût été, il n'est pas vraisemblable que les Magnésiens aient eu la maladresse de croire qu'ils feroient leur cour à César en réunissant son portrait sans nom au nom de Cicéron; de Cicéron, pour qui le dictateur avoit sans doute des égards; mais qu'il ne comptoit pas au nombre de ses partisans. Il

précédents, sans que cependant on puisse mettre en doute qu'on ait voulu représenter Cicéron (1). C'est une image en bouclier (*imago clypeata*), comme disoient les anciens; genre de portraits usités pour les hommes illustres, et dont j'ai donné différents exemples dans l'Iconographie grecque (2). Le portrait qu'on y voit est celui d'un Romain; et le bouton ou verrue qu'on y remarque au-dessous de la tempe gauche semble attester qu'on a voulu représenter Cicéron. Suivant une opinion généralement ré-

---

n'est pas plus probable que Cicéron ait voulu se recommander à César par un moyen si obscur et si recherché, en s'associant, dans cet acte, à un magistrat ignoré d'une ville de la Lydie. 4.° Enfin, quoique sur les monnoies des villes grecques, frappées sous la domination romaine, les portraits des princes soient bien souvent peu reconnoissables, il faudroit toute l'évidence d'une légende qui présentât le nom de Jules César, pour que nous pussions croire que ce portrait lui appartient. Deux personnages contemporains et de la même nation, du même âge et d'une habitude de corps à-peu-près pareille, peuvent offrir quelque ressemblance dans une empreinte qui représente leur profil en petites dimensions, et qui est tant soit peu usée. Toutefois un curieux qui examine cette tête sans prévention ne peut s'empêcher d'y reconnoître un portrait différent de celui de Jules César.

(1) Il existoit à Velletri, dans le cabinet de feu le cardinal Borgia, savant et protecteur distingué des savants. Ce monument, de marbre de Luni, a les mêmes dimensions que le dessin.

(2) Planches IV, VI et XXX.

pandue parmi le vulgaire ignorant, un signe de ce genre, ressemblant à un pois chiche, *cicer*, avoit fait donner à Marcus Tullius le surnom de *Cicero*, comme si ce surnom n'eût pas appartenu à ses ancêtres (1). Plutarque rapporte cette tradition; mais il suppose que le surnom n'étoit dû qu'à une certaine conformation du nez (2). Cependant d'autres têtes antiques romaines ont

---

(1) Non-seulement le père, mais l'aïeul de Cicéron, sont nommés par lui *Cicéron*.

(2) Le premier de leur famille qui eut ce surnom, dit Plutarque, avoit sur la pointe du nez une espèce de rainure peu profonde, *ἀμβλεῖαν διαστολήν*, pareille à celle qu'on voit sur les pois chiches (*Vie de Cicéron*, § 1). La plupart des traducteurs n'ont point entendu ce passage, qui avoit cependant été bien rendu dans la version latine, *cœcam incisuram*. Au reste, il semble que les anciens eux-mêmes avoient eu l'idée qu'une espèce de verrue, non sur le nez, mais sur le côté gauche de la figure de Cicéron, avoit été la cause de ce surnom. Il est certain qu'on trouve la même marque, non-seulement sur la tête antique d'une statue placée dans le palais du magistrat des *Conservatori*, au Capitole; mais encore sur une autre tête qui étoit à Venise. Voyez Fabricius, *Bibl. lat.*, édit. d'Ernesti, t. I, p. 140; Amaduzzi, *Monum. Matthaeiorum*, t. II, p. 19 sqq., où cependant il confond la statue du palais des *Conservatori* avec un buste attribué à Cicéron, qu'on voit dans le Musée du Capitole. J'ai fait graver ici la face et le profil de ce buste sous les n.° 7 et 8, pour que l'on puisse apercevoir le peu de rapport qu'il y a entre ce portrait et celui de Cicéron. Je reviendrai sur l'examen de cette tête à l'occasion du portrait attribué à Mécene ci-dessous, § 7.

ce bouton à la même place, et semblent avoir été faites pour représenter Cicéron, comme celle que nous avons sous les yeux.

L'artiste auquel on doit ce médaillon me paroît l'avoir exécuté de souvenir, d'après de véritables portraits de l'orateur romain; et, pour empêcher qu'on ne s'y méprît, il a cru le faire reconnoître en y ajoutant la marque distinctive qui, selon lui, le caractérisoit: car, à le bien examiner, on voit que le haut du visage a les mêmes formes que nous retrouvons dans le buste du num. 1, mais que la bouche a d'autres contours; que les joues sont plus maigres, et que l'air de la figure est triste et sévère; physionomie tout-à-fait différente de celle de ce grand homme.

§ 4. Salluste.

L'émule de Thucydide (1) et le rival de Démosthene étoient contemporains. Salluste (ou *Caïus Sallustius Crispus*) étoit né l'an 86 avant Jésus-Christ, à Amiternum, colonie romaine du pays des Sabins (2). Issu d'une famille consi-

---

(1) Velleïus, l. II, c. XXXVI, *AEmulumque Thucydidis Sallustium*. Voyez aussi Quintilien, *I. O.*, l. X, c. 1.

(2) L'an de Rome 668. Eusebe, *Chronicon Olymp.* CLXXIII, an 3; Vossius, *de Historicis latinis*, l. I, c. XV; Fabricius, *Bibl. lat.*, édit. d'Ernesti, l. I, c. IX; et dans ses notes sur Dion, liv. XL, § 63; liv. XLII, § 52, et liv. XLIII, § 9, ont cité presque toutes les autorités qui

dérable, la carrière des honneurs lui étoit ouverte par sa naissance.

Nous ignorons à quelle époque il fut élu questeur pour la première fois, et prit le rang de sénateur : on sait seulement que l'an 702 de la fondation de Rome (52 avant l'ére chrétienne) il exerçoit les fonctions importantes de tribun du peuple. Mais, deux ans après, les censeurs l'exclurent du sénat, en le notant d'infamie, à cause du déréglement de ses mœurs. Ses galanteries avec la fille de Sylla, épouse de Milon, avoient fait un éclat scandaleux, et lui avoient coûté assez cher pour le dégoûter des matrones romaines (1).

---

concernent cet historien. Le président Debrosses a inséré une vie de Salluste très-diffuse dans le III volume de son *Histoire de la République romaine, etc., par Salluste*, p. 307 et suiv. La ville d'*Amiternum* répond aujourd'hui à la terre de *San Vittorino*, dans l'Abruzze, non loin de la ville de l'*Aquila*. Voyez la dissertation de feu l'abbé Giovinazze sur *Aveja de' Vestini*, pag. 129.

(1) Milon, ayant surpris sa femme avec son amant, le fit battre sévèrement, et ne le laissa sortir qu'après qu'il eut payé une forte somme (Aulugelle, l. XVII, c. XVIII). Je ne crois pas toutefois qu'Horace (l. I, sat. II, v. 41), par la phrase :

Ille flagellis
Ad mortem caesus,

ait voulu désigner Salluste, quoique ce soit l'opinion des anciens scholiastes. Le poëte le désigne par son nom dans les vers suivants, où il le cite comme un homme qui se perdoit auprès de ces femmes avec lesquelles les lois romaines permettoient toute licence (*ibid.*, v. 46) :

Mais ses disgrâces n'arrêtèrent ni ses dissipations ni ses débauches : d'ailleurs cette humiliation ne fut pas de longue durée. L'année suivante, César qui venoit de renverser Pompée, et qui sans doute apprécioit les talents de Salluste, qui même avoit peut-être de l'amitié pour lui, en le nommant à une seconde questure, le rendit à son ancienne dignité (1). L'an 708 il le fit préteur. Salluste, dans cette magistrature, courut risque de la vie, en s'efforçant de calmer dans la Campanie l'émeute d'une soldatesque emportée, qui sentoit tout ce que son chef lui devoit, et qui l'éxigeoit hautement, sans règle et sans mesure : il fut contraint de se soustraire au danger par la fuite (2). Plus heureux l'année suivante, il eut un commandement dans la guerre d'Afrique, et il fut chargé par César d'une expédition dont le but étoit de surprendre, dans la petite île de

---

Tutior at quanto merx est in classe secunda!
Libertinarum dico, Sallustius in quas
Non minus insanit quam qui mœchatur, etc.

Il est au reste probable que son opposition à Milon et à Cicéron, dans le jugement du premier, étoit une conséquence de cette aventure scandaleuse. Toutefois, comme l'a remarqué Asconius dans ses commentaires sur la *Milonienne*, Salluste ne fut pas un des plus acharnés persécuteurs de Cicéron.

(1) Pighius, *Annales*, t. III, p. 433, où cependant il tombe dans un anachronisme par une conjecture qui placeroit Salluste dans les affaires publiques dès le temps de Sylla.

(2) Appien, *Civil.*, l. II, c. XCII.

Cercina, les magasins immenses des Pompéiens. Sa conduite et son succès l'avancèrent si fort dans les bonnes graces du dictateur, qu'après la défaite de Scipion et de Juba il le nomma proconsul de la Numidie (1).

Salluste put satisfaire, dans la province conquise, trois passions dont il étoit également esclave, l'amour des richesses, celui de la dépense, et celui du plaisir. On dit que les plaintes des Africains parvinrent à l'oreille du dictateur; mais qu'il aima mieux partager leurs dépouilles avec le proconsul, que de venger les opprimés (2). Ce qu'il y a de certain, c'est que Salluste, jouissant paisiblement à Rome de ses dignités et de son opulence, n'eut par la suite d'autres occupations, que de se livrer à son goût pour les lettres et pour les arts (3), qui étoient

---

(1) Hirtius, *de Bello Africano*, § 8, 34 et 97.

(2) Voyez la déclamation contre Salluste, attribuée à Cicéron. Cet écrit, quoique apocryphe, est véritablement ancien, et peut attester l'opinion des contemporains sur ces événements.

(3) Suivant une tradition rapportée par S.t Jérôme (*Adv. Jovinian.*, l. I, t. IV, part. II, p. 190, *operum* de l'édit. de dom Martenay), Salluste se maria, vers cette époque, avec Terentia, que Cicéron avoit répudiée. Les auteurs plus anciens se taisent là-dessus, quoiqu'ils parlent d'autres mariages de Terentia, qui avoit alors cinquante ans, et de l'extrême vieillesse à laquelle elle parvint. Il n'est pas invraisemblable que quelque équivoque de nom aura induit en erreur S.t Jérôme, ou les grammairiens dans lesquels il avoit puisé. Salluste, qui

devenus un des principaux objets de son luxe. Ses jardins, plantés aux portes de Rome, sur le revers du Quirinal, s'étendoient jusqu'à la colline opposée, qui prenoit le nom de *la montagne des jardins* (*collis hortulorum*), et ils couvroient une grande partie de la vallée qui sépare les deux collines (1). Ce lieu de délices étoit orné et disposé avec tant de goût, qu'après la mort de Salluste il fut trouvé assez beau pour servir de séjour aux empereurs. Il nous reste encore quelques monuments de l'ancienne magnificence de ce lieu (2). Il nous en reste aussi, et de bien plus précieux, de l'emploi que Salluste y faisoit de ses loisirs; ce sont deux morceaux d'histoire qu'on peut mettre au rang de ce qu'il y a de plus parfait dans ce genre; la *Conjuration de*

---

probablement ne s'étoit jamais marié, adopta avant sa mort un neveu fils de sa sœur, personnage d'un grand mérite, qui fut l'ami d'Auguste et de Tibere, et dont Horace, Sénèque, Tacite et Pline, ont fait mention. Voy. Tacite, *Ann.*, III, 30.

(1) Nardini, *Roma vetus*, l. IV, c. VII, dans le IV volume du *Thesaurus*, A. R. de Grævius.

(2) Le groupe de Silene et du jeune Bacchus, dit le *Faune à l'enfant*, ainsi que le grand vase en forme de cratère, dit le *vase Borghese*, l'un et l'autre dans le Musée Royal, furent déterrés autrefois dans les jardins de Salluste, dont l'emplacement portoit encore, au commencement du XVI siècle, le nom de *Salustrico*. Le président Debrosses a confondu André Fulvius, qui nous a conservé cette tradition dans son ouvrage intitulé *Antiquitatis urbis*, avec Fulvius Ursinus, autre savant italien du même siècle.

Catilina, et la *Guerre de Jugurtha* (1). Le temps nous a dérobé d'autres productions non moins importantes de son génie, entre autres une histoire, divisée en six livres, qui commençoit à la mort de Sylla, et embrassoit une période de douze années (2). Il nous en est parvenu quelques fragments qui nous mettent en état d'apprécier l'étendue de la perte que nous avons faite. Dans une histoire aussi variée, quel champ pour les talents d'un auteur dont la véracité et l'exactitude dans les recherches égaloient la sagacité et la pénétration nécessaires pour démêler les faits et remonter à leurs causes (3)! d'un auteur qui savoit allier à la noblesse de la diction et à la profondeur des pensées cette incomparable rapidité de style que Quintilien ne peut se lasser d'admirer (4)! Salluste ne vécut que cinquante-deux ans; il mourut quatre ans avant la bataille d'Actium (5).

La fortune de cet homme célèbre et son amour pour les arts ne nous permettroient pas de douter

---

(1) Martial préféroit les histoires de Salluste à celles de Tite-Live (l. XIV, épigr. CLXXXIX) :

Hic erit, ut perhibent doctorum corda virorum,
Crispus Romana primus in historia.

(2) Auson., *Protrepticon, vel Eid.* IV, v. 62, 63.

(3) V. Vossius, *de Hist. lat.*, I, XV, p. 75.

(4) *I. O.*, l. X, c. 1: *Immortalem illam Sallustii velocitatem.*

(5) Eusebe, *Chron.*, *Olymp.* CLXXXVI, an. 2.

que les artistes contemporains n'eussent transmis son portrait à la postérité, quand même aucun fait ne viendroit à l'appui de cette opinion. Mais les médaillons contorniates, sur lesquels nous avons trouvé plusieurs portraits d'hommes illustres, nous ont conservé aussi celui de ce grand historien : je n'assurerai pas qu'il soit parfaitement ressemblant; car on sait que ces médaillons ont été frappés dans un temps où les arts étoient en décadence. J'en ai fait graver deux sur la planche XI, nº 3 et 4; ils appartiennent l'un et l'autre au cabinet de la bibliothèque du roi. Le premier (nº 3) représente le buste en profil de Salluste dans la fleur de l'âge : on remarque un peu de barbe sur la partie inférieure de ses joues, conformément à la mode usitée parmi les personnages qui se piquoient d'élégance au siècle de Cicéron (1). La légende, SALVSTIVS AVTOR (2), *Salluste, auteur*, fait connoître le sujet. On a vraisemblablement ajouté au nom le titre d'*auteur*, pour mieux désigner l'historien, et en même temps pour faire allusion aux épithètes de *florentissimus auctor* (3), « auteur d'une

(1) Tacite, *Annal.*, l. III, § 30.

(2) Cicéron, *ad Atticum*, l. I, ép. XIV : *Concursabant barbatuli juvenes, totus ille grex Catilinae.*

(3) Le nom de Salluste est écrit ici avec une seule *l*, contre la véritable orthographe fixée par les inscriptions d'un meilleur siècle. La palme gravée en avant de la tête est incrustée en argent, suivant l'usage observé dans ce genre de médaillons.

renommée florissante, » et de *certissimus auctor* (1), « auteur très-véridique, » que des écrivains connus lui avoient données. Le type du revers a rapport aux spectacles, à l'occasion desquels on frappoit et on distribuoit les contorniates: il représente trois musiciens debout, dont l'un, celui qui est au milieu, tient dans la main un instrument, soit un petit orgue, soit plutôt une *syrinx* composée de chalumeaux inégaux (2). La légende, PETRONI PLACEAS, *ô Petronius, puisses-tu plaire!* contient un souhait, ou, si l'on veut, une acclamation adressée à cet artiste par ses amis et ses partisans.

Le médaillon n° 4 présente le même portrait sans barbe, suivant le costume des Romains d'un âge plus mûr. La légende est la même. Le revers n'en a aucune; mais le type représente le Soleil vu en face, couronné de rayons, et porté sur son quadrige; au-dessous on voit un crocodile (3).

---

(1) Vibius Sequester, *de Fluminibus*.

(2) Eckhel, *D. N.*, t. VIII; Havercamp, *de Numo Alexandri*, etc., p. 249.

(3) Le monogramme, composé des lettres P et E, qu'on voit incrusté en argent en avant de la tête, est une marque qu'on retrouve sur plusieurs contorniates, et dont on n'a pas encore une explication probable (Eckhel, *loco citato*, p. 279). L'autre incrustation présente l'aigle des Gonzague, et prouve que le médaillon a fait autrefois partie de la collection de Mantoue. On le trouve publié, mais avec peu d'exactitude, dans le *Thesaurus Morellianus familiarum*, SALLVSTIA, tab. 2. L'un et l'autre ont été répétés dans la planche que M. De-

Je crois que, pour les monuments de cette dernière période du paganisme, à laquelle appartiennent les contorniates, il est à propos de chercher les explications de plusieurs symboles et de plusieurs accessoires dans les allégories égyptiennes. Le crocodile étoit, dans les hiéroglyphes, le symbole du temps (1), probablement à cause de sa voracité (2); or cet emblême est très-convenable au type que nous examinons, puisque c'est au soleil et à ses mouvements apparents que nous devons les jours, les années, et la mesure du temps (3).

§. 5. Virgile.

Depuis le siècle presque mythologique d'Hésiode et d'Homère, aucun autre n'a vu l'art d'écrire aussi florissant que celui dont nous passons en revue les grands écrivains. D'un côté, l'elo-

brosses a jointe à sa *Vie de Salluste;* mais le grand portrait qui la précede n'est que le buste inconnu d'un philosophe grec à longue barbe, qu'on voyoit autrefois à Rome, dans le palais de la *Farnesina*.

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, l. V, c. VII, p. 670.

(2) Horapollo, *Hieroglyph.*, l. II, 80. M. Zoëga a reconnu le crocodile dans la main de Saturne, divinité allégorique du temps, sur le type d'une médaille d'Antonin Pie, frappée à Alexandrie (*Numi AEgyptii*, tab. X, *Antonius Pius*, n. 61).

(3) *Χρόνος Ἡελίου πάρεδρος.* Je lis et je corrige dans les Oracles Chaldaïques, recueillis par Stanley.

quence, la philosophie, l'histoire, le style épistolaire; de l'autre, l'épopée, l'ode, la poësie didactique, la pastorale, l'élégie, la satire, atteignirent toutes ensemble le plus haut degré de perfection.

Il n'en avoit pas été de même dans la Grèce: les monuments du génie d'Homère étoient déjà d'une haute antiquité, lorsque les poëtes lyriques, et, un peu plus tard, les poëtes tragiques, commencèrent à fleurir; les écrivains philosophes ne parurent qu'ensuite, et l'éloquence alors sortoit à peine du berceau: la comédie nouvelle se perfectionna dans la génération suivante; et plus tard encore, l'école d'Alexandrie porta dans le style poëtique, et plus particulièrement dans l'idylle et dans l'élégie, l'élégance et la grace, qui supposent une littérature depuis long-temps cultivée.

A Rome, qui avoit puisé principalement dans les auteurs de cette dernière école le goût de la littérature grecque, à Rome, Lucrèce, Cicéron, Salluste, Catulle, étoient encore vivants; et Virgile, Horace, Tibulle, Varius, Ovide, Tite-Live et Properce, faisoient déjà les premiers pas dans le chemin qui devoit les conduire à l'immortalité.

Virgile, le plus admirable de tous, puisque c'est la poësie épique qui excite le plus vivement l'admiration (1), naquit l'an 684 de la fon-

---

(1) *Plures hodie reperies qui Ciceronis gloriam quam qui Virgilii detrectent*, dit l'auteur du dialogue *de Oratoribus*, attribué à Tacite, § 12.

dation de Rome (70 avant l'ére chrétienne), dans le village d'Andes, près de Mantoue, de parents honnêtes, mais d'une fortune médiocre, qui, sur les bords verdoyants du Mincius, cultivoient de leurs mains leur petit héritage. Quoiqu'ils eussent plusieurs enfants, ils ne négligèrent point l'éducation de Virgile, qu'ils envoyèrent, fort-jeune encore, aux écoles de Crémone et de Milan (1).

La fortune, qui semble avoir voulu donner dans Virgile l'exemple d'une vie aussi heureuse que celle d'un homme peut l'être, lui fit éprouver, dans sa jeunesse, quelques alarmes et quelques revers, pour lui faire mieux sentir le prix de la tranquillité et des succès dont il jouit par la suite jusqu'au tombeau.

L'an de Rome 713, on exécutoit par la violence la promesse que les triumvirs avoient faite à leurs armées de leur distribuer en récompense les territoires de plusieurs villes de l'Italie. Celle

(1) Les vies de Virgile, écrites dans la décadence de la langue latine, et dont une est attribuée à Donat, m'ont fourni des matériaux pour cet article. De fréquentes interpolations de copistes ignorants, ayant par-tout altéré les traditions qui étoient consignées dans ces écrits, je ne les ai employés qu'après l'examen qu'en on fait des critiques illustres, et entre autres le célèbre Heyne. La vie de Virgile, disposée par ordre de consulats, que le même savant a placée à la tête des éditions excellentes qu'il a données du poëte, m'a été aussi d'une grande utilité. Les faits dont je ne donne pas les preuves s'y trouvent discutés.

de Mantoue fut du nombre; et le patrimoine de Virgile étoit assigné à un soldat. Heureusement Pollion, chargé de l'administration de la Gaule Cisalpine, aimoit les lettres: les talents naissants du jeune Mantouan (1) ne lui avoient point échappé, et s'intéressa pour Virgile auprès d'Octave, qui lui conserva ses propriétés paternelles. Mais la licence du soldat ne lui permit pas de jouir en paix des bienfaits du triumvir; et ayant même couru des dangers pour sa vie, il se retira avec son père et toute sa famille dans l'Italie méridionale, près de Tarente, d'où il alloit de temps en temps à Rome visiter ses protecteurs, et où il semble avoir mis la dernière main à ses Bucoliques (2).

---

(1) *Crescentem poëtam*: c'est ainsi que Virgile se désigne lui-même dans la VII églogue (v. 25), une des trois premières qu'il ait composées, et peut-être la plus ancienne de toutes. Faute de n'avoir pas reconnu Virgile dans le Thyrsis de cette églogue, les interprètes n'ont pu expliquer pourquoi ce berger succomboit dans la dispute: la modestie du poëte, qui se cachoit sous ce personnage, ne lui a pas permis de s'adjuger le prix du chant. Tout lecteur attentif se persuadera sans peine que ce morceau, un des moins parfaits des Bucoliques, est aussi un des premiers ouvrages certains du poëte, et qu'on a eu tort de le considérer comme une de ses dernières églogues, ce qui en transporte la composition vers l'an 39 avant l'ére chrétienne. Virgile, à trente-deux ans, ne pouvoit plus être le *crescens poëta* de l'églogue.

(2) Ni les savants qui se sont occupés de la vie de Virgile, ni les commentateurs de Properce, ne semblent avoir fait assez d'attention à cette circonstance très-re-

Mécene, Gallus, et quelques autres amis d'Octave et des lettres, conçurent de grandes espérances d'un jeune poëte dont les talents croissoient de jour en jour: il devint leur favori, et ils prirent soin de sa fortune tant par leurs propres libéralités, que par celle qu'ils obtinrent pour lui de leur prince. Les beautés sans nombre dont Virgile rehaussoit la poësie pastorale avoient déjà flatté le goût des Romains et mérité leurs suffrages; mais sa quatrième églogue, composé l'an 40 avant l'ére chrétienne, à l'occasion de la grossesse de la nouvelle épouse

---

marquable. En effet, Properce assure d'une manière très-claire que les Bucoliques ont été composées près de Tarente:

Tu canis umbrosi subter pineta Galesi
Thyrsin et attritis Daphnin arundinibus, etc.

Liv. II, élég. XXXIV, ou, suivant d'autres, XXV, v. 67.

Virgile lui-même parle, dans le IV livre de ses *Géorgiques*, de son séjour dans les environs de cette ville d'origine lacédémonienne (v. 125 et suiv.):

Namque sub Oebaliae memini me turribus arcis,
Qua niger humectat flaventia culta Galesus, etc.

La petite campagne de Syron, que Virgile avoit choisie pour sa retraite et pour celle de sa famille, et dont il parle dans une épigramme très-naïve, insérée dans ses *Catalecta*, n. 10, étoit, je n'en doute pas, située dans cette région de l'Italie ou de la Grande-Grèce. Quant au passage de Properce, il seroit inutile de remarquer, si quelqu'un de ses commentateurs l'avoit fait avant moi, que l'expression *attritis Daphnin arundinibus* a trait au vers 13 de la III églogue.

d'Octave (1), s'élevoit si fort au-dessus de toutes les poësies de ce genre dont il reculoit les li-

---

(1) Je suis étonné du ton d'hésitation avec lequel les meilleurs commentateurs de Virgile ont conjecturé que la grossesse de Scribonia, qui, peu après, accoucha de Julie, fille d'Auguste, est le sujet de cette églogue. Comment ont-ils pu penser à Marcellus, qui, étant mort à l'âge de vingt ans, en 731 de la fondation de Rome, ne pouvoit être né sous le consulat de Pollion en 714. L'âge de ce jeune prince est bien constaté par Properce, qui en parle en ces termes (l. III, élég. XVIII, al. XX, v. 15):

Occidit, et misero steterat vigesimus annus.

M. Heyne doute si c'est véritablement de la nouvelle épouse d'Octave, ou de la nouvelle épouse de Marc-Antoine, l'une et l'autre enceintes, que Virgile a chanté dans cette églogue l'enfant souhaité. Cependant M. Heyne avoit prouvé, par le témoignage de Dion Cassius, qu'Octavie, qui avoit épousé Marc-Antoine, étoit enceinte de son premier mari; et il y auroit eu de la maladresse à complimenter ce triumvir sur la naissance d'un enfant qui n'étoit pas le sien, et à laquelle on attachoit le bonheur du monde. D'un autre côté, comblé des bienfaits d'Octave, beau-frère à la vérité, mais rival de son collègue, comment Virgile auroit-il pu prédire au fils de ce dernier le domaine du monde?

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem!

Ecl. IV, v. 17.

Et remarquons encore que cet enfant n'auroit été que le beau-fils de Marc-Antoine, et qu'il auroit hérité de cet immense empire au préjudice des enfants légitimes que ce triumvir avoit déjà, et de ceux qu'il attendoit de son nouveau mariage. Comment des hommes doués d'une excellente critique n'ont-ils pas aperçu cet amas

mites sans en sortir, qu'on dut regarder l'auteur comme un génie extraordinaire; et les bienfaits dont le combloit le triumvir furent complètement justifiés (1).

Mécene, qui étoit constamment son protecteur, et qui doit à cette protection la plus grande partie de sa renommée, l'engagea, peu de temps après, à composer un poëme sur l'agriculture. Il étoit indispensable de réparer les dévastations causées par tant de guerres; et, pour y parvenir, il falloit inspirer l'amour de la paix et des travaux des champs à ce mélange de soldats de différentes nations, devenus tout d'un coup propriétaires en Italie. Virgile ne ba-

---

d'absurdités qui devoit écarter leurs doutes, et ont-ils semblé se refuser à admettre que ce morceau de poësie a été écrit pour la grossesse de Scribonia, nouvellement mariée à Octave, seulement parce que l'événement ne confirma pas les souhaits du poëte, et que l'épouse du jeune César, au lieu d'accoucher d'un garçon, accoucha d'une fille?

(1) Quoiqu'on ait lieu de se défier des exagérations des grammairiens, qui portent les richesses de Virgile à près de *centies sestertium* (dix millions de sesterces), ce qui fait 2,500,000 *denarii*, et plus de 2,000,000 de francs, il est certain qu'Auguste avoit mis le poëte à son aise. C'est à quoi Juvénal fait allusion au vers 69 de sa VII satire; et Horace, dans ces compliments qu'il adresse à Auguste lui-même (l. II, ép. 1, v. 245 sqq):

At neque dedecorant tua de se judicia atque
Munera, quae multa dantis cum laude tulerunt
Dilecti tibi Virgilius Variusque poëtae.

lança pas à entreprendre cette tâche difficile; et, sept ans après, il publia ses Géorgiques.

Un ouvrage si parfait dut exciter l'admiration des contemporains. Tout ce que les Grecs nous ont laissé dans ce genre, comparé avec le poëme de Virgile, paroît maigre et décoloré; et, quoique Lucrèce par ses belles digressions morales eût enrichi et élevé le poëme didactique, les digressions de Virgile, plus nombreuses, et souvent politiques, ont quelque chose de plus noble et de plus touchant. Dans un cadre bien moins vaste, la composition des Géorgiques semble offrir plus de richesses: on n'y trouve dans aucune des parties ni monotonie ni sécheresse; et le rhytme de l'hexamètre, extrêmement varié et imité des morceaux les plus armonieux de Callimaque et de quelques autres poëtes de la même école, donne à ses vers un charme, inconnu jusqu'alors aux oreilles latines.

Cependant un plus grand dessein semble avoir occupé dès-lors les pensées de Virgile: il méditoit un poëme épique, dont le sujet, heureusement choisi, se rattachoit aux sujets des épopées d'Homère; mais il vouloit y célébrer Rome, son origine, sa religion, ses fastes, ses vicissitudes, sa grandeur, et particulièrement Auguste qui venoit d'y organiser la monarchie. Les traditions qui faisoient descendre d'Ascagne et d'Enée le fondateur de Rome et la famille de César lui indiquèrent le héros qu'il devoit chanter. Ceux qui connoissent les théories de la poëtique

ont dû remarquer que le poëte latin a su, avec un art surprenant, fondre ensemble les deux poëmes d'Homère, en former un seul tout, y ajouter, en l'imitant, de nouvelles beautés d'un ordre supérieur, et que, si le père de tous les poëtes est pour toujours au-dessus de toutes les rivalités par l'abondance, la douceur et la noblesse de la langue, la grandeur de ses inventions, ainsi que par la majestueuse simplicité de son plan et de ses caractères, Virgile s'est placé après lui, en donnant un poëme qui ne languit jamais, qui est plus varié et plus pathétique que son modèle, où la rapidité des récits ne nuit ni à la vérité des peintures, ni à la force des expressions passionnées. Formée par les poëtes de la scène grecque, postérieurs à Homère, l'ame sensible de Virgile s'est emparée des plus beaux mouvements de la poësie dramatique (1); et son esprit et son goût, perfectionnés par l'étude de tout ce qui étoit beau dans les deux langues, ont enrichi l'Énéide d'une multitude de réminiscences de ces antiques beautés (2) qui séduisent l'imagination du lecteur, et ne lui permettent plus de regretter la naïveté sublime de l'Iliade et de l'Odyssée.

---

(1) Macrobe, *Saturn.*, l. V, c. XVIII: *Est ingens ei cum tragœdiarum scriptoribus familiaritas.*

(2) C'est à ces réminiscences, ce me semble, que se rapporte principalement l'épithète *doctus* (docte), que le même auteur donne à Virgile (*loco citato*), *vir tam anxie doctus.*

Les circonstances favorisèrent complètement les études du poëte. Les libéralités de ses protecteurs l'avoient mis dans un certain degré d'opulence ; il habitoit presque toujours les climats les plus heureux de la Grande-Grèce et de la Campanie (1), et changeoit de séjour à son gré. Éloigné ordinairement de la cour et ne s'occupant jamais de politique (2), les bontés continuelles du prince qui s'intéressoit à son entreprise et qu'il charmoit par la lecture de quelques morceaux de son poëme (3), le soutenoient dans la carrière difficile qu'il parcouroit. Les poëtes ses contemporains, vaincus pour ainsi dire par la douceur de son caractère et par son amour pour la retraite, parloient de lui comme en devoit parler la postérité (4); ainsi sa mauvaise

---

(1) Outre sa campagne de Tarente, il en avoit une à Nole, dans la Campanie; et la ville même de Naples, qui conservoit encore ses mœurs grecques, étoit un de ses séjours favoris.

(2) *Non res Romanae, perituraque regna.*
Géorgiques, l. II, v. 498.

(3) Servius (*ad AEneïd.*, l. V, v. 682) et Donat (*Vita Virgilii*, § XVI), parlent de la lecture que Virgile fit de son VI livre de l'Énéide à Auguste et à Octavie sa sœur. Ils ajoutent que celle-ci fut si touchée du morceau où le poëte parle de Marcellus et de la perte récente de ce jeune prince, que cette mère éplorée lui fit cadeau de dix mille *sesterces* (environ cent louis) par vers; et il y en a vingt-cinq.

(4) Properce, l. II, *Eleg. ultima*, v. 65 :
Cedite, Romani scriptores, cedite, Graii;
Nescio quid majus nascitur Iliade.

santé seule interrompoit par intervalles ses travaux et ses jouissances.

Mais ces jouissances ne devoient pas être de longue durée, il venoit de terminer son poëme, et, avant d'en commencer la révision, il vouloit s'y préparer par un voyage dans la Grèce. Il se proposoit, dit-on, de se livrer ensuite entièrement à l'étude de la philosophie, dont il avoit pris le goût dans sa jeunesse à l'école du philosophe épicurien Syron. Il étoit à Athênes l'an 19 avant Jésus-Christ, et étoit allé visiter Mégare, lorsque ses indispositions augmentèrent d'une manière si alarmante, qu'il prit le parti de retourner sans délai dans sa patrie et dans sa demeure ordinaire. La fatigue du voyage aggrava tellement sa maladie, qu'à peine avoit-il atteint le rivage de la Calabre, que la mort termina une si belle vie. Il étoit âgé de cinquante-deux ans: ses cendres furent transportées à Naples, où l'on révere encore aujourd'hui son tombeau (1).

Ovide, *Amor*, l. I, élég. xv, v. 25:

Tityrus, et segetes AEneïaque arma legentur
Roma triumphati dum caput orbis erit.

Nous avons cité plus haut l'opinion d'Horace sur Virgile. La bonté de son caractère est peinte avec soin par Donat, *Vita Virgilii*, § xvii. Sa célébrité étoit devenue populaire: il étoit obligé de se soustraire à la curiosité du public (*loco citato*, § v), qui, si nous en croyons un ancien auteur, à l'entré du poëte dans un théâtre, se leva spontanément pour l'honorer, comme à l'arrivée de l'empereur (voyez le *Dialogus de Oratoribus*, attribué à Tacite, § 13).

(1) Pline-le-Jeune, l. III, ép. vii; Stace, *Sylv.*, l. IV,

Suivant une ancienne tradition, Virgile avoit ordonné en mourant que l'ont brûlât son Énéide, parce qu'il la trouvoit encore au-dessous du point de perfection auquel il auroit voulu la porter : une autre tradition contradictoire lui fait recommander à ses amis de laisser son poëme tel qu'il est, sans y rien ajouter. Ces deux traditions ne sont probablement que des contes populaires ; et, si l'événement a paru accréditer la seconde, c'est que le public de son temps avoit assez de goût pour ne pas souffrir qu'une autre main osât retoucher l'ouvrage de Virgile.

Sa renommée ne fit que s'accroître après sa

IV, v. 51 ; et Martial, l. XI, épigr. XLIX et L, nous assurent que le tombeau de Virgile étoit à Naples, et qu'on le révéroit comme un temple. Une tradition non interrompue semble nous le faire reconnoître dans le monument qui se voit encore près de cette ville à l'entrée de la grotte de Pausilype (*Grotta di Pausilipo*), ou du chemin excavé dans la montagne qui conduit de Naples à *Pozzuolo*. La vue de ce monument a été gravée dans plusieurs ouvrages cités par M. Heyne, au § XIV de la vie du poëte par Donat, et dans les *Sépulcres* de P. Santi Bartoli, pl. LXXIII, ouvrage inséré dans le XII volume du *Trésor* de Gronovius. Le culte rendu à la mémoire de Virgile n'étoit pas borné à son tombeau, on fêtoit aussi dans l'antiquité le 15 octobre, jour de sa naissance :

Octobres Maro consecravit idus.

MARTIAL, XII, 67.

On peut voir d'autres autorités sur le même usage dans M. Heyne, *Vie de Virgile, distribuée par années*, à l'an 684 de la fondation de Rome.

mort : on ne l'appeloit plus que le *Poëte* ; et ce titre devint sa seule désignation (1). L'admiration pour ses ouvrages fit rendre une espèce de culte à sa mémoire, qui fut en vénération même dans les siècles de la barbarie. La persécution que la folie de Caligula fit éprouver aux écrits et aux images de Virgile ne fut que passagère et sans effet (2). Nous les voyons révérées dans le même siècle, et placées dans les siècles suivants dans les *lararium* des empereurs (3). Ses œuvres, transcrites par mille mains, présentoient, au temps de Martial, à la tête de la première colonne, le portrait du poëte (4). Un seul de ces manuscrits sur vélin nous l'a conservé ; c'est celui qui, de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis, avoit passé autrefois dans celle du Vatican : il paroît avoir été tracé pendant le IV.[e] siècle de l'ére chrétienne (5). On y trouve au haut

(1) Justinien, *Institutionum*, l. I ; tit. II.

(2) Suétone, *Caïus*, c. XXXIV.

(3) Lampride, *Alexander Severus*, c. XXXI.

(4) Liv. XIV, épigr. CLXXXIV :

Quam brevis immensum cepit membrana Maronem !
Ipsius vultus prima tabella gerit.

(5) C'est le manuscrit que M. Heyne cite sous la dénomination de *Codex Romanus Pierii* (voyez l'*Elenchus Codicum*, à la tête de ses éditions de Virgile). Montfaucon, *Diar. Ital.*, p. 277, et les auteurs du noveau *Traité de Diplomatique*, t. III, pl. XXXV, p. 61 et 62, en ont parlé.

de plusieurs des pages la figure de Virgile en miniature, toujours éxactement répétée, telle que je l'ai fait graver sous le num. 1 de la pl. XIII, de la même grandeur que la peinture originale.

Virgile y est représenté encore jeune: il est vu de face, assis sur un large siége sans dossier, garni d'un coussin. Son habillement est dans le costume grec, et consiste dans une tunique et dans une draperie qui est le *pallium*. L'une et l'autre sont blanches; mais le manteau est orné de petites bordures, *prætextæ*, et de quelques pièces de rapport, *tesseræ*, de couleur de pourpre (1). Il a pour chaussure des sandale, ou *crepidæ*, qui laissent voir les pieds nus (2). On remarque auprès de lui un pupitre sur lequel est posée une feuille de *papyrus*, ou de parchemin; de l'autre côté est une boîte ronde ou écrin, *scrinium*, fermée de sa serrure, meuble dont on se servoit pour renfermer les livres en rouleaux. Le poëte a dans ses mains une tablette, cirée sans doute, *pugillar*, sur laquelle on traçoit, avec une pointe, des vers, des lettres, des pensées, ou des souvenirs. Sa coiffure est précisément la même qu'on remarque dans

---

(1) Sur ces *tesserae palliorum*, ou ταβλίδες, dont Pline a fait mention, voyez les Académiciens d'Herculanum, dans l'explication d'une peinture antique sur laquelle on les voit représentées (*Pitture d'Ercolano*, t. II, pl. III).

(2) Aulugelle, *N. A.*, l. XIII, c. XXI.

les portraits des hommes de son siècle. Sa physionomie a un air tranquille (1): ses yeux sont petits et à fleur de tête. Les grammairiens qui nous ont laissé des détails sur la vie de Virgile nous font entendre qu'il n'y avoit rien de fort-remarquable dans sa physionomie (2); qu'il n'étoit pas éloquent dans la société; mais qu'il récitoit ses vers avec beaucoup d'art et de grace.

Quoique cette miniature soit de beaucoup postérieure au siècle du poëte, la célébrité dont il jouit pendant sa vie, et qui le suivit au tombeau, ainsi que les faits que j'ai rapportés ci-dessus, ne permettent pas de douter que ses portraits ne fussent généralement connus, et que, copiés l'un d'après l'autre, ils ne se soient perpétués jusqu'au temps où l'on a exécuté la peinture que nous examinons. Elle présente aussi des indices propres à nous convaincre qu'elle a été copiée d'après un original plus ancien: tel est le *scrinium*, pour contenir les livres qui, au temps de la peinture, étoient des volumes carrés et non

---

(1) D'anciens grammairiens ont cru que le nom de *Parthenias* (virginal), qu'on lui donnoit dans les villes grecques de l'Italie, avoit rapport à la douceur de sa physionomie autant qu'à celle de ses mœurs. A présent les savants sont plus portés à croire que *Parthenias* n'étoit que le nom même de *Virgilius* grécisé.

(2) *Corpore fuit grandi, aquilo colore, facie rusticana, valetùdine varia* (Donat, *Vit. Virg.*, § v): « Il étoit » grand et brun: il avoit une figure commune, et une » santé inégale. » Voyez aussi les § xi et xviii.

plus des rouleaux : d'autres détails qui ne peuvent s'appliquer au costume usité dans le siècle de Constantin et de ses successeurs prouvent aussi que la peinture originale est antérieure à ce siècle. Comme Virgile faisoit son séjour habituel dans les villes grecques de l'Italie, il est naturel qu'on l'ait représenté avec le costume qu'il portoit ordinairement.

Quant à ces prétendus portraits qu'on attribue à Virgile, soit dans les éditions de ses poëmes, soit dans les recueils d'antiquités, il y a déjà long-temps qu'ils sont reconnus pour apocryphes; leur longue chevelure est étrangère au costume romain. Ces têtes représentent des êtres mythologiques, et, presque toutes, quelqu'une des muses dont le masque scénique étoit l'attribut. L'hermès antique dans lequel les Mantouans se plaisent à reconnoître l'image de leur immortel compatriote n'est pas un portrait; les formes en sont idéales : c'est un de ces termes qu'on plaçoit au coin des rues ou des carrefours, et qui représentoient les *lares viales*, les lares ou les bons génies des grands chemins (1).

---

(1) Voyez dans les *Monuments antiques du Musée de Paris*, dessinés par M. Thomas Piroli, et expliqués par M. L. Petit-Radel, la planche LXXIII du IV volume, et ce que M. Heyne a remarqué *ad Donat. Vit. Virg.*, § v.

§ 6 Horace.

Le premier de tous les poëtes du siècle d'Auguste, après Virgile, doit le suivre immédiatement dans l'iconographie. Horace, ou Quintus Horatius Flaccus, fils d'un honnête affranchi (1), naquit à *Venusia*, l'an 689 de la fondation de Rome, 65 avant l'ére chrétienne, cinq ans environ après Virgile. Il se félicite en toute occasion des soins que son père avoit pris pour le bien élever, soit en s'occupant lui-même de son éducation morale, soit en confiant, à Rome, son éducation littéraire à des maîtres choisis. Il semble que le goût de la littérature grecque et le désir de s'initier dans les études de la philosophie le déterminèrent, étant encore très-jeune, et probablement sous la dictature de César, à se rendre à Athènes. Il est même vraisemblable qu'à cette époque

(1) C'est ce que désignoit alors le nom de *Libertinus*, qu'Horace lui-même donne à son père (liv. I, sat. VI); ainsi que l'a prouvé J. Masson dans son opuscule, intitulé *Vita Q. Horatii Flacci;* Lug. Bat., 1708, à l'an 1.r de la *vie d'Horace*. Dans les temps suivants, on en avoit étendu la signification jusqu'à comprendre les fils des affranchis. Quant aux détails biographiques de cet article, ils sont tirés de la vie d'Horace, attribuée à Suétone, et d'autres autorités que J. Masson a citées dans l'ouvrage que je viens d'indiquer. Une autre vie d'Horace, disposée par consulats comme celle que Masson a rédigée, mais plus succincte et avec quelques remarques nouvelles, se trouve à la tête de l'édition de ce poëte, soignée à Londres par Wakefield. Horace luimême n'a pas été avare de détails sur sa personne et sur les événements de sa vie.

il avoit déjà perdu son père, et qu'ainsi il avoit plus de moyens pour satisfaire ce désir, et moins d'obstacles à surmonter.

La mort de César vint troubler ses loisirs, et l'esprit du temps l'appela aux armes. Il servit sous Brutus, dans la guerre civile, contre les triumvirs; et, ce qui pourroit étonner, il eut, à l'âge de vingt-trois ans, le commandement d'une légion entière dont il fut nommé tribun (1). Comme Horace n'étoit pas d'une naissance assez relevée pour obtenir un grade si éminent, et que d'ailleurs il n'étoit que novice dans le métier des armes, on doit naturellement en conclure que les qualités supérieures de son esprit avoient déjà percé, et lui avoient procuré de bonne heure une réputation propre à justifier le choix de ses chefs. Il remplissoit très-bien leur attente (2): mais les deux journées de Philippes livrèrent la république aux triumvirs; et il se trouva tout d'un coup fugitif, proscrit, et dépouillé de son modeste patrimoine (3).

---

(1) Horace, l. I, sat. VI, v. 48:

Quod mihi pareret legio Romana tribuno.

(2) *Me primis urbis belli placuisse domique.*

Horace, l. I, ép. XX, v. 23.

Ainsi ce que le poëte dit de sa déroute et de l'abandon de son bouclier (*Carm.*, l. I, od. VII, v. 9) ne doit nous faire soupçonner en lui aucune lâcheté: il s'est plu à relever, à exagérer, peut-être, ces circonstances de sa fuite, à l'imitation de deux poëtes grecs de la plus grande célébrité, Archiloque et Alcée.

(3) *Inopemque paterni*
Et laris et fundi.

Horace, l. II, ép. II, v. 50.

Les lettres furent alors sa seule ressource (1): il s'empressa de se faire connoître par ses productions poëtiques; et la cour d'Octave ne tarda pas à sourire aux talents du partisan de Brutus. Il lui fut permis de retourner à Rome, et il semble avoir, comme Virgile, recouvré ses biens paternels, dont il employa la valeur à acheter un office dans les bureaux des questeurs (2). Bientôt il se lia d'amitié avec Virgile et Varius, qui l'introduisirent chez Mécene: mais l'amitié de ce protecteur éclairé des grands talents de son siècle (3) ne se déclara pour Horace que neuf mois après qu'il lui eut été présenté (4), soit que les affaires et les orages politiques l'eussent empêché de s'occuper particulièrement de son nouveau protégé, soit qu'alors seulement son attention eût été réveillée, et son zèle échauffé par quelque nouvelle production du poëte. Depuis cette époque, qui fut probablement l'an 39 avant l'ére chrétienne (5), Horace fut compté au nombre des amis intimes de Mécene, qui sans doute le présenta à Octave, et prit un soin par-

---

(1) *Paupertas impulit audax*
Ut versus facerem.
Horace, *loco citato.*

(2) *Venia impetrata, scriptum quaestorium comparavit* (Vie d'Horace attribuée à Suétone).

(3) Horace, l. I, sat. vi, v. 55.

(4) Horace, *loco citato.*

(5) M. Heyne n'a pas allégué des motifs assez forts pour reculer cette époque (*Vit. Virgil.*, an v, c. 715).

ticulier de sa fortune. Un domaine sur les collines de Tibur et aux limites de la Sabine, qui réunissoit aux agréments du site le plus pittoresque l'utilité d'un riche revenu, devint le nouveau patrimoine du poëte (1).

Le bon esprit et la conduite réservée d'Horace lui concilièrent, autant que son mérite littéraire, la faveur constante de Mécene, et les bonnes graces du prince. Il fut choisi pour être, en 717 (2), du voyage de Brindes et de Tarente, dont le bout étoit la réconciliation d'Octave avec Marc-Antoine. Les deux beaux-frères se trouvèrent environnés des hommes d'état qui jouissoient le plus de leur confiance, tels que Mécene, Pollion, Cocceïus, et d'autres; et des esprits les plus ornés du siècle, tels que Virgile, Varius, Horace, qui sans doute furent appelés à cette entrevue afin que l'intérêt et le charme de leur conversation servît de délassement aux entretiens politiques qui devoient pré-

(1) Cette terre étoit assez vaste pour être cultivée par cinq familles de paysans (Horace, lib. I, ép. XIV, v. 3).

(2) Jean Masson avoit démontré jusqu'à l'évidence que ce ne put être qu'à l'occasion de l'entrevue d'Auguste et d'Antoine de 717, et non pas de celle de 715, que Virgile et Horace suivirent Mécene dans le voyage de la Lucanie. M. Heyne, *loc. cit.*, n'avoit pas présents les arguments irréfragables de J. Masson, quand il a été induit à soutenir le contraire par le simple silence d'Appien, qui, cette seconde fois, ne fait pas mention de Cocceïus.

venir une rupture entre les deux maîtres du monde. Il paroît qu'Octave sut apprécier tout le mérite du poëte vénusin, puisqu'il lui offrit bientôt après la place de son secrétaire intime. Celui-ci eut assez de philosophie ou de paresse pour refuser des fonctions aussi délicates qu'honorables, et l'empereur assez de modération et de bonté pour n'être pas choqué de ce refus.

Horace, qui le premier avoit fait entendre aux Sept Collines les accords jusqu'alors inconnus de la lyre de Pindare et de celle d'Alcée, qui avoit relevé avec tout l'esprit et les talents d'Archiloque le ton encore un peu rustique de la satire latine, Horace ne pensa plus qu'à jouir le plus agréablement possible du temps qui lui restoit à vivre. Comblé de nouvelles libéralités d'Auguste (1), quelquefois à la cour, ou près Mécene, le plus souvent dans sa retraite champêtre, il ne touchoit que par intervalles les cordes harmonieuses de sa lyre; tantôt il soupiroit ses amours volages; tantôt il offroit un noble encens à Auguste et à la famille du prince, ou chantoit ses amis; tantôt, vengeur du goût et de la raison, il railloit les mauvais poëtes et les sots, ou réprimandoit les méchants. Ses épîtres offrent, dans un style en même temps simple et mordant, d'excellentes règles de conduite qui se gravent d'elles-mêmes dans l'esprit. Ce sont plutôt les

(1) *Unaque et altera liberalitate locupletavit* (*Augustus Horatium*): Vie d'Horace attribuée à Suétone.

maximes de la sagesse, que celles de la philosophie, à une légère teinte d'épicurisme près qui se répandoit alors sur les écrits de presque tous les poëtes de la cour d'Auguste (1).

Une vie si douce auroit dû être plus longue; mais, à l'âge de cinquante-sept ans, Horace fut attaqué d'une maladie si violente, qu'il succomba presque subitement sans pouvoir signer son testament, et ayant à peine la force de nommer Auguste pour son héritier. Suivant ses vœux, il n'avoit survécu que peu de mois à Mécene (2).

Horace a fait lui-même son portrait dans ses vers: vous l'y voyez tirer vanité de son petit

---

(1) Le lecteur verra avec plaisir ce qu'a écrit à ce sujet M. de Mérian, dans son quatrième mémoire *de l'influence des Sciences sur la Poësie*, sect. II; particulièrement aux pages 385 et 391 des *Nouveaux Mémoires* de l'Académie royale de Berlin, année 1778.

(2) *Ah! te meae si partem animae rapit*
Maturior vis, quid moror alteram
Nec carus aeque, nec superstes
Integer? Ille dies utramque
Ducet ruinam: non ego perfidum
Dixi sacramentum. Ibimus, ibimus,
Utcumque praecedes, supremum
Carpere iter comites parati.
Carm., l. II, od. XVII.

Mécene mourut dans le mois d'août, et Horace dans le mois de novembre de la même année, 746 de la fondation de Rome, 8 ans avant Jésus-Christ (v. J. Henr., *Meibomius de Maecenatis vita*, c. XXIX). Les cendres d'Horace furent déposées sur le mont Esquilin, près du tombeau de Mécene.

front, de ses cheveux noirs, de son sourire gracieux, de son abord agréable, et de la fraîcheur de son teint: mais ses yeux devenoient chassieux; son embonpoint avec sa petite taille donnoient lieu à des plaisanteries (1). Les médaillons contorniates, malgré l'incorrection du travail, nous donnent encore la même idée de sa physionomie (2). J'en ai fait dessiner deux sous les

(1) Horace, l. I, ép. VII, v. 25:

Reddes
Forte latus, nigros angusta fronte capillos;
Reddes dulce loqui, reddes ridere decorum, etc.

Et l. I, ép. IV, v. 15:

Me pinguem et nitidum, bene curata cute vises.

Voyez aussi l. I, sat. V, v. 30, et *Carm.*, l. IV, od. II, v. 32. Auguste comparoit Horace à une chopine, *sextariolum* (*Vie d'Horace* attribuée à Suétone).

(2) Fulvius Ursinus avoit fait dessiner un médaillon semblable, et on le voit gravé dans la première édition de ses *Imagines*, pag. 45. Galléus, en copiant ce dessin pour la collection de Lefebvre, l'avoit un peu altéré. Cependant ce dernier dessin étoit devenu le type des portraits d'Horace qu'on inséroit dans les éditions de ses œuvres, et dans les recueils d'iconographie. J. Masson avoit remarqué que le front large et élevé de cette tête étoit contraire à ce qu'Horace dit de lui-même, et qu'ainsi on ne devoit pas regarder ce portrait comme authentique. Mais cette critique ne peut pas s'appliquer aux deux contorniates qui se trouvent dans le cabinet de la Bibliothèque du Roi: le poëte, sur ces médaillons, n'a pas un front élevé. Le dessin n.° 2 est pris sur celui des deux qui avoit appartenu à la collection des Gonzague: l'aigle incrusté en argent en arrière du buste

n.° 2 et 3 de la planche XIII. Le nom, HORATIVS, *Horatius*, fait reconnoître le poëte dans le buste en profil empreint sur l'une des faces du premier. Le revers a rapport aux courses du cirque, à l'occasion desquelles on fabriquoit ces médaillons, ainsi qu'on l'a déjà remarqué (1).

---

en est la preuve: la palme que nous avons remarquée sur d'autres médaillons, ainsi que le type du revers, sont relatifs aux jeux du cirque: voyez la note suivante.

(1) On y voit représenté un cheval orné d'un panache et conduit par un écuyer. La légende ALSAN*us* donne le nom de l'écuyer vainqueur, ou, ce que je crois plus probable, celui du cheval. Nous trouvons sur des médaillons semblables d'autres noms de chevaux qui ne sont point équivoques: voyez Eckhel, *D. N.*, t. VIII, p. 298 et 299. Quant à ce nom, je suis porté à croire qu'il désignoit déjà dans le V siècle, époque de la plupart des contorniates, un *alzan* ou *alézan*, cheval dont le poil est d'une couleur fauve. Ce nom général a pu devenir le nom propre d'un cheval, comme *κνακίας*, qui désigne en grec un cheval de la même couleur, est, dans Pausanias, le nom propre d'un des chevaux de Cléosthene (l. VI, c. x); et je pense que l'étymologie du nom latin *Alsanus* vient d'*alec* ou *alex*, nom d'une salaison dont la couleur ressemble à celle des chevaux alézans. Il me semble que cette dérivation est confirmée par l'analogie de quelques mots paralleles dans la basse latinité ainsi que dans la langue italienne. Un alézan est, en italien, un *cavallo sauro;* et *falco sorrus* est, dans le latin du bas siècle, un faucon de la même couleur. Or tout le monde sait que *saure* ou *sor* est, même aujourd'hui, l'épithète d'une salaison enfumée du

Le contorniate dont le dessin est gravé sous le n.° 3 de la planche XIII étoit inédit: on l'a découvert à Rome, où il est encore (1). Le buste qui est sur l'une des faces représente le même portrait exécuté avec plus de finesse, et désigné par la légende ORATIVS. Le graveur a orné la robe du poëte d'une broderie: il a cru sans doute que les costumes de la cour d'Auguste ne pouvoient pas être plus simples que ceux de la cour des successeurs de Constantin. Le revers de ce médaillon est encore intéressant pour l'iconographie: il nous offre l'image d'un ancien poëte latin, que la légende ACCIVS, *Accius*, fait reconnoître pour ce Lucius Accius ou Attius, auteur célèbre de tragédies, qui florissoit au commencement du VII siècle de la fondation de Rome (2). Horace a

---

genre de l'*alec* des Latins, et de la même couleur à-peu-près que celle des alézans. Voyez dans le *Lexique* de Du Cange, et dans son *Supplément*, les articles *Alecium*, *Haleciu Sorrus*, *Saurus*, *Sauretus*, *Sorrus*, dont la lecture m'a fait renoncer à l'étymologie donnée par Ménage au nom des alézans, qu'il tire de l'arabe; d'autant plus que le terme espagnol *alazan* ne semble pas, suivant l'avis des Orientalistes, justifier par son orthographe la dérivation indiquée par ce savant.

(1) S. A. M.r le prince Poniatowski a eu la bonté de m'envoyer, sur ma demande, une empreinte de ce médaillon, dont il vient d'enrichir son cabinet.

(2) Voyez, sur Lucius Accius et sur ses écrits, ce que Vossius a réuni dans l'édition des *Fragments des Tragiques latins*, à la tête des fragments d'Accius, et dans son ouvrage *de Historic. latinis*, l. I, c. VII.

parlé de lui et de ses vers avec éloge (1). Cet écrivain avoit de son vivant mérité des honneurs extraordinaires. Nous le voyons, sur ce médaillons, représenté dans un costume grec, revêtu d'une simple draperie (*pallium*), assis, et tenant un volume. Cette pose et ce costume me font conjecturer que la figure empreinte sur le contorniate est l'imitation d'une statue antique, probablement de cette statue colossale de bronze qu'Accius lui-même avoit consacrée, à ses frais, dans le temple des Muses. Le contraste que formoit la petite taille du poëte avec la grandeur de sa statue, n'avoit pas échappé aux plaisanteries de ses contemporains (2).

§ 7. Mécene.

On ne doit pas séparer Mécene de Virgile et d'Horace : ces beaux génies auroient atteint plus difficilement sans son appui cette perfection qui a rendu leurs ouvrages immortels (3); et lui-

(1) *In Acci*
Nobilibus trimetris.
Ars poët., v. 258.

(2) Pline, l. XXXIV, § 10.

(3) Martial, l. VIII, ép. LVI :

Sint Maecenates, non deerunt, Flacce, Marones.

Jean Henri Meibomius publia en 1653, à Leyde, un opuscule intitulé *Maecenas*, où il a tâché de recueillir tout ce qu'on trouve dans les auteurs anciens sur la vie de ce Romain: travail utile, quoique l'on y desire quel-

même, quoique aimé du prince et puissant à Rome, n'auroit pas, sans les faveurs dont il les combla, légué son nom comme un titre honorable aux protecteurs des talents et des lettres de tous les siècles à venir.

Né d'une famille de chevaliers romains, qui tiroit son origine des anciens rois d'Etrurie (1), il eut le bonheur d'être lié avec Octave dès le moment où ce prince parut sur la scène du monde; et la droiture ainsi que la sagesse de sa conduite lui concilièrent l'estime et bientôt l'intimité du triumvir. Octave, dans son expédition de Modene, eut toujours Mécene à ses côtés; il l'eut également avec lui à Philippes, à Pérouse, à Pelore, à Actium; et il lui confia ensuite pour plusieurs années la préfecture de Rome et d'une grande partie de l'Italie (2).

---

quefois un peu plus de critique, et très-souvent moins de digression. La matière n'est pas tellement épuisée dans la compilation de Meibomius, que Jo. Henri à Seelen n'ait encore trouvé quelque chose à recueillir dans ses *Analecta*. J. B. Souchai, dans ses *Recherches sur Mécénas* (t. XIII des *Mémoires de l'Académ. des Inscript. et B. L.*, p. 81) n'a presque fait qu'abréger l'opuscule de Meibomius, où l'on trouvera les autorités que je n'ai pas citées.

(1) De la famille *Cilnia*, autrefois puissante à *Aretium*. Les trois noms de Mécene étoient *Caïus Cilnius Maecenas*.

(2) Il paroît certain que Mécene a accompagné Octave dans toutes ces guerres, et par l'élégie sur la mort de Mécene, attribuée à Albinovanus, et plus encore par le

Pendant la guerre qui avoit éclaté entre Auguste et Marc-Antoine, une conspiration dangereuse est tramée: Mécene, dans l'absence de son maître, la découvre et la déjoue (1). Sa vigilance est d'autant plus funeste aux malveillants, que son air annonçant un caractère indolent et foible, ils usent de moins de circonspection.

Les conseils de Mécene furent toujours écoutés. Deux exemples suffiront pour en faire apprécier la franchise, la hardiesse, et la profondeur. Auguste jugeoit un jour en personne des procès criminels: il s'agissoit probablement de crimes d'état: ses décisions étoient sévères, et il prononçoit assez légèrement des sentences de mort. Mécene étoit présent; et, frémissant de ce que la foule l'empêchoit d'approcher de l'empereur, il tire de son sein ses tablettes, y trace ces mots énergiques: « Leve-toi, enfin, bourreau »; et il jette cet écrit sur les genoux du prince. Auguste lit, se leve, quitte le tribunal, et ajourne l'exécution de ses jugements (2).

Agrippa étoit devenu le bras droit d'Auguste, qui lui avoit fait épouser sa niece: sa fille étoit

---

témoignage de Properce, l. II, élég. I, v. 26 à 27. Il est probable que dans les deux dernières expéditions Mécene alloit rejoindre Octave à l'armée, et que celui-ci le renvoyoit souvent à Rome avec des instructions pour y tenir les rênes du gouvernement. Voyez aussi Tacite, *Annal.*, l. III, c. XXX, et l. IV, c. XI.

(1) Velleïus Paterculus, l. II, c. LXXXVIII.

(2) Dion, l. LV, § 7.

mariée au jeune Marcellus, et la jalousie du pouvoir s'étoit bientôt glissée entre son neveu et son gendre. Marcellus étant mort, le prince interroge Mécene sur le sort de Julie. Mécene lui répond : « Tu as rendu Agrippa si grand, » que tu ne peux te dispenser ou d'en faire » ton gendre, ou d'ordonner sa mort. » Auguste rompt le mariage d'Agrippa, et lui donne sa fille pour épouse (1).

Mais l'ami d'Auguste dut principalement son bonheur et sa gloire à son inclination pour les gens de lettres, et aux graces qu'il leur fit accorder par le prince. C'est ainsi qu'il protégea Virgile, Horace, Varius, Properce, Marsus, Valgius, et plusieurs autres écrivains illustres. La plupart d'entre eux obtinrent son amitié, et presque tous lui durent leur aisance, et ces loisirs que leur génie et leurs talents ont rendus chers à la postérité (1). L'empereur surpassa son

---

(1) Dion, l. LIV, § 6.

(2) Ce sujet a été traité avec beaucoup de grace par un anonyme que M. Wernsdorff a cru être Saleïus Bassus, qui a vécu sous Néron. Le poëme est adressé à un personnage de la famille des Pison, et il s'est conservé parmi les *Catalecta* qu'on avoit l'usage de joindre aux manuscrits de Virgile. Le lecteur sera bien aise de parcourir ici ce qui regarde Mécene. *Panegyr. ad Pisonem*, v. 218, dans le tom. IV des *Poetae latini minores*, de Wernsdorff, n. IV.

Ipse per Ausonias AEneïa carmina gentes
Qui sonat, ingenti qui nomine pulsat Olympum,
Maeoniumque senem Romano provocat ore,

favori par ses libéralités envers eux, et rivalisa avec lui en les traitant comme ses amis, et en les admettant à sa familiarité. Ainsi le siècle d'Auguste n'a pas encore eu de pareil dans l'histoire des lettres.

Un homme qui apprécioit si bien les talents de ses contemporains devoit avoir lui-même des talents et du goût; et en effet Mécene avoit composé des ouvrages en prose et en vers; mais son séjour à la cour, la mollesse et le luxe de sa vie et de ses mœurs, entachées de toute la corruption de son siècle, enfin ses richesses, et ce rang élevé qu'il occupoit, et qui, pour me

---

Forsitan illius nemoris latuisset in umbra
Quod canit, et sterili tantum cantasset avena
Ignotus populis, si Maecenate careret.
Qui tamen haud uni patefecit limina vati,
Nec sua Virgilio permisit numina soli.
Maecenas tragico quatientem pulpita gestu
Erexit Varium, Maecenas alta Thoantis
Eruit et populis ostendit nomina Graiis.
Carmina Romanis etiam resonantia chordis,
Ausoniamque chelyn gracilis patefecit Horati.
O decus, et toto merito venerabilis aevo
Pierii tutela chori, quo praeside tuti
Non unquam vates inopi timuere senectae.

Peut-être doit-on substituer *Thyestae* ou *Thyestis* à *Thoantis* dans le vers 227: c'est le nom de la célèbre tragédie de Varius, la seule que les Latins pussent comparer aux tragédies grecques: *Varii Thyestes cuilibet Graecorum comparari potest*, dit Quintilien, *I. O.*, l. X, § 1.

servir de ses propres mots, *étonne* les ames (1), ne lui permirent pas d'éviter dans ses écrits la négligence et l'affectation : tant il est vrai qu'il est moins difficile d'être bon critique que bon écrivain.

Quoiqu'il n'ait pas été toujours chargé de surveiller la police de Rome, il ne cessa point d'être cher à son prince, dont les amours avec Terentia sa femme n'occasionèrent jamais ni jalousie, ni refroidissement entre l'amant et l'époux. Le caractère bizarre de cette femme, dont les charmes captivoient tous ceux qui la voyoient, fut, peut-être, le seul déplaisir qui troubla quelquefois le bonheur de Mécene. Leurs divorces et leurs raccommodements journaliers égayoient la chronique scandaleuse de la cour (2). Mécene, de son côté, ne se piquoit pas de fidélité ; et il n'est pas vraisemblable que ces brouilleries fréquentes aient été la cause de cette insomnie triennale à laquelle il succomba dans un âge avancé, l'an 8 avant l'ére chrétienne (3).

---

(1) Dans l'épître LXXIX de Séneque : *Ipsa enim altitudo* ATTONAT *summa*.

(2) Séneque, *de Providentia*, c. III.

(3) Pline, l. VII, § 52 ; et Séneque, *loc. cit.*, où il remarque que le son des instruments étoit un des moyens dont Mécene faisoit usage pour provoquer le sommeil. Il avoit probablement été sujet toute sa vie à cette incommodité ; et c'est à cela peut-être que fait allusion Velleïus par sa phrase *sane exsomnis* (l. II, c. LXXXVIII). Pour l'époque précise de sa mort, voyez la *Vie d'Horace* attribuée à Suétone.

Auguste regretta Mécene toute sa vie ; il avoit perdu en lui un ami et un courtisan honnête, zélé, sans ambition, sans intrigue, et dévoué tout entier à sa puissance et à sa gloire.

Content de son crédit à la cour et de ses richesses immenses, et fier de la grandeur de ses aïeux, Mécene avoit voulu rester dans l'ordre des chevaliers, et avoit refusé constamment les dignités de l'état, et même celle de sénateur.

Quelque portrait de Mécene est-il parvenu jusqu'à nous ? une médaille fausse nous l'offre ; mais l'imposture est trop grossière pour pouvoir tromper (1). Une conjecture heureuse du duc d'Orléans régent peut le faire reconnoître sur des pierres gravées par les plus habiles artistes, tels que Dioscoride et Solon : nous connoissons l'époque où Dioscoride a fleuri. Solon, qui a exécuté le même portrait, étoit probablement son contemporain. La tête d'un personnage du temps d'Auguste, gravée par les plus excellents *lithoglyphes* de son siècle, si elle n'est pas

---

(1) Meibomius l'a fait graver à la page 40 de sa vie de Mécene. Sur cette médaille, Mécene a la barbe, contre le costume des Romains de son siècle ; sa tête est ceinte d'un diadême. Celle de Virgile fait le type du revers. Ce qui est également extraordinaire, cette monnoie est frappée *par décret du sénat*, S · C ·. Le cardinal Caraffa, celui qui fut étranglé par ordre de Pie IV, conservoit cette médaille dans son cabinet.

celle d'Agrippa, doit être, suivant la conjecture du régent, celle de Mécene; d'autant plus que cet amis de l'empereur parvint à l'âge avancé qu'annonce l'un des portraits exécutés par Dioscoride (1). Baudelot, qui fit part à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de la conjecture du prince, n'a pu l'appuyer d'aucune autre preuve (2).

J'ai fait dessiner sous le n.° 4 de la pl. XIII la cornaline de la collection Farnese, ouvrage de Solon; et sous le n.° 5, l'améthyste gravée par Dioscoride (3). Cette pierre, qui appartient

---

(1) On donne à Mécene l'épithète de *senex* (vieillard) dans l'élégie sur sa mort, attribuée à Pedo Albinovanus, vers 2 et 8; et on fait allusion à son grand âge dans le vers 111 de la même élégie.

(2) Voyez la *Lettre sur le prétendu Solon des pierres gravées*, écrite au duc d'Orléans par Baudelot, et publiée à Paris en 1717, in-4.°; et le III volume de l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 248.

(3) La première a été dessinée d'après une empreinte de la collection de Dolce; la deuxième, d'après la pierre originale. Les dessins de l'une et de l'autre ont été gravés dans plusieurs ouvrages. On voit celle de Solon dans les *Imag. ex Biblioth. Fulvii Ursini*, de Jean Lefebvre, n.° 135; et celle de Dioscoride, dans les *Pierres antiques*, etc., de Ph. Stosch, pl. XXVII; et dans les *Commentaria de antiquis scalptoribus*, de Bracci, tom. II, tab. LIX. Ces deux derniers antiquaires, ainsi que Gori, ont publié une copie antique de la pierre gravée par Solon, et portant son nom, qui existoit à Florence dans la collection de Riccardi. Voyez les ouvrages cités, Stosch, pl. LXII; Bracci, *loc. cit.*, tab. CV; et le *Museum Florentinum, Gemmae*, t. II, tab. X, 2.

au cabinet de la Bibliothèque du Roi, nous offre le même portrait dans un âge plus avancé. Il existe dans les dactyliothèques les plus célèbres des imitations anciennes de ces ouvrages (1), et toutes nous portent à reconnaître le même personnage dans un buste sculpté en marbre, qui est dans le musée du Capitole, et dont j'ai fait graver les dessins sous les n.° 7 et 8 de la planche XII.

---

(1) La plus singulière de ces imitations est le médaillon contorniate qu'on voit au cabinet de la Bibliothèque du Roi, et dont Baudelot a donné dans sa lettre un dessin peu exact. Je l'ai fait graver de nouveau sous le n.° 6 de la planche XIII. L'auteur du contorniate a connu le portrait de Mécene, exécuté par Solon; mais le nom de l'artiste l'a induit en erreur; il a cru que c'étoit le nom du personnage représenté. Suivant l'usage de son temps, qui étoit de retracer sur ces médaillons les portraits de quelques hommes illustres, il a cru y graver celui de Solon, quand il ne faisoit que copier le portrait d'un Romain exécuté par Solon. Cette erreur, que j'ai déjà remarquée dans l'*Iconographie grecque*, I. partie, ch. II, § 3, nous prouve que les auteurs des contorniates cherchoient à copier les portraits d'après des monuments authentiques, et qu'ils ne les faisoient pas d'imagination. Cette observation semble propre à nous inspirer quelque confiance sur l'authenticité de ces portraits, dont nous nous trouvons dans la nécessité de faire usage pour l'iconographie, et particulièrement pour celle des Romains illustres dans l'histoire des lettres. Quant au type du revers de ce contorniate, il semble imité d'une monnoie *des Métropolitains d'Ionie*. Le vainqueur aux jeux du cirque, en l'honneur duquel on avoit frappé le médaillon, étoit né, peut-être, dans cette ville.

Ce buste, d'un excellent ciseau, semble confirmer, jusqu'à un certain point, l'importance du personnage représenté, et par conséquent la conjecture du régent (1).

Mais n'y avoit-il pas sous le règne d'Auguste quelque autre personnage dont les arts ont dû s'empresser de perpétuer à l'envi la physionomie? Il me semble qu'on pourroit faire sur Pollion une conjecture à-peu-près semblable à celle que le duc d'Orléans avoit faite sur Mécene. Orateur distingué dès sa première jeunesse, et pendant la crise de la république romaine sous César et Pompée; peu après, homme d'état et chef d'une armée; ami de Marc-Antoine, et bientôt aussi d'Octave, *Caïus Asinius Pollio*, ou Pollion, sut toujours, sans bassesse et sans perfidie, se maintenir auprès de l'un et de l'autre, de manière qu'il réussit plus d'une fois à les réconcilier lorsqu'ils étoient en mésintelligence, et put enfin attendre l'issue de la bataille d'Actium sans autre intérêt que celui de la pitié pour le vaincu. Consul, et honoré d'un triomphe sur les Dalmates, historien, critique, et poëte, il parvint à la vieillesse, environné de l'estime et de l'amitié des gens de lettres, qu'il protégeoit (2). Ce fut lui qui sentit

---

(1) Stosch et Gori avoient remarqué un buste semblable dans la galerie de Florence (voyez *Museum Florent., Gemmae*, t. I, tab. XLI, p. 88).

(2) Voyez, sur Pollion, Vossius, *de Historicis latinis*,

le premier le mérite naissant de Virgile, et qui l'encouragea : il fut l'ami d'Horace ; et, ce qui est d'une grande importance dans l'examen dont il s'agit, il signala son amour pour les arts par la magnificence des monuments qu'il fit construire, et qu'il orna des chefs-d'œuvre des artistes grecs, et des portraits des hommes illustres (1). On ne doit pas douter que son portrait n'eût été exécuté par d'habiles artistes, et consacré peut-être dans la bibliothèque qu'il avoit ouverte sur le mont Aventin. Toutes ces considérations sembleroient devoir nous porter à regarder le portrait en question plutôt comme celui de Pollion que comme celui de Mécene, si on n'avoit pas à opposer une considération qui paroît être d'un assez grand poids. Parmi les goûts de Mécene, celui des pierres précieuses ne tenoit pas le dernier rang ; des autorités respectables nous donnent lieu de le croire (2) : or cette particularité peut faire pen-

---

l. I, c. XVII ; le *Dialogue* sur les orateurs, attribué à Tacite, § 17 et 34, où la durée de sa vie est assez déterminée ; et, pour son caractère, Velleïus Paterculus, l. II, § 86 et 128.

(1) Pline, l. XXXV, § 2, et l. XXXVI, § 4, n.° 5, 6, 7 et 10.

(2) Les surnoms que, par plaisanterie, Auguste donne à Mécene dans Macrobe, l. II, *Saturn.*, c. IV, semblent faire allusion à son goût pour les pierres fines et précieuses : cette allusion se retrouve dans des phaleuces, composés par Mécene lui-même, dont Isidore nous a

ser que la gravure en pierres fines formoit un des objets de son luxe, et qu'il s'étoit plu à les employer pour faire exécuter son portrait par les meilleurs lithoglyphes. Pollion, au contraire, qui avoit en grand le goût des arts, a pu négliger ce petit genre, qui seroit, à l'égard de l'art statuaire, ce que la peinture en miniature est à l'égard de la peinture d'histoire, si la longue durée des ouvrages de l'art lithoglyptique n'en relevoit pas aux yeux des juges éclairés la dignité et la considération. On pourroit même dire que le soin qu'avoit Mécene de ne paroître jamais en public que *(palliolatus)* la tête enveloppée d'une petite draperie (1), tenoit à ce manque de cheveux qui laisse tout nu le sommet de sa tête dans les portraits dont il s'agit, même dans ceux où ce personnage paroît dans un âge moins avancé. Frappé de ces réflexions, malgré les conjectures que je viens de proposer sur Pollion, je crois devoir adopter l'opinion de ceux qui attribuent ces portraits à Mécene. Les lecteur que j'ai mis à portée d'exa-

---

conservé un fragment (l. XIX, *Orig.*, c. XXXII); enfin Pline a placé Mécene au nombre des auteurs qui lui ont fourni les matériaux pour son XXXVII livre, où il parle de ces sortes de pierres : ainsi que le prouve le catalogue qui termine le II livre de son histoire naturelle.

(1) Séneque, ép. CXIV : *Hunc esse qui in tribunali, in rostris, in omni publico cœtu sic apparuerit, ut pallio velaretur caput, exclusis utrinque auribus.*

miner avec moi les motifs opposés, pourra se décider lui-même pour l'une ou l'autre de ces conjectures.

§ 8. Séneque.

Ce philosophe, homme d'état, objet tour-à-tour de la plus grande faveur et des plus grandes disgraces à la cour des empereurs, et dont les écrits et la vie ont excité, depuis sa mort, tantôt la plus haute admiration, tantôt la censure la plus amère, étoit né à Cordoue dans la Bétique (1). Ses ancêtres, les *Annéus*, qui étoient ou des colons romains transportés en Espagne, ou des Espagnols adoptés par la république et admis dans l'ordre des chevaliers, jouissoient dans cette province d'une grande considération et d'immenses richesses. Son père, *Marcus Annéus Seneca*, ou Séneque le déclamateur, étoit doué d'un talent distingué dans le genre d'éloquence cultivé par les rhéteurs; *Lucius Annéus Seneca*, ou Séne-

---

(1) La vie de Séneque a été écrite par Juste Lipse, un de ses plus grands admirateurs; on la trouve à la tête de plusieurs éditions des ouvrages de ce philosophe. Brucker, dans le II volume de son *Historia critica philosophiae*, p. 535 sqq. de l'édition de 1766, et p. 185 du VI, a réuni, avec beaucoup d'exactitude et de critique, ce que les anciens nous ont laissé sur ce personnage célèbre. Nous aurons occasion de citer dans le cours de cet article quelques-uns de leurs passages. Voyez aussi Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. II, Néron, art. 34.

que le philosophe, nous a conservé plusieurs monumens de son habileté. Marcus avoit trois enfants. L'aîné se rendit célèbre dans le même genre de littérature que son père, et parcourut avec succès la carrière des honneurs (1); le troisième eut pour fils le poëte Lucain (2); le second, dont il est question dans cet article, se livra à l'étude de la philosophie (3), qui lui fournit une riche et brillante matière pour exercer sa plume, et lui ouvrit la route au plus grand crédit et aux plus hautes dignités de l'état. Marcus Séneque, qui, sous Auguste, s'étoit établi dans la capitale avec toute sa famille, put être témoin des premiers succès de ses enfants.

Lucius étoit déjà sénateur lorsque son éloquence excita la jalousie de Caligula, qui régnoit alors: il dut son salut à sa mauvaise santé. Le tyran l'épargna comme une victime que la mort avoit déjà marquée (4). Sous le règne suivant,

---

(1) Ses noms étoient *Marcus Annéus Novatus*; mais une adoption l'avoit transporté dans la famille *Junia* des *Gallion*. Il est plus connu sous ce dernier nom. Il parvint au consulat on ne sait en quelle année (Pline, l. XXXI, § 7). Durant quelque temps il gouverna l'Achaïe comme proconsul, et il résidoit à Corinthe, lorsque la synagogue des Juifs lui dénonça S. Paul. Voyez les *Actes des Apôtres*, c. XVIII, v. 12.

(2) *Annéus Méla*.

(3) Sous Sotion, pythagoricien, et Attalus, stoïcien. Ces deux sectes, à cette époque, s'étoient beaucoup rapprochées dans leurs dogmes.

(4) Dion, l. LIX, § 19.

peu s'en fallut que son intimité avec les filles de Germanicus ne le perdît. Messaline, qui vouloit dominer seule à la cour, ne pouvoit souffrir les nieces du foible Claude, ses rivales en beauté, et que son mari voyoit avec plaisir. Accusé d'une intrigue galante avec la plus jeune, Séneque fut exilé: mais sa fortune lui rendit le séjour de la Corse assez supportable. D'ailleurs ses privations étoient adoucies par sa sobriété et par son éloignement pour les plaisirs, vertus que les écoles de Pythagore et de Zénon lui avoient rendues familières (1). Ses écrits philosophiques ne cessoient en même temps d'augmenter sa réputation dans la capitale. Agrippine, l'aînée des filles de Germanicus, qui remplaça Messaline dans le lit impérial, s'empressa de rappeler de l'exil l'ami de sa sœur. Des rapports d'amitié et de bienveillance ne furent pas les seuls motifs qui la firent agir. L'impératrice, dont le despotisme faisoit déjà des mécontents, saisit cette occasion de se concilier la faveur du public par le rappel d'un écrivain célèbre; et son ambition, qui visoit à l'élévation de son fils, au préjudice de celui de l'empereur, donna Séneque pour précepteur, et Burrhus, brave et vertueux militaire, pour gouverneur au jeune Domitius; certaine que de tels

(1) Il ne faisoit usage ni de parfums, ni de vin; il se baignoit rarement: sa nourriture étoit fort-simple et mesurée: il fut même un temps où il se tint au régime des pythagoriciens (Séneque, ép. LXXVIII et CVIII).

hommes le rendroient en même temps plus agréable aux Romains, plus digne du trône, et plus capable de porter le sceptre des Césars (1). Les vues d'Agrippine furent remplies; Claude adopta Néron, et le choisit pour son successeur de préférence à Britannicus son fils. L'esprit du jeune élève de Séneque ne parut pas au-dessous de ses hautes destinées; et une mort, qu'on dit avoir été hâtée par les soins de l'impératrice, précipitant Claude dans le tombeau, fit passer l'empire aux mains du fils qu'il avoit adopté.

Le nouvel Auguste honora Séneque et Burrhus. Il suivit en cela l'exemple de sa mère. Elle avoit élevé Séneque à la dignité de préteur: il fut fait consul. Les libéralités du fils et de la mère accrurent ses richesses d'une manière extraordinaire. Ce philosophe, ainsi que plusieurs autres philosophes romains d'une époque antérieure à la sienne, n'ignoroit ni le prix de la fortune, ni l'art de les augmenter (2).

Cependant le règne de Néron rappeloit les beaux jours de celui d'Auguste. Si quelque acte arbitraire et despotique du gouvernement alarmoit le public, il étoit l'effet du caprice et des

---

(1) Tacite, *Annal.*, l. XII, § 7.

(2) Tacite, *Annal.*, l. XIII, § 42; Dion, l. LXII, § 2. Voyez aussi ce que nous avons remarqué à propos d'un autre stoïcien, Marcus Brutus, ci-dessus, ch. II, § 21. Le philosophe épicurien Atticus n'étoit pas moins habile à multiplier ses richesses.

passions d'Agrippine : Burrhus et Séneque parvinrent à faire cesser ces désordres. L'impératrice eut moins d'influence à la cour ; et ce seroit à tort qu'on accuseroit d'ingratitude les gouverneurs du prince : la mère de César abusoit de l'autorité ; et les ministres de Néron se devoient plus à leur prince et à l'état qu'à l'ambition de leur bienfaitrice. Le jeune empereur laissoit dans leurs mains le gouvernail de l'empire, et se plongeoit dans les voluptés. Ses précepteurs, devenus ses premiers ministres, se flattoient de l'espoir que les plaisirs et la mollesse pourroient apprivoiser ce caractère farouche et cruel qui perçoit de temps en temps dans ses actions, et qu'il tenoit de ses pères (1).

Vaines espérances ! dans l'espace de quelques années les compagnons de ses débauches cherchèrent à s'emparer de l'autorité : ils flattèrent les vices de l'empereur, et ils réussirent. Cependant, comme ils n'avoient pu renvoyer ni Burrhus ni Séneque, la position des deux ministres devint chaque jour plus dangereuse et plus difficile. Ils furent enfin réduits à ne pas oser censurer un grand nombre d'actions indignes et même atroces du prince ; et lorsque ses démêlés avec sa mère dégénérèrent en une haine implacable, l'histoire leur reproche d'avoir en quelque sorte approuvé le parricide qui termina les jours d'A-

(1) Suétone, *Nero*, c. II, IV et V.

grippine. Ils crurent sans doute, dit Tacite, écrivain qui ne cherche guère à excuser les intentions, que leurs remontrances seroient vaines, et que les choses étoient arrivées à ce point qu'il ne restoit d'alternative qu'entre la mort de Néron et celle de sa mère (1).

Bientôt aucun frein ne retint plus ce prince dénaturé; la mort de Burrhus laissa Séneque seul en butte à ces hommes détestables dont la cour étoit composée, et qui avoient l'oreille et la confiance du maître. Il essaya de se retirer, et même de faire agréer à l'empereur le don d'une grande partie de ses propriétés et de ses richesses. Mais Néron, à qui la dissimulation n'étoit pas étrangère, engagea son maître à ne le point quitter; et, dans l'exorde d'un discours rempli d'expressions nobles et tendres, il lui déclara que c'étoit à ses leçons qu'il devoit la capacité de répondre convenablement et sans aucune préparation à des propositions si peu attendues (2). Séneque ne quitta pas entièrement la cour; mais il y parut plus rarement; sa manière de vivre eut moins d'éclat; ses retraites à la campagne furent plus fréquentes; sa santé, disoit-on, l'obligeoit, plus que jamais, à garder ce régime.

Peu de temps après, la conjuration de Pison fut tramée et découverte. Lucain, neveu de Séneque, y avoit trempé; il n'est pas vraisemblable

---

(1) Tacite, *Annal.*, l. XIV, § 7.
(2) Tacite, *Annal.*, l. XIV, § 55.

que l'oncle fût du nombre des conspirateurs, et il est sûr du moins qu'on n'en eut aucune preuve. L'accuser d'avoir voulu se revêtir lui-même de la pourpre impériale, ce n'étoit qu'une calomnie ridicule dont le philosophe ne craignoit pas même d'être soupçonné (1), lorsque les satellites du tyran vinrent lui annoncer à sa campagne que son innocence étoit mise en doute, et, peu après, lui ordonner de quitter la vie.

Séneque se fit ouvrir les veines; et, comme sa mort étoit lente et difficile, il essaya vainement de la hâter par le poison: enfin il se fit plonger dans un bain chaud, où il expira, après avoir dicté un discours qui, du temps de Tacite, avoit une grande célébrité, mais qui ne nous est pas parvenu; et après avoir légué à ses amis, puisqu'il ne lui étoit pas permis de faire son testament, l'exemple mémorable de sa vie. Sa jeune femme, Pompeïa Paulina, qu'il avoit épousée en secondes nôces, voulut partager son sort: elle se fit aussi ouvrir les veines, mais on la força de lui survivre. Elle ajouta, dit Tacite, encore quelques années à sa vie; et le souvenir de son mari et la pâleur qu'elle avoit contractée en cherchant à le suivre la rendirent l'objet de l'intérêt général (2). Bientôt la cruauté de Néron s'étendit sur les frères et les amis de Sé-

(1) Tacite, *Annal.*, l. XV, 65.

(2) Tacite, *Annal.*, l. XV, 60 à 64.

neque. Méla, père de Lucain eut le même sort que son fils et son frère (1). Gallion périt un peu plus tard par les mêmes ordres (2). Séneque n'avoit pas laissé d'enfants (3).

La puissance et les richesses de cet homme célèbre lui avoient fait plusieurs ennemis. Ses écrits, qui respirent par-tout une certaine exagération de vertu, sembloient appeler sur sa conduite un examen plus rigoureux que celui qu'on fait ordinairement de la vie et des actions des grands. D'une autre part, les expressions emphatiques produisent presque toujours quelque effet sur le vulgaire. Telle est la cause des jugements contraires que les anciens et les modernes ont portés sur ce philosophe courtisan. Les uns l'ont regardé comme un détestable hypocrite; les autres ont cru voir en lui un nouveau Socrate, un chrétien, un saint (4). La même

(1) Tacite, *Annal.*, l. XVI, § 17.

(2) Dion, l. LXII, § 25.

(3) La mort de Séneque arriva l'an 65 de l'ére chrétienne. On conjecture qu'il étoit âgé de plus de soixante-trois ans.

(4) Un grand nombre de ces auteurs qui ont énoncé des opinions plus ou moins exagérées sur Séneque sont cités par Fabricius, *Biblioth. latin.*, de l'édition d'Ernesti, t. II, p. 102 et 121, ainsi que dans les notes de ce savant sur le *Codex pseudepigraphus novi Testamenti*, t. I, p. 880, 883, où il a inséré les lettres apocryphes de S. Paul à Séneque, et de celui-ci à S. Paul, imposture plus ancienne que les écrits mêmes de S. Jérôme.

contradiction régne dans les opinions sur le mérite de son style. Ses contemporains en furent éblouis (1): il fut le seul auteur à la mode, et le seul modèle qu'on s'empressa d'imiter. Cette vogue excita le zèle de Quintilien (2), qui osa rappeler les écrivains de son siècle à des modèles plus purs, plus sévères, et qui fussent exempts de ces défauts séduisants qu'il reproche avec justice à Séneque: « D'autant plus, dit-il, » que ceux qui prétendent l'imiter, renchérissant » sur ses défauts, deviennent ses calomniateurs (3). » Cet écrivain, toujours ingénieux et riche d'imagination, petille d'esprit, cherche les antithèses et le paradoxe: ses traits, il est vrai, portent souvent à faux, mais cela n'empêche pas qu'il n'exprime quelquefois, et fort-dignement, de grandes pensées, et qu'il flétrisse le vice avec toute la chaleur et l'énergie de la vertu (4).

---

(1) Tacite, *Annal.*, liv. XIII, § 3: *Ut fuit illi viro ingenium amoenum, et temporis ejus auribus accommodatum.*

(2) Quintilien, *I. O.*, l. X, c. 1, vers la fin.

(3) Quintilien (*loco citato*): *Cum se quisque jactabat eodem modo dicere, Senecam infamabat.*

(4) Nous n'avons pas considéré ici Séneque comme poëte; l'opinion générale des savants est cependant que, parmi les tragédies qu'on attribue à un autre Séneque, parent du philosophe, il y en a quelques-unes qui sont l'ouvrage de ce dernier. On veut même que Quintilien, citant absolument Séneque dans la Médée (l. IX, c. VIII), n'ait reconnu qu'un seul Séneque.

Dans ce récit fidèle des principaux traits de la vie de Séneque, nos lecteurs ont pu se faire quelque idée de ses vertus, ainsi que de ses foiblesses et de ses fautes; maintenant nos recherches n'auront plus pour objet que ses images.

Depuis le XVI siècle on a pris généralement pour le portrait de Séneque une tête que Fulvius Ursinus découvrit dans la collection Farnese, et qu'il a reconnue pour être la tête de Séneque par la comparaison qu'il en fit avec un médaillon contorniate qui appartenoit au cabinet du cardinal Bernardin Maffei, sur lequel étoit empreinte une tête semblable à celle du buste, avec la légende SENECA, *Séneque*, qui désignoit le portrait de ce philosophe (1).

Toutefois les tragédies d'un second Séneque, qui avoit dû être le contemporain de Quintilien, ont pu facilement être citées par ce rhéteur, sans qu'il eût besoin d'ajouter aucune épithète au nom de l'auteur, assez connu de son temps, et assez distingué par la nature même de la citation. Il est certain que, du temps de Sidonius Apollinaris, on ne confondoit pas le philosophe avec l'auteur des tragédies (*Carmen*, IX, v. 227 et sqq.), quoique le premier ne fût pas étranger aux études poëtiques, comme son *Apocolocynthosis* en fait foi. On pourroit même croire que les *Duos Senecas* de Martial (l. I, *Epigr.* XLII) sont le stoïcien et le poëte, plutôt que le stoïcien et son père. La célébrité de ce dernier, comme auteur, a été presque entièrement l'ouvrage de son fils.

(1) Faber ou Jean Lefebvre, *Imagin. Viror. illust. ex Biblioth. Fulvii Ursini*, n. 131, p. 114.

Plusieurs têtes pareilles, exécutées en marbre, furent depuis remarquées par les antiquaires en différents temps et dans diverses collections (1), jusqu'à l'époque où les fouilles d'Herculanum rendirent au jour un buste en bronze représentant le même personnage, et supérieur par l'excellence de l'art à tous ceux que l'on connoissoit déjà (2). Cependant aucun de ces portraits n'est désigné (n. 1 et 2) par une inscription, et aucune collection numismatique n'a offert, depuis trois siècles, un médaillon semblable au contorniate du cardinal Maffei, que les médaillistes ont toujours cherché inutilement. La perte de ce document positif a jeté des doutes sur la dénomination donnée par Fulvius Ursinus au personnage que représentoit le buste farnésien. Il est nécessaire de voir jusqu'à quel point ils sont fondés.

---

(1) Voyez les explications de Bottari, dans le I volume du *Museum Capitolinum*, *tab.* XX. Il faut cependant se garder de prendre pour un portrait de Séneque la belle statue de marbre noir qu'on voit dans le Musée Royal, et qui étoit placée autrefois à Rome, dans la *villa Borghese*, quoique le sculpteur moderne qui l'a restaurée l'ait fait dans le sens de cette dénomination vulgaire. Winckelmann avoit découvert cette erreur (*Monumenti inediti*, p. 256, n. 193); et je crois avoir rendu probable l'opinion que le véritable sujet de cette statue est un pêcheur africain, introduit comme interlocuteur dans quelques comédies grecques (*Museo Pio-Clementino*, t. III, *tav.* 17 et 32).

(2) *Bronzi d'Ercolano*, t. I, *tav.* 35 et 36.

Puisque la médaille qui décidoit la question a disparu, il ne sera pas inutile d'examiner si quelques probabilités ne peuvent pas remplacer, jusqu'à un certain point, cette preuve dont nous ne pouvons pas même discuter l'authenticité. On ne peut nier que la physionomie représentée sur tous ces bustes ne réponde parfaitement à l'idée que Séneque lui-même et les historiens du même temps ont donnée de sa personne.

On y remarque cette espèce de négligence philosophique qui convient si bien à la dernière période de la vie de Séneque, lorsque, adonné à l'agriculture, et presque toujours à la campagne, il fuyoit la cour, et se cachoit à la foule de ses admirateurs. La chevelure est celle d'un homme qui n'a jamais fait usage de parfums (1); le menton est plutôt mal rasé que couvert de barbe : la maigreur (2) des formes nous retrace ce corps que, suivant Tacite, une nourriture insuffisante avoit exténué (3); et le profil exprime si bien les traits d'un homme qui respire avec peine, qu'il ressemble presque à celui d'un mourant, *animam agentis*, comme le philosophe se peint lui-même dans une de ses lettres (4).

---

(1) Séneque, ép. CVIII.

(2) Séneque, ép. LXXVIII : *Ad summam maciem deductum.*

(3) Tacite, *Annal.*, l. XV, c. LXIII: *Senile corpus parvo victu tenuatum.*

(4) Il étoit asthmatique : le philosophe dit à ce sujet,

D'ailleurs ce portrait, qui convient si bien à Séneque, est certainement celui d'un homme célèbre, puisqu'il a été répété dans un si grand nombre de monuments de sculpture, que plusieurs ont résisté aux injures des siècles; et nous ne pouvons douter que les images de Séneque ne fussent fort-nombreuses dans un temps où l'admiration pour ses écrits étoit au comble, et où la renommée dont il avoit joui pendant sa vie, et les circonstances de sa mort, avoient porté au plus haut degré sa célébrité posthume. Je ne puis donc ne pas manifester ici une opinion tout-à-fait contraire à celle qu'avoit trop légèrement adoptée Winckelmann (1), et qui étoit si défavorable à Séneque, qu'elle tenoit du dédain, et lui faisoit regarder comme impossible que le portrait du stoïcien romain eût été si fort-multiplié par les anciens. On est d'autant plus éton-

---

dans son épître LIV, « Lorsqu'on est atteint d'une autre » maladie, on est souffrant; quand on l'est de celle-ci, » on est mourant: » *Aliud enim, quidquid est, aegrotare est; hoc est animam agere.* Lavater, dans ses *Essais sur la Physionomie*, t. III, p. 261, pl. XXIV, après avoir présenté un portrait de Séneque, qui est une imitation de ces têtes antiques étrangement altérée, de manière que la physionomie ressemble plutôt à celle d'un vieil ivrogne qu'à celle d'un vieillard foible et malade, conclut raisonnablement que ce portrait ne peut être celui de Séneque.

(1) *Histoire de l'Art*, l. XII, c. III, § 4 et 5, p. 351 de l'édit. de M. l'abbé Fea.

né de l'injustice de ce jugement, que Winckelmann ne pouvoit pas ignorer que Séneque, même suivant l'aveu de l'historien Dion, l'un de ses détracteurs, fut le plus grand de tous les philosophes romains de ce siècle et de plusieurs autres (1); que, malgré les défauts que Quintilien a relevés dans son style, ses talents et ses écrits ont merité les éloges et même l'admiration de ce sévère grammairien, qui ne l'a critiqué que parce qu'il le voyoit trop admiré, et que sa manière étoit trop applaudie et trop suivie, au mépris des véritables écrivains classiques (2). Puisqu'on avoit alors une si haute opinion du mérite de Séneque, il n'y a pas lieu d'être étonné que ses images aient été répandues en grand nombre chez les anciens, surtout dans un temps où tout le monde envioit l'éclat éphémere de l'éloquence des déclamateurs et des sophistes.

Quant à l'observation qu'on ne trouve aujour-

---

(1) Dion Cassius, l. LIX, § 19.

(2) Quintilien, *I. O.,* l. X, c. 1: *Solus hic fere in manibus adolescentium fuit, quem non equidem omnino conabar excutere, sed potioribus praeferri non sinebam ..... cujus multae alioqui et magnae virtutes fuerunt*, etc. Quant à l'apologie de Séneque, sous le rapport de son caractère moral, elle a été fort-bien faite par Diderot, qui lui-même avoit changé d'avis dans le jugement qu'il portoit sur ce philosophe: on la trouvera à la page 311 et suivantes de l'*Essai sur les Règnes de Claude et de Néron,* inséré dans le tome VIII des ouvrages de Diderot, publiés par M. Naigeon.

d'hui aucun autre contorniate de Séneque, elle ne prouve nullement la supposition de celui qu'avoit vu Fulvius Ursinus. Nous devons aussi le portrait de Térence à un contorniate unique (1): s'il avoit disparu avant qu'on l'eût dessiné, cette disparition ne porteroit aucune atteinte aux comparaisons qu'on en auroit faites antérieurement avec d'autres monuments qui nous le représentent.

J'ai fait dessiner sous deux aspects, num. 1 et 2, la tête de bronze d'Herculanum, qu'on regarde comme le plus parfait de ses portraits (2). On y distinguera sans peine les particularités que je viens de relever, et qui rendent probable qu'elle représente Séneque. L'hermès à deux têtes (n. 3 et 4), existe à Rome, dans le musée du Vatican: l'une représente le même personnage que le buste en bronze; et l'autre, qui est sans barbe, paroît confirmer, jusqu'à un certain point, les conjectures proposées au sujet de la première (3). Nou savons eu lieu de remarquer dans l'Iconographie grecque que les Grecs de l'Egypte ne laissoient pas croître leur barbe (4). Or, le

---

(1) Voyez ci-dessus l'article premier de ce même chapitre.

(2) Ces dessins ont été faits à Paris, d'après un bronze de M. le baron Denon, moulé sur l'antique d'Herculanum.

(3) Cet Hermès étoit encore inédit.

(4) Voyez les planches LII à LIV de l'*Iconographie grecque*.

premier maître de Séneque, celui qui l'initia dans les dogmes de la philosophie pythagoricienne, et dont il conserva toujours un tendre souvenir, étoit le philosophe Sotion, qui étoit né à Alexandrie (1).

§ 9. Junius rusticus, le second.

Un autre philosophe homme d'état et de guerre, qui fut aussi instituteur d'un César, se présente dans ce recueil après Séneque. S'il fut moins célèbre que lui par ses écrits, il éprouva moins de revers, et il eut l'avantage de donner un excellent prince à l'empire, et d'offrir dans toute sa vie l'exemple d'un bonheur mérité (2). Il n'en avoit pas été de même de son aïeul, philosophe stoïcien, ainsi que lui, que ni la splendeur de sa famille et de ses dignités, ni la réputation de sa vertu ne purent sauver des soupçons injustes et de la fureur aveugle de Domitien, qui le

(1) Séneque, ép. xlix et cviii.

(2) Marc-Aurele, l. I, § 7, *de Vita sua*; Julius Capitolinus, dans la *Vie de Marc-Aurele*, c. iii; Dion, l. LXXI, § 35; Thémistius, *Orat.* XIII, p. 173, et *Orat.* XVII, p. 215, édit. de Petau, parmi les anciens: Jonsius, *de Script. histor. philos.*, liv. III, c. v; Tillemont, *Histoire des Empereurs*, Marc-Aurele et L. Verus, § 3; et Brucker, *Histor. critica philosophiæ*, t. II, p. 581 de la seconde édition, parmi les modernes, ont parlé du second Junius Rusticus, où ont recueilli ce que les anciens avoient dit.

fit mettre à mort pour le punir d'avoir écrit la vie et fait l'éloge d'un autre stoïcien homme d'état, de ce Thraséa Pétus, qui avoit été victime de la tyrannie de Néron (1). Lucius Junius Rusticus, le second, postérieur au premier de deux générations, suivoit les traces de son grand-père (2), et fut choisi, sous le règne heureux d'Antonin Pie pour servir de guide à Marc-Aurele, son fils d'adoption, dans le chemin des vertus morales et civiles. Si nous écoutons le témoignage de l'auguste élève, qui fait honneur de toutes ses bonnes qualités à ses maîtres, celles qu'il croit

---

(1) On peut consulter sur l'ancien Junius Rusticus, ou Rusticus Arulénus, Tacite, *Vita Agricolæ*, c. II; Pline-le-Jeune, liv. I, ép. V; Suétone, *Domitianus*, c. X; Dion, liv. LXVII, § 13.

(2) Juste Lipse, dans ses notes sur Tacite, *loco citato*, et, après lui, Vossius, *de Histor. latinis*, c. XXIX, avoient fait, par inadvertance, un seul personnage des deux Rusticus. Jonsius avoit corrigé leur erreur; mais il a cru que le second étoit fils du premier. Tillemont s'étoit aperçu que le calcul des temps n'étoit point favorable à cette supposition. Arulénus étoit mort en 94, et avoit laissé des enfants qui étoient parvenus à l'adolescence (Pline-le-Jeune, l. I, *ep.* XIV). Comment un de ces enfants auroit-il pu, soixante ans après, être le précepteur d'un César? L'opinion de Tillemont, qui me semble préférable, est que le second Rusticus étoit le petit-fils du premier (*loco citato*, et à l'art. 18 de *Domitien*). Dans ce cas, le Quintus Junius Rusticus, consul en 119, dont le consulat est marqué sur un marbre du *Trésor* de Gruter, pag. 131, n. 3, a pu être le fils d'Arulénus et le père du précepteur de Marc-Aurele.

devoir aux leçons et aux exemples de Rusticus ne sont pas les moins essentielles pour un homme public. C'est de lui qu'il avoit appris à maîtriser sa colère, à se laisser apaiser par le repentir, à se garantir des préventions que les personnes qui l'approchoient auroient pu lui inspirer, à ne se pas contenter dans les affaires importantes d'un examen léger et superficiel (1). L'excellent maître recueillit tous les fruits qu'il pouvoit désirer de ses soins et de ses leçons. Il eut la satisfaction de voir son élève porter la philosophie sur le trône, et lui donner les témoignages de la plus noble reconnoissance, en le comblant d'honneurs et de dignités, et, ce qui le flattoit encore plus, en continuant de vivre avec lui dans l'amitié la plus intime. L'affection de Marc-Aurele suivit son maître au-delà du tombeau; et pour en consacrer la mémoire, il pria le sénat de lui décerner des statues.

Nous ignorons l'année précise de la mort de Junius Rusticus, ainsi que l'âge auquel il étoit parvenu: il est cependant certain que cet événement est postérieur à l'an 162 de l'ére chrétienne, époque de l'élévation de Marc-Aurele à l'empire, et de celle de Rusticus à la dignité de consul ordinaire (2); et il est même probable

(1) Marc-Aurele, *loc. cit.*

(2) Les savants qui ont arrangé les fastes consulaires ont confondu Q. Junius Rusticus, avec Lucius Junius Rusticus dont nous parlons : mais le prénom de celui-ci, Lucius, est

qu'il vivoit encore l'an 167, où l'on trouve un Rusticus, préfet de Rome (1). L'empereur l'avoit

---

fixé par l'inscription de l'hermès que Fulvius Ursinus a publié, et que je reproduis ici. Lucius Junius Rusticus est donc le consul de l'an 162, qui fut désigné pour un second consulat (Capitolin, *in M. Antonino*, c. III), mais qui n'y parvint point, comme la phrase *consulem iterum designavit* semble le prouver. Quintus Junius Rusticus est le consul de l'an 119, collègue d'Adrien et de Q. Flavius Tertullus, qui le fut après la démission que l'empereur donna de cette dignité. Voyez Marini, *Fratelli Arvali*, p. 656.

(1) Le P. Corsini, *de Praefectis Urbis*, p. 80, a prouvé par les *Actes grecs* de S. Justin martyr que Junius Rusticus étoit préfet de Rome l'an 167 et 168 de l'ére chrétienne : mais ce savant est porté à croire que le préfet de Rome étoit, non pas le philosophe, mais son fils. Le seul motif de son opinion est le silence de Jules Capitolin sur cette dignité de l'instituteur de Marc-Aurele. Je suis d'une opinion contraire. Le biographe de Marc-Aurele a bien parlé du consulat de Junius Rusticus, mais il a pu négliger de faire mention de la préfecture de Rome, qui n'étoit pas à cette époque une magistrature d'une aussi haute importance qu'elle le fut dans des temps postérieurs. Je trouve une raison bien convaincante, pour croire que le préfet de Rome étoit le philosophe, dans les expressions remarquables d'un rescrit de Marc-Aurele et de Lucius Vérus, rapporté par Ulpien, *lege I, digest. de appellationibus ;* ils donnent à Rusticus, préfet de Rome, le titre honorable de leur ami : *Ut ad Junium Rusticum, præfectum Urbi, amicum nostrum provocaret.* Il me semble qu'une distinction si flatteuse désigne un personnage qui jouissoit de la plus grande confiance de son prince, tel que l'homme illustre qui fait le sujet de cet article.

désigné consul pour la seconde fois, lorsque la mort l'enleva à ce nouvel honneur et à l'amour de son prince.

Fulvius Ursinus avoit fait graver dans la première édition de son recueil un hermès désigné par une inscription qui portoit le nom de Lucius Junius Rusticus (1). On ne sait plus ce que cet hermès est devenu : il semble qu'il avoit déjà disparu, lorque Théodore Galle exécuta les dessins de tous les portraits recueillis par ce premier auteur de l'iconographie ancienne ; puisque dédaignant vraisemblablement de le dessiner d'après une estampe, il l'omit dans le nouveau recueil que Jean Lefebvre publia au commencement du siècle suivant.

J'ai fait copier fidèlement cet hermès de Junius Rusticus d'après un calque pris sur l'estampe originale. L'inscription gravée au bas de la poitrine doit se lire ainsi : *Lucii Junii Rustici philosophi stoïci. Lucius Junius Lucii Libertus Myrinus patrono posuit* : « (portrait) de Lucius Junius Rusticus, philosophe stoïcien. Lucius Junius Myrinus son affranchi l'a consacré à (la mémoire de) son patron (2). »

(1) A la page 69.

(2) Gruter a inséré cette inscription dans son *Trésor*, pag. CDXXVI, n.° 10 ; mais, dans la copie de Gruter, l'inscription se termine par trois lettres isolées, S P P, dont la première n'est probablement qu'une répétition erronée de la dernière lettre du nom de MYRINVS. La

Je n'hésite pas à donner ce portrait au second Junius Rusticus. Rusticus l'ancien, tribun du peuple sous Néron, devoit être rasé comme les autres Romains de son temps. Le costume avoit changé dans le siècle suivant; et, depuis le règne d'Adrien, les Romains laissèrent croître leur barbe.

§ 10. Apulée.

Les études philosophiques, depuis la renommée dont avoit joui Apollonius de Tyane, se proposoient souvent pour objet la mysticité et la théurgie. Si l'on continuoit encore à observer la nature, les recherches se dirigeoient de préférence vers les sciences occultes, et tout au plus vers la médecine. Un jeune Africain, fils d'un magistrat de la colonie romaine de Madaure, devint célèbre sous les Antonins, en approfondissant la doctrine platonicienne, et il se rendit encore plus recommandable à la postérité par l'art d'écrire en prose latine, art dans lequel il surpassa tous ses contemporains (1).

---

cause de la méprise a été probablement l'usage bien plus commun de l'abréviation S · P · P ·, *sua pecunia posuit*, « l'a fait à ses frais; » que de l'autre, P · P ·, *patrono posuit*, « l'a consacré à son pâtron, » c'est-à-dire » à son ancien maître. »

(1) Ce que nous connoissons de la vie d'Apulée est puisé presque entièrement dans ses écrits, principalement dans son *Apologie*. C'est de ces sources que sont tirés

Après avoir fait ses premières études à Car-

---

les détails biographiques qu'on lit à la tête des éditions de ses ouvrages, et l'article *Apulée*, dans les *Dictionnaire* de Bayle. Une critique un peu trop sévère tend à réduire le nombre de ces documents, en nous engageant à renoncer à la plupart de ceux qu'on trouve dans les *Métamorphoses*, c'est-à-dire dans l'*Ane d'or*. On prétend que ces particularités se rapportent, non pas à Apulée, mais à Lucius de Patres, qui est le véritable personnage dont on raconte les aventures. Il est vrai, dit-on, que ce Lucius, se donnant dans le dernier livre pour natif de Madaure, a pu être pris pour Apulée lui même. Mais ce n'est là, suivant les mêmes critiques, qu'un manque d'attention, ou une inconséquence volontaire de l'écrivain, qui, pour cette fois seulement, s'est écarté de son système (voyéz les *Commentaires* d'Elmenhorst et d'Oudendorp, au commencement du I livre de l'*Ane*, ou des *Métamorphoses* d'Apulée). Cette opinion ne me semble pas assez fondée. Je vois par tout le contexte que jamais l'auteur n'a prétendu jouer le rôle de Lucius de Patres. On sent au premier abord que le Lucius du roman n'est ni un grec ni un romain, puisque dès sa première adolescence, *primis pueritiæ stipendiis* (*Métamorph.*, liv. I, pag. 3 et 4 de l'édition de Deux-Ponts), il apprend le grec à Sparte, à Corinthe et à Athènes, et puis la langue latine à Rome : circonstances qui conviennent parfaitement à la vie d'Apulée, né en Afrique, mai qui ne seroient guère applicables à un grec de nation, tel qu'on suppose Lucius de Patres. Ajoutez que, dans l'énumération des contrées où le Lucius d'Apulée a séjourné, on ne parle jamais de cette ville, l'une des plus considérables de l'Achaïe ; et que l'auteur le désigne comme fils d'un certain Thésée, tandis que, dans Lucien, le Lucius de Patres est fils d'un autre Lucius. Ce n'est donc pas de Lucius de Patres qu'a voulu parler l'auteur

thage (1), il se transporta, bien jeune encore, dans la Grèce, d'où il tiroit son origine par sa mère, et alla puiser l'atticisme du langage à Athènes même (2). Passant de-là en Italie, il y

---

du roman, mais de lui-même; et c'est à lui seul qu'on doit rapporter ce qu'il dit de sa mère *Salvia*, et de sa parenté avec Plutarque et avec Sextus de Chéronée. Lucius, dans le roman, est le prénom même d'Apulée; et cette opinion est confirmée par les manuscrits qui donnent à Apulée le prénom de Lucius dans le titre non-seulement des onze livres des Métamorphoses, mais aussi de quelques-uns de ses écrits philosophiques (voyez Oudendorp, *loco citato*). Ceux qui seroient étonnés de cette homonymie entre l'auteur grec de l'*Ane* et l'écrivain latin de la même fable, doivent considérer que les prénoms latins dont on faisoit usage au second siècle de l'ére vulgaire, se réduisent à quatorze ou quinze tout au plus, et qu'ainsi le nombre des personnes qui portoient le même prénom étoit infini. Quant à Lucius de Patres, Suidas reconnoît qu'il a existé, quoiqu'il ignore à quelle époque; mais Wieland le croit de l'invention de Lucien, et il pense que le roman grec qui portoit son nom n'étoit qu'une imitation postérieure et anonyme de l'*Ane* de Lucien (Harles, dans la nouvelle édition de la *Bibliotheca graeca* de Fabricius, tom. V, p. 340). Je m'abstiendrai de discuter cette question étrangère à mes recherches; et je la laisserai intacte au savant et ingénieux écrivain qui nous a donné la traduction du fragment de Longus et de deux traités de Xénophon, et qui nous fait espérer celle de l'opuscule de Lucien, dont nous venons de parler.

(1) Apulée, *Florida*, pag. 142 et 145 de l'édition de *Deux-Ponts*.

(2) Apulée, *Métamorph.*, l. I, p. 3 et 4.

apprit le latin ; et, s'étant aperçu de la décadence où étoit tombée la langue des maîtres du monde, et du mauvais goût des littérateurs ses contemporains, il remonta aux sources de l'antiquité; et la lecture des écrivains surannés lui fit adopter un style que les archaïsmes rendent souvent précieux et recherché ; mais qui ne manque ni de clarté ni de noblesse, et s'éleve souvent presque au niveau des bons modèles.

La fortune que son père lui avoit laissée se trouva fort-diminuée par les dépenses qu'il avoit faites pour ses études, pour ses voyages, pour les cérémonies et les offrandes qu'éxigeoient de lui les sacerdoces dont il fut revêtu, et les rites et les mystères auxquels sa curiosité religieuse l'avoit porté à se faire initier (1). L'exercice du barreau fut sa seule ressource à Rome ; mais, de retour dans son pays natal, il en trouva une autre à laquelle il ne s'attendoit pas. Une riche veuve, sur le retour de l'âge, fut éprise du jeune philosophe, que les charmes de sa figure ne rendoient pas moins agréable que ses manières et ses qualités (2). Elle l'épousa. Cet événement éveilla contre lui la jalousie de ses compatriotes, et lui suscita, de la part des parents de sa

---

(1) Apulée, *Oratio de Magia*, p. 27 ; *Metamorph.*, l. XI, 277, et ailleurs.

(2) Elle s'appeloit *Pudentilla*, et étoit établie dans la ville d'*Oea*, de la province Tripolitaine.

femme, une persécution violente, qui aboutit enfin à une accusation formelle de sortilége; comme s'il avoit eu besoin, dit-il avec raison, d'autres charmes que de ceux de la nature, pour qu'une femme qui n'étoit pas encore vieille, impatiente d'un long veuvage, tournât ses regards et ses désirs vers un jeune homme aimable, dont les circonstances l'avoient rapprochée (1). Le plaidoyer qu'il prononça devant le proconsul Claudius Maximus à Carthage, capitale de la province, sous le règne d'Antonin Pie, est, pour la diction, le plus beau monument qui nous reste de l'éloquence d'Apulée et de la prose latine de cette époque (2).

---

(1) *De Magia*, pag. 32.

(2) Parmi les arguments tirés des écrits d'Apulée, pour constater d'une manière précise l'époque où il a fleuri, je ne choisirai que les suivants. La harangue *de Magia* a été prononcée devant le proconsul Claudius Maximus, qui fut consul l'an 144 de l'ére chrétienne (voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, TITUS ANTONIN, note 5), et sous le règne d'Antonin Pie, comme on peut le conclure de la phrase, *Ante has imperatoris Pii statuas* (*de Magia*, p. 88). Si Antonin Pie avoit été mort, l'orateur auroit dit, *Ante has divi Pii statuas*. Son action de graces pour la statue de bronze que la ville de Carthage lui avoit décernée est adressée au proconsul *Scipion Orphitus*: or, l'arc de Tripoli (Spon, *Miscellan.*, sect. VIII), dont l'inscription présente le nom de ce proconsul, a été élevé en l'honneur de Marc-Aurele et de Lucius Vérus, à une époque où ce dernier prince n'avoit que le titre d'*Arméniaque*, et qui répond à-peu-près à l'an 164 de l'ére chrétienne.

L'innocence de l'orateur sortit triomphante d'une attaque trop mal conçue. Depuis ce temps, sa réputation alla toujours en croissant; et l'agréable imitation de l'*Ane* de Lucius de Patres ou de Lucien vint y mettre le comble. Ce fut le roman à la mode, un livre d'or (1). Plusieurs villes et Carthage même s'empressèrent de décerner à l'auteur des statues de bronze (2).

Apulée fut heureux dans son mariage, qui ne semble pas avoir été infructueux, puisqu'un de ses ouvrages est adressé à son fils (3).

Nous ignorons le reste de sa vie, et quelle en fut la durée: nous apprenons seulement de quelques écrivains chrétiens que la tradition populaire, d'après l'opinion qu'on avoit de la science théurgique d'Apulée, lui attribua des miracles (4).

Nous devons une image d'Apulée, je n'ose

---

(1) C'est dans ce sens que ce roman fut appelé *l'Ane d'or*. L'empereur Clodius Albinus en faisoit ses délices. Voyez Jules Capitolin, *Clodius Albinus*, c. XII; Fabricius, *loco citato*.

(2) Apulée, *Florida*, pag. 136.

(3) Le second livre *de habitudine doctrinarum*, qui est intitulé *de Philosophia morali*. Ce fils s'appeloit *Faustinus*. On voit par l'*Apologie* d'Apulée, pag. 91, que, malgré les quarante ans dont sa nouvelle épouse étoit âgée, il ne désespéroit pas de sa fécondité.

(4) On peut voir cette tradition, appuyée sur des passages de Lactance et de S. Augustin, dans l'article cité de Bayle, note L.

dire son portrait, à un médaillon contorniate qui existe au cabinet de la Bibliothèque du roi (pl. XIV E, n. 6) Le buste du platonicien de Madaure y est représenté de profil. La légende, APVLEIVS, *Apulée*, le désigne (1) assez clairement. On peut y reconnoître cette longue chevelure et ces contours délicats et arrondis dont ses adversaires lui faisoient une espèce de réproche, et qu'il a lui-même, quelque part, décrits avec complaisance (2). Le bandeau qui lui ceint la tête est celui des prêtres, des initiés, et des hommes divins; et nous avons vu que ces titres se réunissoient dans la personne d'Apulée. Le type du revers représente un guerrier près d'entrer dans un petit temple dont la façade est décorée de trois bustes formant les *acroteres* du fronton. Aucune légende ne désigne le sujet de ce tipe; et, comme l'observation nous a prouvé que dans

---

(1) André Morel a publié le premier ce contorniate (*Specimen rei numariae*, tab. III). C'est de là qu'on a emprunté le portrait d'Apulée pour tous les recueils d'iconographie. Mais ces dessins sont tous inexacts. Le nôtre est copié sur l'original même avec la plus grande fidélité.

(2) *De Magia*, pag. 7: *Capillus ipse quem isti ad lenocinium decoris promissum dixere*; et *Metamorphos.*, lib. II, pag. 25; *cetera corporis inexplicabiliter ad regúlam congruentia, inenormis proceritas, succulenta gracilitas, flavum et inaffectatum capillitium; oculi caesii quidem, sed vigiles, et in aspectu micantes prorsus aquilino*, etc.

les contorniates les revers n'ont presque jamais de rapport avec les têtes empreintes sur l'autre côté, nous ne pouvons fonder de conjectures sur le revers du médaillon d'Apulée.

Le type, par lui-même, n'en fournit aucune. Un guerrier et un temple n'offrent qu'un sujet vague, et peuvent se rapporter à un grande nombre de faits différents. Il n'y a que les trois bustes de la façade qui paroissent donner à ce temple un caractère particulier; mais, comme ils ne présentent aucune espèce d'emblême, on retombe dans l'incertitude. Je lis dans Pausanias que le petit temple des Euménides, qu'on disoit fondé par Oreste près de Cérynée en Arcadie, renfermoit d'anciennes statues en bois de ces trois déesses infernales, qu'on les voyoit très-rarement, et que cependant la façade étoit décorée de leurs images (*εἰκόνες*) sculptées en marbre et d'un bon travail (1): ces images pouvoient fort-bien n'être que de simples bustes. Il ne seroit pas plus étrange de voir Oreste sur ce type, qu'il ne l'est de retrouver sur ceux de plusieurs contorniates Bellérophon, Thésée, Léandre, Anchise, Penthésilée, etc.

Ce profil d'Apulée a été sans doute imité, quoique grossièrement, d'après une des statues

(1) Pausanias, liv. VII, c. xxv: *Κατὰ δὲ την ἔσοδον ἐς το ἱερὸν, γυναικῶν εἰκόνες λίθου τέ εἰσιν ἐιργασμέναι, καὶ ἔχουσαι τέχνης ἦν.*

qu'on avoit élevées en son honneur, et dont une étoit encore exposée à Constantinople, aux regards du public, à la fin du V. siècle (1).

(1) Christodore de Copte l'a décrite en trois vers qu'on lit dans toutes les éditions de l'*Anthologie grecque*, et dans le II vol. des *Analecta* de Brunck, à la page 467. Bottari a prétendu reconnoître pour un portrait d'Apulée un hermès du Musée du Capitole (*Museum Capitolinum*, tom. I, tab. 1); mais les traits du philosophe sont trop incertains sur le contorniate pour justifier de semblables comparaisons.

NOTE.

Spanheim avoit cru trouver une tête d'Ovide empreinte sur une médaille de Césarée de Bithynie (*de U. et P. Numism.*, tom. I, pag. 54); mais Jean Masson découvrit l'imposture. Le nom du patron de cette ville, *Vedius* (ΟΥΗΙΔΙΟΣ) *Pollio*, se prêtoit facilement à l'équivoque; et celui de la ville, ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ, mutilé et altéré par le burin d'un faussaire, fut transformé dans le surnom de *Nason*, ΝΑΣΩΝ. V. Eckhel, *Num Anecd.*, p. 176. Cependant Bellori prétendoit avec assurance avoir découvert un autre portrait de ce poëte dans une peinture du tombeau qu'il appelle tombeau des Nason (*Pitt. ant. del Sepol. de' Nasoni disegn. da P. S. Bartoli*, tav. 5). On voyoit dans le principal tableau de la chambre sépulcrale un personnage portant une couronne et accompagné d'une muse, recevoir dans l'Elysée une ombre que Mercure y conduit. Comment se refuser à reconnoître avec Bellori l'image de ce poëte aimable, tracée

dans le tombeau de ses parents, et caractérisée par la couronne qu'il porte, et plus encore par la muse qui l'accompagne? Mais l'assertion que le mausolée appartenoit à la famille d'Ovide est gratuite, ou, pour mieux dire, est erronée. Le poëte de Sulmon étoit issu d'une branche de la famille des *Ovidius*, qui étoit distinguée des autres branches par le surnom de *Nason*. Or le tombeau découvert sur la voie Flaminienne, dont Bellori a publié les peintures, n'appartenoit à aucune branche des *Ovidius*. C'étoit le tombeau de la famille des *Nasonius* qui n'avoit rien de commun avec celle d'Ovide. En admettant même qu'un *Nason* eût été la première souche des *Nasonius*, ce surnom ne caractérisoit pas la famille d'Ovide plus qu'une autre: les médailles et les inscriptions nous offrent des *Axsius Nason*, des *Antonius Nason*, etc. Un surnom comme celui-ci, qui a dû commencer par un sobriquet, tiré de quelque particularité dans la conformation du nez (*nasus*), pouvoit appartenir, comme il appartenoit en effet, à plusieurs personnes et à plusieurs familles. Et les *Nasonius*, quelle qu'ait été leur origine, n'étoient pas les *Ovidius*. Ce dernier nom dérive, ainsi que plusieurs autres, de la vie agricole des Romains, du soin des troupeaux, et particulièrement de celui des brebis (*ovis*); par la même analogie que les noms des *Thorius*, des *Suilius*, des *Vacceius*, etc., sont tirés de *taurus*, *sus*, *vacca*, etc. Les monuments nous font connoître plusieurs familles qui portoient le nom de *Nasonius* (Fabretti, c. III, num. 522; Maffei, *Museum Veronense*, pag. 157, num. 4); et le tombeau orné de peintures qu'on a, pour le rendre plus intéressant, attribué aux *Nason*, et nommément aux *Ovidius*, appartenoit à *Nasonius Ambrosius* et à sa

famille. La figure qu'on a prise pour celle d'Ovide est celle d'un ame de l'Elysée, couronnée comme Pindare a décrit ces ames fortunées, et comme on en voit plusieurs autres dans les peintures du même tombeau. La femme jouant de la lyre n'est pas une muse, c'est une habitante du séjour des bienheureux, qu'elle charme, comme l'ont raconté les poëtes, par les sons de sa musique (Properce, liv. IV, élég. VII, v. 59 à 62).

Le portrait de Tite-live, publié par le même antiquaire et adopté par plusieurs éditeurs de cet historien, n'est pas plus authentique que celui d'Ovide, quoique l'opinion vulgaire des Padouans eût précédé celle de Bellori. Le monument, examiné avec plus de critique, se trouve appartenir non à Tite-Live, l'historien célèbre, mais à un affranchi, *Titus Livius Halys*; qui avoit servi peut-être dans la famille de l'historien (voyez Gruter, *Thes. Inscript.*, p. 877, num. 9; et Gronovius, *Thes. antiq. græc.*, tom III, tab. VVV).

Winckelmann, dans l'*Histoire de l'Art*, liv. XI, c. III, § 7 (tom. II, pag. 237 de l'édit. de M Fea), a déjà réfuté une opinion adoptée par Fulvius Ursinus, sur une tête en profil, sculptée en bas-relief, et portant une couronne de lièrre. D'après une conjecture du cardinal Sadolet, on vouloit que ce marbre de la collection Albani représentât Perse le Satyrique (Faber, *Imag. illustr. ex Biblioth. Fulvii Ursini*, num. 103; *Indicazione antiquaria della villa Albani*, num. 613 de la première et num. 584 de la deuxième édit.) Personne, je pense, ne réclamera ce portrait pour l'iconographie. Mais il est nécessaire que j'examine ici l'authenticité d'un portrait de Sénèque, trouvé à Rome, il y a trois ans, dans une

fouille ouverte à la *villa Mattei*, sur le mont Célius. M. le professeur *Lorenzo Re* l'a publié dans un opuscule italien intitulé *Seneca e Socrate, Erme bicipite*; Roma, 1816, in-fol. Je n'avois aucune connoissance de cette découverte que je viens d'apprendre par le n.° XIV de la *Bibliotheca italiana*, journal littéraire imprimé à Milan. C'est un hermès à deux têtes, dont l'une est celle de Socrate; le nom est gravé en lettres grecques sur la poitrine de l'hermès, CωΚΡΑΤΗC; l'autre est la tête sans barbe d'un personnage romain qui porte sur la poitrine le nom SENECA. Je l'ai fait graver, au simple trait, sous le n.° 5 de la planche XVI.

Cette particularité des inscriptions qu'on voit gravées sur la poitrine des hermès, et non sur la gaîne, pourroit les faire considérer comme apocryphes.

Toutefois l'illustre antiquaire suédois, M. Akerblad, qui s'est trouvé à Rome lors de cette découverte, ne croit pas que les inscriptions aient été ajoutées récemment aux bustes. Il pense qu'un marin ignorant, logé dans la caserne des Misénates (*castra Misenatium*), où ce morceau de sculpture étoit placé, avoit fait ajouter de son propre caprice, et non à la place convenable, les noms qui désignent les deux portraits. » Rien de plus simple, m'écrit ce savant, le 20 avril » 1817, que de supposer que le buste aura appar- » tenu à quelque capitaine barbare qui y aura fait » graver le nom des deux philosophes. Je ne crois » pas ces noms, ajoute-t-il, du même âge que la » sculpture, mais inscrits très-postérieurment. » Dans ce cas, il me paroît probable que l'auteur des inscriptions avoit bien reconnu le portrait de Socrate, mais qu'il s'étoit trompé sur l'autre. J'ai indiqué, dans le *Museo Pio Clementino*, tom. II, pl. 41,

plusieurs exemples de ces méprises des anciens : nous venons d'en voir d'autres sur un contorniate de Solon (ci-dessus, pl. XIII, n. 6 pag. 406), et sur un médaillon en marbre de Cicéron (pl. XII, num. 5 et 6). Le fondement de cette conjecture est dans l'opposition extrême qu'on découvre entre ce prétendu portrait de Séneque et tout ce que ce philosophe a écrit lui-même sur l'habitude et la conformation de son corps. Jeune, il étoit réduit *ad summem maciam*, à une maigreur extrême ; vieux, et cette vieillesse fut en lui prématurée (*Epist.* XXVI), son corps étoit exténué par un régime excessivement sobre, *senile corpus parvo victu tenuatum.* Le portrait qui est réuni, dans l'hermès, à celui de Socrate, a la tête chauve ; et il est étonnant que Séneque, lorsqu'il fait le détail de plusieurs circonstances propres à prouver qu'il est déjà dans la décrépitude avant d'avoir atteint la vieillesse, ne fasse aucune mention de la perte de ses cheveux. D'ailleurs ce portrait, décoré du nom de Séneque, est celui d'un romain d'environ cinquante ans, qui, malgré son front chauve, a de l'emponpoint et toute l'apparence d'un homme vigoureux et en bonne santé. En conséquence il semble que cet hermès ne peut pas appartenir à Séneque ; et si l'inscription que l'on a, contre l'usage, gravée sur la poitrine, est véritablement antique, il me paroît raisonnable de conclure qu'elle est le résultat d'une méprise.

Le nom du personnage représenté a été quelquefois tracé sur la poitrine des bustes proprement dits, tant de ceux de bronze que de ceux de marbre. On en trouve plusieurs exemples dans l'*Iconographie grecque* (voyez les planches IV, num. 3; XIX, num. 1; XXIV, num. 1; XXX, num. 3 ; et XXXIII,

num. 2). Mais il n'en est pas de même des hermès qui se terminoient par une gaîne faite exprès pour porter des inscriptions. En effet, on les y voit gravées ordinairement sur le devant, quelquefois sur les côtes, jamais sur les parties sculptées.

Je ne terminerai pas cette note sans avertir le lecteur d'une particularité qu'on a omise dans le dessin du contorniate d'Horace, planche XIII, num. 3. Une palme d'argent est damasquinée dans le champ endevant du buste. Comme le dessin de ce médaillon précieux a été exécuté à Paris, d'après l'empreinte que M. le prince Stanislas Poniatowski m'en a envoyée, la palme n'ayant aucun rélief, n'y avoit pas laissé de trace. Au reste nous avons eu plusieurs occasions de faire remarquer ce même accessoire sur des médaillons du même genre.

CHAPITRE V.

Personnages illustres dans les municipes.

L'ambition des particuliers, qui aspiroient à l'honneur d'avoir des statues, fut souvent réprimée à Rome par des lois (1). Mais la manie de parvenir par ce moyen à une sorte d'immortalité fut plus facile à satisfaire dans les villes de province, et particulièrement dans les municipes et les colonies (2).

A Rome, la permission du sénat étoit nécessaire pour l'érection, dans un lieu public, de la statue d'un homme ou d'une femme (3): le sénat des colonies, c'est-à-dire le collége des décurions, s'étoit arrogé, dans les limites de sa jurisdiction, les mêmes droits; et son consentement étoit plus facile à obtenir que celui du sénat de Rome. Un mérite, pour ainsi dire local, étoit suffisant pour motiver ces distinctions. Le crédit employé dans la capitale par un homme puissant, en faveur des habitants des provinces, fournissoit aux protégés le prétexte de demander

---

(1) Pline, l. XXXIV, § 14; Suétone, *Caïus*, c. XXXIV.

(2) Voyez, dans l'*Iconographie grecque*, le discours préliminaire, pag. VIII.

(3) Julius Capitolinus, *in Marco Antonino*, c. III; voyez aussi M. l'abbé Morcelli, *de Stylo Ins.*, p. 86.

pour leur patron l'honneur d'une statue; et la protection qu'il leur accordoit étoit un titre pour la lui faire obtenir (1). Les villes de province rivalisoient entre elles dans la pompe des jeux et des fêtes publiques: les particuliers de tout sexe, qui, par leur libéralité, fournissoient à ce genre de dépenses, méritoient des statues. Des magistratures et des sacerdoces donnoient occasion à des actes de munificence: on élevoit des monuments aux personnes qui s'offroient pour remplir ces dignités avec éclat. La magnificence de la capitale excitoit l'émulation de ses colonies; on vouloit avoir par-tout des temples, des forum, des basiliques, des amphithéâtres, des thermes, qui méritassent d'être visités par les étrangers: l'honneur des statues étoit une récompense qui encourageoit les riches à décorer de monuments publics la ville de leur domicile. Ainsi les provinces étoient remplies de statues, dont la plupart appartenoient à des personnes obscures, que leurs places, ou leurs richesses et l'emploi qu'elles en faisoient, illustroient pendant quelques moments (2), mais dont le temps faisoit bientôt

---

(1) *Superaequani publice patrono* (Marini, *Arvali*, pag. 53). Cette formule, *publice patrono*, terminé un grand nombre d'inscriptions qui étoient gravées sur les piédestaux des statues honoraires élevées dans les municipes.

(2) Les motifs indiqués dans le texte se trouvent exprimés sur la plupart des inscriptions qu'on plaçoit au pied de ces statues. Par exemple: *Ob praecipuam ejus in eden-*

oublier les noms, ainsi que les services. Tant que les familles des personnes qui avoient joui de ces honneurs conservoient, dans les mêmes villes, une existence distinguée, leurs monuments étoient conservés; mias le public étoit souvent tenté de changer les inscriptions honoraires, et même les têtes des statues accordées à des particuliers qui n'avoient laissé après eux aucun successeur ni aucun héritier jaloux de protéger leur nom ou leur mémoire (1).

---

dis spectaculis liberalitatem (Inscription de Die, dans Gruter, pag. 484, n. 2): *Quod post impensas exemplo illustrium feminarum factas, ob sacerdotium, etiam opus porticus Spei vetustate vexatum pecunia sua refecturam se promiserit populo, cum pro salute principis Antonini Aug. Pii patris patriae, eximio ludorum spectaculo edito, religioni, veste donata universis, satisfecerit* (Inscription de Gabies, placée autrefois au pied de la statue d'*Agusia Priscilla; Monum. Gabini*, pag. 148); *Volusio Victori qui thermas hiemales ad pristinam dignitatem restauravit et dedicavit* (Inscription d'Otricoli, publiée par M. l'abbé Marini, *Arvali*, pag. 576). *Ob munificentiam ejus; Ob eximiam munificentiam ejus*, sont des formules fort-usitées dans les inscriptions de ces statues (Gruter, p. 404, n. 2; et 496, n. 7).

(1) On pratiquoit exprès, dans les statues de marbre, une cavité au-dessus de la poitrine, à l'endroit où les draperies se terminent, pour y placer une tête de rapport qu'on pouvoit changer à volonté. Dion parle d'un serpent qui s'étoit glissé dans une cavité semblable, et avoit fait remuer la tête d'une statue de Séjan (LVIII, §. 7). Voyez aussi, sur cet usage, Pline, liv. XXXV, § 2; Tacite, *Annal.*, liv. I, § 74; Suétone, *Tiberius*, c. LVIII.

Ces personnages, malgré leurs honneurs, n'ont pas le droit d'être comptés parmi les hommes illustres qui sont l'objet de ce recueil; aussi n'en ai-je admis dans ce chapitre qu'un petit nombre, qui, par des circonstances particulières, m'ont paru mériter une exception. Je les ai choisis parmi ceux dont le portrait a été conservé par les statues que les fouilles d'Herculanum ont rendues au jour dans le dernier siècle. Le mérite de l'art, qu'on reconnoît dans ces monuments, a puissamment influé sur le choix que j'en ai fait.

§ I. Personnages

de la famille de Nonius Balbus.

Les Nonius Balbus, quoique plébéiens d'origine, s'étoient élevés à une certaine noblesse par les magistratures qu'ils avoient exercées. Un tribun du peuple de cette famille se fit remarquer, l'an 32 avant Jésus-Christ, par son opposition à des actes du sénat, que les deux consuls dévoués à Marc-Antoine vouloient faire passer au préjudice d'Octave (1). Quand la fortune se fut déclarée pour ce dernier, cette opposition dut lui inspirer de la reconnoissance; et c'est de là probablement que datent les honneurs dont nous voyons revêtus les Nonius Balbus dans les monuments d'Herculanum.

(1) Dion, liv. L, § 2.

On trouva parmi les ruines de cette ville, vers le milieu du dernier siècle, deux statues en toge et deux statues équestres d'un M. Nonius Balbus et de son père, et enfin une cinquième statue de la mère du second Balbus (1); elles sont en marbre: et à côté l'on a découvert des inscriptions qui ont fait connoître les personnages représentés. On apprend, en les lisant, que les hommages du municipe ont eu pour principal objet d'honorer le plus jeune des deux Nonius Balbus; car elles le désignent directement par ses noms et ses dignités: au contraire celles qui concernent le plus ancien ne le désignent que comme le père de l'autre; et la femme du vieux Balbus n'a, dans l'inscription, d'autre titre honorifique que celui de mère du dernier. L'inscription de Balbus fils porte:

---

(1) *Catalogo d'Ercolano*, pag. 141; n. I, CLX et CLXI. Les statues en toge des deux Balbus, qui étoient dans le théâtre, n'ont été ni reconnues ni désignées par l'auteur du *Catalogue*. Je les crois indiquées sous les n. XXX et XXXI. Le lecteur trouvera plusieurs détails sur ces monuments, dans l'opuscule de Gori, intitulé *Admiranda Atiquitatum Herculanensium*, inséré dans le I volume de ses *Symbolae litterariae*, aux pages 103, 104, 155, 159 et ailleurs; ainsi que dans la III lettre sur ces mêmes antiquités, imprimée dans le XII volume des mêmes *Symbolae*, p. 96 à 99.

M · NONIO · M · F · BALBO
PR · PRO · COS·
D · D· (1)

« A Marcus Nonius Balbus, fils de Marcus, préteur et proconsul: « (monument élevé) par décret des décurions. »

Balbus fils n'est donc pas le tribun du peuple dont nous avons rappelé la démarche en faveur d'Octave. Le titre de cette magistrature n'auroit pas été omis dans son inscription. Celle-ci ne nous indique pas la province qu'il a gouvernée comme proconsul: mais le fragment d'une autre inscription trouvée dans les mêmes fouilles nous autorise à conclure qu'il avoit gouverné la Crete et la Cyrénaïque (2).

Quant à son père, qui avoit les mêmes noms, il n'est pas impossible que ce soit le même personnage que l'histoire de Dion nous a fait connoître. L'inscription de sa statue ne lui donne d'autre titre que celui de *père*, qui est relatif à son fils:

---

(1) *Marco Nonio, Marci filio Balbo, praetori, proconsuli, decurionum decreto.*

(2) Maffei, *Museum Veronense*, p. 350, n. 11: *Ballo pro. cos. Cretenses patrono.* La Crete et la Cyrenaïque formoient ensemble une seule province qui étoit tantôt gouvernée par un proconsul, tantôt par un préteur. V. Marini, *Arvali*, p. 740 et 741.

M · NONIO · M · F · BALBO
PATRI
D · D· (1)

« A Marcus Nonius Balbus le père, fils de Marcus: (monument élevé) « par décret des décurions. »

Il est probable qu'en ne lui donnant que ce titre, les magistrats d'Herculanum eurent l'intention de montrer qu'ils ne lui rendoient ces honneurs qu'en considération de son fils. Celui-ci avoit probablement été le premier des Balbus qui eût bien mérité de cette ville et de ses magistrats, que son père n'avoit peut-être pas connus; soit que le fils eût acquis des propriétés dans leur territoire, soit qu'il eût eu d'autres occasions de s'intéresser en leur faveur. Mais ce silence des inscriptions ne doit pas porter à croire que Nonius Balbus le père n'avoit occupé aucune place remarquable. Sa statue équestre, qui le représente dans le même costume que son fils proconsul, c'est-à-dire en cuirasse et en chlamyde, prouve le contraire d'une manière incontestable; car ce costume ne convenoit qu'à des personnages qui par leurs dignités avoient le droit de commander des armées: ainsi on peut penser que Balbus

(1) *Marco Nonio, Marci filio, Balbo patri, decurionum decreto.*

père avoit, comme son fils, gouverné quelque province, ou que du moins il avoit eu le commandement de quelque corps d'armée. Si cette conjecture a quelque probabilité, l'illustration de Balbus le père n'est plus une simple illustration municipale, et appartient à l'histoire.

L'inscription, qui donne le nom de sa femme, mère du jeune Balbus, est mutilée; mais il est presque certain qu'elle s'appeloit *Viciria Archas* (1). La voici:

· · · CIRIAE · A · F · ARCHADI
MATRI · BALBI
D · D· (2)

---

(1) La famille *Viciria* est connue par d'autres inscriptions de la Campanie. En voici une que M. Lupoli a publiée, et qui se trouvoit à *Cardinale*, petit endroit entre Naples et Avellino :

SILVANO · SACRVM
M · VICIRIVS · RVFVS · V · S
QVOD · LICVIT · IVNIANOS
REPARARE · PENATES · QVOD
QVE · TIBI · VOVI · POSVI · DE
MARMORE · SIGNVM ·

(*Iter. Venusinum*, pag. 22).

Une inscription de Bénévent, dans le *Trésor* de Gruter, p. 747, n. 4, et dans les *Antiquitates Beneventanae* de Devita, pag. LIX, n. 213, offre une autre *Viciria ;* et des *Viceria*, ainsi que des *Vicirius*, des *Vicerius* et des *Vicrius*, se trouvent sur d'autres marbres de ce *Trésor* et de celui de Muratori, ainsi que dans les *Arvali* de l'abbé Marini.

(2) *Viciriae, Auli filiae, Archadi, matri Balbi, decurionum decreto.*

« A Viciria Archas, fille d'Aulus, mère de Balbus: (monument élevé) « par décret des décurions. »

Les n° 1 et 2 de la planche XV présentent, sous deux vues, la tête de Nonius Balbus fils, d'après sa statue en toge. Les n° 3 et 4 offrent celle du père, d'après une statue pareille; et le n° 5, celle de la mère, d'après une statue de marbre qui la représente en habit de matrone romaine, la tête coiffée de sa draperie.

§ 2. Marcus Calatorius.

Une belle statue de bronze, plus grande que nature, trouvée dans les environs d'Herculanum, nous a conservé ce portrait que l'inscription découverte au pied de la figure désigne comme celui d'un personnage de cette colonie, nommé *Marcus Calatorius Quartio* (1).

---

(1) *Bronzi d'Ercolano*, t. II, tav. 84. La statue fut trouvée à Résina en 1743. Ce village, dont le nom ancien étoit *Retina*, semble avoir été dans la dépendance du municipe d'Herculanum. L'inscription étoit celle-ci:

M · CALATORIO · M · · ·
QVARTION
MVNICIPES · ET · IN · · ·
AERE · CONLATO ·

Marco Calatorio, Marci filio, Quartioni, municipes et incolae aere conlato: « A Marcus Calatorius Quartion, » fils de Marcus. Les citoyens du municipe, et les habitants, à frais communs. »

L'inscription nous laisse ignorer les motifs qui avoient engagé les citoyens et les habitants d'Herculanum ou d'un endroit voisin à l'honorer d'une manière si marquante (1); mais on ne courra pas le risque de se tromper en pensant qu'il en fut redevable à ses libéralités et à sa munificence.

La famille des Calatorius étoit inconnue. Les académiciens d'Herculanum avoient cru que les inscriptions trouvées dans les ruines de cette ville l'avoient seules fait connoître: mais la vaste érudition de feu l'Abbé Marini a mis au jour un autre monument de la même famille (2).

Les n°. 1 et 2 de la planche XVI nous of-

---

(1) L'inscription ne fait mention d'aucune dignité de Calatorius; et, si l'on vouloit argumenter d'une espèce de *lituus* ou bâton recourbé qui paroît gravé sur la bague dont le doigt annulaire de la main gauche est orné, pour conclure que cette marque annonce une dignité sacerdotale du personnage, les académiciens d'Herculanum répondront que cette main, quoique antique, n'appartient pas d'une manière certaine à la statue que nous examinons. J'ajouterai que ce prétendu *lituus* pourroit bien n'être qu'un trait arbitraire tracé dans la simple intention de ne pas laisser la bague lisse, et de donner l'idée d'une gravure quelconque: ce pourroit être aussi une S, qui indiqueroit le mot *signum*, sceau, cachet. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on voit quelquefois cette marque sur les bagues des statues, et qu'il n'y en a point de semblable sur les véritables pierres gravées qui ont servi de bagues aux anciens.

(2) *Arvali*, pag. 221.

frent la tête de Calatorius vue de face et de profil : on y remarque une verrue à peu de distance de l'œil droit.

§ 3. Lucius Mammius Maximus.

Un grand nombre de monuments avoient déjà fait connoître la famille des Mammius, à laquelle les découvertes d'Herculanum et de Pompeia ont donné une nouvelle célébrité (1). Le membre de cette famille, Lucius Mammius Maximus, qui avoit mérité des citoyens et des habitants d'Herculanum (2) l'honneur d'une statue de bronze, étoit revêtu de la dignité d'Augustal.

---

(1) Voyez le tom. II des *Bronzi d' Ercolano*, tav. 85. Les académiciens indiquent dans les notes plusieurs inscriptions appartenantes aux Mammius, et on en a découvert postérieurement une autre dans les fouilles de Pompeia. Celle-ci est gravée en grands caractères autour d'une *exhedra*, ou banc de marbre construit en demi-cercle sur la grande route et tout près d'une des portes de la ville, pour orner, par décret des décurions, le monument sépulcral de Mammia, prêtresse publique du municipe (voyez les *Ruines de Pompei*, par M. Mazois, tom. I, pl. VII).

(2) L'inscription est ainsi conçue :

L · MAMMIO · MAXIMO
AVGVSTALI
MVNICIPES · ET · INCOLAE
AERE · CONLATO ·

Ce sacerdoce, consacré au culte d'Auguste et de ses successeurs déifiés, étoit une distinction honorable et à vie qu'on accordoit, dans les colonies et dans les municipes romains, à six personnes qui, à ce titre, prenoient rang immédiatement après les décurions, ou sénateurs de la ville (1). L'inscription qui étoit gravée sur le piédestal de la statue nous laisse ignorer, ainsi que celle du numéro précédent, ce qui avoit mérité à Mammius cette marque d'honneur. Malgré ce silence, on peut conjecturer qu'il avoit été jugé digne d'une distinction si flatteuse par les dépenses qu'il avoit faites pour embellir la colonie de plusieurs statues de bronze, représentant des personnages de la famille régnante, et pour avoir ainsi recommandé sa patrie à la bienveillance des empereurs (2). Des inscriptions qui désignoient plusieurs de ces monuments, élevés autrefois par L. Mammius, ont été trouvées dans

---

» A Lucius Mammius Maximus Augustal. Les citoyens » et les habitants du municipe, à frais communs. »

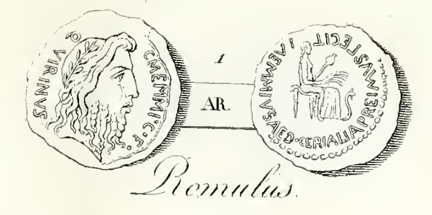
(1) Voyez, sur les Augustales qui sont aussi nommés dans les inscriptions *seviri Augustales*, *sodales Augustales*, *sacerdotes corporis Augustalium*, Noris, *ad Cenotaphia Pisana*, *dissertat.* I, c. VI; Morcelli, *de Stylo Inscriptionum*, pag. 20.

(2) Les statues élevées à Herculanum par Lucius Mammius Maximus étoient celles de Livie, de Germanicus, d'Antonia sa mère, et d'Agrippine la jeune sa fille. Voyez les *Bronzi d'Ercolano*, t. II, tav. LXXXV.

les mêmes fouilles, et prouvent qu'il avoit bien mérité de ses concitoyens par ce genre de munificence. Son portrait est dessiné, de face et de profil, sous les n° 3 et 4 de la planche XVI.

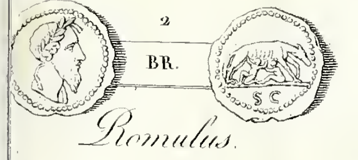
FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Romolo



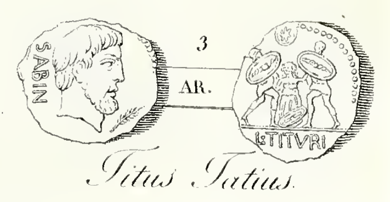
Romulus.

Romolo



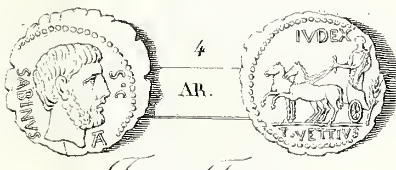
Romulus.

Tito Tazio



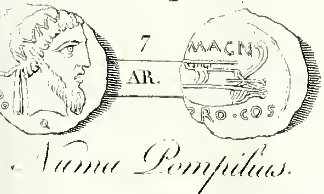
Titus Tatius.

Tito Tazio



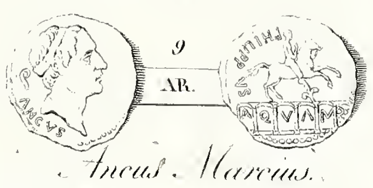
Titus Tatius.

Numa Pompilio



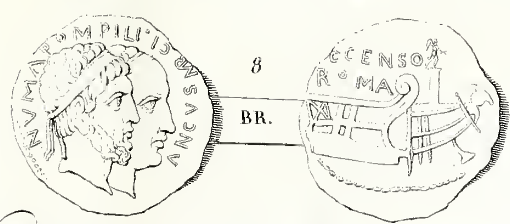
Numa Pompilius.

Anco Marzio



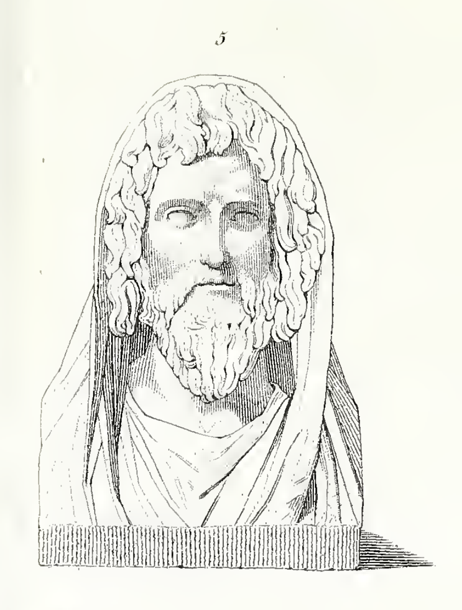
Ancus Marcius.

Numa Pompilio ed Anco Marzio



Numa Pompilius et Ancus Marcius.

5



NUMA POMPILIO

6



Numa Pompilius.

1



LUCIO GIUNIO BRUTO

2



Lucius Junius Brutus

A. Postumio Regillense. | M. Bruto. L. Bruto. | L. Bruto Servilio Ahala.







5 AR. | 4 OR. | 3 AR.

A. Postumius Regillensis. M. Brutus. L. Brutus. L. Brutus. Servilius.

Servio Pulpicio. | Servio Pulpicio. | L. Domizio Enobarbo.

8 AR. | 7 AR. | 6 AR.

Servius Sulpicius. Servius Sulpicius. L. Domitius Ahenobar...

C. Numonio Vala. | M. Arrio Secondo. | M. Atilio Regolo.

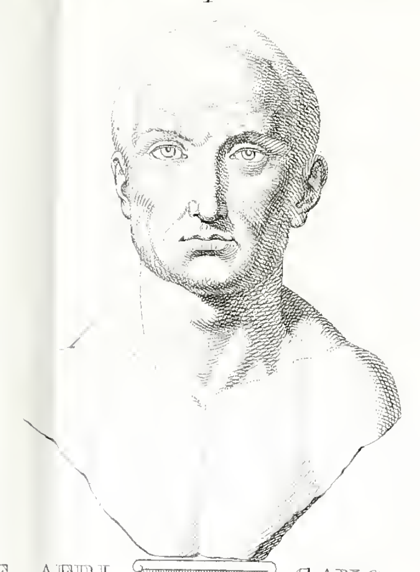
11 AR. | 10 AR. | 9 AR.

C. Numonius Vala. M. Arrius Secundus. M. Atilius Regulus.

3

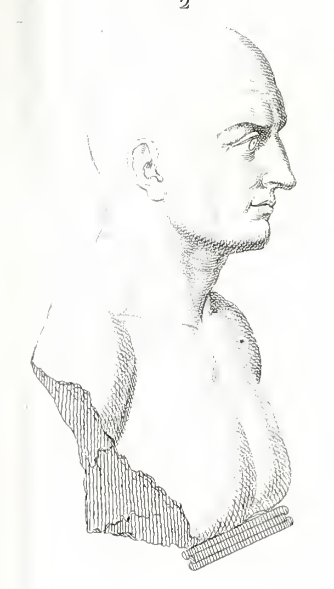
P·COR·SCIPIO·AFR

1



SCIPIONE AFRI- -CANO SENIORE

2



Scipion l'Africain l'ancien

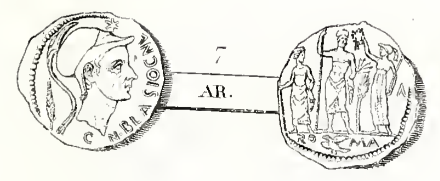
5



6



4



6



LUCIO CORNELIO PRETORE

Lucius Cornelius Préteur.

3



CAJO MARIO

Cajus Marius.

Marco Claudio Marcello

1 — AR.

MARCELLINVS — MARCELLVS COS·QVINQ

Marcus Claudius Marcellus.

Cajo Celio Caldo

4 — OR.

C·COEL·CALDVS COS — CALDVS·III·VIR

Cajus Coelius Caldus.

Tito Quinzio Flaminino

2 — OR.

T·QVINCTI

Titus Quinctus Flamininus.

Silla-Pompeo Rufo

5 — AR.

SVLLA·COS — Q·POM·RVFI RVFVS·COS

Sylla-Pompeia Rufus.

Anzio Restio

7 — AR.

RESTIO — ANTIVS·C·F·

Antius Restio.

8 — AR.

FAVSTVS — FELIX

9 — AR.

SVLLA·IMP

10 — OR.

LI·A·F — L·SVLL·FE·LI·DIC

8. Sesto e Gneo Pompeo Figli di Pompeo.

8. *Sextus et Cneus Pompeius fils de Pompée.*

Sesto e Gneo Pompeo Figli di Pompeo.

Sextus et Cneus Pompeius fils de Pompée.

1



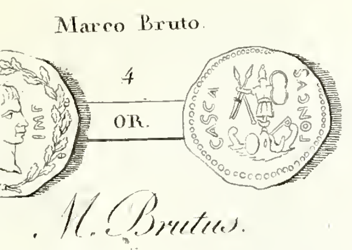
POMPEO IL GRANDE

2



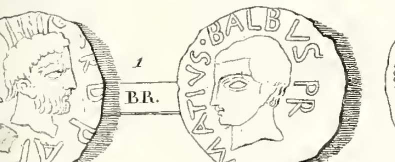
Le Grand Pompée.

Marco Bruto.

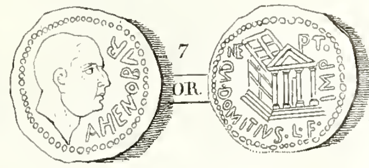


M. Brutus.

Azio Balbo.

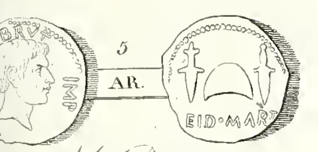


Gneo Domizio Enobarbo.



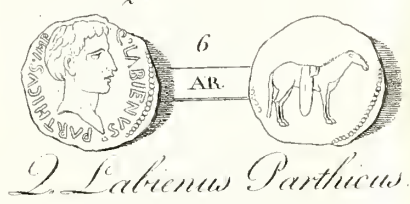
Atius Balbus. Cn. Domitius Ahenobarbus.

Marco Bruto.



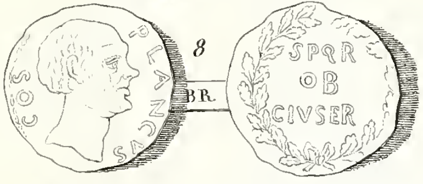
M. Brutus.

Q. Labieno Partico.



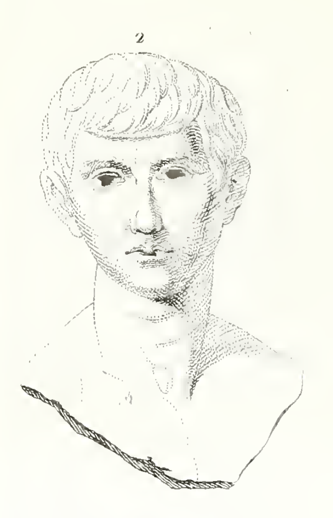
Q. Labienus Parthicus.

Lucio Munazio Planco.



L. Munatius Plancus.

2



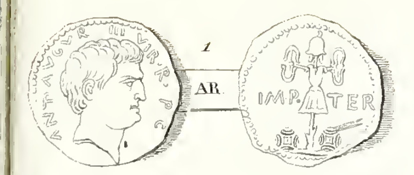
MARCO BRUTO.

3

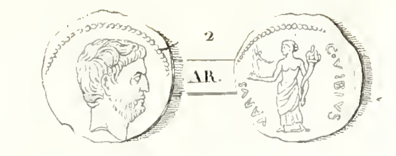


Marcus Brutus.

1

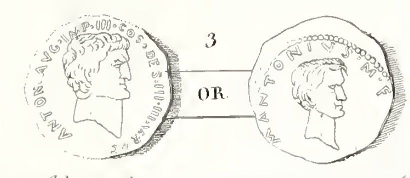


2



Antillo figlio di Marco Antonio.

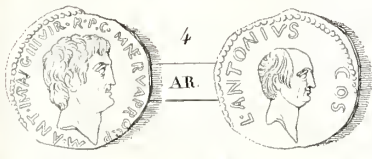
3



Antyllus fils de Marc Antoine.

Lucio Antonio fratello di Marco Antonio.

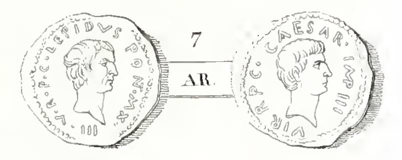
4



Lucius Antonius
Frere de Marc Antoine.

Lepido Triumviro.

7



Lepide Triunvir.

5



MARCO ANTONIO

6



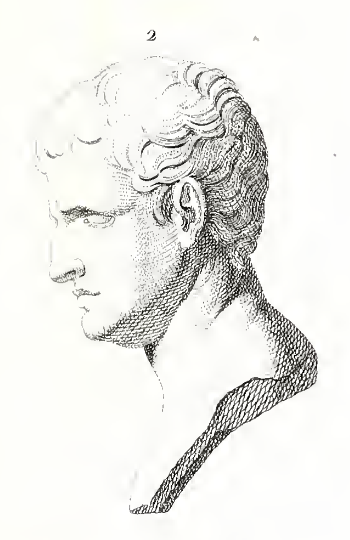
Marc Antoine.

1

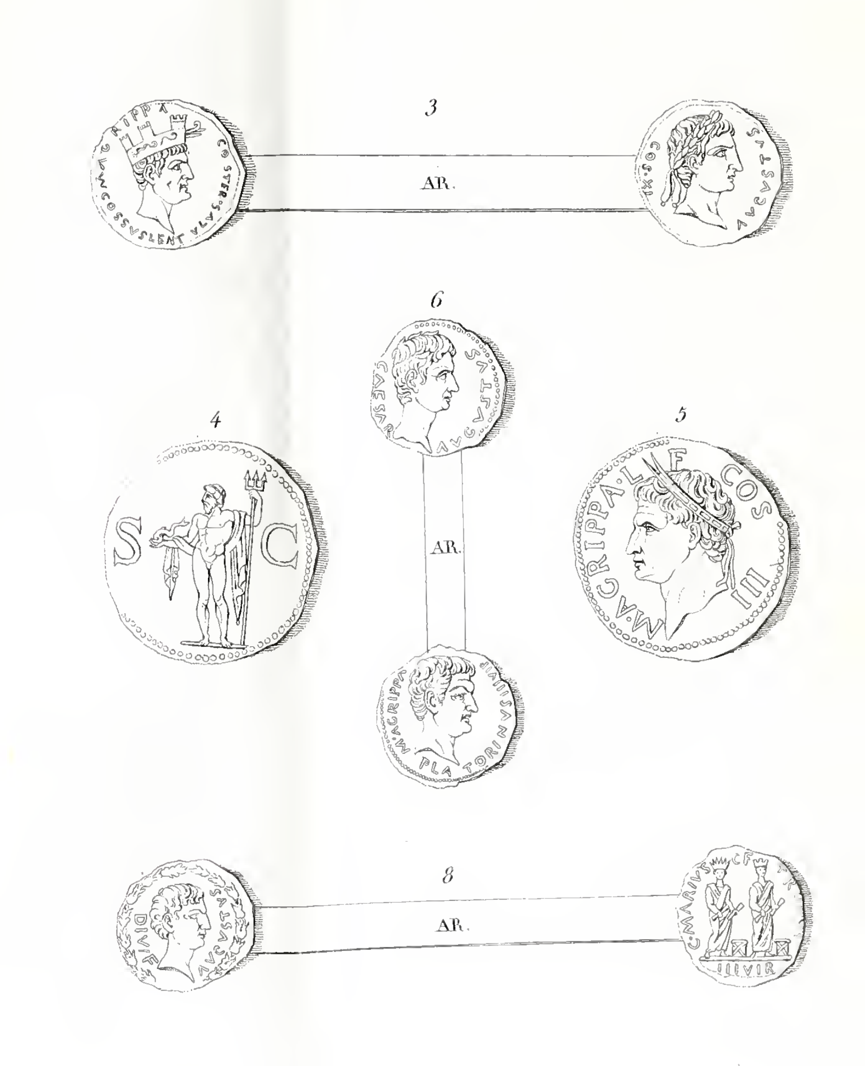


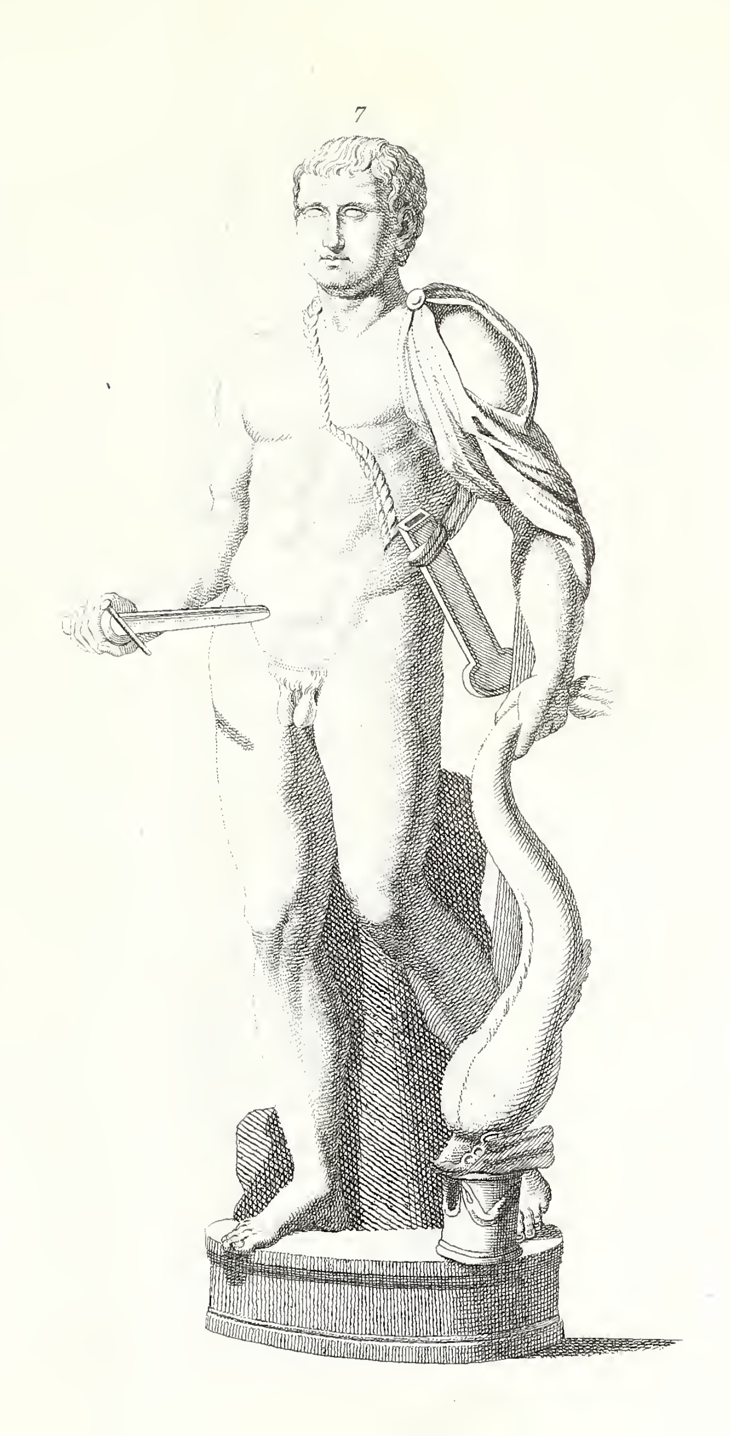
MARCO AGRIPPA

2



Marcus Agrippa.




7

1



CORBULONE

2



Corbulon.

3

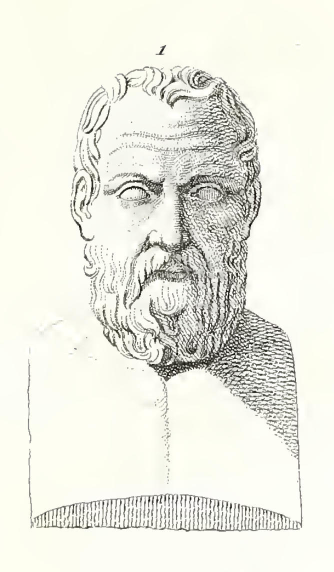


URSO SERVIANO

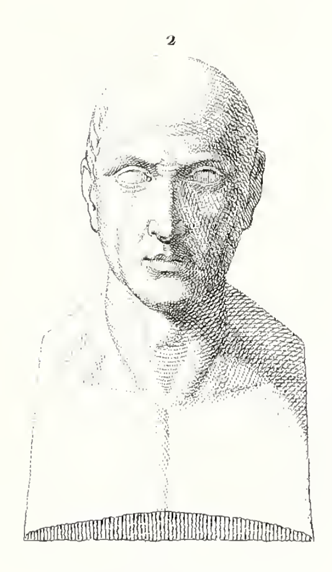
4



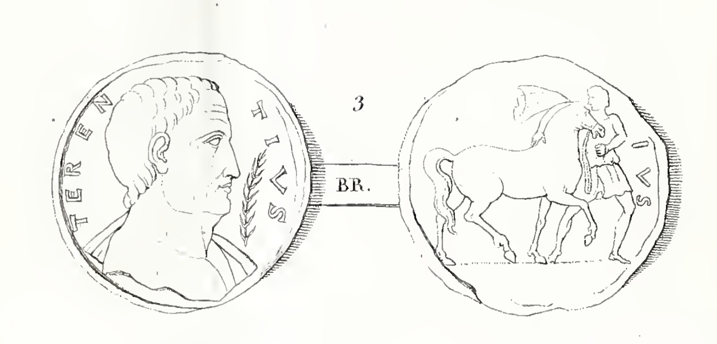
Ursus Servianus.

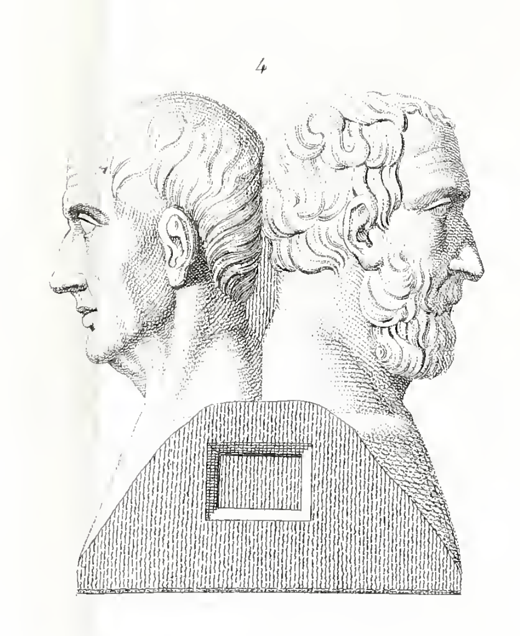


TERENZIO



Terence.







Q. ORTENSIO



Q. Hortensius.

Salustio



Saluste.

Salustio

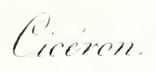


Saluste.

2



CICERONE.



3

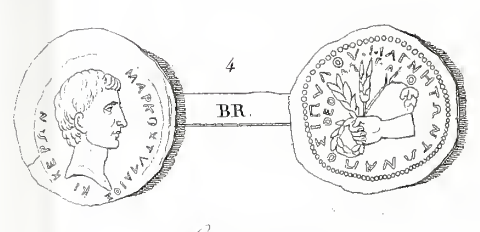


1



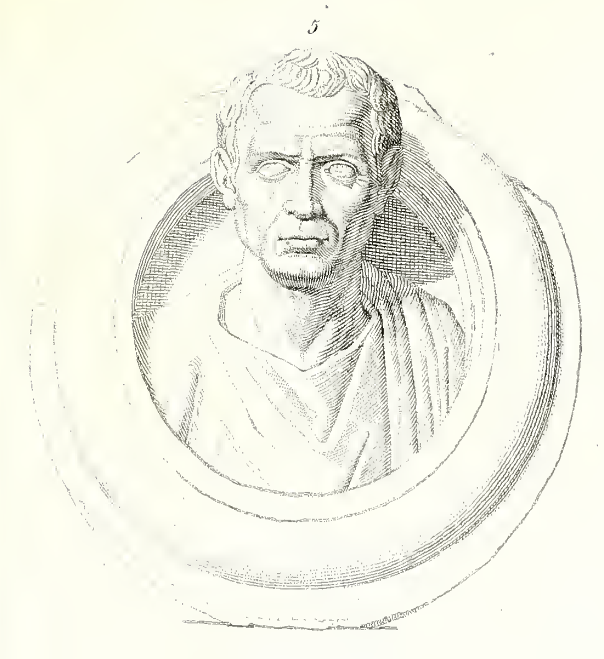
CICERONE.

4



Cicéron.

5



CICERONE.

6



Cicéron.

8



7

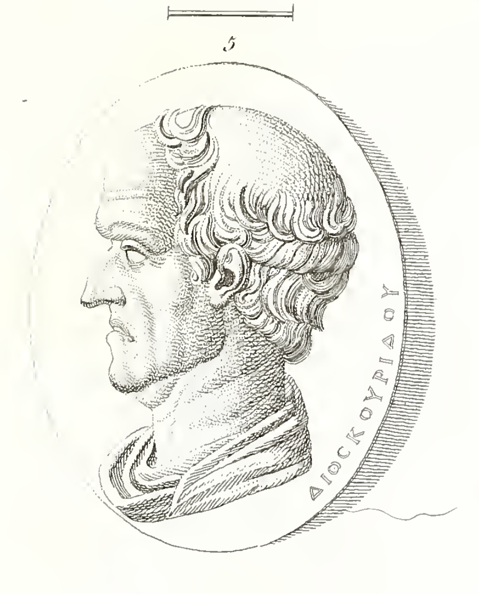


4



MECENATE

5



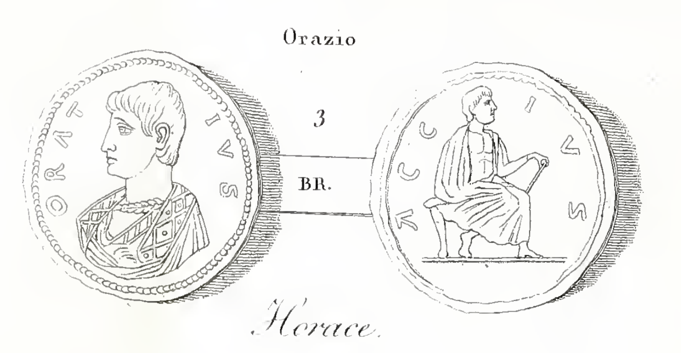
Mécène.

Orazio



Horace.

Orazio



Horace.

Mecenate

6

BR.

Mæcene.

1

T XIII D

VIRGILIO.

Virgile.

1



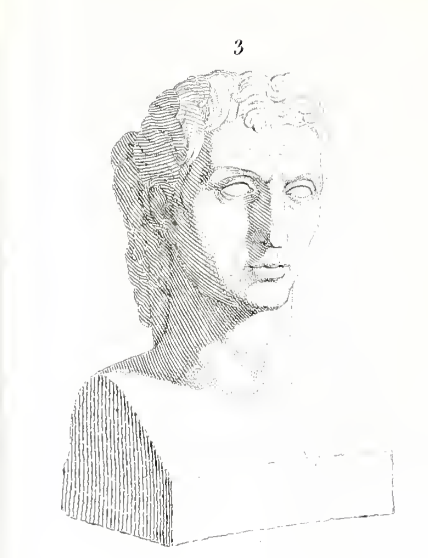
SENECA.

2



Senèque.

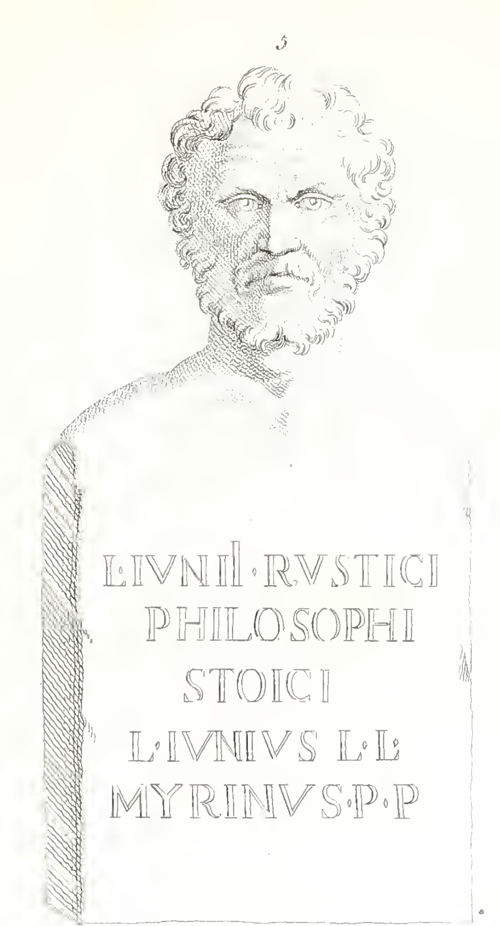
3



4



5



Apuleio.

6



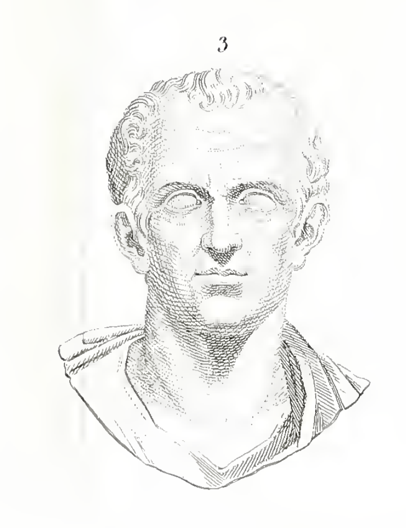
Apulée.

1



MARCO NONIO BALBO PROCONSOLE.

3



MARCO NONIO BALBO PADRE.

2



Marcus Nonius Balbus Proconsul.

4



Marcus Nonius Balbus père



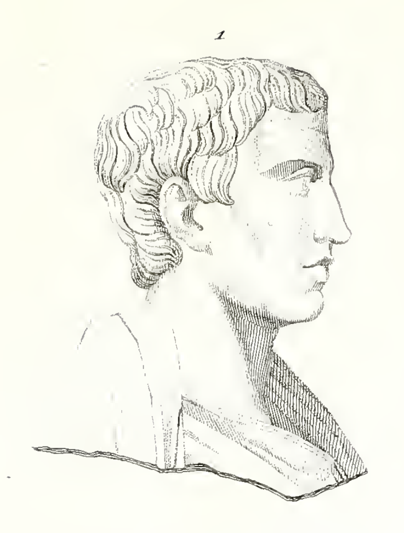
VICIRIA ARCHAS

Madre del Proconsolo Balbo.

Viciria Archas

Mère de Balbus Proconsul.

1



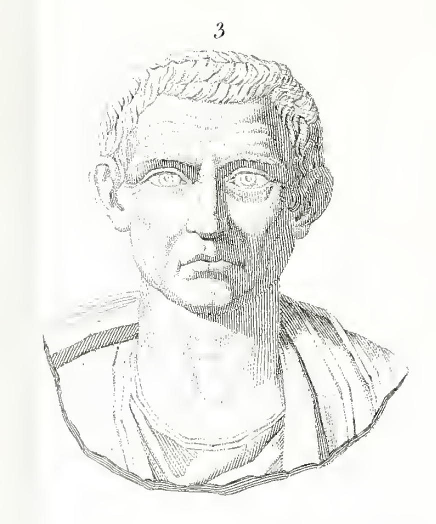
MARCO CALATORIO.

2



Marcus Calatorius.

3



LUCIO MAMMIO MASSIMO.

4



Lucius Mammius Maximus.

5



Erme trovato ultimamente a Roma e portante il nome di Seneca.

Hermès trouvé dernièrement à Rome et portant le nom de Sénèque.

